LA REVUE

LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES

DES DEUX MONDES

15 AOUT 1949

UN GRAND SOLDAT: LE GÉNÉRAL FRÈRE DANS LA BATAILLE DE FRANCE (1940). — I	GÉNÉRAL WEYGAND, *de l'Académie française*	577
LE PROBLÈME CHINOIS ET LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS	PAUL GUÉRIN	592
« L'ESPRIT DES LOIS » ET LA CONGRÉGATION DE L'INDEX	LÉON BÉRARD, *de l'Académie française*	608
CEUX DE LA « GALATÉE ». — *Deuxième partie*	ROGER VERCEL	634
GENÈVE, PORTRAIT D'UNE VILLE	HENRI DE ZIÉGLER	661
AUSTERLITZ, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS	NAPOLÉON TALLEYRAND	672
MAGIE ET VÉRITÉ. — *JOURNAL DE LA COLOMBE*	CLAUDE SILVE	694
LE PROBLÈME CONSTITUTIONNEL	HENRI BÉCQUART	708
POÈMES	ARMAND GODOY	725
DON JUAN A AIX-EN-PROVENCE	JEAN-LOUIS VAUDOYER	727
ESSAIS ET NOTICES. — *UN ANCIEN DU 77e : MANGIN*	ELIE CHAMARD	733
LECTURES ROMANESQUES	GÉRARD D'HOUVILLE	743
DANSE ET CINÉMA	ROGER LANNES	752

A TRAVERS LA PRESSE. — MENUS-PROPOS. — LES LIVRES

LE NUMÉRO — 192 PAGES — 130 francs

15, rue de l'Université - PARIS

LA REVUE
LITTÉRATURE, HISTOIRE, ARTS ET SCIENCES
DES DEUX MONDES
Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

France métropolitaine et Union française, six mois... **1.500** fr.
Étranger, six mois (12 numéros)............. **2.300** fr. français.
Étranger, un an (24 numéros)............... **4.500** fr. français.

On s'abonne aux bureaux de **La Revue**, chez les libraires, ainsi que par correspondance adressée 15, rue de l'Université, Paris (7e).

Dans ce dernier cas, prière d'envoyer le montant de l'abonnement par mandat, par chèque postal Paris 5888-40, ou par chèque bancaire au nom de **La Revue**.

Pour tout changement d'adresse, prière d'envoyer la somme de 20 francs en timbres-poste, ainsi qu'une ancienne étiquette. Pour toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

LES LIVRES

AU SERVICE DE LA LIBERTE, par Jacques Charpentier, ancien bâtonnier ; 1 vol. in-16. A. Fayard.

Le titre est beau ainsi que le programme qu'il implique, et le contenu de l'ouvrage répond admirablement à l'un et à l'autre. Me Jacques Charpentier fut élu en 1938 bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris et il exerça ses hautes fonctions jusqu'en 1945 : c'est-à-dire qu'à la tête du barreau parisien il traversa une des plus tragiques et des plus sombres périodes de notre histoire. Le livre est formé à la fois des souvenirs de l'auteur et d'un exposé du rôle du barreau parisien durant ces années, avec citation de documents officiels, ce qui offre toute garantie de précision et d'exactitude. Me Jacques Charpentier rapporte ses souvenirs avec un remarquable talent, une verve cinglante qui laisse sa marque sur ceux qu'il entend flétrir. Il y a en lui de l'Agrippa d'Aubigné ; ce n'est pas un satirique qui se plaît à jouer de sa férocité avec virtuosité et dilettantisme. C'est un moraliste et un justicier qui frappe par haine de la sottise, de la bassesse, d'un répugnant charlatanisme, de cet esprit du mal, fait de vile et épaisse stupidité et d'insane cruauté, qui a triomphé de notre temps. Ses coups sont rudes et il les lance d'un côté aussi bien que de l'autre, partout où il voit des attentats contre la liberté, la dignité de la personne humaine et contre le simple bon sens. Il n'obéit qu'à la plus haute impartialité. Et il est courageux. Combien de fois ce courage s'est affirmé pendant l'occupation ! Dès le 1er octobre 1940, alors que Paris est sous la botte allemande, il célèbre la mémoire des avocats tombés sur les champs de bataille de 1939-1940. En 1941, 1942, 1943, il s'élève avec force, avec le Conseil de l'Ordre, contre les persécutions dont sont l'objet les avocats israélites, contre toutes les mesures arbitraires, tous les abus de pouvoir. Si bien qu'au début de l'automne 1943, la Gestapo, qui avait l'œil sur lui depuis quelques mois, envoya ses sbires pour l'arrêter. Heureusement, prévenu à temps, il put se cacher en Savoie d'abord, puis à Paris même. La libération, en août 1944, mit fin à son existence de résistant clandestin et il resta le défenseur ardent et éloquent de la Liberté et du droit individuel.

UN GRAND SOLDAT

LE GÉNÉRAL FRÈRE

DANS LA BATAILLE DE FRANCE

1940

I

ACCOMPAGNÉ seulement de son officier d'ordonnance, le général Frère quitte le 17 mai 1940 Bitche pour la Ferté-sous-Jouarre, où il arrive à 17 heures. C'est le quartier général du général Georges qui le reçoit dans son bureau, où se trouvent déjà les généraux Gamelin et Doumenc, major général.

— Mon cher ami, lui dit le Commandant en Chef, je vous envoie dans la bagarre.

— C'est dans l'adversité qu'on voit les âmes fortes, répond-il exprimant simplement sa volonté de faire face au péril qu'il regarde sans broncher.

Le général Georges donne alors au général Frère ses instructions et lui définit sa nouvelle mission. Il est mis à la tête d'une VII[e] Armée, constituée à l'aide des éléments organiques d'armée rappelés des Flandres, du 1[er] corps d'Armée (général Sciard), dont deux divisions sont en cours de transport, et d'autres grandes unités qui lui seront incessamment indiquées et qui doivent suivre sans retard. Cette armée devra barrer la route de Paris, en rétablissant la liaison entre la gauche de la VI[e] Armée qui est à Tergnier et la IX[e] Armée dont on suppose la droite vers Saint-Quentin.

Tandis que le général Georges parle, le major général porte ses indications sur une carte au 200.000[e], bientôt garnie d'inscriptions dans les marges, et zébrée de croix et de flèches au crayon rouge ou bleu. Cette carte et un ordre écrit, sont les documents qu'emporte le général Frère, la charte de la VII[e] Armée.

Le général Georges accompagne son nouveau chef à sa voiture, il lui dit toute la confiance qu'il met en lui, sans le leurrer d'aucune illusion sur la gravité de la situation.

Au moment où le général Frère reçoit cette mission capitale, son armée n'existe pas encore. Il ne dispose ni d'un état-major, ni de troupes, ni de services. De toutes les divisions qui doivent constituer l'armée une seule achève ses débarquements et sera bientôt disponible près de Noyon, une autre doit atteindre avec ses premiers éléments la région de Roye dans la nuit suivante.

Le bureau du personnel du Grand Quartier général a prescrit au Centre d'Etat-Major de Compiègne de constituer au général Frère un état-major provisoire. C'est là qu'il se porte d'abord. Il y arrive à 20 heures. Le commandant de Cahouët se met à ses ordres avec deux officiers et lui demande où est l'état-major. « Mon état-major c'est vous. Et nous partons à la recherche de nos divisions. » Le commandant de Cahouët ne quittera plus le général Frère.

Après quelques sondages téléphoniques, le général décide de se rendre à Roye. La circulation est difficile, les routes sont encombrées de réfugiés dont les convois marchent en certains points sur trois ou quatre files, il n'y arrive que vers minuit. Pendant que le maire et le commandant de Cahouët s'efforcent d'atteindre par le téléphone les commandants des divisions annoncées, le général, la tête dans les mains, réfléchit devant la carte déployée. Et dès qu'il a obtenu la communication avec le général Jeannel, commandant la 23e division, dès qu'arrive, quelques instants plus tard, le général Duchemin, commandant la 3e division légère, spécialement équipé pour la guerre de Norvège à laquelle il se préparait, il les oriente sur la situation et les fixe en quelques mots, simples et d'une limpide clarté, sur sa mission qui consiste à assurer sur la Somme et le canal Crozat, la couverture des débarquements de son armée. Il peut alors partir pour Amiens, centre de la 2e région, où il disposera de communications meilleures.

Il y est à l'aube du 18 mai. Il s'installe à l'état-major dans deux modestes pièces sous les combles. Le général Lamson, commandant la région, le met au courant de la situation des éléments régionaux qui passent sous ses ordres : ils occupent tous les ponts du canal Crozat et de la Somme en aval de Saint-Simon. Mais il ne possède que de vagues renseignements

sur la situation des armées. Le général Frère se trouve donc en présence de deux problèmes urgents et d'ordre primordial à résoudre, et comme toujours en pareil cas sur des données incomplètes, incertaines et sujettes à d'incessantes modifications.

En premier lieu, dans quelle situation tactique est-il exactement placé pour remplir sa mission ? S'il connaît les dispositions de la VIe Armée, s'il trouve tout apaisement dans la solidité de son chef, le général Touchon, il demeure dans une ignorance totale au sujet de la IXe dont le poste de commandement ne répond pas, et sur laquelle le 1er groupe d'Armées ne peut le renseigner. Il sait seulement par leur officier de liaison que des troupes anglaises sont à Arras et à Bapaume. Mais il apprend, vers le milieu de la journée, que les Allemands ont dépassé Bapaume et marchent vers l'ouest. La brèche reste donc ouverte et l'ennemi s'y engouffre. Le second problème à résoudre est celui de la concentration de son armée. Il a appris entre temps que le 24e corps (général Fougère) et cinq autres divisions (1) ont été désignées pour en faire partie. Il espérait pouvoir en pousser les débarquements au plus près de la Somme. Les informations reçues l'obligent à les ramener plus au sud.

Dans la pièce où il se tient avec le commandant de Cahouët, défilent toute la journée dans un brouhaha incessant, des détachements précurseurs, des régulateurs de communications, des officiers d'unités régionales, des commandants de grandes unités affectées à l'armée. Le général consacre à chacun d'eux un moment d'entretien, s'informe de l'état de leurs troupes, les anime de sa foi ardente, et leur donne ses instructions. Le 18 au soir, aucun ordre écrit n'aura pu être envoyé. Seuls en tiendront lieu quelques traits de fusain tracés sur des cartes, mais grâce à ses contacts personnels avec les arrivants, le général a pu régler le débarquement au sud de la Somme des premiers éléments de son armée et fixer à chacun sa mission.

Il se rend alors à Breteuil, nœud de routes important, où il installe provisoirement son poste de commandement chez le notaire de la localité. L'étude est à gauche sous la voûte, deux petites pièces contiguës dont l'accès est encombré d'officiers et de gendarmes. Dans celle du fond, meublée d'une table

(1) Ce sont les 19e, 21e, 29e divisions, la 7e D.I.N.A. (Division Nord-Africaine) et la 4e D.I.C. (Division coloniale.) Nous utiliserons les abréviations suivantes : G.A.I., G.A.III, pour 1er et 3e Groupes d'Armées ; D.C.R. pour Division cuirassée ; D.L.I. et D.L.C. pour Division légère d'infanterie et de cavalerie.

chargée de cartes, d'un téléphone et de deux chaises, le général Frère se met au travail.

Dans la nuit, il reçoit confirmation de la présence en forces des Allemands à Péronne, à Bapaume et au sud-ouest. Il oriente en conséquence ses commandants de Corps d'Armée sur la nécessité de consolider sur la Somme le barrage anti-chars et de le prolonger jusqu'à Amiens. Il précise leur mission générale : le 24e corps barrera la direction Compiègne-Saint-Quentin et se reliera aux éléments de la IXe Armée qui résistent encore dans la vallée de l'Oise ; le 1er corps barrera la direction Péronne-Montdidier et couvrira la gauche de l'armée. Dans le cas où l'avance ennemie ne permettrait pas de parvenir à la Somme de Péronne, ils devraient tenir au minimum le cours de l'Avre, le massif de Boulogne-la-Grasse et les hauteurs à l'ouest de Noyon. Le général Frère « n'a fréquenté l'Ecole de Guerre et le Centre des Hautes Etudes Militaires que comme conférencier ou directeur d'exercices. Les phrases balancées des Instructions personnelles et secrètes ne sont pas son fait. Il est direct. Il fixe la situation de chacun en termes concrets, engageant sans retour sa responsabilité et ne laissant ni à lui, ni à ses subordonnés, aucune échappatoire » (1).

C'est à Breteuil que, le 19 mai, de bonne heure, il est appelé de Beauvais par le colonel Baurès, le chef très attendu de son état-major : « C'est vous, mon général, je reconnais votre voix. Nous arrivons à vous dans un instant. »



L'état-major qui vient se mettre aux ordres du général Frère est celui de la VIIe Armée, à la tête de laquelle le général Giraud est entré le 10 mai dans les Pays-Bas. Appelé à prendre le commandement de la IXe Armée rompue sur la Meuse, le général Giraud l'avait quitté le 15. Pendant les jours suivants, la VIIe Armée, placée sous le commandement provisoire du général Corap, fut vidée de ses grandes unités, et, le 18, le colonel Baurès reçut l'ordre de rallier Beauvais par Saint-Omer. C'est en ce dernier point qu'il avait appris la reconstitution de la VIIe Armée sous les ordres du général Frère. Le 19 mai

(1) Commandant de Cahouët.

à 9 heures, il est à Breteuil et va droit à la maison du notaire. Le général se lève pour l'accueillir et le met ainsi que le chef du 3e Bureau au courant des récents événements, de ses intentions et des ordres qu'il a déjà donnés.

Le colonel Baurès n'avait pas encore servi sous les ordres du général Frère. Il l'avait connu au temps où lui-même, au centre des Hautes Etudes Militaires, voyait le commandant de Saint-Cyr venir en suivre les travaux. Quelques années plus tard, il avait assisté à l'exercice dirigé à ce même centre par le général Frère, et avait été conquis par « la clarté, la simplicité, la facilité de conception dont le général avait marqué son enseignement ». Ce premier entretien de guerre confirme l'impression du colonel Baurès : « Frère s'est levé, il semble de sa haute stature dominer la situation encore confuse. Pour la débrouiller, il faut compter avec la finesse de la perception, avec le dévouement de ceux qui vont travailler avec lui, dévouement que suscitera sa grande bonté, que marque pour un instant le sourire affectueux par quoi se clôt ce premier entretien. » (1) Ainsi au premier contact, se soude l'équipe. Le chef d'état-major et celui du 3e Bureau se retirent pour rédiger les instructions du commandant de l'armée.

Cette journée du 19 est d'ailleurs fertile en événements importants. La manœuvre allemande abandonnant la direction de Paris, s'est infléchie nettement vers la mer, amorçant l'enveloppement du 1er Groupe d'Armées. Le général Giraud, qui s'efforçait en vain de reconstituer une barrière avec les débris de la IXe Armée, est capturé par l'ennemi. Le général Besson est investi du commandement du IIIe Groupe d'Armées formé des VIe et VIIe Armées. Un nouvel échelon de forces est annoncé à la VIIe Armée : le 10e Corps d'Armée dont le chef, le général Gransart, vient se présenter au général Frère qui l'oriente sur ce qu'il attend de lui : il devra tenir avec trois nouvelles divisions (2) les passages de la Somme à Amiens et en aval et à barrer la direction Amiens et Beauvais.

Le général Frère approuve les instructions qui lui sont présentées par le chef d'état-major, tout en répétant à plusieurs reprises : « Péronne, il nous faut Péronne. » Il se rend ensuite

(1) Général Baurès.

(2) Les 7e et 5e D. I. C. et éventuellement la 21e à la rentrée des Flandres.

à une convocation du général Besson. Dans leur premier entretien, qui a lieu à 20 heures, il lui rend compte de ses dispositions et reçoit confirmation des ordres antérieurs.

En cours de route, le colonel Baurès avait fait choix pour le Quartier Général de la VIIe Armée de la localité d'Auneuil, située à une quinzaine de kilomètres au sud-ouest de Beauvais, sur la route de Pontoise. C'est là qu'il fonctionne à partir du 20 mai.

A l'ombre de l'église, le Prieuré d'Auneuil est une demeure modeste et calme, aux baies largement ouvertes sur le jardin, avec une échappée sur les collines boisées du Vexin. Une allée plantée de tilleuls permet d'accéder à un petit bois, et par là de communiquer avec la cour de l'école des sœurs, dont les salles de classes sont occupées par le 3e Bureau. Le général a bien un bureau au prieuré, mais c'est à l'école qu'il sera dans l'atmosphère de l'action, car c'est là qu'affluent les communications téléphoniques et les comptes rendus des officiers de liaison. C'est donc là qu'il aura pendant le jour, et aussi pendant une bonne partie de la nuit, son poste de commandement véritable.

Bien que vivant au milieu de ses officiers, il ne gêne jamais leur travail. Il profite d'un moment de répit pour leur rappeler l'essentiel de sa manœuvre ou attirer leur attention sur un point particulier. Quelque graves que soient les circonstances, son calme ne l'abandonne jamais. Dans la nuit du 19 au 20, son chef d'état-major le réveille en raison de l'importance des renseignements reçus. « Le général s'assit sur son lit, a raconté un de ses officiers, se fit apporter la carte, lire les renseignements. La lampe de chevet éclairait son front large et ses yeux. Sa tête rayonnait d'intelligence. Tout haut devant nous il raisonne la situation avec des phrases simples, un bon sens lumineux qu'un paysan de chez nous n'aurait pas renié. Il dicta ses ordres et se rendormit. C'était simple, reposant de calme et profondément émouvant. »

Ce cadre de travail esquissé, il convient de présenter au lecteur les principaux officiers de cet état-major, qui assistera magistralement son chef au cours d'événements exceptionnellement graves. Nous connaissons déjà le commandant de Cahouët. Il assure depuis Compiègne une lourde tâche, faisant office d'état-major en attendant que celui de la VIIe Armée ait

rallié. Maintenant il demeure près du général, que ses informations aident à vivre dans une ambiance aussi rapprochée que possible de la réalité, à être toujours en état de donner ses ordres sans perte de temps. Il l'accompagne dans toutes ses visites aux différents P. C., notant ce qu'il voit et entend. Il est précis et d'un calme que les nouvelles bonnes ou mauvaises laissent imperturbable. Nous lui devons de précieuses informations. C'est aux portraits que le général Frère a tracés lui-même de certains de ses collaborateurs de l'état-major que nous empruntons ces traits et ceux qui suivent :

Le colonel Baurès, chef d'état-major hors pair, d'une intelligence extrêmement vive, d'un calme extérieur immuable dans les circonstances les plus tragiques, voyant large et prévoyant loin. Il connaît à fond son personnel qui lui rend son affection, il crée autour de lui un climat d'ordre, de clarté, d'allant et de confiance dans lequel l'esprit d'initiative et la personnalité de ses officiers donnent leur plein rendement. Le lieutenant-colonel Thiébault, chef du 3e Bureau, a le même sang-froid, la même rigueur de raisonnement, le même esprit de prévision. Il témoigne de ces qualités dans les documents qu'il rédige, comme lorsqu'il s'entretient par le téléphone avec les chefs d'état-major des Corps d'Armées, lentement, posément, dans un français impeccable. Le lieutenant-colonel Devinck, animateur des arrières de l'armée, attentif aux besoins de l'avant auxquels il arrivera par un travail opiniâtre à toujours donner satisfaction. Le général Rouhier, commandant l'artillerie de l'armée, collaborateur de tous les instants, sur les canons de qui l'infanterie pourra toujours compter et qui restera offensif jusqu'au dernier jour.

Nous aurons l'occasion de nommer d'autres de ces officiers dont la valeur professionnelle et le dévouement ont concouru, par leur travail dans les bureaux de l'état-major et dans des missions de liaison, à alléger la tâche d'un chef auquel ils se donnaient de tout leur cœur.

***

La chronologie des faits a évidemment sa place dans ce récit. Mais, pour parler dignement de la part prise à la bataille de France par la VIIe Armée, part qui fut peut-être sans gloire,

mais non sans grandeur, il convient d'en centrer l'action autour de la personnalité de son chef. Nous la connaissons déjà ; nous allons la voir s'affirmer dans le rôle éminent joué par le général Frère dans ce grand commandement. Les documents que nous a confiés le général Baurès nous permettent de suivre le travail de sa pensée et de pénétrer le mobile de ses actions.

Lorsque le général Frère signant ses premières instructions, répète en frappant sur sa carte et en scandant les syllabes ce seul mot : « Péronne », qu'est-ce à dire ? Remplir sa mission, barrer la route de Paris en rétablissant la liaison entre les VIe et IXe Armées, c'est monter un appareil de forces en vue d'interdire à l'ennemi toute avance vers le bassin parisien par les plateaux au sud de la Somme. Par suite, interdire à l'ennemi les passages de la Somme donnant accès aux plateaux du Santerre. Ham et Péronne sur la Somme moyenne, Amiens et Abbeville sur la Basse-Somme, sont les principaux de ces passages. La VIIe Armée est à Ham le 18 juin, mais le même jour Péronne est occupé par l'ennemi, et, encore dans le devenir elle n'a rien de solide à y porter.

Les jours suivants sa mission est élargie : il s'agit pour elle non seulement de tenir la Somme, mais d'en déboucher offensivement en direction de Bapaume, afin de rétablir la liaison entre les G. A. I. et G. A. III par une attaque conjuguée de forces appartenant à ces deux groupes d'Armées. Le débouché de la VIIe Armée réclame une condition essentielle de réussite, la sécurité de ses flancs et cette condition ne peut être réalisée tant que les Allemands sont à Péronne.

Péronne est donc bien, du point de vue de la défense comme de l'attaque, l'objectif à envisager au début de l'existence et pendant toute la durée de la concentration de la VIIe Armée. La possession de Péronne présente, pour elle comme pour l'ennemi, une importance capitale. Et, plus tard, lorsque le commandement devra renoncer à l'offensive du G. A. III et se résigner à une bataille défensive sur la Somme, Péronne ne perdra rien de son importance pour le Commandant de la VIIe Armée qui ne cessera d'envisager les conséquences d'un tel manque à gagner initial et d'en pâtir. C'est de Péronne, et de la tête de pont que l'ennemi s'est assurée au sud, qu'il attendra le principal effort de l'adversaire. Cette continuité de vue est à la base des opérations de l'armée jusqu'à la fin de

mai : engagement du 1er Corps auquel l'objectif Corbie-Péronne est assigné, poussée face à Péronne des chars de la 2e D. C. R., accroissement de la densité des troupes face à Péronne, impulsion directe donnée à ces diverses unités par le général.

Ainsi, dès le début, bien que l'initiative appartienne incontestablement à l'ennemi, Frère a dégagé, de tous les éléments que les circonstances offrent à sa sagacité, l'importance primordiale de Péronne. Mais les moyens affectés à la VIIe Armée ne seront pas disponibles au rythme des nécessités. La faiblesse de notre aviation laisse le champ libre à celle de l'ennemi dont les bombardements méthodiques et continus dispersent les éléments de transport de nos divisions, et éloignent, quand ils ne les détruisent pas, les chantiers de leurs débarquements. Et l'ennemi, avant nous à Péronne, sera encore avant nous et en forces à Amiens.

N'ayant pu être maître de Péronne, le général Frère fera tout alors pour empêcher les Allemands d'en déboucher.

Une telle continuité de vues qu'un seul mot, une entité géographique, a concrétisé dès l'origine de sa prise de commandement est bien une marque de l'art du Chef d'armée. « Cet art, le général Frère le tient d'une science approfondie, l'appuie d'une expérience consommée à la suite des longues méditations de sa vie militaire, qui ont porté spontanément leurs fruits à l'instant même où le commandant en chef l'a « jeté dans la bagarre » (1).



Partageant cette première phase de son action, une date est à retenir, le 26 mai. C'est celle où le commandant en chef doit définitivement renoncer à l'offensive dont il espérait le redressement de notre défaite initiale sur la Meuse.

Avant cette date le général Frère reçoit du Commandant en chef, comme du commandant du G. A. III, les instructions les plus pressantes pour l'exécution de son débouché offensif au nord de la Somme. « Il ne s'agit plus, ordonne le général Besson le 21 mai, de reculer ou de se défendre. Il faut attaquer, attaquer, pour reprendre la supériorité morale et gagner la

(1) Général Baurès.

bataille. » Le 23, il insiste pour que les gros de la VIIe Armée soient portés à la Somme et ses blindés poussés en avant.

Pour le général Frère, aux prises avec les réalités de l'exécution, un ordre d'urgence s'impose. Il lui faut d'abord assurer la formation, l'existence même de l'armée : réunir les divisions aussi près de la Somme que le permet la sécurité de leurs débarquements, atteindre les points de passage non encore occupés, tout en préparant le débouché au nord. Afin de faciliter la tâche du général Frère en allégeant les préoccupations qui lui viennent de son aile gauche, le Commandant en chef lui adjoint le général Robert Altmayer dont la valeur et l'énergie lui sont connues. Il commandera un détachement d'armée dont l'autorité s'étendra d'Amiens à l'embouchure de la Somme.

En fait, les efforts du général Frère répondent exactement aux directives du commandement : « Le sort de la guerre étant en cause, il importe, prescrit-il aux siens, quelles que soient la fatigue du personnel et l'usure du matériel, de pousser sans désemparer vers l'avant de jour et de nuit. Il est absolument indispensable que, dans la journée du 23 mai, la Somme soit solidement occupée par les divisions et que les éléments blindés agissent au delà. » Il fait diffuser le message du Commandant en chef : « Tendre avec toute la vigueur possible à la jonction du G. A. III et du G. A. I, tout en assurant un barrage de sécurité sur la Somme, dès que cette rivière aura été dépassée. Prévoir l'effort que feront les éléments allemands aventurés à l'ouest pour se dégager. Les *Panzerdivisionnen* aventurées derrière notre dispositif doivent y trouver leur fin. »

Il voit Fougère à Ollencourt, Gérodias à Saint-Léger-aux-Bois, et, à Tilloloy, Toussaint et Perré. Il leur précise qu'il ne s'agit pas de se porter à la Somme par une action méthodique, lente et compassée, mais de s'assurer la possession des ponts par un bond rapide des chars et des chasseurs portés. Il exige la plus grande activité de ses lieutenants, qui répondent à son appel. Le 24 mai, une contre-attaque de la 3e D. L. I. reprend le village de Voyennes et fait 200 prisonniers, les chars de Perré livrent à la 19e D. I. la Somme de Pont-de-Brie, Saint-Christ et Epenancourt.

Dans cette journée parvient à Auneuil la nouvelle du repli des forces anglaises qui occupaient Arras. Le 25, un espoir d'offensive subsiste encore, le 26 il faut y renoncer.

« En revivant ces souvenirs, a écrit le général Frère, je retrouve les impressions poignantes d'alors. D'une part, l'étreinte ennemie qui se resserre autour des armées des Flandres, la pensée qu'elles cherchent une issue vers le sud et qu'il faut à tout prix leur donner la main, d'autre part les voies ferrées hachées par le bombardement, les transports embouteillés, les divisions qui n'arrivent pas. L'ennemi a d'abord un rideau qui pourrait être crevé, puis les gros progressant sans arrêt vers l'ouest. Après avoir essayé à chaque annonce d'une offensive du G. A. I. de pousser vers le nord, il m'apparaît clairement, le 26, que nous ne pourrons pas déboucher au nord de la Somme et que le G. A. I. ne peut pas davantage se frayer un chemin vers le sud. Ce jour-là une grande espérance est morte. »

C'est bien notre sentiment dans cette journée du 26, au cours de laquelle le commandement fait connaître aux armées sa décision d'accepter la bataille sur la position Somme-Aisne. Frère rappelle que ce jour-là il est convoqué ainsi que le général Besson à Crèvecœur poste de commandement du général Altmayer. « Le Commandant en chef entre d'un pas alerte et confirme sa décision de livrer bataille sur la Somme. Réaliser en profondeur le quadrillage défensif, réduire les têtes de pont, tenir coûte que coûte la ligne de la Somme, telles sont ses directives. Il se fait ensuite présenter les officiers réunis dans le bureau du chef d'état-major, leur annonce que ce sera dur, mais qu'il compte sur eux, et nous laisse dans une ambiance d'énergie et de confiance. »



Avant le 26 mai, la VIIe Armée avait pris des dispositions lui permettant de faire face à toute éventualité en assurant la sûreté de ses opérations offensives contre les têtes de pont et en renforçant ses barrages anti-chars par l'artillerie de campagne.

Si, après cette date, Péronne continue de tenir une place de premier plan dans la pensée du commandant de l'armée, c'est, nous l'avons dit, parce que le général Frère s'attend à en voir surgir le plus fort de l'assaut sur ses positions. C'est Roye, nœud des communications du Santerre, premier objectif capital de ce débouché, qu'il faut conserver en y mettant le

prix. Roye, devient donc, dans cette période et sera, pendant la première phase de la bataille, la nouvelle entité géographique en laquelle se synthétiseront les préoccupations du général Frère, compte tenu des faiblesses que présentent pour la défense de Santerre, le saillant de Tergnier à l'est, le terrain gagné par l'ennemi au sud d'Amiens à l'ouest.

Le dispositif défensif de l'armée comporte deux positions. La première au contact avec les forces adverses, est implantée dans le plateau du Santerre. Le cours de la Somme partiellement atteint ne lui assure pas un obstacle continu. Les villages du Santerre, point d'appui très forts, à champs de tir bien dégagés, sont éloignés de 3 à 4 kilomètres les uns des autres. Les intervalles doivent être tenus et battus, lourde charge eu égard aux ressources de l'armée. Car cette première position n'est occupée que par six divisions. Trois du 24e Corps qui borde et défend la coupure Ailette, Oise, Canal Crozat, Somme ; ce sont de l'est à l'ouest, la 87e (général Henri Martin) sur l'Ailette ; la 24e (général Jeannel), dans le saillant de Tergnier ; la 3e D. L. I. (général Duchemin) sur la Somme de Ham. Trois divisions du 1er Corps au plus près de la Somme, de l'est à l'ouest, la 29e (général Gerodias) entre Ham et Athies, englobant Nesles ; la 19e (général Lenclud) devant la tête de pont de Péronne, englobant Chaulnes ; la 7e D. I. N. A. (général Barré) sur la Somme de Cerisy englobant Harbonnières. Front de 90 kilomètres environ, 4 à 5 armes anti-chars au kilomètre, en moyenne. Tous les feux d'artillerie orientés pour saisir l'ennemi au débouché de la Somme.

La deuxième position de l'Armée (1), tenue par ses réserves propres, occupe l'Aisne, IIe Division (général Arlabosse), le massif de Porquéricourt (7e D. I. C., général Noiret), le massif de Boulogne-la-Grasse et l'Avre (47e Division, général Mendras).

Compte tenu des directives supérieures, la défense sera orientée en vue d'obtenir la dissociation des attaques ennemies par un système de points d'appui échelonnés en profondeur, incrustés dans le sol, qui devront tenir, même dépassés ou tournés, et être dégagés par des contre-attaques de chars.

Le général Frère relève avec satisfaction les signes d'une

(1) Indépendante d'une ligne de défense arrière prévue par le G. A. sur le cours inférieur de l'Aisne, l'Oise de Compiègne à Pont-Sainte-Maxence, le massif de Clermont-Beauvais sur laquelle se tiendra ses réserves générales.

confiance qui renaît. Chaque jour, à Beauvais, de nouveaux magasins ouvrent leurs portes. On travaille dans les champs, des files de chariots remontent vers le nord. Chaque fois qu'il le peut, il rend visite à ses commandants de corps d'armée ou de division. « Lorsqu'il arrive dans un P. C. les visages s'éclairent, chacun lui confie sans aucune réticence les difficultés qu'il rencontre : il écoute patiemment, sans jamais manifester le moindre mouvement d'humeur. Il expose à ses subordonnés ce qu'il ferait, lui, s'il était à leur place. Tout leur paraît alors plus simple. Il les laisse détendus, rassérénés, pleins d'espoir. » (1)

Des efforts tentés pour réduire les têtes de pont et nettoyer d'ennemis le sud de la Somme nous ne dirons que quelques mots. Citons l'attaque de la 4e D. I. C. qui parvient le 26 mai à pénétrer dans les faubourgs d'Amiens et à occuper Longueau. L'opération déclenchée sur Abbeville, le 29 mai, par le groupement Petiet, la 4e D. C. R., un régiment colonial et quelques chars anglais, réalise le premier jour une bonne avance et permet de faire 400 prisonniers, mais, dès le lendemain, elle se heurte à une résistance très fortement organisée. Finalement ces opérations n'apportent pas à la situation un changement notable.

Nous insisterons en revanche sur un épisode saillant de cette veillée d'armes, en raison du problème de commandement qu'il posa et des conséquences de la solution qui fut adoptée. Le général Frère avait dirigé la dernière division arrivée, celle du général Mendras, sur la deuxième position. Les menaces d'une attaque très prochaine se précisant, il juge nécessaire un renforcement de la première position, mais il estime ne pouvoir le faire que s'il reçoit le concours, qu'il a demandé, d'une division d'infanterie supplémentaire et d'une division cuirassée. Le 4 juin seulement, le général Frère est avisé de l'arrivée d'une nouvelle division, la 241e. Mais, à cette date, qui peut lui garantir que l'introduction dans la première ligne d'une nouvelle division, opération qui demande quelques jours de délai, ne sera pas surprise par l'offensive ennemie ? Il pèse le pour et le contre : nécessité du renforcement de la première position, danger pour l'ensemble de la VIIe Armée de l'irruption d'une action blindée qui, progressant au sud-est d'Amiens, la prendrait

(1) Commandant de Cahouet.

à revers par la vallée de l'Avre. Or, la division promise est faible, elle n'a que deux régiments, et, si l'offensive déferle avant le 8 juin, ce qui paraît plus que probable, la VIIe ne possèdera pas la densité recherchée sur la première et se sera privée d'un moyen de durer en affaiblissant la deuxième. Raisonnement qui se résume en ces deux termes : être plus fort sur la Somme ou pouvoir conduire la bataille en profondeur.

Dans cette journée, le général Frère examine longuement avec le colonel Baurès, tourne et retourne avec lui, dans toutes leurs exigences les termes de la mission donnée à son armée. « Barrer de part et d'autre de l'Oise, la direction de Saint-Quentin-Paris. Se couvrir sur la Somme au nord du plateau du Santerre. » Pour la remplir, pour durer, la condition première est qu'elle ne risque pas d'être volatilisée. Le général décide donc, le soir du 4 juin, de maintenir l'organisation de sa bataille en profondeur ; la 47e division ne quittera pas la deuxième position. Adaptation scrupuleuse des ordres reçus, résultat d'une minutieuse discipline intellectuelle, cette décision porte en elle le salut de l'armée qui réussira à poursuivre sa bataille sans être rompue ni encerclée.

Au moment où la lutte décisive va s'engager, le général Frère estime qu'elle peut être gagnée si certaines conditions sont remplies. Il faut que la pénétration des chars ennemis ne soit pas assez profonde pour apporter la désorganisation dans les arrières. Il faut que l'infanterie ennemie ne puisse pas exploiter la progression des engins blindés, c'est-à-dire que notre infanterie tienne sur place et tende un barrage continu de feux. Il faut enfin que les *Panzer* ayant pénétré dans la position puissent en être rapidement chassés par nos propres chars. Questions de moral pour l'infanterie, de puissance de feux pour l'artillerie et l'aviation. Question de réserves pour le commandement et surtout de réserves à base d'engins blindés. Or, les 2e et 4e D. C. R. ont été durement éprouvées avant d'arriver à la VIIe Armée, chaque effort réclame des délais importants de remise en état. « Nous opérons sous le signe de la pauvreté », écrira Frère.

C'est vrai également des forces aériennes. Mais le général Frère tiendra à reconnaître tout ce qu'il doit à son aviation et à son chef le colonel Chambe, ce qu'elle a pu réaliser malgré la puissance de la chasse et la densité de la D. C. A. ennemies.

Les équipages français volant en rase-mottes, poussant parfois loin à l'intérieur des lignes allemandes, ont constamment décelé les mouvements et les rassemblements adverses. Grâce à ces renseignements et à ceux de ses corps d'armée, le général Frère s'est toujours fait une idée juste des intentions et des possibilités de son adversaire.

Dans les journées qui précèdent l'attaque, le poste de commandement de l'armée a été transféré dans la belle propriété de M. Martinez de Hoz, près de Chantilly. Le général Frère ne connaîtra guère de ces splendeurs que la centaine de mètres d'allées fleuries ou ombreuses conduisant à l'austère maison de retraite, dont trois pièces au rez-de-chaussée sont le domaine du 3e Bureau. Il multiplie ses visites dans ce Santerre qui l'inquiète surtout. Il voit les généraux Sciard à la Morlière, de Lenclud à Tilloloy, Barré à Hangest. Il veille à l'organisation des intervalles entre les villages, à la pose des fils de fer et des mines, à la préparation des destructions. Et, tout bien pesé, il écrira : « Je connais les commandants de nos grandes unités, corps d'armée et de divisions, et j'ai en eux une entière confiance. Je sais que j'ai des divisions qui comptent dans les meilleures de l'armée. Je connais aussi le caractère ténu et hâtif des organisations, mon extrême pauvreté en chars, la faiblesse numérique de notre aviation. Je sais que l'ennemi a eu le temps de ramener sur nous la masse d'aviation et d'engins blindés libérés des Flandres, qu'il peut à tout instant peser sur les deux flancs du saillant de Tergnier, déboucher des têtes de pont d'Amiens et de Péronne, et des couverts de la forêt de Coucy.

« J'ai confiance quand même. »

Confiance dans sa propre résolution, dans ses dispositions longuement étudiées, dans la qualité des combattants. Confiant également dans le secours de la Providence. « Cette confiance, cet espoir il les porte en lui, il les diffuse autour de lui. Il espère en Dieu d'abord et par délégation, si j'ose dire, dans le Père de Foucauld, à qui il a confié par la prière les destinées de la VIIe Armée. » (1)

Mais il a suivi en même temps les préceptes du vieux dicton : « Aide-toi et le ciel t'aidera. »

GÉNÉRAL WEYGAND.

(A suivre)

(1) Commandant de Cahouët.

LE PROBLÈME CHINOIS ET LA POLITIQUE DES ÉTATS-UNIS

La longue guerre civile qui déchire la Chine semble aujourd'hui devoir se terminer par une victoire du parti communiste, qui étendra sa domination sur plus de quatre cents millions de sujets. Cet événement, s'il se produit complètement et de façon durable, entraînera d'immenses et de désastreuses conséquences pour l'Occident. Ce dernier est aujourd'hui presque exclusivement représenté en Chine par les Etats-Unis d'Amérique, qui depuis le début de la dernière guerre mondiale sont le seul Etat disposant des moyens nécessaires pour influencer le cours des événements dans l'ancien empire des fils de Han. De la politique américaine d'aujourd'hui et de demain à l'égard de la Chine dépendra le sort des intérêts de l'Occident tout entier dans cette partie du monde.

Depuis la fin de la guerre et jusqu'à ces derniers mois, les Etats-Unis se résignaient à envisager une longue guerre civile en Chine et à admettre la perte de la Mandchourie et du Nord du pays. Ils n'apportaient au gouvernement nationaliste qu'une aide économique relativement modeste et un appui militaire que, soucieux de préserver le principe de non intervention, ils avaient limité à l'envoi de conseillers techniques et de matériel. Ils se contentaient, en somme, de maintenir un équilibre de force approximatif entre les nationalistes et les communistes chinois, en empêchant ces derniers d'établir leur domination sur l'ensemble du territoire.

Il s'avère aujourd'hui que cette politique de soutien indirect et limité n'a pas produit les résultats que Washington et l'Occident en général pouvaient escompter il y a encore un an. Une rupture d'équilibre en faveur des communistes se préparait depuis un an. Aujourd'hui les événements se précipitent comme se précipitent toujours les eaux qui ont longtemps rongé un barrage affaibli. Les armées communistes envahissent rapidement la Chine centrale. Elles ont occupé Shanghaï, porte de l'Occident par l'Asie. Le gouvernement nationaliste montre tous les signes d'une désagrégation profonde. La route du Sud paraît ouverte sans autres obstacles que ceux du temps et de la distance. Les chefs communistes chinois, après avoir offert la paix à leurs adversaires à des conditions inacceptables, peuvent espérer établir, dans un délai assez court, leur domination sur le pays entier et sur ses quatre cents millions d'habitants.

Devant cette situation, le gouvernement des Etats-Unis n'a pas réagi et ne semble pas avoir pris une décision que les événements, s'ils continuent d'aller leur train, lui imposeront bientôt et qui sera de ne rien faire et de subir les conséquences. Avant d'examiner ces dernières, il importe de savoir comment l'on est arrivé à la crise actuelle.

L'intérêt des Etats-Unis pour l'Empire du Milieu a commencé à se manifester il y a plus d'un siècle. Les voyages des premiers missionnaires et le développement progressif d'un commerce limité mais fructueux attirent l'attention du gouvernement et de l'opinion publique. La politique américaine prend très vite la forme d'une opposition aux ambitions territoriales des autres puissances. Elle manifeste le désir de profiter des mêmes avantages économiques que les autres Etats en invoquant le principe de l'égalité de traitement. C'est ainsi que les Etats-Unis s'efforcent de limiter les prétentions du Japon à la fin de la guerre sino-japonaise, puis de rassurer la Chine, un an après l'acquisition des Philippines, par la fameuse déclaration de la « porte ouverte » de John Hay. La même politique les amène, avec un succès incomplet d'ailleurs, à contenir en 1905 les nouvelles ambitions japonaises au traité de Portsmouth, après la victoire de l'Empire du Soleil Levant sur la Russie. Le danger d'une expansion russe en Chine, écarté pour un temps par ces événements, reparaît dès 1923 sous la forme de la propagande communiste. Les Etats-Unis encouragent le général

Tchang Kaï Chek, dès 1926, dans son opposition aux conseillers de Moscou. Ils prêtent au gouvernement national un appui, sans doute faible, mais persistant.

A partir de 1931 s'ouvre une période de faiblesse dans la politique américaine, qui va se prolonger jusqu'au début de la deuxième guerre mondiale. Devant l'agression japonaise en Mandchourie, Washington hésite, avec d'ailleurs toutes les autres puissances intéressées, à envisager l'éventualité d'un conflit avec le Japon. Les Etats-Unis se bornent à des protestations sans menaces de sanctions et, enfin, à l'usage de l'arme platonique de la non reconnaissance du fait accompli. Les mêmes réticences se manifestent à la Conférence de Bruxelles et lors du bombardement de la canonnière *Patey*. Les atermoiements persistent lorsque, après 1934, il devient évident que le Japon a l'intention d'établir son contrôle sur la Chine toute entière. Il faut attendre les menaces précises de la deuxième guerre mondiale, pour que les Etats-Unis refusent de reconnaître en Chine le régime sous tutelle japonaise du général Wang Ching Wei, dénoncent leur accord commercial avec le Japon et ouvrent à la Chine des crédits importants pour son réarmement. En 1941, les Etats-Unis reconnaissent enfin qu'ils ne doivent à aucun prix laisser le Japon, à la faveur du conflit mondial, établir sa domination sur toutes les côtes de l'Asie et sur une grande partie du Pacifique. Ils rejettent en novembre et décembre 1941 les prétentions du Japon qui exige la reconnaissance d'une situation absolument prépondérante en Chine. Ce refus précipite les hostilités et a pour conséquence immédiate une déclaration d'alliance entre les Etats-Unis et le gouvernement nationaliste de la Chine.

Jusqu'à ce moment, la politique américaine, si elle a toujours été vigoureuse et intransigeante dans l'expression de ses principes, s'est révélée hésitante et modeste dans la mise en œuvre de moyens purement diplomatiques qui n'atteignent pas tous leur but. Cette opposition, entre un radicalisme idéologique absolu et des démarches occasionnelles et limitées, s'explique par le pacifisme foncier des Etats-Unis, par leur goût de l'isolement et par l'intérêt malgré tout limité qu'ils ont porté jusqu'à ce moment aux affaires du continent asiatique dont les sépare un immense océan, que les premiers *clippers* aériens commencent à peine de franchir.

Pendant la deuxième guerre mondiale, la politique américaine conserve le même caractère d'alternances d'intérêt et de retrait, mais ce ne sont plus les mêmes considérations qui inspirent ses démarches. Au cours d'une première phase qui va de Pearl Harbour au milieu de l'année 1944, le Département d'Etat et l'Etat-Major considèrent la Chine comme un théâtre d'opérations, non pas essentiel, mais important. Il s'agit d'y fixer et d'y retenir le plus grand nombre possible de troupes japonaises et de soutenir en tout cas le gouvernement du général Tchang Kaï Chek en s'efforçant d'obtenir de lui et des communistes une collaboration suffisante dans la lutte contre l'ennemi commun.

Les expéditions de matériel de guerre à destination du gouvernement nationaliste ne pouvant se faire qu'à une cadence très réduite, en raison des conquêtes japonaises dans le Pacifique puis en Birmanie, les Etats-Unis doivent appuyer leur action militaire par des démarches diplomatiques dont les plus importantes tendent à relever le moral et le prestige du gouvernement du général. L'admission de la Chine au bénéfice du *Lend-Lease* en juin 1942, l'initiative de l'abandon des privilèges d'extra-territorialité par le traité du 11 janvier 1943, la promesse faite au gouvernement chinois qu'il siègera à la fin de la guerre sur un pied d'égalité avec les grandes puissances, maintiennent, dans la mesure du possible, des relations cordiales qui masquent, tout au moins aux yeux du public, la vivacité des réclamations chinoises au sujet de la faiblesse de l'appui militaire et les reproches des Etats-Unis au général Tchang Kaï Chek contre l'inertie de son administration et contre sa pratique d'immobiliser des forces importantes pour surveiller les armées communistes chinoises. Cependant, les succès de l'offensive aéro-navale américaine dans le Pacifique sont tels, à la fin de 1943 et au début de 1944, qu'ils permettent d'envisager dès ce moment le bombardement du Japon en partant des îles du Pacifique et, dans un proche avenir, un débarquement dirigé sur l'archipel japonais, sans qu'il soit besoin de bases continentales sur le sol chinois. La tactique du coup droit au cœur est désormais possible, le théâtre d'opération chinois devient accessoire.

La politique des Etats-Unis entre dans une deuxième phase, sinon d'indifférence, tout au moins de réserve. Elle est encouragée dans cette voie par les rapports de ses représentants qui

constatent l'extrême difficulté d'organiser efficacement selon les normes occidentales le gouvernement et les armées nationalistes. En même temps l'échec des efforts incessants de l'ambassade des U.S., afin d'amener nationalistes et communistes à une collaboration suffisante, s'ajoute à ces considérations pour tempérer le zèle américain. Les signes qui présagent la reprise généralisée de la guerre civile entre les factions rivales ne tardent d'ailleurs pas à se multiplier. Les communistes, encouragés ouvertement désormais dans leur résistance par la presse et par les émissions de l'U.R.S.S., se refusent à tout compromis. On ne doute plus guère, à Washington, dans les milieux compétents, des intentions de la politique soviétique à l'égard de la Chine.

C'est cependant au même moment qu'à la Conférence de Yalta le président Roosevelt s'engage dans une voie qui va faciliter à la Russie la reprise d'une position prépondérante dans les affaires de la Chine. L'histoire encore mal connue de cette conférence expliquera peut-être les raisons qui ont amené le président Roosevelt à promettre à l'U.R.S.S., contre son entrée dans la guerre du Pacifique, le rétablissement en Mandchourie de la position qu'elle y occupait avant 1904 et à imposer cette condition au gouvernement nationaliste chinois. Si justifiée que semble à ce moment cette démarche, elle n'en a pas moins pour conséquence de rouvrir les portes à l'expansion russe et de menacer à nouveau l'intégrité territoriale et politique de la Chine, alors que les Etats-Unis n'ont pas encore fini de lutter pour libérer le sol chinois de l'emprise japonaise. Le traité sino-soviétique que le maréchal Tchang Kaï Chek signe le 14 août 1945, sur les insistances répétées du président Roosevelt, contient en puissance la dévolution de la Mandchourie toute entière à l'influence russe. Pour que l'U.R.S.S. respecte en fait la souveraineté chinoise sur ce territoire et laisse les troupes nationalistes s'y établir à la suite de la capitulation japonaise, il faudrait que les Etats-Unis possèdent, à la fin de la guerre contre le Japon, des moyens d'actions contre l'U.R.S.S. qui ne sont plus en leurs mains.

Les autorités militaires soviétiques d'occupation laissant pénétrer en Mandchourie les forces communistes chinoises qui se saisissent du matériel de guerre japonais, les Etats-Unis tentent bien une pression infructueuse sur Moscou en novembre 1945 et embarquent les troupes nationalistes sur leurs navires,

mais ils se gardent de faire intervenir directement leurs forces armées. Dès ce moment, la politique américaine est réduite à un concours oblique et à un appui diplomatique. Washington craint une extension de la guerre civile et une « intervention » qui entraînerait à brève échéance un conflit avec l'U. R. S. S. L'état de l'opinion publique, qui estime la guerre terminée et exige le retour des troupes, ne permet même pas d'envisager cette éventualité.

La politique des Etats-Unis va alors, tout en poursuivant ses efforts pour apaiser le conflit entre nationalistes et communistes, tenter, par des mesures de soutien temporaire et indirect, de maintenir dans la mesure du possible le prestige et l'autorité du gouvernement nationaliste dans les zones où il a pu établir son autorité. Si modeste que soit ce but, les Etats-Unis ont cependant peine à l'atteindre pendant les années 1946 et 1947.

Le général Marshall est envoyé en Chine pour tenter d'effectuer une médiation. Ses premiers efforts semblent couronnés de succès. Un armistice intervient. Une commission politique se réunit pour préparer la constitution d'une assemblée nationale où se fondraient nationalistes et communistes. Ces derniers acceptent le plan proposé. Cependant, en dépit des signes apparents de bonne volonté des deux partis, un désaccord fondamental persiste lorsque est abordée la question du désarmement des troupes et de la réduction progressive des armées nationalistes et communistes. Très vite, l'armistice n'est plus observé et les prétextes de rupture se multiplient. Dès avril 1946, les troupes communistes reprennent leur activité. La rupture devient ouverte avec les déclarations du général Chou En Lai, qui fait savoir que le parti n'entend ni participer au gouvernement ni envoyer de représentants à la future assemblée nationale.

Aux Etats-Unis, les républicains critiquent vivement la politique suivie, qualifient d'échec la mission du général Marshall et demandent une intervention des troupes américaines contre les communistes chinois. Le gouvernement considère qu'il convient toujours de maintenir le principe de la non intervention. Sans espoir désormais d'obtenir la fin de la guerre civile, on continue cependant les tentatives de médiation qui se révèlent toujours vaines. Les troupes gouvernementales et communistes renouvellent leurs attaques. Le gouvernement

nationaliste de Nankin semble faire des concessions politiques importantes, mais n'est pas décidé à les mettre en pratique. Les communistes considèrent chaque nouvelle proposition nationaliste comme insuffisante et soumettent des contre-projets successifs qui, s'ils étaient acceptés par le gouvernement nationaliste, équivaudraient à le livrer peu à peu aux mains de ses adversaires. Washington se décide à mettre fin à une mission dont la poursuite et l'échec persistant compromettent le prestige des Etats-Unis. Le général Marshall quitte définitivement la Chine le 7 janvier 1947. Son départ marque le début d'une période de désintéressement progressif des Etats-Unis. Maintenant convaincu qu'il est impossible d'obtenir la fin de la guerre civile en jouant un rôle de médiateur, Washington constate que les crédits déjà considérables accordés au gouvernement nationaliste, depuis la capitulation du Japon, ont été très mal employés. Malgré les avis des conseillers techniques américains, le gouvernement nationaliste s'est révélé incapable de réorganiser ses finances, de prévenir la corruption et d'utiliser convenablement les armements mis à sa disposition.

Les Etats-Unis voudraient alors borner leur action à une aide militaire limitée. Des quantités importantes de munitions et de petits vaisseaux de guerre sont transférés au gouvernement nationaliste. On espère que ces mesures suffiront et que les forces communistes et nationalistes s'équilibreront. On voudrait attendre les événements avant de proposer une nouvelle tentative de conciliation. Cette politique est poursuivie malgré les attaques renouvelées du parti républicain, qui réclame une aide plus efficace et au besoin une intervention militaire directe.

Cependant la situation du gouvernement nationaliste s'aggrave, les défaites se multiplient en Mandchourie, le matériel de guerre américain est de plus en plus mal utilisé. La jeunesse chinoise s'éloigne du régime du maréchal Tchang Kaï Chek, qui perd progressivement de son influence. Ces constatations amènent les partisans d'une politique active à reprendre leur offensive à Washington, d'autant plus que le développement de l'idée d'aide à l'Europe, qui va aboutir au plan Marshall, leur fournit un prétexte pour réclamer une intervention américaine de même ordre en Asie. Le gouvernement tente de réduire au maximum les frais, et considère que l'Occident a la priorité sur l'Orient. Néanmoins, il cède en partie, après de longues discus-

sions, aux critiques qui lui sont adressées, et le président Truman soumet, le 19 janvier 1948, au Congrès, un projet de loi qui comporte un crédit de 570 millions de dollars au gouvernement nationaliste chinois. Il s'agit d'une aide purement économique et non d'un programme d'équipement des armées chinoises. Malgré les demandes pressantes du gouvernement de Nankin, les secours militaires demeurent limités à des envois de techniciens et à des transferts très limités de matériel.

Dès ce moment, au printemps 1948, les observateurs occidentaux en Chine prévoient une victoire militaire des communistes en quelques mois, si le gouvernement des Etats-Unis ne se décide pas à faire un effort considérable. Cet effort n'est pas accompli et il importe à ce point d'énumérer les raisons qui ont poussé Washington à s'abstenir.

C'est toujours évidemment, comme depuis la fin de la guerre, la crainte qu'"une intervention militaire directe des Etats-Unis — seule susceptible, de l'avis de l'Etat-Major, de rétablir la situation — ne conduise à un conflit avec l'U. R. S. S. C'est aussi l'application d'une conception mondiale de la politique américaine qui s'est peu à peu formée depuis la fin de 1946. Le Département d'Etat, l'Etat-Major, l'Administration en général ont reconnu qu'il n'était pas possible aux Etats-Unis de contenir l'expansion du communisme dans l'Eurasie sur tous les points. Il a fallu faire un choix entre l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient, d'une part, et l'Asie, d'autre part. La déclaration du président Truman en faveur de la Grèce et de la Turquie, le plan Marshall, ont engagé profondément la politique américaine dans l'Atlantique et dans la Méditerranée. Ces décisions ont eu pour conséquence des sacrifices d'un ordre tel qu'ils ne peuvent être répétés dans des conditions beaucoup moins favorables en Chine.

Au surplus, pour le Pacifique et pour l'Asie, les conceptions de la fin de la guerre ont subi en trois ans une évolution complète. A la fin des hostilités, les Etats-Unis envisageaient le développement progressif de la Chine comme celui d'une grande puissance continentale à laquelle on accordait une place importante dans les conseils alliés et qui devait jouer, toute chose étant égale d'ailleurs, en Asie, le rôle que l'on attribuait à ce moment à la France en Europe. Le Japon, au contraire, devait rester pour longtemps un pays vaincu, à qui on imposerait une réduc-

tion massive de son industrie et, par là même, de son importance économique et politique dans l'avenir. Ces projets, qui étaient ceux du président Roosevelt et de M. Morgenthau, furent rapidement abandonnés. La Chine a été considérée, dès fin 1946, comme incapable de jouer le rôle qu'on lui assignait. En même temps, les vues premières des Etats-Unis à l'égard du Japon se modifiaient. La facilité, tout au moins apparente, avec laquelle les Japonais suivaient les ordres et les conseils de leurs vainqueurs, leur habileté technique, leur faculté d'organisation, l'étendue des ressources industrielles dont ils disposaient encore, firent peu à peu impression sur le gouvernement américain et l'amenèrent à estimer que, dans sa clientèle asiatique, le Japon serait à bien des égards un protégé de demain plus puissant et plus efficace qu'une Chine immense et divisée. Cette conception s'est traduite, au cours des deux dernières années, par un appui économique grandissant accordé à l'ennemi d'hier, par l'arrêt des réparations et du démantèlement de l'industrie japonaise, enfin par tout un ensemble de mesures politiques destinées à montrer au Japon qu'il y aurait dans l'avenir une place honorable à tenir sous l'égide américaine dans le Pacifique. Toutefois, au milieu de 1948, ce déplacement d'intérêt de la Chine vers le Japon n'allait pas jusqu'à amener le gouvernement américain à envisager d'abandonner complètement le maréchal Tchang Kaï Chek, ni à laisser les communistes établir leur domination sur toute la Chine. On se flattait encore de pouvoir maintenir l'équilibre et la répartition géographique des forces opposées.



Ces espérances ne se sont pas réalisées. La constatation de la faiblesse grandissante du gouvernement nationaliste n'a pas amené les Etats-Unis à sortir de leur relative inaction. Malgré les avertissements répétés de leurs observateurs, les demandes chinoises et les plaidoyers du maréchal et de Mme Tchang Kaï Chek, Washington s'est enfermé, depuis la fin de 1948, dans un silence officiel presque complet.

Cependant, dans les cercles du gouvernement, au Congrès, dans la presse et dans l'opinion publique, de vives discussions se poursuivent. Partisans et critiques de la politique suivie

jusqu'ici ne cessent d'échanger leurs vues où se mélangent des reproches à l'égard du passé, et des craintes pour l'avenir. Les deux courants d'opinion dont nous avons constaté l'existence depuis le début de la guerre, continuent aujourd'hui de s'opposer et de se heurter. Il n'y a pas accord sur la nature des conséquences qui résulteraient de la victoire communiste, sur l'importance des dangers pour l'Occident, enfin sur la politique à suivre dans l'avenir en une telle occurence. Les uns estiment que la Chine est un mauvais placement en toutes circonstances et considèrent les conséquences d'une victoire communiste comme regrettables, mais comme peu sérieuses dans un avenir prévisible. Les autres, au contraire, tout en reconnaissant le faible rendement de l'aide précédemment accordée, préconisent une politique active et la continuation de la lutte parce qu'ils voient dans une victoire communiste complète le prélude d'une perte immense de prestige et de force pour l'Occident.

Les partisans de l'inaction et de l'abandon tirent leurs arguments de l'expérience du passé, de l'étendue des obligations internationales des Etats-Unis, de la nécessité de choisir entre l'Occident et l'Asie, enfin d'une conception particulière de la stratégie américaine dans l'hypothèse d'un conflit entre les Etats-Unis et l'U. R. S. S.

Les conséquences d'une main-mise communiste sur la Chine sont moins à redouter qu'on ne pourrait le croire, affirment-ils. Il y a de grandes chances pour que les communistes chinois se montrent plus préoccupés de satisfaire leurs intérêts que de suivre les impulsions de Moscou. Les communistes chinois ont accueilli avec empressement l'appui, d'ailleurs limité et discret, de l'U. R. S. S., pour triompher, mais ils s'affranchiront progressivement de l'influence russe qui leur apparaîtra peu à peu ce qu'elle est en réalité, une ingérance de l'extérieur et donc insupportable.

Au surplus, poursuivent-ils, la Chine n'a pas perdu sa propriété d'assimiler les gouvernements d'inspiration ou de composition étrangère et de ralentir leur impulsion initiale dans la masse immense et toujours foisonnante de ses innombrables intérêts particuliers contradictoires. La Chine a été et sera toujours plus forte que ses gouvernements. Ces derniers égareront au bout d'un certain temps leurs démarches dans sa complexité organique, comme le voyageur perd son chemin dans

l'édifice immense et monstrueux, entrelacé et subtil, de certains temples orientaux. On ajoute que si même un gouvernement communiste ne s'affaiblissait pas rapidement par l'exercice du pouvoir, il aurait en fait bien peu de moyens d'action positifs dans le domaine des relations internationales. A supposer qu'il restât un vassal obéissant de Moscou, il n'apporterait à l'U. R. S. S. que la charge d'un corps immense mais faible en ressources industrielles exploitables dans un avenir prochain. Le développement de ces ressources, fait-on remarquer d'autre part, ne pourra être entrepris sans le concours technique et le matériel de l'étranger. Ce n'est pas l'U. R. S. S. qui pourra fournir en abondance ces moyens à la Chine dont le gouvernement, si communiste qu'il soit, devra reprendre ses relations commerciales avec l'Occident. A leur faveur, l'influence économique de l'Ouest pourra se faire sentir de nouveau aux dépens du pouvoir d'attraction idéologique et politique de Moscou.

Les partisans de l'inaction font enfin le compte des sacrifices consentis par les Etats-Unis en faveur de la Chine depuis le début de la guerre ; ils estiment que si ces sommes considérables n'ont pas été suffisantes pour permettre la victoire nationaliste, il n'y a aucune raison d'espérer que des sacrifices supplémentaires amélioreront une situation beaucoup plus désespérée. Il convient donc, déclarent-ils, de mettre fin à toute aide, d'autant plus que l'ensemble des charges internationales des Etats-Unis ne cesse de croître et que l'Occident et le Moyen-Orient doivent avoir la priorité sur l'Asie.

Ces arguments sont corroborés par la conception que se font certains milieux militaires américains de la stratégie qu'il convient de suivre dans un conflit éventuel avec l'U. R. S. S. Selon cette vue, les Etats-Unis doivent avoir deux objectifs essentiels : celui de garder un contrôle aérien et naval absolu des océans et des mers du globe, et celui, en cas de guerre, d'attaquer l'U. R. S. S., non pas, tout au moins au début, sur la périphérie de l'Eurasie, par des débarquements coûteux et sanglants, mais par des attaques menées sur les centres vitaux de la Sibérie et de la Russie d'Europe, avec les armes atomiques nouvelles. De cette conception, il résulte qu'il est inutile de garder à grands frais, dans l'hypothèse d'un conflit qui n'est pas certain, une tête de pont en Chine qui ne sera jamais, comme l'expérience de la guerre contre le Japon l'a montré, qu'un

théâtre d'opérations accessoires, coûteux et presque inutile en raison de son éloignement des grands centres nerveux de l'adversaire éventuel. Les Etats-Unis possèdent ou contrôlent dans le Pacifique les bases qui leur sont nécessaires pour mener une offensive aérienne. Le plus important de ces points de départ est le Japon qu'il conviendra de maintenir dans l'orbite américaine et qui jouera éventuellement, au point de vué stratégique, dans le Pacifique, le rôle qui a été dévolu à l'Angleterre dans l'Atlantique au cours de la dernière guerre et qui serait encore le sien dans l'hypothèse d'un nouveau conflit mondial.

Tel est l'ensemble des arguments invoqués par les partisans de l'abstention, qui sont les plus nombreux au sein du gouvernement et au Congrès.

Leurs adversaires, en majorité de tendance républicaine et de ce fait incapables de faire prévaloir leurs vues puisqu'ils constituent une minorité, critiquent vivement les conceptions précédentes. Ils émettent les doutes les plus sérieux lorsque l'on affirme que les communistes chinois victorieux seront plus chinois qu'inféodés à Moscou. L'expérience d'un quart de siècle montre, disent-ils, que l'on n'abandonne jamais ses amis après les avoir encouragés dans leur résistance, sans perte, aujourd'hui de prestige et demain de force. L'on ne devient pas ensuite les amis de ceux qui ont lutté farouchement contre votre influence pendant des années, parce qu'on leur vend quelques machines et quelques balles de coton dont ils ont besoin. C'est une bien singulière et dangereuse illusion de croire que les chefs d'un parti vainqueur vont oublier les haines et les ressentiments du passé et que leurs démarches seront désormais guidées par une conception purement objective de l'intérêt de leur pays. L'intérêt national est toujours à un moment donné, pour un chef politique, une vue de l'esprit toute nourrie des passions et des préjugés d'hier. Il ne saurait en être autrement en Chine et lorsqu'il s'agit de chefs communistes.

Quant à l'argument de l'importance réduite du potentiel chinois dans le grand jeu pour la maîtrise du monde, il ne résiste pas à une étude objective, qu'on examine du point de vue stratégique ou du point de vue politique le plus général les conséquences qui résulteraient de l'avènement d'une Chine tout entière tombée sous l'influence communiste. Que du golfe du Petchili à la frontière de l'Indochine les côtes chinoises se

ferment et deviennent hostiles à l'Occident, c'est la perte de toute base, de tout point d'appui, de tout débouché aisé du détroit de Behring à la baie d'Along. Ce qui resterait d'emprise occidentale en Corée, en admettant que dure l'occupation américaine au sud du 30e parallèle, ne constitue pas, comme le savent bien tous les états-majors et toutes les chancelleries, une base d'action politique et militaire de valeur suffisante.

On verrait, si les communistes étaient maîtres de la Mandchourie à Canton, se créer dans le Pacifique une situation analogue à celle de 1943 dans l'Atlantique, où l'Angleterre et les Etats-Unis devaient faire face à une ligne de côtes européennes toutes occupées par l'ennemi ou sous sa dépendance, ou encore favorables à ses desseins. Les Etats-Unis et l'Angleterre ont combattu et entreraient vraisemblablement demain en guerre pour éviter le retour d'une semblable situation. Va-t-on laisser s'établir en Asie et dans le Pacifique ce que l'on ne souffrirait pas en Europe et sur les bords de l'Atlantique ? Est-il sage de renoncer aujourd'hui, alors que rien encore n'indique chez l'U. R. S. S. le désir constant et profond de vivre en paix avec l'Occident, à toute possibilité stratégique en Chine ? Il a bien fallu, pour abattre la puissance allemande, débarquer sur les côtes européennes, au prix d'efforts et de sacrifices immenses. Ceux qui affirment que, dans une guerre à venir, l'emploi des armes nouvelles et de la tactique du coup droit au cœur seraient suffisants pour battre l'adversaire, expriment une hypothèse qui répond plus à leurs désirs qu'aux réalités prévisibles. Il faudra bien de toute façon en venir aux mains sur les côtes de l'Eurasie et décider du sort de la guerre par une bataille terrestre. Se priver à l'avance de toute base de cette nature sur la façade Pacifique est une grande imprudence dont les conséquences pourraient éventuellement se révéler désastreuses.

Même si l'on n'épouse pas cette conception stratégique, il n'en reste pas moins, déclarent les critiques du gouvernement, que l'abandon définitif de la Chine aux communistes aura pour conséquence une nouvelle et immense perte de prestige dans toute l'Asie pour les Etats-Unis et pour l'Occident tout entier. La victoire du Japon en 1942 a porté un coup fatal aux intérêts de la race blanche. La foudroyante riposte des Etats-Unis, la politique de libération nationale dont ils se sont faits les champions, les démarches difficiles mais dans l'ensemble sages de

l'Angleterre, de la France et de la Hollande depuis 1945, n'ont pas restauré la façade qui s'est écroulée lors des défaites de Singapour. Néanmoins, ces actes avaient rendu à l'Occident l'auréole de la force dans le domaine politique. On pouvait espérer, il y a encore un an, que l'Asie du sud-ouest et éventuellement la Chine évolueraient progressivement vers la constitution d'un groupe d'Etats pleinement souverains, mais gouvernés par des hommes qui ne haïraient pas l'Occident et qui rechercheraient avec lui à faire vivre du mieux possible le monde dans la paix. Peut-on croire que cet espoir ne va pas devenir une illusion et que le regain de prestige et de force subsistera si l'Occident, en l'espèce représenté par les Etats-Unis, laisse contrôler le plus vaste et le plus peuplé des Etats de l'Asie par ceux dont il ne cesse de dénoncer les doctrines politiques autoritaires et agressives ? Imagine-t-on que, dans l'hypothèse d'une victoire communiste totale en Chine, tous les peuples d'Asie qui ont conquis leur indépendance ou qui sont en passe de l'acquérir, ne vont pas se tourner peu à peu vers le communisme qui associera alors à la force des doctrines celle du nationalisme toujours grandissant. La carence des Etats-Unis, en cette heure d'extrême péril, ne peut qu'encourager et pousser à l'action les parties communistes du monde asiatique et du monde arabe. Leur renoncement ne pourra que démoraliser et affaiblir non seulement dans toute l'Asie mais dans le Moyen-Orient et en Afrique, tous ceux qui ont placé leur foi dans les principes de l'Occident, leur espérance sur sa force et leur confiance dans la constance de sa volonté.

Telles sont les deux thèses en présence. Elles donnent lieu encore aujourd'hui à de vives polémiques. Mais ce débat risque de devenir très vite académique. La Chine du Sud ne semble pas devoir offrir aux troupes communistes une résistance sérieuse ou prolongée. Lorsque Canton sera occupé, on pourra considérer comme achevée la première phase de la mainmise sur l'ensemble du territoire. Il faudra alors subir les conséquences et s'efforcer d'amortir les effets de certaines d'entre elles.

La première question délicate est celle de savoir quelles relations les Etats-Unis et les autres puissances occidentales vont entretenir, d'une part, avec les autorités communistes chinoises et, d'autre part, avec les éléments du gouvernement nationaliste réfugié à Formose. Le problème présente deux aspects : celui

des rapports diplomatiques proprement dits et celui de la représentation de la Chine dans les organismes et les conférences internationales. Il existe, dans l'arsenal des ministères des Affaires étrangères, assez de procédés pour établir avec les autorités communistes des rapports suffisant à protéger les intérêts matériels de l'Occident, sans avoir à reconnaître pour cela un gouvernement communiste chinois. Il est aisé, d'autre part, de conserver la forme actuelle des relations avec le gouvernement nationaliste de Formose, mais on peut se demander s'il sera possible de maintenir cet état de chose quand se posera le problème de la représentation au sein des organismes internationaux. Il ne faut pas oublier que la Chine est un des membres permanents du Conseil de Sécurité et qu'elle y dispose du droit de veto. Elle possède le même pouvoir à la Commission de l'Extrême-Orient qui, en vertu de l'accord de Moscou de décembre 1945, est sensée élaborer la politique générale de l'occupation du Japon par les Alliés. Si l'U. R. S. S., comme il faut s'y attendre, reconnaît les autorités communistes comme le seul gouvernement légitime de la Chine et refuse d'admettre la présence des représentants nationalistes au Conseil et à la Commission, les plus sérieuses difficultés ne manqueront pas de s'élever. Il existe certains moyens pour tourner ces obstacles. Mais aucune solution ne sera satisfaisante.

La question de la reconnaissance est liée, dans une certaine mesure, à celle du statut futur de Formose. Si les Etats-Unis et l'Occident avec eux continuent à reconnaître la souveraineté nationaliste sur cette île, Formose restera dans l'orbite occidental, car les communistes ne posséderont pas avant longtemps les moyens aéro-navals nécessaires pour en entreprendre la conquête. Si, en revanche, le gouvernement nationaliste cesse de représenter la Chine, quels arguments pourra-t-on invoquer pour maintenir ce territoire hors de la domination communiste, à moins que les nationalistes eux-mêmes en disposent avant de cesser d'être reconnus ?

On voit combien sont complexes et pénibles les conséquences immédiates. Ce ne sont pas cependant les plus graves. Que, demain, la Chine, unie à la fois par le communiste et le nationaliste, devienne un exemple et un centre d'attraction pour tous les peuples d'Asie du Sud-Est, de l'Indochine à l'Iran, voilà le fait essentiel qui déterminera l'avenir au détriment de l'Occi-

dent. Les hypothèses des états-majors et les apaisements temporaires procurés par les traités de commerce ne changeront rien aux effets de cet événement si on le laisse se produire.

Il est encore temps de s'opposer à ce courant en formation et d'en modifier le cours. La première condition d'une action féconde devrait être l'élaboration d'une politique commune entre les Etats-Unis, les autres Puissances occidentales et les Etats asiatiques intéressés. C'est un fait qu'il existe depuis 1945 une politique relativement cohérente de l'Occident en Europe et dans le Moyen-Orient. C'est aussi un fait qu'en Asie les buts proposés et les moyens employés par les Etats-Unis ont rarement coïncidé avec la conception que la France, l'Angleterre et bien d'autres puissances se font de leurs intérêts dans cette partie du monde. Cette disparité doit cesser si l'Occident veut maintenir son prestige et ses biens en Indochine, au Siam, en Birmanie, aux Indes, au Pakistan, dans les Etats Malais comme dans les Indes Néerlandaises, au Japon comme aux Philippines. A cette condition, et à cette condition seulement, il sera possible de mettre en œuvre un programme offrant aux peuples de l'Asie, avec la sécurité stratégique, les garanties d'un développement de leur indépendance dans un ordre et une prospérité qui pourront leur apparaître préférables aux surenchères de doctrines qui ne s'épanouissent dangereusement que sur le terrain de la crainte et de la misère.

PAUL GUERIN.

« L'ESPRIT DES LOIS »

DEVANT LA CONGRÉGATION DE L'INDEX

Le Vatican ouvre avec la libéralité la plus affable à tous les chercheurs du monde le richissime trésor de sa bibliothèque, de ses archives, de ses collections artistiques ou savantes. En revanche et suivant une règle invariable, tout ce qui touche aux délibérations et aux décisions de la Congrégation de l'Index, depuis plusieurs années réunie à celle du Saint-Office, est l'objet d'un secret rigoureux et perpétuel. En vain ferions-nous valoir l'intérêt qui s'attache à l'histoire d'une grande œuvre classique, telle que *l'Esprit des Lois,* que le dossier de l'Index renferme un chapitre de cette histoire, qu'il est au surplus peu probable qu'à évoquer le procès ecclésiastique fait, il y a deux siècles, à certaines théories de Montesquieu, on coure le moindre risque d'exciter des passions et des disputes dans la société européenne de ce temps-ci. Les considérations de cette sorte n'auraient point de prise sur les dépositaires des documents que nous souhaiterions parcourir. Si nous présentions notre requête à celui d'entre eux qui personnifie comme l'Exécutif de la Congrégation, Mgr Ottaviani, sans aucun doute connaîtrions-nous ce que la courtoisie romaine sait donner de grâce à un refus, encore qu'il nous fût difficile d'emporter d'un entretien avec lui un sentiment de déception : car c'est un prélat de forte intelligence et de grande culture qui a été préposé à la garde d'une loi inflexible ; il opposerait à notre curiosité, en bon français et avec la plus obligeante délicatesse un *non possumus* inéluctable.

Par bonheur, les hautes murailles du Saint-Office ne recèlent pas toutes les pièces et tous les témoignages écrits propres à

éclaircir les circonstances où un ouvrage a été condamné. Tel est précisément le cas de *l'Esprit des Lois.* Il existe à Rome, dans des collections que nul secret ne nous rend inabordables, divers documents manuscrits, et croyons-nous inédits, où des indications assez précises se rencontrent touchant l'examen dont le livre de Montesquieu a été l'objet devant l'Index. Nous n'en tirerons pas, il s'en faut, tout ce que nous voudrions savoir, mais nous y verrons quelle estime certains prélats italiens du XVIIIe siècle faisaient de l'auteur et de son œuvre, par quelles démarches certains d'entre eux, y compris des membres de la curie, ont entrepris d'épargner au grand écrivain une condamnation en cour de Rome. Nous y apprendrons même comment un des juges ou des instructeurs de la cause essaya de faire prévaloir une sage conciliation.

Ces « sources » nous ont été révélées par la lecture d'un volume publié en 1935 par les soins de la bibliothèque vaticane : *Il Movimінto Giansenista a Roma nella seconda meta del secolo XVIII,* soit en français : *Le mouvement Janséniste à Rome dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.* C'est l'œuvre fort consciencieuse et digne d'attention d'un savant religieux, le Père Dammig. Dans une communication à l'Académie de Bordeaux, sous la présidence de M. Roger Cruse et en présence de la comtesse de Chabannes, arrière-petite-fille de Montesquieu et propriétaire du château de La Brède, à l'occasion du deuxième centenaire de *l'Esprit des Lois,* — nous avons exposé comment le Père Dammig, étudiant les Jansénistes d'Italie, nous présentait, parmi les chefs les plus marquants de ce « mouvement » les meilleurs défenseurs de la cause de Montesquieu. Il suffit de savoir que, si *l'Esprit des Lois,* aussitôt publié, a été attaqué en France avec une même vigueur par les continuateurs de Port-Royal et par les Pères de la Compagnie de Jésus, ce furent, à Rome, les jansénistes italiens qui l'ont défendu, et particulièrement le cardinal Passionei et Mgr Bottari. Ils y étaient habilités par les charges mêmes dont ils étaient investis dans la haute administration de l'Eglise.

Le comte Domenico Passionei a fait de brillantes études à Rome, où il se plaît à fréquenter les cercles français dont l'influence intellectuelle est alors prépondérante dans la ville papale. Entré de bonne heure dans la diplomatie pontificale, il est envoyé en 1706 à Paris par le pape Clément XI, pour

porter la barrette rouge au Nonce Gualteri qui vient d'être fait cardinal. Cette mission supposait une absence de quelques semaines ; le jeune Passionei passe deux ans à Paris. Il s'y mêle à la société des savants et des écrivains du temps, il entre en relation avec des jansénistes. A partir de 1708, il est employé comme agent diplomatique du Saint-Siège à des négociations importantes, à celles, par exemple, qui devaient aboutir à la paix d'Utrecht. Il a connu, en Hollande, de nombreux réfugiés jansénistes. Clément XII le nomme cardinal en 1738 et lui confère la charge de secrétaire aux Brefs, qu'il gardera jusqu'à sa mort.

La célèbre et riche bibliothèque de Passionei est largement pourvue d'ouvrages jansénistes ; aucun livre écrit par un jésuite n'y pénètre. En revanche, on y trouve jusqu'à la moindre brochure satirique dirigée contre la Compagnie. Il semble à vrai dire que chez ce prince de l'Eglise l'aversion pour les jésuites touchât à la manie. Passionei nous apparaît comme un esprit cultivé, curieux d'abord de littérature, quoique très entier dans ses sentiments, et peu enclin à la spéculation théologique. Il s'est fait bâtir une villa près de Tusculum (Frascati) sur un terrain appartenant aux moines camaldules et contigu à leur monastère. C'est cette résidence qu'il appelle sa retraite de Camaldoli ; il se donne même, dans sa correspondance, le titre de Prieur de Camaldoli, avec quelque ironie peut-on croire. Car il ne se mêle pas plus là de diriger la vie monastique que d'y participer. Il se plaît surtout à réunir dans sa solitude tusculane, qu'il a ornée de livres, ses amis savants et lettrés. Son Eminence tient bureau d'esprit au diocèse de Cicéron. Le fameux Winckelmann, l'inventeur du « beau idéal », y lisait Platon, tandis que le cardinal, assis sous un portrait d'Arnauld, s'absorbait dans la lecture des *Provinciales* dont un exemplaire était toujours à la portée de sa main.

Passionei avait pris sous sa protection un certain catéchisme janséniste, déféré à la censure pontificale. Le petit livre n'en fut pas moins condamné par Clément XIII. Et le cardinal avait à signer la sentence, en qualité de secrétaire aux Brefs. Il tenta de se soustraire à cette cruelle obligation, en se réfugiant à Tusculum-Camaldoli. Un courrier du pape ne tarda pas à l'y rejoindre, qui apportait la minute de l'acte avec ordre de signer ou de se démettre. Passionei signa ; mais il en éprouva une

irritation si violente que, frappé d'une attaque d'apoplexie, il mourut vingt jours après, le 5 juin 1761. (1)

C'est par l'entremise et avec le concours de Mgr Bottari que le cardinal Passionei essaiera de détourner de Montesquieu les rigueurs de l'Index.

Giovanni Gaetano Bottari, né à Florence, a été appelé à Rome par Clément XII, *Corsini,* comme lui florentin. Peu de mois après l'avènement de ce pontife, en 1730, on le voit établi dans le palais romain des Corsini, neveux du pape ; il y tient des emplois qui témoignent assez du cas que l'on y fait de sa personne et de son mérite : précepteur des enfants, bibliothécaire, secrétaire et conseiller intime du cardinal-neveu Neri Corsini. Il peut être considéré comme le véritable fondateur de cette admirable *Biblioteca corsiniana,* aujourd'hui propriété de l'Etat italien, affectée à l'Académie des Lincei (Les Lynx), et où sont conservées, parmi tant de manuscrits et d'ouvrages précieux, les quelques lettres que nous aurons à examiner.

Au patronage du pape Corsini, son compatriote, Bottari a bientôt réuni la faveur, on peut dire : l'amitié, du cardinal Lambertini qui devait succéder sous le nom de Benoît XIV à Clément XII. Sous son règne, notre prélat est admis dans l'entourage du Saint Père, sur le même pied d'intimité que le majordome, le secrétaire et le médecin. Non seulement Benoît XIV fait la plus juste estime de la vaste érudition de Bottari en philologie, en archéologie et en histoire, mais il se plaît à s'entretenir avec lui de questions théologiques. C'est ce même pontife qui le nommera *Consulteur* de la Congrégation de l'Index et l'appellera à siéger dans plusieurs Académies pontificales. Bottari n'aura cependant reçu du Saint-Siège qu'une charge importante et qui convenait parfaitement à ses talents comme à ses goûts : celle de Préfet de la Bibliothèque Vaticane où son gouvernement érudit et exact devait laisser une trace durable. Or, protégé et familier de deux papes qui ont régné, l'un plus de neuf ans, l'autre plus de dix-sept ans, il n'a été ni évêque ni cardinal.

Ce Florentin est un humaniste d'une science vraie et fort étendue, un homme sans ambition et sans intrigue, fidèle à ses devoirs d'état. On l'a souvent vu interrompre ses travaux

(1) Sur l'ensemble de ces détails biographiques, v. Dammig *op. cit.* et un article de V.-E. Rosa dans la revue *Civilta Cattolica* 1918, II, 251.

savants pour enseigner le catéchisme et confesser dans cette église de Sainte-Marie-au-Transtévère dont il était chanoine et où sa cendre repose, sous une élégante épitaphe latine, tout proche de l'inoubliable mosaïque. Bottari avait lu les *Provinciales* avec autant de ferveur que Passionei et en y apportant à coup sûr un sens théologique mieux exercé. Nulle crainte révérentielle ne paraît contrarier la liberté du jugement chez ce serviteur du Saint-Siège. On sent bien qu'en tels sujets qui lui tiennent au cœur, il prendrait aisément le ton de la polémique.

C'est par Mgr Bottari que le cardinal Passionei va tenter d'agir en faveur de Montesquieu sur les délibérations de la Congrégation de l'Index. Et c'est l'ambassadeur de France à Rome qui a mis en mouvement le cardinal « janséniste ».

Cet ambassadeur du roi est le duc de Nivernais, petit-neveu de Mazarin, et qui mourra au temps du Directoire, après avoir stoïquement traversé la Révolution sous le nom de citoyen Mancini. Il était âgé de vingt-sept ans lorsqu'il fut élu par l'Académie française au fauteuil de Massillon. Il n'avait rien publié, mais on le savait lettré, spirituel et homme de bonne compagnie ; il passait même pour avoir écrit des *Réflexions sur Horace.*

Sans être lié d'amitié avec ce diplomate, Montesquieu le connaissait pour l'avoir rencontré soit à l'Académie soit chez Mme Geoffrin. Son ouvrage ayant été dénoncé à l'Index vers la fin de l'année 1749, il a prié le duc d'être son intercesseur auprès des puissances romaines. L'ambassadeur a pris fort à cœur les intérêts de son confrère et il s'est assuré d'abord de l'appui du cardinal qu'il sait le plus enclin à se montrer, comme on dirait, « compréhensif » à l'égard d'un philosophe français en butte peut-être à l'hostilité des jésuites.

Nivernais et Passionei ont une connaissance trop exacte du terrain pour laisser l'action s'engager sur le fond du litige. On fera donc de la procédure. Il se trouve que Mgr Bottari est tout justement chargé, en qualité de Consulteur, de faire rapport à la Congrégation de l'Index sur *l'Esprit des Lois.* Le savant prélat va seconder les vœux de l'ambassadeur et du cardinal sans rien leur sacrifier des devoirs de sa charge et de son sentiment de théologien. Les manuscrits de la bibliothèque Corsini

nous permettent de démêler assez bien comment s'est « articulée » cette défense du livre de Montesquieu.

Nous y rencontrerons en premier lieu un billet, à la date du 25 mars 1750, que Passionei fait écrire à Bottari par un secrétaire. Il le remercie des pages sur *l'Esprit des Lois* qu'il lui a communiquées et lui exprime le désir de s'entretenir avec lui avant de remettre cet écrit à l'ambassadeur de France. Le 17 avril 1750, deuxième billet du cardinal à Mgr Bottari. Il lui mande qu'il a fait traduire en français ses observations sur *l'Esprit des Lois,* et il désire soumettre cette traduction au prélat afin qu'il vérifie lui-même si elle est conforme à sa pensée et à son texte.

A quel objet correspondait au juste ce circuit épistolaire et tout ce mouvement de démarches coordonnées entre Passionei, Bottari et l'ambassadeur français ? C'est ce que nous devinerions au besoin sans trop de peine si nous n'en étions très suffisamment éclaircis par la suite des documents.

Il y a une dizaine de mois que l'affaire a été introduite devant la Congrégation. L'accusation ne se montre sans doute pas moins diligente que la défense ; il est temps de se disposer à prendre position au débat. Qu'a-t-il été résolu et fait jusque là parmi le groupe des amis du Président à Rome ? Quelle attitude vont-ils tenir le jour de la discussion ? Une importante lettre du cardinal Passionei à Mgr Bottari nous en instruit, et une lettre autographe celle-là. Nous en donnons ici une traduction d'après le texte italien inédit conservé à la bibliothèque Corsini.

28 août 1750.

« Il me faut vous écrire d'un style bien différent de celui dont fait usage le Prieur de Camaldoli (1). C'est pourquoi je viens vous importuner d'une autre sorte en vous disant que l'Illustrissime X est venu chez moi ce matin pour me faire savoir qu'il ne pouvait différer davantage le jour où doit se discuter la cause de *l'Esprit des Lois* de M. le Président de Montesquieu et qu'il tenait à m'en avertir. Je lui ai aussitôt répondu en lui demandant de m'accorder le temps nécessaire pour aviser Monsieur l'Ambassadeur de France qui a déjà en main les éclaircissements que le Président a fournis par écrit sur le travail

(1) Le cardinal, nous l'avons dit, prenait ce titre *cum grano salis* par allusion à la villa qu'il s'était fait construire à Frascati, dans les dépendances du monastère des Camaldules. De même, dans sa correspondance familière avec Bottari, désignait-il le prélat par le nom de Fra Giovanni.

que vous avez fait et que vous avez eu la courtoisie de me communiquer.

« J'attendais aujourd'hui M. de La Bruyère, secrétaire royal (1) qui devait me les apporter (ces pages de Montesquieu) afin que je pûsse les remettre entre vos mains si estimées. Mais jusqu'à présent, et il est déjà vingt et une heures, il n'est pas venu. En raison de cette heure tardive, je renonce à l'attendre davantage, pour aujourd'hui ; mais comme je lui ai écrit d'autre part de manière à lui prouver l'empressement et l'intérêt que j'apportais en cette affaire, je ne doute point que les pages qui nous intéressent ne soient dès demain en votre possession.

« Puisque vous devez faire rapport à la Congrégation ce lundi, il est de première nécessité que vous ayez tout d'abord le temps de les examiner et de les méditer afin de pouvoir en rendre compte et d'être en mesure de juger si la Congrégation tiendra pour satisfaisantes les explications de M. le Président. Celui-ci, comme vous le savez, se déclare entièrement prêt à changer et à modifier tout ce qui, dans son œuvre, peut encourir la désapprobation de cette même Congrégation.

« Il me semble que ce soit un acte de justice que d'entendre, avant de prendre une décision, les observations particulières de l'auteur. Vous qui êtes plein de lumières supérieures aux miennes, vous saurez, je n'en doute pas, agir avec tous les ménagements qui conviennent. Je vous embrasse cordialement. »

Cette lettre du cardinal Passionei nous met en présence de quelques faits précis, d'interprétation aisée. On y peut prendre, en dépit de l'éternel secret de l'Index, une idée sûre de ce qu'a été, tout au moins dans sa première phase, le procès de *l'Esprit des Lois*. Mgr Bottari, Consulteur de l'Index, chargé du rapport sur l'affaire, a dressé un mémoire des objections diverses qui pouvaient être formées, du point de vue de l'orthodoxie romaine, contre telles propositions contenues dans le livre de Montesquieu. Ce mémoire, le prélat l'a remis au cardinal, qui l'a remis à l'ambassadeur de France, qui l'a envoyé à l'académicien son confrère, qui a répondu par des « éclaircissements » aux observations critiques du Consulteur. Et cette réponse de l'auteur paraît d'autant plus digne d'attention qu'il s'est déclaré prêt, selon le témoignage de Passionei, à rectifier et modifier dans son livre les passages qui encourraient la désapprobation des

(1) Secrétaire, à l'ambassade de France à Rome, du duc de Nivernais.

censeurs ecclésiastiques. L'*Illustrissime* qui s'était rendu chez Passionei le matin du jour où celui-ci écrivait à Bottari, était, semble-t-il, un cardinal, membre de la Congrégation de l'Index, un des Révérendissimes Pères appelés à se prononcer sur le fond de la cause, après un délibéré dont la substance est fournie par l'avis du Consulteur. Ce pourrait être même celui d'entre eux à qui la direction des débats est confiée, puisqu'il lui appartient, semble-t-il, de régler l'ordre des travaux et d'en dresser le calendrier. L'Illustrissime inconnu tient devant Passionei le langage d'un président de cour ou de tribunal qui a déjà accordé plusieurs « remises » alors que le moment est venu où rien ne peut le dispenser d'inscrire l'affaire au rôle.

Passionei sollicite cependant un nouveau délai. Et il ne laisse pas d'avancer des motifs dignes de considération. Celui-ci tout d'abord : on ne rend pas un jugement de condamnation sans connaître les moyens de la défense. L'ambassadeur du roi vient de recevoir les explications écrites de Montesquieu en réponse aux critiques du rapporteur : la Congrégation voudrait-elle statuer sans avoir pris le temps d'étudier avec tout le soin qu'il mérite le mémoire du grand écrivain ? Nul doute que le cardinal n'ait d'autre part fait valoir auprès de son puissant interlocuteur les égards dus au représentant à Rome de Sa Majesté Très Chrétienne. Nous savions Passionei fort capable de vigoureux parti-pris et de quelque fougue dans l'expression de son sentiment. Il nous apparaît, par sa lettre à Bottari, comme un diplomate soucieux des formes, d'une urbanité à la fois cérémonieuse et cordiale. On peut présumer qu'il se sera aisément concerté et accordé, pour la défense de *l'Esprit des Lois,* avec le duc de Nivernais, bon gentilhomme français et, par son aïeule maternelle, neveu de Giulio Mazarini, cousin des Colonna. Le cardinal et lui ont d'ailleurs établi entre eux une sorte « d'agent de liaison » préposé aux démarches urgentes, c'est le secrétaire de l'ambassadeur M. de La Bruère, dont Sainte-Beuve nous dit : « Le duc de Nivernais avait auprès de lui, dans son ambassade de Rome, un homme d'esprit et de talent, La Bruère, auteur d'opéra et capable de mieux, et qui, s'il avait vécu, aurait appris au public à distinguer son nom de celui de son presque homonyme. » (1)

(1) V. Sainte-Beuve, *op. cit.* p. 396. Nous savons par la correspondance de Montesquieu que l'auteur de *l'Esprit des Lois* avait, du mérite et des talents de M. de La Bruère, une opinion non moins favorable que celle qui est exprimée là par l'auteur des *Lundis.*

***

Dans le procès de *l'Esprit des Lois,* on a en somme plaidé le sursis pour Montesquieu. Encore est-il qu'il ne serait ni vrai ni équitable de prétendre qu'il n'y eut là qu'un artifice dilatoire. Devant toute juridiction, il est légitime et honorable de demander un ajournement du débat, si le litige se trouve en voie de conciliation et d'arrangement. L'auteur, dans notre espèce, était disposé, Passionei l'affirme, à corriger son livre selon les vœux de l'Index. On concevrait difficilement motif plus valable, plus propre à faire différer toute discussion sur le fond et la sentence.

De fait, sur cette question préjudicielle, les amis de Montesquieu ont obtenu gain de cause. L'affaire de *l'Esprit des Lois,* avons-nous dit, a été portée devant l'Index vers la fin de 1749. Au mois d'août 1750, les Révérendissimes Pères se disposent à la terminer, lorsque le cardinal Passionei sollicite, de concert avec l'ambassadeur de France, et obtient par les bons offices de Bottari, un nouvel ajournement ; et le débat ne s'ouvrira qu'au mois de décembre de la même année. A ce moment-là, nous apprend le P. Dammig, la Congrégation s'est prononcée en majorité pour l'interdiction du livre. Mais plusieurs membres, le cardinal Préfet Quirini en tête, se sont déclarés satisfaits des explications de Montesquieu, et opposés à la condamnation. Sur quoi, le Souverain Pontife intervient. Le pape, c'est alors Benoît XIV, grand juriste et homme d'esprit, porté à la bienveillance et fort affable. Voltaire lui a dédié sa tragédie de *Mahomet,* lui-même a écrit à Voltaire une lettre en majeure partie consacrée à l'interprétation d'un vers de Virgile. Sans doute n'est-il pas plus indifférent à la grande renommée de Montesquieu qu'insensible aux vivres instances de l'ambassadeur académicien : il fait défense à l'Index de rendre sa décision.

C'est un an plus tard, le 29 novembre 1751, que *l'Esprit des Lois* sera inscrit au catalogue des livres prohibés. Le procès a duré un peu plus de deux ans.

Pour ce qui est de cette dernière phase de l'instance, il faut l'avouer, les documents romains conservés hors des armoires du Saint-Office déçoivent notre curiosité ; ils nous conduisent à

former plus de doutes et de questions qu'ils ne nous aident à en résoudre. Passionei nous montre l'auteur de *l'Esprit des Lois* tout prêt à expurger son œuvre selon les exigences de l'orthodoxie romaine. Et l'auteur entrant en composition, il semblait que l'on fût sur le point d'éviter la censure. Dans quelles circonstances, par suite de quels revirements divers, l'affaire a-t-elle pris un tour tout différent ? Et quels furent au juste les motifs de la décision rendue sous le pontificat de ce même pape, plein de lumières et de modération, qui avait d'abord témoigné de dispositions favorables envers l'écrivain français ? Autant de points que nous sommes fort empêché d'éclaircir avec la précision qu'il y faudrait et où l'on ne saurait atteindre, en telle matière, que par des textes.

Il se peut toutefois que nous ayons rencontré dans nos recherches tout au moins une des pièces du dossier de *l'Esprit des Lois* et non la moins digne d'attention car l'objet du débat quant au fond s'y trouve marqué avec une netteté parfaite ; et ce que l'on peut y lire ne contribue pas peu à éclairer l'ensemble du procès, jusque dans sa péripétie, peut-être jusqu'en son dénouement lui-même. Nous voulons parler de ces observations critiques de Mgr Bottari à quoi Montesquieu fut appelé à répondre par l'entremise de l'ambassadeur de France. Mais avant de décrire et d'analyser cette pièce, il ne sera pas, croyons-nous, sans intérêt de citer une courte phrase de ce même prélat. Il est légitime de supposer que Giovanni Bottari, florentin, voué au savoir et aux livres, fort curieux du mouvement des esprits dans toute l'Europe, placé à la tête d'une des deux ou trois bibliothèques les plus riches du monde, n'aura pas attendu, pour lire *l'Esprit des Lois,* d'en être « saisi » comme Consulteur de l'Index. Voilà une conjecture qui trouve dans un recueil de manuscrits de la Bibliothèque Corsini sa pleine vérification. Le 13 juillet 1749, Mgr Bottari écrivait au duc Bartolomeo Corsini, neveu du défunt pape Clément XII, une assez longue lettre. Il y traitait essentiellement d'ouvrages fort divers récemment parus et qu'ils connaissaient l'un et l'autre. Il apparaît bien que le prélat bibliothécaire et son correspondant ont accoutumé d'échanger les réflexions que leur inspirent leurs lectures. On découvre au bas de la lettre ce bref et précieux post-scriptum : « Je me réjouis d'apprendre que Votre Excellence lit *l'Esprit des Lois ;* car c'est un livre admirable. — *Godo che*

Vostra Eccellenza legga il libro dello Spirito delle leggi perché é ammirabile. » (1)

Bottari a donc commencé par déclarer admirable et digne de la faveur des lettrés un livre où il relèvera, quelques mois plus tard, comme censeur ecclésiastique, des propositions critiquables. La contradiction n'est qu'apparente ; elle ne servirait pas valablement, pensons-nous, à inculper le prélat « janséniste » de légèreté ou de versatilité. Bottari n'eût assurément pas qualifié *d'ammirabile* tel écrit de Diderot, animé d'une hostilité manifeste contre les dogmes chrétiens. Il a été saisi d'admiration à la lecture de *l'Esprit des Lois ;* il y aura vu une construction puissante d'historien et de juriste ; sans doute en aura-t-il vivement goûté le style si apte à rendre vivante une pensée abstraite, à cerner de contours précis une pensée complexe ; il aura reconnu en plus d'un chapitre cette langue de la haute polémique, arme étincelante et légère des combats de l'esprit, dont les *Provinciales* lui avaient présenté un premier et inoubliable modèle. Il a lu et il a jugé en humaniste, en lettré et en homme de goût. S'en trouvera-t-il disqualifié, s'il est chargé quelque jour d'examiner la même œuvre, en théologien ? Il est advenu à des hauts personnages d'Eglise de décerner des louanges et des approbations publiques à des ouvrages que l'Index a par la suite frappés d'interdiction. Et ils se sont inclinés, dans un exact sentiment de la discipline, devant la décision qui condamnait ce qu'ils avaient loué et approuvé. Nul n'avait le droit d'en conclure qu'ils manquassent de doctrine ou de perspicacité. Nous voyons aujourd'hui de pieux et savants critiques fort occupés d'étudier avec compréhension des idées à première vue aussi peu utilisables, pour des chrétiens, que celles de Karl Marx, que cinq ou six papes ont proscrites. Aux ferventes synthèses qu'ils nous proposent, on pourrait discerner quelque désir de trouver des accords partiels entre des thèses et des croyances réputées jusqu'ici inconciliables. Qui oserait pour autant accuser ces respectables écrivains de faire fi des Encycliques ou d'avoir établi une séparation arbitraire entre l'ordre des sciences sociales et celui de la foi ?

Veut-on que Bottari ait abordé l'examen théologique de *l'Esprit des Lois* avec un « préjugé favorable », comme on dit assez heureusement en un dialecte nouveau, aussi éloigné de la

(1) Bib. Corsiniana, 1910, f. 307.

langue du Saint-Office que de celle de Montesquieu ? Le point capital est de savoir si le jugement littéraire qu'il avait porté de ce livre, avant qu'il ne fût canoniquement litigieux, aurait déterminé ou altéré celui qu'il en a rendu comme Consulteur de l'Index, gardien de la doctrine et des mœurs. Chacun, croyons-nous, serait en possession d'en juger par le texte que nous allons examiner.

On peut consulter à la Bibliothèque Vaticane un manuscrit en langue italienne intitulé *Note sopra lo Spirito delle Leggi* soit : *Notes sur l'Esprit des Lois* (1). L'écriture très régulière, très soignée, quoique menue, nous fait présumer qu'il s'agit d'une copie de la main d'un secrétaire, d'un expéditionnaire ou d'un greffier. Il est indiqué dès la première ligne que l'on se réfère, dans les remarques qui suivent, sur le livre de Montesquieu, à l'édition de Leyde, 1749. Hors de là, pas de date, pas de nom ; le manuscrit ne présente nulle mention, nul indice quelconque qui permettent d'en désigner d'emblée et à coup sûr l'auteur. La longueur du document est telle que nous ne saurions le reproduire ici. Bornons-nous à le faire connaître en abrégé par son caractère et par son contenu.

Ce n'est là ni une dissertation, ni un discours, point davantage un rapport ou un avis destinés à des juges ou à quelque conseil délibérant. D'ailleurs l'idée ne viendrait à personne que ce fût même l'ébauche d'une étude philosophique ou littéraire sur *l'Esprit des Lois*. On n'y verrait pas avec plus de vraisemblance une de ces suites de réflexions qu'en des temps propices au loisir, c'est-à-dire à la vie de l'esprit, les lettrés se plaisent à noter, au cours de leurs lectures, pour en augmenter le fruit. Celui qui a écrit ces pages n'a fait qu'y relever, en suivant l'ordre des livres et des chapitres de *l'Esprit des Lois*, des opinions, des jugements et des théories, par lui remarqués dans cet ouvrage, et qu'il juge contraires à la doctrine catholique. Ainsi en a-t-il retenu dix-sept points ou endroits, selon lui sujets à correction ou à censure, du point de vue strictement théologique où il s'est placé. Clerc ou laïc, c'est un homme tout occupé du désir d'assurer contre certains penchants du siècle, la suprématie des vérités surnaturelles dont le dépôt est confié au magistère romain. Il formule brièvement ses critiques et en

(1) Bib. Vat. fonds *Ottoboni latino* 3157, f. 5-9.

même temps il marque ou suggère le sens des rectifications qu'il serait expédient d'apporter aux passages visés, pour éviter telles discordances entre l'œuvre de l'illustre écrivain et les enseignements de l'Eglise. Bref il suffit de lire ces *Notes* pour être persuadé qu'elles proviennent d'un théologien, observateur exact du dogme et de la discipline, qui a préparé et présenté comme une série d'amendements au texte de *l'Esprit des Lois.*

De telles particularités simplifient grandement la question de savoir quel peut être l'auteur de ce manuscrit. Il se rencontre assurément à Rome et en Italie, en ce milieu du XVIIIe siècle comme de nos jours, plus d'un ecclésiastique fort capable de prendre intérêt à tel ouvrage retentissant d'un philosophe français, tout en y discernant avec soin des propositions hétérodoxes. Mais au style et aux intentions manifestes de celui que nous cherchons à identifier, nous reconnaissons moins un critique qu'un correcteur et un censeur constitué en autorité. Il indique des expressions, des membres de phrase à effacer et à remplacer par d'autres qu'il propose, des changements ou des adjonctions de termes propres à expliquer sinon à rectifier la pensée de l'écrivain sur tel ou tel sujet. Il marque un chapitre à supprimer entièrement. Il faut qu'il soit qualifié par son état et par sa charge pour remplir avec tant de décision un tel office. Ce n'est point là le fait de quelque « personnalité sans mandat », comme on disait jadis en politique. Quand on sait les démarches et négociations qui ont été concertées et conduites à Rome par l'ambassadeur de France et le cardinal Passionei, et que le point capital en était d'épargner à Montesquieu la censure par les corrections, conformes aux vœux de l'Index, qu'il accepterait de faire à son livre, on peut sans témérité tenir pour certain que le manuscrit de la Vaticane est un exemplaire ou un double des pages où Mgr Bottari, Consulteur de l'Index, a présenté sa critique de *l'Esprit des Lois.* Il est fort possible que le prélat ait, au cours de l'instance, écrit et fait remettre au duc de Nivernais, en réplique aux éclaircissements de Montesquieu, d'autres mémoires que celui dont il est ici question ; cela paraît même extrêmement probable. Il n'en demeure pas moins assuré — pour nous — que celui-ci exprime et nous livre en son entier l'avis théologique du rapporteur de la Congrégation sur l'ouvrage litigieux. On y trouve un exposé méthodique et précis d'objections et de griefs tirés, contre cette œuvre, des doctrines

de l'Eglise romaine. Peut-être ne serait-il pas exagéré de prétendre qu'avec cette pièce, disjointe du dossier ecclésiastique de *l'Esprit des Lois,* nous tenons une des « écritures » essentielles du procès, quelque chose comme le réquisitoire. Réquisitoire d'un genre fort particulier, à vrai dire, puisqu'il énonce, à côté des motifs d'inculpations, les conditions du non-lieu.

L'écrivain italien dont la savante étude nous a servi de guide dans nos recherches, le P. Dammig signale ce document à ses lecteurs, sans l'analyser ni en citer nul extrait : ce qui eût excédé son propos. Toutefois son enquête sur le groupe « janséniste » d'Italie a été poussée assez avant pour qu'il se soit cru autorisé à émettre l'avis que les *Note sopra lo Spirito delle leggi,* pouvaient « s'identifier avec les observations mêmes » dressées par Bottari, pour être envoyées à Montesquieu.

Telle est bien en effet l'opinion que suffiraient à motiver les textes dont nous venons de présenter une analyse. Elle est de celles assurément qui ne procèdent que d'une intime conviction fondée sur des probabilités. Mais n'a-t-on pas connu des experts en écriture ou en peinture qui ont résolu par de semblables méthodes, et parfois sur des indices fort obscurs, des problèmes d'attribution aussi hasardeux que celui-ci et de plus grande conséquence ?

Il se trouve d'ailleurs que notre hypothèse est susceptible d'une vérification que l'on peut dire : expérimentale. Et cette expérience ne suppose aucun appareil savant, ni le concours d'aucune spécialité. Elle consiste essentiellement à rechercher d'abord dans une édition quelconque de *l'Esprit des Lois,* pourvu qu'elle soit postérieure à l'année 1750, les passages de ce livre qui sont critiqués dans le manuscrit de la Vaticane. Après quoi, on placera en regard le texte imprimé et celui du manuscrit. Et l'on verra bien si l'auteur déféré à l'Index a ou non consenti à corriger çà et là telle phrase ou tel paragraphe dans le sens marqué par les *Notes* conservées au Vatican. Notons comme un fait connu et indiscutable qu'au moment où ses amis de Rome lui faisaient parvenir les critiques de Bottari, Montesquieu préparait une nouvelle édition de son ouvrage et que c'est au cours de ce travail de révision, qu'il se disposait, nous a-t-on dit, à y apporter les changements qui lui seraient indiqués par le Consulteur. Or il est aisé de constater qu'en plusieurs endroits, ces corrections ont eu lieu, telles que nous les voyons conseillées

ou suggérées dans notre manuscrit. Nous citerons deux exemples. Dans l'édition de 1749 ou édition de Leyde (visée au manuscrit) Montesquieu avait écrit au livre XVI, chapitre XV, à propos du droit de répudiation, que « la loi est tyrannique qui accorde ce droit aux hommes sans le donner aux femmes ». L'auteur des *Notes* juge l'expression « trop forte » et en outre « très irrespectueuse » du fait que ce droit se trouve inscrit « dans la Loi ancienne que Dieu lui-même a donnée ». Et il ajoute : « Je dirais : la loi est dure. » Prenons *l'Esprit des Lois,* dans un texte reproduisant l'édition de Londres 1756, la première qui ait été publiée depuis l'affaire de l'Index et la rédaction du mémoire Bottari. Nous y lisons : « Il est quelquefois si nécessaire aux femmes de répudier et il leur est toujours si fâcheux de le faire que la loi est dure qui donne ce droit aux hommes sans le donner aux femmes. » *Dure* au lieu de *tyrannique* : la substitution est littéralement conforme au vœu exprimé dans le manuscrit. Au livre XXI, chapitre I, Montesquieu avait proclamé « indestructible » la religion des Indiens. D'où protestation toute naturelle du théologien anonyme. « Cette épithète, porte le manuscrit, convient seulement à l'Eglise de Jésus-Christ et à sa religion. Il faudra donc la changer. » Formule impérative et accent de décision qui suffiraient à nous avertir, pour le dire en passant, que nous avons ici affaire à un censeur qualifié. Reportons-nous au livre et à cette même édition qui a suivi l'envoi au grand écrivain des observations du Consulteur ; et nous nous apercevrons que la religion « indestructible » des Indiens a fait place à une religion « qui a sur eux tant d'empire » qu'elle « leur donne de la répugnance pour les choses qui nous servent de nourriture ». Montesquieu a accepté de modifier divers passages de *l'Esprit des Lois* selon les avis et indications mêmes qui se rencontrent dans les *Notes* de la Bibliothèque Vaticane. Ce qui échappe à toute explication raisonnable, si l'on refuse de reconnaître en Bottari l'auteur de ce manuscrit.

Ce que nul texte ne nous dit de façon expresse c'est les raisons pourquoi, de sursis en sursis et de notes en éclaircissements, tant d'efforts conciliateurs ont abouti à une condamnation. Peut-être réussirait-on à éclaircir en partie le problème si, des documents de Rome on en rapprochait d'autres qui les confirment et, sur quelques points, les complètent : telles diverses

pièces provenant des archives de La Brède et maintenant réunies dans les deux beaux volumes de la *Correspondance* de Montesquieu, publiés par François Gebelin, imprimés à Bordeaux par Gounouilhou, édités à Paris par Champion, en 1914.

La critique que Mgr Bottari a faite de *l'Esprit des Lois* est dans l'ensemble bénigne, il faut en convenir, plus modérée à coup sûr que celles qu'avaient produites chez nous des censeurs de Sorbonne et les Jésuites *(Journal de Trévoux)* et les Jansénistes *(Nouvelles Ecclésiastiques)* ; ceux-ci, renchérissant sur tous les autres, avaient inculpé Montesquieu de spinozisme et de déisme, ils l'accusaient même d'avoir par de certaines propositions légitimé la polygamie et justifié le suicide. Le Consulteur, lui, ne fait pas à l'écrivain un procès de tendance. Les rectifications qu'il lui demande d'apporter à son texte n'impliquent aucun remaniement profond de l'ouvrage dans aucune de ses parties. Il y a toutefois un sujet où il s'exprime d'un style et d'un ton à ne laisser aucun doute sur l'importance capitale qu'il attache à ce qu'il en dit : il s'agit de ce chapitre XI du livre XXVI, que Montesquieu a consacré au tribunal de l'Inquisition. « Ce chapitre, lisons-nous dans le mémoire manuscrit de la Vaticane,... il est impossible de le tolérer ; il faut le supprimer en entier. » Là, le « janséniste » florentin se montre soudain aussi « dur » et sourcilleux, dans sa position romaine, que le pourrait être un héritier direct de Port-Royal disputant de la grâce suffisante. Il cesse de conseiller, de suggérer ou de proposer ; il prescrit, il ordonne. Il est clair qu'il parle là comme membre de l'Index, et en homme qui sait bien que, sur ce point du litige, l'Index n'admettra pas d'accommodement. Chose curieuse, aucun censeur français de *l'Esprit des Lois* ne s'était avisé de relever un tel grief ; ni les fils de Saint-Ignace, ni ceux de Saint-Cyran, ni la Sorbonne n'avaient pris nul ombrage de l'hostilité doctrinale et juridique, mais à vrai dire assez vive, dont Montesquieu avait témoigné à l'égard de la juridiction du Saint-Office.

Ce passage, si sommairement critiqué et si impérativement proscrit par le bienveillant prélat, recélait la plus grande difficulté de l'affaire, le point « crucial » dirait-on sans doute aujourd'hui, d'un mot que Montesquieu et Bottari auraient cru propre à la langue des anatomistes et des chirurgiens. De là venait, tenons-le pour certain, l'objection majeure faite à l'auteur

dans la Congrégation romaine. Croyons-en au surplus une lettre que M. de La Bruère, secrétaire du duc de Nivernais, adressait à Montesquieu le 19 octobre 1750 (1). Il lui transmet, de la part de son ambassadeur « accablé d'affaires », des observations présentées par Mgr Bottari sur les réponses du Président. D'ailleurs, La Bruère a rencontré le Consulteur qui lui a dit « que le point important était de s'accorder sur ce qui regarde l'Inquisition, que cet article une fois arrangé, on ne serait pas embarrassé du reste ».

On croit entrevoir comme les linéaments d'une hypothèse plausible touchant l'issue du procès de *l'Esprit des Lois*. Montesquieu a volontiers déféré aux observations du rapporteur de l'Index là où il le pouvait faire au moyen de retouches superficielles pratiquées en quelques endroits de son texte. N'aurait-il pas finalement rompu la négociation et rendu la sentence inévitable, en refusant d'effacer les neuf lignes dont se compose son chapitre de l'Inquisition ? Dans la *Correspondance* comme dans les manuscrits de Rome, tout autorise et tout conduit à poser la question ; les données en restent toutefois assez délicates et assez complexes pour qu'on ne mette pas trop de hâte à la résoudre.

Si Montesquieu a moins redouté la censure de l'Index que celle de la Sorbonne, il s'en faut de beaucoup que le débat ecclésiastique ouvert sur son livre à Rome lui ait été indifférent. Il a pris grand soin de sa défense ; docile aux avis qu'il recevait du duc de Nivernais, il a cultivé les bonnes dispositions et le zèle des personnages de la curie romaine qui s'étaient déclarés pour lui. Par une lettre du 4 mai 1750, l'ambassadeur lui mande qu'il a bien remercié le cardinal Passionei de l'intérêt qu'il prend à la cause. « Car c'est ainsi qu'il faut traiter avec lui : éloges, admiration et remerciements excessifs, c'est là son régime. C'est un homme qui ne fait rien, et à qui on fait faire ce qu'on veut, en lui donnant à entendre qu'il fait tout et tout à merveille. En partant de cette connaissance de son caractère, je pense qu'il serait bon que vous lui écrivissiez une grande lettre de gratitude, dont la substance, noyée dans un océan d'adulations, serait que vous savez bien que sans lui vous étiez perdu, et qu'avec lui vous êtes certain de ne pas l'être. » (2) Quelques

(1) *Correspondance*, II. p. 313.
(2) *Op. cit.*, II, p. 277.

jours plus tard, le Président adresse au cardinal des actions de grâces inspirées certes des conseils du diplomate, mais où se reconnaît la marque du grand écrivain ; dans une louange hyberbolique et intéressée, il a évité, par la vertu du style, tout manquement à la bienséance et au goût. « Ceux qui m'ont attaqué, lui dit-il, m'ont fait le plus grand honneur que je puisse recevoir, puisqu'ils m'ont attiré la protection de Votre Eminence, de sorte que je ne sais si leur inimitié est pour moi un trait de la bonne ou de la mauvaise fortune. La réputation de Votre Eminence dans le monde chrétien, celle qu'Elle a dans le monde littéraire, me font regarder ses bontés comme la récompense de mes travaux, et il est glorieux pour moi d'avoir obtenu la protection de celui dont j'avais tant l'ambition d'obtenir l'estime. » (1) Parlant ensuite au cardinal du mémoire de Mgr Bottari, il se flatte d'être « presque toujours d'accord avec cet illustre prélat sur le fond des choses ». Un peu plus tard l'ambassadeur lui fait savoir que le cardinal Quirini, célèbre par son érudition, Préfet de la Congrégation de l'Index, lui accorde son suffrage qui est « considérable ». Les diplomates pénétraient bien des secrets de curie, en ce milieu du XVIIIe siècle... Et Montesquieu d'écrire au cardinal Préfet pour le remercier de son puissant patronage. Il l'avertit en outre qu'il « travaille à une nouvelle édition dans laquelle » il fait « un grand usage des réflexions qui (lui) ont été envoyées de Rome » (2).

Ces lettres nous montrent un homme soucieux de réfuter les objections d'ordre théologique élevées contre son livre. Joignons que la *Correspondance* nous découvre d'autre part les moyens de défense qu'il fait proposer à ses juges de Rome. Il soutient essentiellement qu'il a écrit en jurisconsulte et en historien sur les lois et les institutions des divers peuples ; qu'il n'a jamais entendu se mêler de théologie ; que ses intentions sont inattaquables et qu'il les a d'ailleurs expliquées dans son « apologie », c'est-à-dire dans sa *Défense de l'Esprit des Lois ;* qu'au surplus (il le répètera au cardinal Quirini) « comme il veut éviter même de scandaliser les simples, il supprimera et expliquera, dans une nouvelle édition qu'il ne tardera pas à donner, les endroits qu'on s'est efforcé de rendre suspects par une interprétation sinistre ». (3)

(1) *Op. cit.*, II, p. 284.
(2) *Op. cit.*, II, p. 348-349.
(3) *Op. cit.* p. 285 en note.

C'est de ces divers éléments d'appréciation, comme on dit dans nos prétoires, qu'il s'agit de tirer une conclusion ou une conjecture sur l'échec des pourparlers ouverts à Rome dans l'affaire de *l'Esprit des Lois.* Une particularité digne de remarque est cette promesse faite par Montesquieu de donner une édition nouvelle de son ouvrage où il serait tenu compte des observations du Consulteur. Or l'auteur a en effet préparé de sa main cette édition et il est bien vrai qu'il y travaillait en 1750-1751 ; mais ce n'est qu'en 1757 qu'elle paraîtra à Londres, après sa mort. Il est fort probable qu'au bout de deux années de procédure expectante, certains prélats de la Congrégation auront su représenter à leurs collègues qu'il ne leur convenait pas d'attendre plus longtemps les satisfactions promises et qu'une décision de majorité aura été ainsi obtenue. L'explication est assurément valable. Elle ne sert pourtant qu'à nous laisser entendre comment les choses ont pu se passer du côté de l'Index. Et l'on ne serait pas moins curieux de savoir pourquoi le Président ne s'est pas davantage hâté, sinon de rééditer son livre, du moins de notifier à Rome ce qu'il a décidé, précisément, d'y corriger. Il a, si l'on peut ainsi dire, accepté plusieurs des amendements proposés par Bottari, et l'on voit mal comment il lui en eût coûté davantage de les accepter tous, un seul excepté. Il s'est déclaré « presque toujours d'accord avec l'illustre prélat sur le fond des choses ». *Presque toujours*... : il reste donc entre eux quelque divergence à réduire. Elle portait, on n'en peut guère douter, sur l'article de l'Inquisition, seul point de sa critique où le Consulteur ait marqué avec force qu'aucune modification de détail ne serait tenue pour satisfaisante. Que ce chapitre ait été une pierre d'achoppement à la conciliation, c'est ce qui nous paraît, dirons-nous, extrêmement vraisemblable, puisque nous ne saurions nous flatter, en l'état de notre information, d'atteindre à la vérité, non pas même à la certitude.

La *Correspondance* autorise une autre supposition et qui ne contredirait pas celle que nous venons de faire. On peut se demander si certaines lettres du duc de Nivernais n'auraient pas eu pour effet de décourager Montesquieu en l'induisant à juger vaines les tentatives d'accommodement où il s'est engagé. Tout en s'employant pour lui avec le zèle le plus franc, le petit-neveu de Mazarin fait peu de fonds sur les dispositions de la Congrégation romaine et sur la sentence qu'elle rendra.

Il n'est selon lui qu'une défense possible : gagner du temps, traîner le procès autant qu'il sera nécessaire pour le faire oublier... (1) Tactique ouvertement dilatoire et tactique de désespoir, pense peut-être le président, qui n'a jamais été féru de procédure. Et que lui servirait d'entrer en discussion avec l'Index sur les maximes du tribunal de l'Inquisition, s'il est inutile d'aborder le fond du débat, comme son protecteur principal en est persuadé ? Fort impatienté d'abord des critiques qui lui viennent de Sorbonne et affaiblissent sa position à Rome, disposé cependant à s'accorder avec Mgr Bottari, on peut imaginer qu'il cède maintenant à une lassitude mêlée de résignation. D'ailleurs des soins moins sévères vont bientôt le distraire de son procès. La *Correspondance* se tait tout à coup sur l'affaire de Rome, en ces derniers mois de l'année 1751 qui précèdent la condamnation. Le Président est dans ses terres. L'automne est venu. De Bazas, de Sauternes et de Langon à La Brède, toute pensée d'homme est occupée de la vendange et de la chasse à la palombe. Le philosophe-vigneron va de la vigne au pressoir, du pressoir au chai, aussi jaloux du renom de son cru que de sa réputation d'écrivain ; il soignera d'une singulière diligence les tonneaux réservés aux nobles pairs d'Angleterre qui apprécient ses « graves » comme ils admirent *l'Esprit des Lois*. Que les docteurs discutent son livre autant qu'ils le voudront ; il pense s'être justifié de ses intentions et de sa doctrine ; et il sait bien que la discussion est née en France, que ses adversaires et dénonciateurs français l'ont suscitée, qu'ils n'ont pas cessé d'en fournir l'aliment. Il est quant à lui bien résolu de ne plus s'y mêler, mais de se livrer en paix aux travaux et aux honnêtes loisirs de l'arrière-saison, au milieu de ses paysans dont il aime la sagesse enjouée : « Ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers. » Lorsqu'il apprendra la « mauvaise nouvelle », vers la fin de décembre, par une dernière lettre, de style fort gallican en vérité, du duc de Nivernais, il ne maudira pas ses juges. Après comme avant la décision de l'Index, il parlera de Benoit XIV avec le plus grand respect, louant le caractère et les talents de ce pontife.

Echec d'une négociation que l'on avait pu croire tout près de réussir, motifs explicites ou implicites de la sentence, nous

(1) V. notamment lettre du 24 avril 1751 *op. cit.* p. 359.

pensons n'en avoir rien dit que de plausible. Et la vérité là-dessus reste peut-être cachée dans les archives du Saint-Office. Au *non possumus* des gardiens du secret, sachons répondre par l'*ignorabimus* du chercheur modeste et de bonne volonté.



A parcourir les périodiques et les correspondances de l'époque, on s'aperçoit que *l'Esprit des Lois* avait eu un grand retentissement en Italie, notamment dans l'élite du clergé. Dans les discussions qui s'en étaient suivies, des hommes d'Eglise, des évêques même ont pris parti en sens divers. Parmi les admirateurs de Montesquieu qui n'ont pas été mêlés au procès de l'Index, il convient de citer entre tous l'abbé Antonio Niccolini et Mgr Cerati.

Florentin comme Bottari, et son ami, comme lui curieux d'idées et de livres, mais avec moins de savoir et un esprit de moindre portée, Niccolini a témoigné d'une vive sympathie pour le jansénisme. Le 12 novembre 1754, il écrit à Mgr Bottari une lettre où il est parlé de l'ouvrage de Montesquieu, condamné trois ans auparavant. Il reconnaît, étant données certaines propositions qui s'y rencontrent, que la condamnation était inévitable et juste. Cela dit, *l'Esprit des Lois* reste pour lui une *sublimissima opera che fara sempre le mie delizie e sera l'ogetto del mio stupore* (1). Ailleurs il exhale cette admiration qu'il faut sans doute prendre au sens fort et au sens latin du terme, en appelant Montesquieu « l'aureo Présidente », expression qui ne peut, croyons-nous, se traduire, de façon plus ou moins approximative, que par le *Président en or*, ou le *Président tout en or*... Plus tard, voyageant en France, l'abbé se dit heureux d'avoir appris de l'évêque de Troyes la fin chrétienne du grand écrivain. Ce janséniste se réjouit donc de savoir que le philosophe de La Brède a reçu, à son lit de mort, l'absolution d'un jésuite et la communion de la main du curé de Saint-Sulpice (2).

En la personne de Mgr Gaspare Cerati, nous rencontrons un prélat italien lié d'amitié avec le Président, et un esprit d'un rare mérite, selon le témoignage de Montesquieu lui-même. Né

(1) Bib. Corsiniana 1891, f. 283-283 t.
(2) Sur les derniers moments de Montesquieu, voir un bel article de Paul Hazard, *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1941.

d'une famille noble de Parme, il a été le précepteur du jeune prince Carlo de Bourbon. Placé ensuite à la tête de l'Université de Pise, il obtient du Grand Duc de Toscane l'autorisation de voyager en Europe. On le voit à Paris, où il est accueilli avec grande faveur dans les milieux savants et lettrés. Réaumur et Jussieu le tiennent en particulière estime. A Berlin, il se lie avec Maupertuis. Il est membre étranger des Académies royales de Berlin et de Londres et de l'Académie de Bordeaux (1).

Le 31 mars 1747, alors qu'il travaille à son *Esprit des Lois,* Montesquieu écrit à Mgr Cerati : « Je forme le projet d'aller quelque jour à Pise pour corriger chez vous mon ouvrage ; car qui pourrait le mieux faire que vous ? et où pourrais-je trouver des jugements plus sains ?... « Et un autre jour, lui annonçant la visite de La Condamine : « Je vous le présente parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. » La biographie que nous citons ici reproduit en français ces fragments de la correspondance de Montesquieu. Son auteur italien tient visiblement à montrer le cas que faisait du savant prélat de Pise un illustre écrivain français.

Un manuscrit de la bibliothèque Corsini nous révèle l'opinion de Mgr Cerati sur l'œuvre que le Président eût souhaité de lui soumettre avant de la publier. Nous y trouvons, en effet une lettre adressée par Mgr Cerati à Mgr Bottari le 31 janvier 1751 ; la cause de *l'Esprit des Lois* à cette date est toujours en instance devant l'Index. On verra par les extraits que voici la liberté de jugement de celui qui l'a écrite et quels hauts intérêts occupaient l'esprit et les entretiens des deux correspondants :

Pise, 31 janvier 1751.

« Monseigneur et Maître très révéré,

« J'ai bien reçu vos deux lettres qui m'ont causé le plus vif plaisir ....

....

Tout ce que vous me dites dans votre lettre du 24 décembre sur la question Bourbon me fait voir que bien peu de personnes

(1) Détails empruntés pour l'essentiel à une biographie de Cerati contenue dans un recueil intitulé *Memoricdegli Scrittori e Letterati Parmigiani raccolte dal Padre Ireneo Alfo e continuate da Angelo Pezanno.* La biographie est ancienne, le biographe paraît être un homme d'Eglise. Il n'en est que plus intéressant de noter la part faite là aux relations de Cerati avec les savants et les écrivains de son temps, singulièrement avec Montesquieu.

prennent le même soin que vous des intérêts essentiels de l'Eglise. Je le regrette vivement, car on peut en attendre les pires conséquences.

« Le jugement que vous portez sur l'œuvre du Père Concina est entièrement conforme au mien. J'ai sous les yeux le premier tome du *De jure naturae et gentium* et je veux me faire violence pour en dévorer tout le contenu (1). A dire le vrai, je n'en suis aucunement satisfait. Une verbosité sans frein, un enchevêtrement de digressions des plus disparates, des injures versées à torrents encombrent ce volume. Ou bien il n'a pas compris les opinions des divers auteurs qu'il réfute, ou bien il les présente sous un jour plus sombre qu'elles ne le méritent. Il n'a pas compris, dans l'ensemble, les quelques lignes de l'auteur de *l'Esprit des Lois* sur lesquelles il s'acharne ; et il aurait pu se dispenser de mettre ce qu'il écrit lui-même en contraste avec un morceau d'une telle éloquence. Je vous dis cela en grande confidence. Le vrai mérite du Père Concina est d'avoir éveillé les ecclésiastiques italiens de la léthargie où ils reposaient quant au probabilisme et aux axiomes d'Euclide. ....

« Quant à *l'Esprit des Lois*, je vous dirai mon sentiment en toute sincérité. Cet ouvrage ne peut absolument échapper à quelque censure ecclésiastique, en raison des griefs qui ont été relevés. Cela dit, il me semble que ce soit là une production d'un puissant génie et qui fait honneur à notre espèce et à notre siècle. A mesure qu'on relit ce livre on voit ses défauts ou disparaître ou s'atténuer grandement.

Je m'en remets cependant à votre jugement si intègre et si libre. »

D'un esprit critique fort exercé, avec un jugement équitable et ferme, sachant bien que l'équité est souvent dans les demi-teintes et les nuances, grand liseur, attaché aux bonnes disciplines de la pensée, parce qu'il croit à la vertu du raisonnement, moins indulgent peut-être aux mauvais écrivains et aux livres mal bâtis qu'aux imperfections des hommes, Cerati nous apparaît comme un « modéré » accompli. Il y avait, entre le Président et lui, harmonie préalable. Il était né ami de Montesquieu.

(1) Selon le résultat de nos recherches, ce P. Concina était un moine dominicain. On sait par les lettres du duc de Nivernais à Montesquieu qu'il avait très vivement attaqué *l'Esprit des Lois*.



Il subsiste, nous l'avions fait prévoir, des obscurités dans cet épisode d'histoire littéraire, compliqué de droit ecclésiastique, de procédure et de diplomatie. L'étude bien imparfaite que nous venons d'y consacrer ne comporte pas de conclusion ; bornons-nous à noter les quelques réflexions qu'il semble qu'on puisse légitimement en tirer.

Dans ses démêlés avec l'autorité romaine, Montesquieu a bénéficié, malgré la sentence finale, d'un traitement exceptionnel et de faveur. Les griefs retenus contre son livre lui ont été notifiés. Il a pu y répondre. Il a connu les motifs de l'inculpation ; il a été admis à présenter sa défense. Or, devant l'Index, la procédure et les débats ne sont pas contradictoires, comme l'on dit au Palais ; l'auteur n'y est pas appelé.

On conçoit aisément comme serait vain, c'est le moins qu'on en puisse dire, tout débat, fut-il accepté de part et d'autre, entre les Consulteurs, les Qualificateurs, les Révérendissimes Pères et un écrivain qui ferait profession d'irréligion ou d'athéïsme. La Congrégation n'étant point chargée de réprimer un délit ou de noter d'infâmie ce libre-penseur, mais seulement d'interdire aux fidèles, la lecture d'un livre qu'elle jugerait erroné ou dangereux, il lui appartient à coup sûr de prendre sa décision sans ouvrir à sa barre une discussion qui paraîtrait chimérique dans les circonstances où elle s'engagerait. On doit reconnaître la bienveillance de l'autorité ecclésiastique à toutes les particularités de l'instruction menée à Rome sur la cause de *l'Esprit des Lois*. Nul doute que Montesquieu ne fût pour une grande part redevable de telles dispositions aux bons offices de son confrère l'académicien ambassadeur, duc de Nivernais. Quelque esprit curieux demandera peut-être si une action diplomatique s'exercerait de nos jours, autour des délibérations de l'Index, avec même efficace que sous le règne de Louis XV et le pontificat de Benoît XIV. Certes, les envoyés des démocraties ne sont pas accueillis au Vatican avec des égards moindres que ceux qui étaient témoignés en leur temps par la Cour romaine aux représentants de Sa Majesté Très Chrétienne, de Sa Majesté Catholique, de Sa Majesté Très Fidèle. Nul étonnement ni nul mécontentement ne leur seraient marqués, s'ils appelaient l'attention du pouvoir pontifical sur les répercussions que pourrait avoir

dans leur pays une censure prononcée contre un écrivain de leurs compatriotes. Il serait fait à leurs observations une réponse pleine de délicate courtoisie autant que de prudence. Il demeure toutefois certain qu'il leur conviendrait d'observer en de telles démarches une discrétion extrême. La matière est de celles où l'on court grand risque de voir s'opposer l'un à l'autre ce qui est à César et ce qui est à Dieu. Les diplomates de maintenant ne sauraient s'avancer en ces terrains contestés de la même allure et avec la même assurance que ceux de jadis. Cette différence ne tient pas à la forme nouvelle des gouvernements, à quoi Rome se montre indifférente, mais aux changements profonds qui ont eu lieu dans les rapports de la société civile et de l'Eglise. Les ruptures de Concordats, les régimes de séparation, la sécularisation des institutions et des lois, la laïcité et le laïcisme : autant de choses qui ont largement contribué à renforcer la centralisation romaine et la puissance effective de l'organisation ecclésiastique. Si un gouvernement fait profession d'ignorer les religions et les cultes, il ne sera pas plus recevable à discuter des questions de théologie qu'à se mêler de jurisprudence canonique. On ne peut pas réunir les bénéfices de la séparation aux avantages du concordat. Lorsque le pouvoir temporel s'est désintéressé pendant longtemps, par principe, des affaires religieuses, qui ne voit qu'il a, par là-même, fortifié et accru l'autorité du pouvoir spirituel ? N'a-t-il pas lui-même accoutumé le clergé et les fidèles à ne plus recevoir que de Rome, en tout ce qui touche à la vie religieuse, on pourrait bien dire à la vie morale, des ordres, des conseils ou des directions ?

Un fait encore est digne de remarque, dans cette histoire romaine de *l'Esprit des Lois*. Le livre de Montesquieu a rencontré l'accueil le plus « compréhensif », comme on dirait aujourd'hui, et le plus chaleureux auprès de tout un groupe d'ecclésiastiques italiens investis de charges élevées. Fort « européens » de goûts et de culture, et même assez cosmopolites, ces prélats ont librement exprimé l'admiration que leur inspirait le chef-d'œuvre soumis à l'Index. Il ne s'en est pourtant pas rencontré un seul parmi eux pour penser que *l'Esprit des Lois* dut légitimement échapper à la censure, s'il n'était corrigé en certains endroits. Nous touchons là peut-être à l'un des secrets de la puissance de Rome. Autour du gouvernement de

l'Eglise, les exigences d'une stricte discipline s'accordent avec une diversité et une liberté d'opinion plus grandes que certains ne le croient. Devant les nouveautés dont le siècle s'enorgueillit, celui-ci admire, celui-là blâme, un autre approuve, un autre critique et plusieurs, qui suspendent leur jugement, opinent qu'il faut attendre ; finalement c'est le sens de la règle et de la doctrine qui l'emporte avec le souci de la tradition et de l'unité. Il adviendra que tels docteurs se prononcent avec énergie contre des tendances ou des mouvements dont ils n'avaient pas discerné d'abord l'inspiration et la portée. Le pape Léon X, tout pétri d'humanisme florentin, fait représenter, en grec, devant les humanistes de sa Cour, les drames de Sophocle ou d'Euripide et même les comédies d'Aristophane. Si l'on vient interrompre ses loisirs érudits pour lui dire qu'un certain Martin Luther est en train de remuer profondément l'Allemagne par ses prédications, ses thèses, ses écrits, le Pontife-Mécène murmure avec un hochement de tête : « Querelles de moines ! » Ce n'en est pas moins lui qui lancera contre le moine Luther cette bulle *Exsurge Domine* qui marque comme une ligne de partage des esprits et deux versants de l'histoire.

L'Esprit des Lois a été mis à l'Index. Cette sentence, rendue il y a deux siècles, sera-t-elle jamais revisée ? Aucune règle de droit ecclésiastique ne s'y oppose, croyons-nous. On sait que l'illustre pape Léon XIII a fait rayer du catalogue de l'Index les œuvres de divers poètes et écrivains classiques italiens, notamment certaines œuvres en prose de Dante. Des ouvrages français de même caractère seront-ils quelque jour l'objet de pareille décision ? On n'en saurait moins que jamais désespérer sous le règne du pieux et grand Pontife qui connaît comme il les aime la langue et les lettres françaises, qui a été la consolation des justes et le soutien de tant d'âmes, même hors de l'Eglise romaine, en faisant entendre avec tant de force et d'autorité, dans la subversion du monde, la voix de l'Evangile et celle de l'humanisme, les commandements de la charité et les leçons de l'antique sagesse gréco-latine.

LÉON BÉRARD.

CEUX DE LA « GALATÉE »

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Un à un, les jours passèrent. On faisait du sud, et la chaleur déjà s'alourdissait. La routine des quarts et des besognes était maintenant établie. La vie monotone du bord se réglait sur les coups de cloche piqués par le timonier. On allait entrer dans la zone des beaux temps, ramasser le jeu des voiles en vergues pour le remplacer par un jeu plus usé. Déjà on refaisait les garnis dans la mâture, et la « bordée du milieu », novices, matelots légers, renforcés de deux ou trois lourdauds, reconnus inaptes à tout travail délicat ou dangereux, commençait à gratter, à piquer la rouille dans tous les coins avec des marteaux à deux pannes.

— Les voiliers aux voiles !

Quatre hommes par bordée qui cousaient les lés...

— Les gabiers aux mâts !

Ceux-là montaient avec du fil d'acier, des écheveaux de merlin, du filin à trois brins, du goudron.

— La bordée roulante à piquer la rouille !

Car tout ce qui était métallique devait luire, et on citait des capitaines qui, plutôt que de laisser la bordée roulante inoccupée, lui faisaient piquer les chaînes d'ancre ! Le Gac, lui, c'était la « tresse », la tresse de chanvre dont il faisait tordre des kilomètres, quitte à la balancer par-dessus bord, quand il n'y avait plus rien à calfater.

Quatre heures de travail, quatre de repos, de « quart en bas » dans les postes, sauf l'après-midi où tout le monde était de service.

(1) Voir *La Revue* du 1er août.

Quatre heures de sommeil. Puis un matelot qui vient brailler à la porte du poste :

— As-tu entendu, les tribordais, les cornards, les bâtards ? Debout au quart !

Souvent l'homme, cordialement, pour égayer le réveil, déclarait :

— Fait beau temps. Y a de la brise. On a 'core tout dessus.

Mais cela ne désarmait pas la bordée qu'on réveillait.

— Et comment ! C'est nous qu'on va attraper les cacatois à serrer tout à l'heure !

Ils s'extirpaient des couchettes, en grondant :

— Ah ! le maudit métier ! Quand donc que j'aurai une nuit franche ?

Par ces beaux temps, le bord ne s'animait vraiment qu'à six heures du matin, pour le lavage : pont, dunette, gaillards rincés à grande eau, frottés avec des balais de bruyère, par les hommes pieds nus et pantalons retroussés. Dès que le Vieux était levé, c'était le petit jeu des cargues. Chaque cargue des voiles hautes était suspendue à son point le plus élevé par un fil de carret, qui devait casser quand on le tirait d'en bas. Le Gac se donnait, chaque matin, le plaisir de sonner une cargue de cacatois au passage. Puis il appelait un matelot léger.

— As-tu des yeux ? Crois-tu qu'on va laisser les cargues de cacatois manger la toile ? File affaler ta cargue ! T'es pas rendu ?

Et le gars devait monter quatre à quatre, donner du mou et remplacer le fil de carret qui venait de céder. Si le fil résistait, le Vieux n'en braillait que mieux et envoyait en haut changer sur le champ le fil trop solide. Ainsi, c'était gagné à tout coup.

Il ne fallait pas compter sur les repas pour apporter de la variété dans l'existence. Café le matin, lard salé tous les jours à midi, avec deux pommes de terre et des biscuits. Morue le vendredi et singe le dimanche. Tous les soirs, haricots. Sur le tout, un demi-litre de vin par jour. Les gars préféraient encore le lard à l'endaubage du dimanche.

Le soir, le capitaine écrivait sur le livre du bord : « Beau temps, jolie brise d'ouest-nord-ouest. Toute voilure. Mer belle. Travaux de voilerie et de matelotage. »

Travaux de voilerie : c'était sur le pont, une demi-douzaine d'hommes aux doigts alertes, souvent les plus âgés des matelots, s'escrimant de la paumelle et de l'aiguille, pour garnir de cuir les

voiles, aux points où elles allaient porter sur les étais et les haubans. Ils les doublaient encore en dessous des cargues, taillaient, cousaient les voiles neuves. Cela étalait sur le pont un atelier de couture géant, où le travail ne s'achèverait jamais, car la première tempête qui s'y logerait ferait tout craquer aux entournures. Le matelotage, c'était la réparation minutieuse et le renforcement pouce par pouce du gréement, cette monstrueuse toile d'araignée tendue entre le pont et la fusée des mâts, les cordages qu'on fourrait à tours serrés de bitord, les poulies à visiter, les marchepieds de vergues à garnir. Tout ce qui travaillait ou dormait, en attendant le travail, devait être vérifié, chanvre, acier, bois et fer...

Cela, c'était le travail quotidien des gabiers et de Rolland. Il l'aimait. Il en avait la coquetterie et l'orgueil. Sans avoir besoin de songer, comme les autres, aux sanctions terribles dont la mer et le vent pouvait châtier une négligence, il fignolait ses nœuds et ses surliures avec un obscur souci d'art, et quand le second descendait du grand mât, après une de ses inspections bi-hebdomadaires, il l'attendait en bas, une lueur narquoise dans l'œil. Monnard, une fois de plus, ne semblait point le voir et s'éloignait sans un compliment comme sans un reproche. Rolland, au vrai, n'attendait ni l'un ni l'autre. Mais ce second indéchiffrable l'intriguait, en l'irritant sourdement d'être insolite.

Debout sur le marchepied du grand cacatois qui sous-tendait la vergue comme une parenthèse, il interrompait parfois ses coups de mailloche à fourrer, pour regarder au-dessous de lui et alentour. Il avait sous les pieds la courbure lumineuse du grand perroquet, l'ample ballonnement des huniers, le dôme harmonieux de la grande voile. Devant lui le phare de misaine, derrière lui le phare d'artimon progressaient, creusés, gonflés comme des houles puissantes. Très bas, la mer s'ouvrait à la proue, courait en torsades d'écume le long du bord. A l'arrière s'allongeait la route plane du sillage. Il n'avait au-dessus de lui que la fusée légère et svelte du mât. Trois belles choses au monde, disait-on dans les carrés d'officiers : une belle femme, un beau cheval, un voilier grand largue.

Mais lui n'était point sensible à l'harmonieuse magnificence des voiles, à la légèreté aérienne de leur vol. Il ne se complaisait qu'à leur force. Les mâts tremblaient sous l'effort du gigantesque attelage, les huniers tiraient à plein poitrail, les poulies gémissaient, les vergues oscillaient sur leurs colliers avec des sursauts de mons-

trueux timons. Et les cordages vibraient, le grand souffle égal du vent passait contre ses oreilles, l'ivresse de l'espace et de la hauteur lui bourdonnait aux tempes. Là-haut, l'ample balancement du roulis n'était point, comme sur le pont, un bercement, mais transmis par ces mâts emboîtés les uns dans les autres, son arc de cercle se cassait en brusques saccades, en chocs, en reprises, où s'attestait la vie propre du bateau, sa façon de réagir à la lame. Rolland sentait tout cela puissamment, et son esprit n'allait au delà que pour songer aux violences prochaines de ce vent qui passait, aux combats inévitables que tous préparaient.

Pourtant, d'avoir ainsi croché dans les alizés de nord-est, sans attraper un coup de temps, c'était de la belle navigation ! On avait doublé Madère, la veille.

— Je n'y ai fait escale qu'une seule fois en vingt ans, avait dit Toublanc, le patriarche du bord. C'est là qu'il faudrait prendre sa retraite. Douze mois de printemps ! Des cannes à sucre sous des châtaigniers. Et ils n'ont pas 'core assez de fleurs ! Toutes les bonnes sœurs, et il y en a, en fabriquent en plumes et en papier !

Jusqu'au Cap Vert, cela faisait douze jours, au moins, à filer, vent sous vergue, sans presque manœuvrer. La nuit, les hommes montaient leurs paillasses sur les planches chaudes du pont, et à part l'homme de barre et l'homme de bossoir, toute la bordée ronflait jusqu'au matin. Le bateau avait alors des réveils de ferme : les coqs chantaient sous le petit roof, un chien aboyait, lancé à la poursuite d'un rat. S'il arrivait que la nuit, on appelât à une manœuvre, les hommes se réveillaient tous à la fois, et comme chacun ignorait s'il était de quart ou non, ils s'en allaient regarder sous le nez l'officier qui avait crié l'ordre.

— Je ne suis pas de sa bordée.

Et la moitié de l'équipage repartait se coucher. On ne se réveillait que pour le lavage.

Un matin, le Vieux qui fumait sa pipe au pied du grand mât avisa le pilotin, qui revenait avec le mousse, de nettoyer les cages à poules. Le garçon avait son air à la fois hagard et désespéré, qu'il n'avait pas quitté depuis l'embarquement. Malgré le beau temps, il avait été d'abord malade à mourir du mal de mer. Pendant quatre jours, il avait hoqueté sur sa couchette, pantelant, vidé. Sitôt la voilure établie, M. Monnard, qui l'avait vu verdir, puis courir se pencher sur la lisse, avait ordonné, avec un imperceptible haussement d'épaules :

— Allez vous coucher !

C'était dit comme à un chien, mais il ne se l'était pas fait répéter.

Il s'était abattu sur sa couchette, la tête atrocement douloureuse, un affaissement d'agonie dans tout l'être. Le lendemain matin, il avait bien essayé de se lever, mais la buée rouge du vertige lui avait monté au crâne, et il n'avait pu que se rattraper à la planche à roulis pour se hisser de nouveau dans sa cabane. Le capitaine était venu le voir deux fois. La première, après un coup d'œil désapprobateur à son visage cireux, il avait dit :

— Alors, qu'est-ce que ce sera dans le mauvais temps !

La seconde, il l'avait seulement regardé sans un mot, puis il avait déclaré, en sortant :

— Vraiment, vous auriez mieux fait de rester où vous étiez.

Après le capitaine, était entré dans sa cabine un garçon de dix-huit ans à béret basque graisseux enfoncé jusqu'aux yeux, au nez relevé, qui avait demandé :

— Veux-tu un quart de jus ?

Il l'avait apporté avec quelques biscuits, et s'était présenté :

— Je m'appelle Menut. Je suis le novice, et je suis de Dol. Moi, au premier voyage, ça m'a duré deux jours. Mais il faisait un autre temps que ça !

Barquet avait rendu le café, sitôt avalé, et n'avait pu que ronger un biscuit.

Le lendemain matin, en le retrouvant couché, et plus défait encore, Menut l'avait regardé avec méfiance. Il dépassait la marge consentie. Puis il avait conseillé rudement :

— Lève-toi, bon Dieu ! Tu restes là à t'anijoter. Faut-il un palan pour te déhaler de ta cabane ?

Il avait obéi, comme il eût obéi à n'importe quoi, sans pensée. Mais sitôt debout, il avait chancelé, le roulis l'avait plaqué au sol, la tête et les bras abandonnés sur sa couchette. Menut l'avait examiné longtemps, du regard qu'on appesantit sur un simulateur supposé, puis il était parti en claquant la porte.

Pendant ces heures affreuses, une seule pensée l'emplissait : cela durerait des semaines, des mois, autant que le voyage, autant que l'infatigable branle du bateau. A ce balancement, qui ne cessait pas, répondrait toujours l'affreux vide du corps, cette nausée du ventre et de l'âme. Il était tout seul, parmi les officiers impas-

sibles, les matelots dont il n'avait vu à l'embarquement que les visages de brutes ivres. Le sentiment d'une erreur monstrueuse, d'une condamnation inique l'emplissait.

C'était un de ces garçons chez qui l'enfance se prolonge, une enfance qui semble se retrancher dans l'âme, quand elle est, tant bien que mal, chassée du corps ; de ceux qui commencent tout avec enthousiasme et n'achèvent rien ; de ces liseurs de contes qui les vivent le soir avant de s'endormir, qui aiment les animaux, les caressent et les laissent crever de faim ; de ceux qui sont coquets et sans soin, obstinés et nonchalants ; qui apprendront une leçon par cœur plutôt que de faire l'effort de la comprendre et qui casseront tout autour d'eux avec des membres grandis trop vite.

Sa mère avait réussi à le garder près d'elle grâce à son apparence chétive, en exagérant ses malaises. Son fils et sa fille rétribuaient un mariage résigné qui avait, en son temps, arrangé les affaires de deux pères industriels.

Mais un jour, Jean avait quinze ans, M. Barquet, qui se vantait d'être carré quand il venait de blesser les autres à ses angles, avait eu une illumination : « Mais en somme, il n'a jamais été malade. Il n'est jamais malade ! »

Il l'avait crié comme s'il venait d'apprendre qu'un de ses comptables le volait.

Après, cela avait été aussi soudain qu'une arrestation. Tout de suite le collège. Puis, trois ans de bulletins détestables : « Elève mou, aucune attention, aucun travail .»

« Intelligent, mais aucun effort. Quelques réussites irrégulières en français .»

« Efforts et résultats nuls en mathématiques, en sciences et en latin. Incapable d'affronter le baccalauréat. »

Ce verdict l'avait précipité sur le bateau, malgré les supplications de sa mère, ses cris de révolte auxquels son père répliquait sèchement : « Ah non ! Pendant quinze ans, tu l'as enjuponné : tu en vois les conséquences ! A mon tour de le prendre en main... Mon ami, puisque tu ne veux rien faire au collège... »

— Sacré maudit fainéant ! Crois-tu que je vas continuer à te faire biberonner comme ça tous les jours, en plus de mon boulot ? Attends, je te vas vider, moi !

C'était le quatrième jour que la porte s'était ainsi ouverte d'un coup de pied pour laisser entrer Menut le novice, un Menut

hors de soi, les yeux féroces, qui avait empoigné le pilotin aux épaules et l'avait jeté dehors. Jean Barquet avait fait ainsi sa véritable entrée sur le pont de la *Galatée*.

Il s'y comporta, il faut l'avouer, de manière à faire en vingt-quatre heures, l'unanimité sur son compte. Il fut tout de suite évident, pour le capitaine comme pour le mousse, qu'il était impossible de découvrir, sur tous les bateaux du long-cours, un être pareillement doué pour faire exactement le contraire de ce qu'il fallait. Toublanc, le patriarche, un brave homme de Pleudihen, avait pourtant essayé de lui apprendre le rudiment, des choses que même un douanier sait de naissance. Impossible ! Il prenait les volants pour les cacatois. Il parlait de « cordes » quand tout le monde sait que ce mot-là ne doit pas plus se prononcer à bord que dans la maison d'un pendu !

Aussi avait-il été pris aussitôt, comme par un tourbillon, dans les moqueries et les grosses blagues de l'équipage. Le pilotin, le « Parisien », était toujours plus ou moins tête de Turc, mais celui-là était fait sur mesures ! Toujours empêtré de son corps trop long, et dans les jambres des hommes, au moment où il ne le fallait pas. Si maladroit que les bottes partaient toutes seules vers ses fesses. De Barquet, ils avaient fait « Débarqué ». C'était vraiment comme s'il l'eût été, débarqué, tant il comptait peu à bord.

Au début de la traversée, ils se l'étaient renvoyé, d'un bout à l'autre du bateau, avec des missions de premier avril qu'il accomplissait crédulement. Mais, dès qu'il s'était méfié, il s'était obstiné à ne pas bouger, même pour les ordres réels que les hommes lui criaient, comme s'il avait été incapable de les distinguer des autres. Il s'était encore replié davantage sur soi, depuis l'histoire du soufflage de baleine.

Un matin, on avait croisé à tribord une baleine qui évacuait des jets d'eau puissants par ses évents. Barquet ouvrait des yeux immenses, prés de Guézennec le lieutenant et de Le Corre, debout contre la lisse. C'était la première fois que la mer lui offrait un spectacle prestigieux, une chose lue dans les romans d'aventures, et qu'il pourrait s'enorgueillir d'avoir vue.

De sa voix la plus habituelle, mais en plissant ses petits yeux, Le Corre dit au lieutenant, un jeune et qu'on savait déjà aimer la rigolade :

— Moi, je peux raconter que j'en ai vu de rincés par des baleines qui passaient le long du bord, la nuit. Ils avaient laissé leur

hublot ouvert, et juste elle lâche ses jets d'eau à travers, à leur faire croire que le bateau coulait...

— Ça n'arrive pas souvent, remarqua Guézennec, mais ça arrive. C'est même une veine à qui ça tombe, parce que, quand on a été soufflé par une baleine, tout l'équipage vous doit le respect...

Le lendemain, à l'aube, quand les tribordais prirent le quart, le lieutenant fit signe à Le Corre.

— Va chercher ton seau.

Le matelot revint avec un seau empli jusqu'au bord.

— Descends voir s'il a ouvert.

Le Corre s'affala sur la corne de civardière qui se trouvait juste au-dessus du hublot de Barquet. De là, il fit signe que la voie était libre et un matelot lui fit passer le seau. Le temps de le lancer à toute volée dans la couchette, et Le Corre, d'un rétablissement, remonta sur la dunette.

Deux minutes après, ils voyaient apparaître le pilotin ruisselant de la tête aux pieds, mais le visage illuminé de joie.

— Elle m'a soufflé, criait-il.

L'air dont le lieutenant parut prendre la chose, cloua le rire dans les gorges.

-- Je n'aime pas beaucoup, déclara Guézennec, qu'on me prenne pour un imbécile. D'ordinaire, une baleine, qui souffle par un sabord, ça se voit de la dunette ! Or, je ne l'ai pas quittée depuis une demi-heure... J'en conclus que vous vous êtes renversé votre broc sur la tête pour voler la considération de l'équipage. Vous me ferez une heure de peloton.

Quand il raconta cela au carré, Le Gac consentit à sourire.

— Ce n'est même pas un biffin, déclara-t-il, c'est toute la biffe, avec sa musique !... Mais, moi, je ne vois qu'une chose : je dois le ramener où je l'ai pris sans le casser. A vous le soin !

Il l'avais transmis à Hervic le bosco et affecté à la bordée roulante. Ce certificat d'incapacité avait pourtant valu au pilotin quelque répit. Au moins, quand il était dans un coin à piquer la rouille, ou à faire de la tresse, il avait la paix. C'était moins les injures qu'il redoutait, que les obscénités des hommes qui, une fois pour toutes, l'avaient pris pour cible. Depuis les loisirs des alizés, deux ou trois blagueurs avaient inventé d'en faire le héros d'histoires énormes, qu'ils assuraient vécues, et qu'il devait, lui, écouter en se forçant à rire.

De tous, c'était Rolland le plus dur. Barquet l'exaspérait. Sa présence à bord était une insulte et un défi. Il engueusait tout ce

qu'il touchait. Pour lui, le bateau resterait toujours une chose incompréhensible, hostile. Chacun de ses gestes était une offense à quelque chose. Il n'osait pas dire son dégoût et sa crainte, mais tout l'attestait. Cela, Rolland ne le pardonnait pas. Il enrageait de voir « ça » payer pour naviguer, traité en officier avec cabine et nourriture de capitaine, tandis que lui !... Et c'était au lavage, un seau d'eau brusquement jailli en pleine face, un filin qui se tendait à son passage et l'allongeait. La veille, il lui avait badigeonné le visage au goudron, un coup adroit et rapide d'une oreille à l'autre.

Mais surtout, il savait découvrir ce qu'il fallait pour trouer cette apathie hagarde que le pilotin opposait comme une carapace aux injures beuglées par les autres. Lui, n'insultait pas, mais il disait :

— Les autres, tu les fais rigoler ! Mais moi, tu te rends compte que j'ai parfois envie de t'assommer ?

Le malheureux le regardait avec des yeux fous, car il sentait que ce n'était pas là parole en l'air. Et il retournait, accablé, cette lancinante énigme : comment des hommes qu'il sentait être, malgré tout, de braves gens, pouvaient-ils à ce point manquer de pitié, avoir un tel dégoût de la faiblesse ? Il était incapable de comprendre que leur estime de la force brutale leur avait été inculquée par la brutalité de la mer ; qu'ils étaient violents pour s'être frottés trop longtemps aux ouragans ; grossiers, parce que « délicat » signifie aussi bien finesse de sentiment que débilité du corps.

Il avait bien au début, esquissé quelques révoltes, aussitôt transies par l'intérêt soudain qu'elles soulevaient.

— Jules, Marcellin, accoste voir le failli poulet qui relève sa crête !

Les bourrades ne tardaient pas, car l'indignation succédait vite à la curiosité : un fatras de même, oser la ramener !

Vite maté, il avait cédé : puisque sa sauvegarde était de passer pour idiot, soit ! Il enfermait donc ses rébellions trop courtes, ses rancunes, ses mépris, qui parfois bouillonnaient, mais toujours sous un épais couvercle de peur.

Ce matin, le capitaine qui, depuis dix jours semblait tout à fait l'ignorer, le regardait arriver avec des yeux qui, à mesure qu'il approchait, l'emplissaient d'appréhension. Le Vieux avisa un matelot :

— Dis-donc, Roulec, si tu faisais faire un tour dans les cocotiers à ce monsieur-là ? Il a de grandes jambes et de grands bras. Ça doit être bon pour faire le singe.

Le Gac, à la réflexion, avait pensé qu'à traiter trop ostensiblement le pilotin en passager, il risquait de mécontenter l'équipage, et comme il n'y avait pas plus de roulis que sur ma main...

Affriolés, les matelots se rapprochaient du Grand Mât, la face largement fendue par la rigolade, à voir l'air éperdu du garçon, à l'écouter balbutier :

— Capitaine... Mais, capitaine...

— Otez votre veste, commanda Le Gac. Vous serez plus à l'aise.

M. Monnard, survenu, ajouta :

— Les autres montent bien. Il faut vous y mettre. Vous verrez que ce n'est rien.

Mais Barquet n'en finissait plus de se déboutonner avec des doigts tremblants et mous. Ce fut Rolland qui le dépouilla, et alla jeter sa veste contre un treuil. Malgré la chaleur, le pilotin, en bras de chemise, frissonnait. Un homme tout de même, apitoyé par sa panique, lui cria :

— Monte donc, hé ! bigorneau ! Faut ben que tu t'apprennes.

Roulec seul ne rigolait pas :

— Empoté comme il est, il est capable de se f...., en bas.

— Sur le grand hunier fixe, pour commencer, dit le capitaine. Il y a un raban à la penderie. Faites-lui voir comment on le ramasse.

— Passe devant, ordonna Roulec.

Il le poussa dans les haubans et grimpa derrière lui.

Cela se montait tout seul, d'abord, dans les enflèchures larges. Mais l'échelle d'acier rétrécissait à chaque échelon, le vide se creusait de chaque côté. Barquet ralentit, s'arrêta, tout appliqué contre les haubans.

— Va donc, failli castor !

Le pilotin gagna encore quelques échelons, mais maintenant, il grimpait en poule, un pied rejoignant l'autre sur le câble.

En bas, tête levée, ils ne riaient plus. Chacun sentait que tout était possible, qu'il pouvait tout aussi bien lâcher et s'écraser sur le pont, que gravir les dernières enflèchures. Ils furent obscurément satisfaits de voir Roulec crocher solidement dans le fond de la culotte et pousser son élève vers le haut.

Rolland qui, près du capitaine, observait l'escalade avec la même attention, murmura :

— Et alors ?...

Barquet était arrivé au bout des grands haubans, sous les

gambes de revers, ces barres d'acier qui contre-tiennent la hune par en dessous, et qui obliquent, elles, vers le dehors, obligeant le grimpeur à monter comme à l'envers d'une échelle, le dos au-dessus du vide.

— Lâche ton hauban, ordonna Roulec. Et attrape la gambe.

D'en bas, tous l'entendirent hurler :

— Non ! non !

Ils le virent redescendre deux échelons, malgré la poigne de Roulec qui essayait de le repousser, les coups de poing furieux dont il lui sonnait les reins. Mais Barquet mettait dans cette défense une telle frénésie qu'en se débattant, il s'engagea sous l'homme collant à lui, sourd aux injures que le matelot lui criait, insensible au gros poing qui lui martelait le dos.

— Rien à faire, constata le capitaine.

Il cria :

— Descendez !

Il craignait vraiment un accident.

Ils attendaient tous au pied du mât, repris par une large gaîté. Seul Rolland ne les attendit pas. Il marcha vers l'arrière, et en passant près du treuil, il donna un coup de pied au veston de Barquet qui glissa sur le pont, éjectant le portefeuille.

En le ramassant, Rolland l'ouvrit. Le coin d'une photo en dépassait. Il la tira, y jeta un coup d'œil, l'enfouit dans sa poche. Puis il remit en place le portefeuille.

Le soir, adossés au grand panneau, ils causaient. De nouveau, les femmes les tourmentaient, sous ces nuits chaudes du Tropique. Mais aussi inhabiles à parler d'elles qu'à ménager à terre le plaisir qu'ils en tiraient, il les saccageaient en quelques mots brutaux, qui tout de suite, vidaient les souvenirs, les rendaient inutilisables. Gens simples, ils se cognaient obstinément, sur cette mer phosphorescente, à l'effrayante simplicité du geste d'amour. Nével conclut :

— Toutes les femmes sont pareilles !

Pareilles, celles de Valparaiso, de Tahiti, de Yokohama. Ils le savaient, eux, eux seuls, et ils en tiraient quelque orgueil, sans pouvoir chasser leur déception de retrouver à tous les bouts du monde, avec l'uniformité des corps, la banalité d'ébats qui semblait imposée par une convention mondiale.

Rolland tira de sa poche la photo prise dans le portefeuille.

— Vise un peu celle-là.

Ils crurent qu'ils se livrait. Montrer une photo à bord, c'est, comme à terre, ouvrir sa maison. Flattés, ils se récrièrent.

— Oh ! elle est bath, dis donc ! C'est ta petite ?

Sans répondre, il la laissa regarder. C'était une blonde aux cheveux flous, avec des yeux étonnés, une bouche un peu large. Son air sage les déconcertait. Et aussi la qualité de la photographie : des traits à peine appuyés, sur un fond mat uniformément teinté de gris.

— C'est la poule au pilotin, expliqua Rolland.

Ils s'épanouirent du coup. Tout rentrait dans l'ordre. Le sacré Barquet ! A terre, avec son argent, ça ne pouvait se payer ni des femmes, ni des photos comme tout le monde ! Mais à bord, il n'y avait plus de messieurs et pas plus que lui, la mijaurée-là n'avait droit à un traitement de faveur. Ils supposaient leurs rencontres, enchérissant avec de gros rires. Barquet, lui, se laissait faire, et leurs grosses inventions le conduisaient sans peine à travers des aventures grotesques et gaillardes. Mais la petite était plus dure à avoir, et son regarde tranquille, sérieux, les gênait.

— Rendez-la moi, ordonna Rolland.

Quand il l'eut reprise, avec un bout d'allumette trempée dans le goudron, il dessina, par dessus la robe claire, un corps épais.

Leurs rires crevèrent ; cette fois, ils la tenaient ! Le pilotin errait sur le pont. Il tournait autour du treuil, la tête basse, les yeux scrutant les planches. Ils l'appelèrent.

— Amène-toi, Barquet. Elle est par là, ta connaissance.

Rolland lui tendit l'épreuve.

— C'est à toi, ça ?

Barquet regardait, stupide. L'autre tendait toujours la photo à bout de bras. Soudain, le pilotin se jeta en avant, les poings fermés, et s'abattit sur le matelot. Rolland oscilla sous l'attaque imprévue, sacrilège. Mais il se ressaisit aussitôt, et d'une détente, il envoya le garçon rouler sur le pont. Ils entendirent le choc mou du corps contre la lisse.

Pourtant, Barquet, tout échevelé se releva, et il revint sur Rolland qui n'avait pas daigné se lever. Cette fois, le poing du matelot l'atteignit en pleine face, et le pilotin recula, la main appliquée sur le visage, un geste d'enfant frappé qui les émut obscurément.

— Qu'est-ce qui se passe ?

M. Monnard venait de surgir près d'eux, dans leur dos. Malgré leur surprise, aucun ne se détourna.

Le pilotin retira enfin sa main : elle était pleine de sang.

— Que s'est-il passé ? demanda plus froidement encore le second.

Comme Rolland ne répondait pas, Gouret expliqua :

— C'est à cause d'un portrait.

— Donnez-moi ça.

Monnard prit la photo, l'examina.

— C'est une photographie de ma sœur, hoqueta Barquet, en essuyant de son mouchoir à la fois du sang et des larmes.

— C'est vous qui avez fait cela ?

M. Monnard abaissait sur Rolland son regard lourd. L'autre leva la tête, afin de le regarder dans les yeux.

— Oui.

— Eh bien ! c'est lâche.

C'était un mot inusité, tout neuf à bord, où n'importe quel officier eût dit : « Tu es un salaud ».

Le premier mouvement de Rolland fut une fierté sauvage. Le grand-là avait choisi pour lui une injure de bourgeois, parce qu'il savait qu'il la comprendrait. Ce n'est qu'après qu'il sentit la brûlure du mot, qui l'atteignit plus profondément qu'aucune injure vomie par un bosco. Il pâlit comme un mort, et gronda :

— Lâche ?... Je ne lâche rien, moi !... Pas même le quart pour roupiller debout, comme il y en a.

Tous comprirent que le jeu de mots visait le second, qui, pendant ses heures de veille, se tenait sur la dunette, immobile, les yeux quasi clos. Seul, M. Monnard n'eut pas l'air d'entendre. Il se retourna vers Barquet, afin de lui rendre la photographie.

— Vous pourrriez essayer de la détacher à la benzine : le goudron est frais. Mais à votre place, je la brûlerais.

Barquet, le mouchoir en tampon sur le nez, fit des signes énergiques d'assentiment. Le second, alors, tira son briquet, enflamma l'épreuve, la garda entre le pouce et l'index, jusqu'à ce que la flamme lui léchât les ongles, puis il jeta la feuille calcinée sur le pont, et l'écrasa d'un coup de botte.

Quand il fut parti, ils évitèrent même de se regarder. Ils ruminaient cette photo brûlée. Chacun sentait qu'il y avait là une offense à leur adresse, mais à part Rolland, en qui la colère et la honte s'amassaient, à lui faire éclater le crâne, ils n'en saisissaient pas bien le sens ni la portée. Ils s'inquiétaient surtout de n'avoir pu encore déchiffrer ce second, nouveau venu, que le beau temps

n'avait permis à personne d'éprouver. Il y a trois choses à bord qu'il faut connaître à fond, parce qu'il peut en venir du danger et de la misère : le temps, le bateau, les officiers. Or, à part ce Monnard, tout était clair.

Du côté du Vieux, pas de surprise : mauvais caractère, une figure à vent debout, et serré comme une fourmi mâle. Il était tout entier dans son gros pouce en spatule, un pouce dont il était fier, et dont il disait : « Avec ça dans la moque, on gagne deux quarts par distribution ». La « moque », c'était la mesure pour le vin, et tous les officiers de cambuse savaient y entrer le pouce... A part ça, bon marin, et assez juste pour revenir à l'occasion sur ses colères.

Guézennec, le lieutenant de cage-à-poules, on n'en parlait point : ça naviguait pour s'apprendre, mais c'était intelligent, et ça ne manquait pas de respect aux anciens. Hervic, le bosco, une gueule et des poings, tout ce qu'il faut à un bosco. Mais les coups de l'une et des autres tombaient indifféremment sur tous, et c'est tout ce qu'on pouvait exiger. Restait donc le second, avec son grand corps lent, qu'on n'avait encore jamais pu voir se tendre ou se détendre dans une manœuvre dure, sa voix froide et unie qu'on n'avait encore jamais eu l'occasion d'entendre crier, ses paupières lourdes surtout, qui semblaient dédaigner de se relever sur les travaux et la routine du bord. Il y avait cependant quelque chose de nouveau, depuis tout à l'heure, quelque chose qui promettait peut-être de bons moments : Monnard avait à coup sûr compris l'allusion insolente et il n'avait pas réagi. S'il était capable d'avaler sans tiquer des couleuvres à dimensions de serpent de mer, cela procurerait peut-être de l'amusement... Ils ne se hâtaient pourtant point de conclure à de la couardise, parce que l'homme n'avait pas une tête à cela, et que la photo brûlée sous leur nez continuait à les tracasser. Sûrement, la partie était engagée entre Rolland et le second, mais ils hésitaient encore à marquer le premier point.

Dans la journée du lendemain, le baromètre baissa. Le temps n'avait pas trop bonne mine et le vent fraîchissait.

— On va ramasser les petites voiles avant la nuit, M. Monnard, dit le Vieux. Ce temps-là ne me plaît point.

Rolland venait de quitter la barre quand le second appela à la manœuvre. On hala bas le flèche, puis le diablotin.

— Où est Rolland ? demanda le second.

— Dans le poste, probable, répondit Nével.

— Allez me le chercher.

On finissait de carguer le grand cacatois, quand Rolland parut, derrière Nével.

— A serrer, ordonnait M. Monnard.

Le novice et un matelot léger montaient déjà, quand le second parut apercevoir Rolland. Il le regarda les yeux bien ouverts, cette fois, et de sa main levée, de son index tendu, il lui montra les haubans.

Ça, c'était l'insulte suprême, le geste de mépris et de menace qui ne s'adresse qu'aux fatras, aux fainéants, à ceux qui renâclent toujours pour monter, ne se déhâlent qu'en queue de bordée et avec de la glu sous leurs semelles. C'était en même temps une vexation arrêtée : deux hommes suffisaient largement à serrer la voile haute. Rolland gronda :

— Ils ne sont pas assez pour serrer un cacatois ?

— Je vous ai dit de monter.

— Ils sont assez, je n'irai pas.

Le direct foudroyant qu'il encaissa le coucha sur le pont. Le bras de M. Monnard, ce long bras si souvent pendant, avait joué avec une rapidité, une dureté de piège. Ce n'était cependant pas un coup de boxeur appliqué à la pointe du menton, mais un honnête coup de poing dans le nez. Ce poing, par exemple, était large et plus solidement emmanché qu'aucun des spectateurs ne l'eût pressenti.

Ce qui achevait de les déconcerter, c'était le détachement de M. Monnard à l'égard de ce coup magistral. N'importe qui l'eût souligné d'une injure ou commenté d'une sentence : « Tu avais besoin d'une leçon, et tu l'as », ou encore : « J'espère que tu as compris », toutes appréciations, qui, à leur sens, eussent été tout à fait dans la manière du second. Mais, comme s'il avait complètement effacé l'homme qui s'asseyait maintenant sur les planches aussi pesamment que s'il se réveillait d'une anesthésie. M. Monnard tourna le dos et remonta sur la dunette.

Le capitaine Le Gac n'avait rien perdu de la scène. Toutefois, quand les deux hommes se furent rejoints, il ne fut pas question de la correction. Le Grand Mât qui, lui aussi, se posait, sur ce second, qu'il n'avait encore jamais vu à l'œuvre, certaines questions essentielles, avait approuvé à la fois l'efficacité du geste et l'indifférence bien jouée avec laquelle il avait été administré. C'était là un dosage de qualité, et Le Gac avait aussitôt senti quelle impression profonde ce premier acte d'autorité avait produit sur les hommes. Il y avait de fortes chances pour qu'un capitaine pût se

reposer sur un second de cette trempe, et cela n'était point pour lui déplaire. Il le marqua par une cordialité toute nouvelle dans le ton, quand il annonça :

— On va ramasser la grande voile au changement de quart, M. Monnard. Le baromètre baisse toujours. Je crois bien qu'on va être branlé.

Le second acquiesça d'un signe et se retourna vers l'homme de barre

— Vous appellerez à sept heures et demie.

Puis, les yeux mi-clos, il revint à cette éternelle faction qu'il menait immobile, bras tombés, et qui l'avait fait accuser par le matelot de dormir pendant ses quarts.

A la demie de sept heures, lorsque retentit dans le poste l'appel prématuré au quart, Rolland sortit de sa torpeur. Le coup lui avait logé dans la face un nez pesant comme du plomb et dont la tuméfaction tirait douloureusement la peau. Il lui avait encore largement poché un œil. Mais cela n'était rien à côté de cette humiliation lancinante d'avoir été si totalement surpris, puis si tranquillement dédaigné.

Il sentait mieux que les hommes, mieux encore que le capitaine, la perfection magistrale de la réplique. Pas une ouverture par où glisser une injure valable, un sarcasme qui porte, une menace qui ne fût pas ridicule. Il en étouffait ! Il ne pouvait que s'abrutir à répéter en lui-même, comme une obsédante litanie : « La vache, la vache, la sacré maudit' vache ».

L'homme de barre, après l'appel au quart, ajouta :

— On va ramasser la grand-voile.

Cette annonce jeta le matelot debout. Il allait lui montrer comment ça se ramassait, une grand-voile, avec une gueule en pâté de foie et des yeux à demi-fermés, comme les siens !

— Pèse le point du vent. Allez, pèse !

La voix du second portait sans qu'il criât. Il donnait des ordres, comme si la chose allait de soi, qu'il ne fallût point répondre à son commandement par un effort où s'absorbait d'un coup toute la vigueur d'un corps.

— Pèse les fonds ! Pèse le point !

Les hommes, accrochés des deux mains aux cargues, halaient dans des accroupissements rythmés, si brusques et si profonds, qu'on eût dit que quelque chose d'énorme leur tombait dessus de là-haut et les écrasait.

Le côté du vent cargué, ils passèrent à l'autre bord, et dès que le maître les vit rangés, prêts à l'effort, il choqua l'écoute. Ce fut comme s'il avait lâché un tonnerre sur leurs têtes. La voile, à demi troussée, fouettait avec des craquements de canonnade ; le choc des maillons contre le trèfle du point d'écoute en faisait jaillir des fusées d'étincelles.

— Oh... Oh ! Ensemble les gars.

Ils halaient, en grappe, pas de tout leur poids, des poids morts, mais de tout leur ventre, de toutes leurs cuisses, de tous leurs reins. Leurs muscles durcissaient, comme dans une crampe de tétanos, et cela leur donnait des visages de torturés, dents au vent, yeux hors des orbites. Pourtant, ils ne gagnaient que pouce par pouce sur l'énorme toile ballonnée que le vent leur disputait. Enfin, Hervic cria :

— A bloc !

— A serrer ! ordonna le second, en écho.

Rolland bondit furieusement dans les haubans. En quelques secondes, il fut rendu à son poste de gabier de mât, sur la vergue, mais au milieu, là où il y avait le plus gros paquet à rabanter. Là, ça se régla entre lui et la voile, la masse à la fois dure et fuyante, dans le corps à corps avec les plis lourds, les goîtres brutaux que boursouflait la brise entre les cargues, ces bulles gonflées soudain à droite, à gauche, comme si la voile eût bouilli. Le gabier les renfonçait à coups de poing, les étranflait vraiment, comme des gorges ennemies. Lorsque, violemment, à grands coups d'épaules, il eut serré le dernier raban, il redescendit, le premier, M. Monnard l'attendait au pied du mât et fit un geste d'arrêt. Rolland eût voulu passer outre, refuser l'odieux compliment que le second, sans doute, allait lui infliger. Ce fut le regard qui le stoppa, par son sérieux.

— Rappelez-vous tout cela, dit simplement M. Monnard, quand vous commanderez à votre tour.

II

— Vont-ils déjà nous plaquer, ces maudits salauds de vents ?

Les hommes, inquiets, sentaient l'abandon proche des alizés, L'allure diminuait, les faux pas des voiles se multipliaient : elles se dégonflaient comme un ballon crevé, battaient quelques se-

condes, puis repartaient, mais mollement. Elles gardaient bien la forme ronde de la brise, mais ce n'était qu'une apparence, et les toiles ne ramassaient plus de force. La chaleur lourde, orageuse, avait déshabillé les hommes, qui travaillaient torse et pieds nus, et dont les pantalons de toile se plaquaient aux cuisses de larges taches de sueur.

Les poissons volants abondaient. Leurs traits rapides étonnaient sur cette mer apathique. Ils jaillissaient de la houle comme des flèches d'argent largement empennées, planaient sur cinquante mètres et le soleil glaçait d'éclats de mercure les membranes transparentes de leurs ailes rigides, puis ils s'engloutissaient. Parfois, ils touchaient le dos d'une vague, y repuisaient un élan qui les relançait plus loin, ainsi qu'un caillou plat qui ricoche.

Les hommes ne les regardaient plus, même quand il en tombait un sur le pont, où le chat du bord le dévorait. Ils étaient absorbés par l'agonie du vent, l'idée qu'ils étaient arrivés au bout des grandes brises portantes. C'était le tourment du cavalier qui sent broncher sa monture exténuée, de tous ceux qu'une force a jusque là portés et qui devront la suppléer à grands efforts, quand elle se sera éteinte.

— On va entrer dans la misère !

Mahé, après avoir mûrement réfléchi déclara :

— C'est-il mal gréé, quand même !

— Quoi donc ? demanda Névei.

— Ben, tout.

Il voulait dire la terre, l'univers... où il y avait trop ou pas assez, mais bien rarement juste ce qu'il fallait.

C'est ainsi qu'entre les alizés du nord-est et ceux du sud-est, des bons vents s'il en fut, il y avait un trou, une maudite zone de calmaille, de petites brises changeantes, avec des orages tournants, et de la pluie, de la pluie, des gouttes larges comme des culs de seaux ! Ça n'aurait pas dû exister ! Ça sautait aux yeux qu'il aurait fallu étirer en largeur les deux bandes d'alizés jusqu'à ce qu'elles se fussent rejointes...

— Eh ! les gars ! Des bonites !

C'était l'homme de bossoir qui avait crié et les appelait. Ils s'en allèrent vers l'avant, et aperçurent, par le travers, à un quart de mille environ, une farandole de gros poissons, d'épais fuseaux de métal blanc que la mer éjectait et qui retombaient, verticaux comme des obus : les bonites, les grandes scombres à ventre rayé,

frères des thons. Leurs jeux semblaient projetés par les décharges de toute cette électricité suspendue dans l'air humide. Peu à peu, leur sarabande se rapprocha du bord, puis certaines jaillirent jusque sous l'étrave. Les hommes se postèrent alors sur l'avant et ils firent danser à la surface des appâts de coton blanc effilochés, enfilés sur une sauteuse. Les bonites, dans leurs bonds, prendraient l'appât pour un poisson volant. Roland, le premier, en ferra une, et sitôt amenée sur le pont, l'ouvrit d'un coup de couteau de la tête à la queue. Mais au lieu de jeter la tripaille à la mer, il la repoussa du pied sous la lisse. Puis il reprit sa pêche, en surveillant le pont du coin de l'œil.

Quand il vit arriver Barquet, attiré par l'attraction nouvelle, il lui montra du menton le paquet de viscères.

— Balance ça à la baille.

Le pilotin comprit aussitôt qu'il lui avait réservé soigneusement ce dégoût. Il n'avait pourtant qu'à s'exécuter, car cette fois cela faisait partie de son éducation. Détournés, les autres le regardaient, narquois. Il se décida, empoigna le paquet sanguinolent, puis le lâcha avec un sursaut.

— Ça remue ! s'écria-t-il.

Ils éclatèrent de rire : c'était cela qu'ils attendaient. La bonite a une vitalité extraordinaire. Sa chair frémit encore lorsqu'on la pique une heure après l'éventrement, et le cœur arraché bat encore...

Rolland seul ne rit pas. Il lança au garçon un dur regard de mépris.

— Ben oui, dit-il ? Ça prouve qu'elle a plus de vie que toi dans les tripes, c'est tout.

— Vous allez me laver ce sang, Rolland. Le sang séché creuse la peinture.

Cette fois encore, la réplique du second ne s'était pas fait attendre, et comme toujours, elle frappait juste.

Ce fut le lendemain que le vent bafouilla tout à fait. Au lieu de l'alizé égal et plein qui semblait inépuisable, des risées survenaient de tous les points de l'horizon, obligeant à virer de bord toutes les heures. Puis, même ces vents fantasques abandonnèrent, et la *Galatée*, à bout de souffle, resta debout, voiles pendantes, sur la mer huileuse, encalminée. Les bras des hommes étaient tombés en même temps que les toiles. La mer avait noirci. Des nuages, bas à toucher les mâts, charbonnaient au-dessus d'eux, des murs d'orage fermaient l'horizon et les hommes suffoquaient dans la

buée lourde qui montait des eaux, dans l'immobile chaleur de four qui enveloppait tout.

Soudain, la première averse creva, des gouttes monstrueuses qui s'écrasaient sur le pont en plaques larges et visqueuses comme des œufs cassés. Le bateau avait disparu d'un coup, haché, raturé par le déluge. On ne se voyait plus de l'arrière à l'avant. Les hommes assommés refluaient à l'abri du roof quand la voix de M. Monnard les rattrapa :

— A haler bas le flèche !

Le second, impassible et ruisselant, se dressait au fronton de dunette. Les hommes avancèrent courbés, hésitants sous la cataracte, mais le bosco à son tour les prit en chasse et, des genoux, de la poitrine, puis des poings, les refoula vers les cargues. Le premier craquement de foudre interrompit ses aboiements ; c'était le début d'exténuantes manœuvres.

Calmes blancs, grains et orages... Les hommes nus, bouche ouverte, à la poursuite d'un air irrespirable, les poitrines écrasées comme si on les avait vidées d'air et que tout le poids de cette atmosphère opaque les eût comprimées. Pas plus de repos pour la bordée que pour l'horizon, qui noircit tout d'un coup, se souligne d'une lueur blanche, par où le grain gicle, comme un jet sous une porte d'écluse. On brasse, on cargue, on remet dessus avec des mains plissées par les averses comme par des lessives. Nuit et jour on ne décolle pas de la manœuvre. Perdre une minute de rafale, c'est perdre cent mètres de bonne route, mais ne pas avoir serré à temps pour recevoir un de ces grains courts et violents qui tournent avec l'orage, c'est perdre une voile ou plusieurs.

— A carguer, à larguer, à serrer, à hisser...

Ça a l'air d'une blague, mais d'une blague féroce et tenace de fou. On défait ce qu'on vient de faire, on refait ce qu'on a défait. On rhabille le bateau pour le déshabiller. Et cela sans interruption, de jour ni de nuit, des nuits d'encre où, assommé de fatigue, le crâne martelé par la pluie géante, on bute partout, dans tout.

Les hommes groumaient :

— Il nous casse les pieds avec ses manœuvres. Y a pas plus de vent que dans une bouteille.

Ils ne le sentaient pas, mais le second, qui ne fumait jamais, ne lâchait plus une cigarette allumée et guettait assidûment les moindres inflexions de la fumée. Les grains duraient un quart d'heure. Dans le ciel bleu, des risées arrivaient de tous les bords.

Puis tout noircissait, comme si on y avait versé de l'encre, et il fallait brasser pour attraper dessous la bourrasque brutale. Autrement, on masquait.

Le timonier, qui n'avait pas pris le vent du bon côté, s'excusait :

— Pas de ma faute. Il a changé de quatre quarts.

Mais les hommes hurlants ripostaient :

— T'es menteur comme un commissaire ! Il n'a pas bougé du nord-noroît !

— Maudit calfat de timonier ! Une heure que tu vas nous faire manœuvrer.

Car le bateau masqué, il fallait « faire chapelle », virer de bord et s'appuyer un tour complet pour reprendre le cap.

Hale, déhale, hisse, affale.

La pelure des mains s'arrache, on ne sent plus ses pieds détrempés, en papier buvard. Les officiers vous collent à la peau comme des taons. Ils sont enragés. Si tu laissais perdre le moindre brin de ce damné maudit vent, qui te les lâche à l'étouffée, en plein milieu d'une calmaille, quand il ne te crosse pas à tout fusiller... Jusqu'au vieux qui ne dort plus et qui se casse le porte-voix à te mettre plus bas que terre, comme si les risées que tu manques, il les sortait de sa poche. Jusqu'au petit Guézennec, ce nourrisson, qui s'apprend à gueuler en t'engueulant !

Ils répondaient en insultant le bateau inerte.

— Le sacré failli baquet ! Maudit ponton, sale baille de gabelou. Quel malheur d'avoir été mettre son sac sur une Marie-Salope de même !

Rolland était seul à se taire. Il en eût dit plus que les autres, s'il s'était douté que M. Monnard écoutait ses silences. Le second en mesurait exactement la valeur. Il y avait deux races à bord, celle des hommes, qu'il faut sans cesse encourager ou menacer, parce qu'ils n'ont point en eux ce qu'il faut pour les projeter et qu'ils attendent l'élan du dehors ; celle des chefs dont la force doit nourrir celle des matelots. Rolland pouvait être de ceux-là, pensait le second. Il songeait que pour se taire continûment, ne pas « groumer », comme les autres, il fallait à ce garçon plus d'énergie que pour étaler une tempête. Dans un ouragan, c'est l'instinct qui commande l'homme, et assez haut pour l'exiger tout entier. Alors, la peur de la mort menaçante noue solidement le faisceau des efforts. « Il y a plus de fainéants », disent les matelots. Et puis, une tempête

se compose avec une clarté puissante que tous comprennent. Elle a son début, son paroxysme, sa décroissance. Mais ici, il fallait se battre dans l'incohérence et l'absurdité des éléments. La nécessité des manœuvres contradictoires devenait une nécessité presque abstraite. Il ne s'agissait plus de sauver sa vie mais de gagner cinquante mètres. Pour se taire, seul, parmi les impatiences et les récriminations de tous, des officiers mêmes, il fallait être capable de comprendre, d'accepter, de durer.

On se traîna encore trois jours, entre les calmailles et les pluies, sous les lueurs blêmes filtrées entre les bouffissures noires des nuages. Il en allait de la *Galatée* comme d'un chariot embourbé dans un bas-chemin de Bretagne, quand hommes et bêtes dépensent des efforts prodigieux pour faire tourner la roue d'un quart de tour. Il semblait que le navire, incapable de prendre appui sur les brises folles et fugaces, ne se dégagerait jamais de cette eau morte, où il s'enfonçait jusqu'au ventre.

— Ah ! c'te fois, le Pot au Noir n'a p'us de fond !

Un matin, pourtant, ils distinguèrent, très loin dans le sud, des voiles qui s'éloignaient : un collègue retombé dans les brises et qui filait dans les alizés retrouvés. Ils le regardèrent disparaître, sans même l'injurier : il était trop loin. Mais ils avaient de si pauvres figures, que le second, en passant derrière eux, dit, comme pour lui-même :

— C'est lui aujourd'hui, ce sera nous demain.

Ils se retournèrent. M. Monnard s'en allait de son allure indifférente, les mains derrière le dos, comme s'il n'avait été qu'un passant dans la grande rue du bateau. Pourtant, ils le suivirent du regard, avec d'autres yeux.

Depuis qu'on était dans la misère, ils avaient changé d'avis à son sujet. Ils l'avaient vaguement méprisé d'abord de ne pas crier comme les autres ; ils s'étaient irrités de ce qu'il semblait considérer les calmes, les grains, les manœuvres épuisantes comme des incidents négligeables, des choses qui allaient de soi.

— C'est pas des boyaux qu'il a dans le ventre, comme un chrétien, c'est des mécaniques.

Ils s'étaient vraiment demandé s'il n'était pas idiot, s'il comprenait ce qui se passait, ce qu'il ordonnait. Mais quand ils l'eurent vu impassible sous les cataractes, recevant, la tête levée vers une voile à serrer, la giclée furieuse d'une averse dure comme un jet de pierres, quand ils eurent constaté que tous ses ordres, si

sèchement donnés, mais qui portaient mieux que les hurlements du Vieux, et dont il exigeait l'exécution immédiate et rapide, étaient justes et opportuns, qu'ils distribuaient clairement les efforts, ils sentirent que leur peine était en bonnes mains et que celui-là ne la gaspillerait pas.

Rolland lui aussi l'avait jugé. Il avait dit et les gens avertis étaient tombés d'accord :

— Ça se peut que ce soit une rosse. Il fera bien, en tout cas, de ne pas compter sur moi pour le border dans sa couchette. Seulement, au cap Horn, je donnerai dix bons gars pour un sauvage. Avec un chic type sur la dunette qui te fera serrer tes volants dès que le temps se barbouille, tu te crèveras un mois sans passer. Avec un qui endurera de la toile, sans t'occuper si tu risques ta peau à la ramasser, tu passeras en huit jours.

C'était bien pensé et ils l'avaient approuvé. Car ils affectaient de ne juger les chefs que par ce qu'ils représentaient pour eux de sécurité, de bien-être, de risques ou de peine supplémentaires. On les eût fort étonnés, en leur apprenant qu'ils cherchaient inconsciemment l'homme dans l'officier, que beaucoup d'entre eux avaient disponibles de l'admiration, du dévouement, de l'affection même qui les gênaient de rester vacants. Ils en voulaient inconsciemment à M. Monnard de se refuser à tout cela, de les traiter en machines, et parce que ce matin, il avait deviné leur dépit et avait su l'effacer d'un mot, ils restèrent à regarder son dos avec du contentement, jusqu'à ce qu'il se fût détourné et que sa promenade le ramenât vers eux.

Le lendemain, de fait, dans ce ciel toujours en mue, ils aperçurent une éclaircie fixe, étroite comme un soupirail, mais qui s'élargit et laissa deviner un pan de bleu que les fumées, cette fois, ne délayaient plus. En même temps, leur arriva une légère brise de sud-est, un souffle à peine perceptible, mais qui ne cessait point et que toute leur peau guettait anxieusement. Sur la dunette, le Vieux, lui aussi, avait senti le vent naissant, et tête levée, il semblait le chercher entre les nuages. Ce fut pourtant M. Monnard qui, sans interrompre sa promenade, regarda au passage la bordée tout entière, alertée au pied du grand mât et osa dire, le premier, de sa voix la plus quotidienne :

— Ça y est : on les a crochés.

Il engageait, là, gravement, sa responsabilité. Il arrivait souvent que ces souffles avant-coureurs des alizés expiraient et que

l'on retombât dans les calmes et les pluies. La déception était alors si rude qu'elle vous vidait à fond un équipage et c'était toute une affaire pour le recharger.

Voilà ce qui retenait Le Gac, sur sa dunette, d'entériner cette brise fragile. Mais quand il vit les hommes s'agiter sur le pont, retrouver d'un coup, dans cette touffeur de hammam, les mouvements faciles et les gestes délivrés qu'ils avaient sous les climats toniques, il se sentit devancé, et afin de ne pas rester trop en arrière, il cria au second qui arrivait :

— Cette fois, je crois qu'on les tient par la queue !

M. Monnard acquiesça de son ordinaire signe de tête.

Alors le Vieux, tout penché sur la rambarde, prit sa grande voix pour ordonner :

— Oriente partout ! Largue les cacatois, hisse le clin foc, les petites voiles d'étai, le flèche !

Il jetait les commandements les uns sur les autres, par manière de jeu, comme lorsqu'on bouscule amicalement des gosses au moment d'un départ en vacances. Ils répondaient, eux, par des cris d'écoliers lâchés, se houspiliaient pour courir aux manœuvres. Les voiles montaient partout ensemble, et le navire glissa doucement, au plus près, babord amures, avec tout dessus.

La *Galatée* se traîna d'abord à cinq nœuds, une première sortie de convalescent. Le soir, la brise parut s'établir. Nével avait confectionné un petit filet avec de la tresse blanche, et il avait presque exigé la ration de lard des bâbordais.

— Comme cela, avait-il annoncé, en affalant le tout le long du bord, on mangera quelque chose de fameusement dessalé.

Pouvait-il savoir qu'il ferait tout calme à minuit, juste quand sa bordée serait allée se coucher ?

A quatre heures du matin, en montant au quart, il avait trouvé le navire de nouveau encalminé, sous un ciel clair, cette fois. Il avait couru pour déhaler les six brasses de filin qu'il avait affalées, mais il n'y avait plus rien au bout, ni le petit filet confectionné avec tant d'art, ni la ration de lard des bâbordais. Il beuglait :

— C'est la faute à ce maudit temps !

Certes, si la brise avait continué, « Papa Jean-Louis » n'aurait rien senti, son pilote n'aurait rien vu : les requins ne font surface que lorsque la mer est tout à fait tranquille. Il ne restait plus au matelot qu'à implorer le cambusier, à faire dessaler à l'eau bouil-

lante, et en vitesse, un morceau supplémentaire de « lapin cerclé ».

— Oh ! mais, tiens bon, grondait-il, sous le regard narquois de la bordée, à qui sa déconvenue faisait oublier la calmaille qui de nouveau les engluait. J'suis de quart en bas ce matin, et j'vas me revenger, vingt dieux !

Il aborda humblement le lieutenant.

— M'sieur Guézennec, vous n'auriez pas un petit morceau de lard à me passer, faut que j'en attrape un !

Le lieutenant répondit évasivement :

— On verra ça... Si on a du calme jusqu'à midi.

— Oh ! du calme, répliqua le matelot avec une soudaine rancune, celui-là est à la colle forte ! Si c'est ça les alizés !...

Il se tut parce que le capitaine arrivait et que le lieutenant soulevait sa casquette.

— Bonjour, capitaine.

— Bonjour, Guézennec. Alors ?

— Du calme depuis minuit.

Le Vieux, dont les joues découragées pendaient comme les voiles, éclata :

— Du calme, du calme ! Je le vois bien ! Croyez-vous que je ne l'ai pas senti dans ma cabane ? Et cette brigantine que M. Monnard a laissé dessus, exprès probablement, croyez-vous que je ne l'entende pas battre ? Qu'est-ce que vous attendez pour la carguer ?

Il jeta un regard courroucé à la mer huileuse.

— Tenez, regardez celui-là s'il se f... de nous, s'il est content qu'il fasse calme, le salaud !

Guézennec regarda et vit un triangle brun, semblable à un couperet, qui progressait lentement sur l'eau plane.

— Il se promène en digérant la ration de lard des bâbordais, expliqua le lieutenant.

Et il raconta au Grand Mât la mésaventure de Nével.

— Nével, dit Le Gac, il serait grand temps que le Saint Esprit le bénisse... Dis donc, Nével, est-ce que tu crois que j'ai embarqué du lard pour que tu le donnes aux requins ? Regarde-le ton voleur : il a envie de connaître le type intelligent qui l'a invité à déjeuner...

Le Vieux reparti, maussade à souhait, Nével, de nouveau, implora :

— Un petit morceau de gras, M. Guézennec.

— Je t'ai dit que je m'en chargeais. Viens me donner un coup de main en bas.

Quelques instants après, ils remontaient de la cambuse avec un baril de lard vide.

— Charpentier, ordonna Guézennec, venez donc remettre le fond et battez bien les cercles.

Les hommes s'étaient rapprochés, intrigués. Le capitaine, lui-même, alerté par ces préparatifs insolites, revenait de l'arrière.

— Qu'est-ce que vous faites ?

— J'essaie de leur faire oublier une heure ou deux qu'il fait calme, répondit le lieutenant à voix basse.

Le Gac haussa les épaules, mais il resta pourtant au premier rang des spectateurs.

— Envoie un faux-bras, Nével.

Méticuleusement, le lieutenant garnit un émerillon avec un morceau de lard, frappa le faux-bras et jeta l'appât par dessus le couronnement, en prenant soin de faire le plus de bruit possible. L'instinct des requins les avertit que tout ce qui tombe bruyamment à la mer, y tombe par accident, et peut devenir une proie. Guidés par leur pilote, ils accourent à la source du bruit. Un coup sec sur le faux-bras et l'émerillon de Guézennec crocha dans la gueule.

— Attrape à déhaler le long du bord et doucement, hein !

Tous les marins savent que le requin est le plus docile des poissons, et qu'on le traînerait avec un fil de carret, à la condition de ne pas essayer de lui lever la tête hors de l'eau. Ils l'emmenèrent gentiment, sans secousses, à l'aplomb du bossoir du you-you. Nével fit glisser un langui, un nœud coulant de filin, adroitement, jusqu'à ce qu'il fût arrêté par la large queue.

— Ça y est. Tu le tiens !

Une poulie de retour sur la tête du bossoir, le bout passé dedans et tous ensemble, hisse !

En un clin d'œil, la bête fut affalée sur le pont, un énorme requin de quatre mètres trente, de tête en queue. Ils le bridèrent immédiatement par les deux bouts, lui passèrent dans la gueule, afin de dégager l'émerillon, une barre de cabestan que deux costauds empoignèrent. Pendant ce temps, le charpentier avait foncé le baril vide que Nével avait estropé consciencieusement.

— On va lui élinguer la barrique sur le dos, annonça le lieutenant, et de telle manière qu'il ne s'en débarrasse jamais !

Tous s'épanouirent. Ça, c'était une idée comme il n'en vient qu'aux gars qui ont de l'instruction ! Eux, ils n'auraient jamais trouvé cela. Ils en oubliaient de maudire le calme, et la brise se fût levée, là, tout de suite, avant que M. Guézennec en eût terminé, qu'elle n'aurait pas été la bienvenue !

Le lieutenant, cependant, veillait à l'élingage de son baril sur le dos du monstre.

— Ça va comme ça, dit-il enfin. Allez, le cartahu sur la queue. Et pèse doucement, en tenant à retour à la boucle, hein ! Il va gigoter !... Enlève ta barre, Eustache, et attention à sa gueule, vous autres. Allez, pèse !

La bête d'Apocalypse, avec son baril lié sur le dos, s'enleva, passa la lisse.

— Coupe, cria Guézennec.

Jusqu'au pilotin, qui s'écrasait contre le bord, de peur de rien perdre du spectacle. La bête délivrée avait aussitôt voulu plonger : l'énorme flotteur l'en avait empêchée, et maintenant, elle filait comme une flèche, bondissait, revenait vers le bord, repartait. On ne voyait que la barrique vide courir et cahoter sur la mer.

— Tu peux toujours sauter, salaud, disait Nével. C'est moi qui l'ai estropé, ton baril, et t'en as jusqu'au jugement dernier à le traîner.

Les regards des deux bordées se partageaient entre la barrique folle et un autre spectacle plus extraordinaire encore : le second qui souriait, et un sourire qui lui donnait terriblement l'air d'un brave homme...

Et voilà que, comme dans un conte, la mer se ridait, le penaud frémissait : la brise !

— C'est à croire que vous l'avez attrapée avec votre barrique ! dit Le Gac.

Les hommes approuvaient, pas très sûrs au fond d'eux-mêmes que le lieutenant, en lançant ce bolide sur la mer figée, n'eût eu le dessein de la réveiller et d'amorcer le grand mouvement du vent et des eaux.

ROGER VERCEL.

(La troisième partie au prochain numéro.)

GENÈVE

PORTRAIT D'UNE VILLE

Quand Genève, en 1814, fut agrégée à la Confédération suisse, elle ne comptait guère plus de 25.000 habitants. Leur nombre atteint aujourd'hui quelque 150.000. Mais à l'origine, elle fut de la Suisse la ville la plus peuplée : elle n'est plus que la quatrième actuellement. Elle cède le pas à Berne, Bâle et Zurich. Et la comparaison à cette dernière présente un intérêt particulier.

En 1814, Genève était deux fois et demie plus grande que Zurich et cent trente-cinq ans plus tard, Zurich est deux fois et demie plus grande que Genève. Celle-ci a sextuplé le chiffre de sa population : c'est un développement assez considérable. Mais celui de quelques cités helvétiques l'est encore beaucoup plus. Et Genève, surtout, s'est vue assez sensiblement distancée : on ne pense plus aux temps où les cantons paysans la jugeaient trop considérable et répugnaient à l'admettre dans l'alliance helvétique. La ville « tentaculaire », ce n'est plus elle assurément.

Cependant, l'importance démographique n'est pas tout. Genève toujours fut petite, ne pouvant sembler grande que dans un pays dont les cités n'avaient qu'une faible extension. Elle eut à toutes les époques de son histoire plus de tête que de corps. Elle a plusieurs fois joué le rôle d'une métropole, sans en être une par le nombre. Elle ne l'eut ni au temps de la Réforme, ni au temps de Voltaire, et ni quand elle devint le siège de la Société des Nations. Elle fut la « parvulissime ». En un sens, elle la demeure dans le groupe des villes d'Europe dont l'esprit se fait connaître au delà d'un territoire national.

« Grande » et « petite » sont des termes de nature à nous abuser de plus d'une façon. Une ville faiblement peuplée est quelquefois étendue. Et c'est le cas de Genève, riche en parcs et en jardins, nulle part serrée et compacte, sauf en ses quartiers les plus anciens, eux-mêmes beaucoup moins entassés qu'ils ne l'étaient naguère. Elle a des distances, n'ayant pas de foules. Depuis qu'elle a cessé d'être fortifiée — il y a cent ans — et principalement depuis le début du siècle, elle s'est développée un peu à l'aventure. Mais elle a tendu constamment à se donner plus de respiration. Elle s'infiltre dans la campagne plutôt qu'elle ne la repousse. Elle en conserve en elle le plus qu'elle peut.

Si l'on recherche les raisons d'une expansion matérielle relativement lente, on les trouve sans difficultés. C'est avant tout l'exiguïté du territoire. Le canton dont elle est la capitale et l'unique centre urbain, l'avant-dernier de la Suisse par la superficie, est comme un jardin de plaisance. En plusieurs directions, on ne peut s'y promener sans atteindre rapidement la frontière. Le centre de la ville est à six kilomètres d'Annemasse (Haute-Savoie) et de Ferney-Voltaire (Ain). Genève se rattache au canton de Vaud par un isthme large de moins d'une lieue, et ne saurait se passer pour sa subsistance de ce qui lui en vient du reste de la Suisse, augmenté de ce qu'elle reçoit de la Savoie et du pays de Gex. Sa juridiction s'étendait jadis encore beaucoup moins loin. Vers le midi jusqu'à l'Arve. Carouge, qui fait partie aujourd'hui de l'agglomération urbaine, était une ville sarde, française de 1792 à 1814. La commune de Genève déborde sur une région qui n'appartenait pas à l'ancienne république. Quelques enclaves rurales dans les terres des Suisses, de la France et du royaume de Sardaigne complétaient ce domaine liliputien. Les cantons, qui n'avaient pas avec elle de liaison territoriale, avant de l'accueillir exigèrent qu'elle fût désenclavée : elle l'obtint par les traités de Vienne, Paris et Turin.

Genève, politiquement, n'avait pas d'arrière-pays. Elle avait pour sa nourriture essentiellement dépendu de la Savoie. Un régime douanier fort libéral avait fait d'elle, en revanche, le principal centre économique du Faucigny, du Chablais et d'une grande part du Genevois. Il n'entre pas dans mon propos d'examiner la fameuse « question » des zones. Que l'on veuille cependant noter que Genève est encerclée étroitement par une frontière, un peu moins hermétique peut-être que plusieurs

autres, mais qui, par sa proximité même, entrave son développement.

Ce premier désavantage se trouve aggravé du fait de sa position excentrique par rapport à la Suisse. Reléguée en quelque manière à l'extrême pointe sud-occidentale du pays, elle en devient comparable à ces arbres des boulevards qui ne trouvent pas, sous l'asphalte, beaucoup de place pour leurs racines. Bâle est également à la frontière, si proche de l'Alsace que ses faubourgs s'étendent presque jusqu'à Saint-Louis et non moins proche de l'Allemagne. Mais elle a derrière elle un territoire profond. Le canton de Genève communique avec la Confédération par une sorte de corridor. Une seule voie ferrée, une seule route, et les bateaux du lac pendant l'été.

La grande industrie, à l'inverse de ce qui se voit à Zurich, ne s'y est pas implantée. On pourrait supposer qu'elle y répugne par tempérament. Jadis, elle a tiré de l'artisanat le plus clair de ses ressources. Sa préférence va toujours aux travaux qui ne salissent pas les mains. Elle faisait paraître pour les « gros métiers » un dédain véritable. Elle n'a pas oublié le temps où l'horlogerie était un métier noble. Son ciel, d'une nuance si vive et si tendre, lui plairait moins obscurci par la fumée. Elle redoute pour la netteté de ses façades la poussière du charbon. La « fabrique » (les horlogers, les bijoutiers, les graveurs, les peintres sur émail) n'a plus dans la cité nouvelle cette place considérable qui fut la sienne jusqu'à la fin de l'autre siècle. Mais la population, dans son ensemble, conserve quelque chose de ses goûts.

Genève ne montre jusque dans ses faubourgs que fugitivement l'aspect d'une ruche ouvrière. Le nom de masses n'y peut revêtir la signification puissante qu'il prend dans les grands centres laborieux. Peut-être manque-t-elle un peu de l'esprit de conquête, ou peut-être demeure-t-elle plus ou moins consciemment fidèle à l'idéal ancien qui lui faisait désirer la conquête dans le seul domaine de l'esprit ? C'est un fait que les agrandissements territoriaux jamais ne la tentèrent, qu'en aucun temps depuis le XVIe siècle, où elle acheva de se rendre libre, elle ne montra l'appétit de la domination. Se conserver lui parut beaucoup plus souhaitable que s'accroître. On peut dire même qu'elle mit dans le refus d'étendre sa suprématie autant de passion que d'autres villes dans leur volonté d'an-

nexion. Quand elle s'agrège à la Suisse, son indépendance à peine recouvrée, elle ne le fait pas avec l'ambition de jouer un rôle dans un plus vaste ensemble politique : elle ne cherche qu'une protection pour sa jeune liberté. La différence est frappante entre elle et Berne, son alliée. On voit celle-ci se constituer dès l'origine un petit empire et se rendre maîtresse, après 1536, d'un riche territoire de langue française, alors que Genève ne tente rien pour soumettre ne serait-ce que le pays immédiatement voisin.

Peu conquérante matériellement, bien qu'elle porte l'aigle en son écu, mais de volonté missionnaire, dès l'époque de la Réforme, et portée au prosélytisme, elle s'enferme dans ses murs et là poursuit une action dans un espace dont la limite est celle du monde. Elle se retranche de la Savoie, et parle pour la Hollande, pour l'Ecosse, le Brandebourg, et plus tard pour l'Amérique. Capitale minuscule d'une idée, elle s'unit par l'idée à des pays lointains. Un exemple instructif de son désir de préservation jalouse est l'inquiétude qui la saisit quand on parle d'en faire le centre de toute la région délimitée par les montagnes qu'elle aperçoit du haut de ses murs. Elle craint de s'y perdre ou de s'y abâtardir. Elle n'a pas demandé cela, ne consentant qu'à l'annexion d'un petit nombre de communes de France et de Sardaigne qui lui feront un domaine d'un seul tenant et la relieront à la Suisse, dont elle espère devenir un canton souverain, sans abandonner son titre de république.



Cette ville est difficile à comprendre pour qui n'en connaît pas l'histoire et la position. Il court sur elle des préjugés tenaces, source de nombre d'erreurs. La différence est très sensible entre l'opinion que s'en font généralement les étrangers et la vision qu'en ont les Suisses. Pour les premiers, il semblerait parfois que depuis l'époque de Calvin elle ne s'est que légèrement transformée. Ils lui supposent toujours une austérité dont il ne reste, au vrai, que d'assez faibles traces. La croyant rigoriste et puritaine, ils se la peignent souvent grise, froide, morose, « mômière » pour le dire avec Stendhal.

Mais cela n'est plus et en voici la raison : la Rome du protestantisme est aujourd'hui catholique dans la proportion

d'environ quarante pour cent. Je reviendrai tout à l'heure sur ce caractère mixte, et l'on verra qu'il ne se limite pas à la religion. Pour beaucoup de Suisses d'autres cantons, Genève serait tout au contraire une ville trop libre, coupablement ouverte aux impuretés, comme aux insanités du siècle, quelque chose comme une Babylone, si l'on ose rapporter cet avis ingénu. Les paysans de la Suisse allemande ne sont pas disposés toujours à y mettre leurs filles en place : ils souhaitent pour elles un séjour moins pernicieux. Cette réputation compromettante vint pour une part à Genève d'avoir, seule dans le pays, toléré ces maisons dont la France s'est débarrassée à son tour. Quoi qu'il en soit, il demeure que nombre de gens, avec envie ou avec réprobation, voient en elle une ville accomodante où l'on va pour faire la fête. Genève n'est pas Babylone, certes, mais elle n'est pas davantage la Lacédémone chrétienne qu'elle fut.



La cité de Calvin ne se rappelle que fort discrètement dans les aspects de la Genève contemporaine, car celle-ci, dans son architecture, est extrêmement mêlée. Et c'est le XVIIIe siècle qui l'a parée avec le plus d'éclat. Mais elle est curieusement disparate. J'ai d'une façon toute fortuite recueilli l'impression qu'un jeune abbé français en reçut après une courte visite. Il n'en était pas satisfait. « J'étais venu, disait-il avec un peu de naïveté, pour voir le visage de la Réforme. Je ne l'ai pas trouvé. C'est une ville comme toutes les villes. » D'un caractère moins facile à découvrir, même, que telle autre que l'histoire n'a pas marquée aussi nettement. Cette déception est concevable. Heureux, moins heureux, c'est tout un échantillonnage de styles, du moyen âge à notre époque, qui par endroits fait une certaine place à l'horreur. C'est dans la seconde moitié du XIXe siècle que cela se gâte. Victor Hugo disait : « Genève a beaucoup perdu et croit avoir beaucoup gagné. » Le début du XXe fut la période la plus triste, comme d'ailleurs un peu partout. A cette diversité fâcheuse correspond la variété de l'onomastique, celle-ci pouvant dans une certaine mesure rendre compte de celle-là.

Mixte en matière de religion, Genève néanmoins jouit de la paix religieuse. Elle est certainement peu disposée au fanatisme. Cela ne fut pas toujours vrai. Mais elle en a donné des signes plus vite qu'on ne le croit. Dans ses *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne,* dont la traduction française parut en 1781, John Moore se risquait à écrire : « Le Pape lui-même, s'il choisissait Genève pour retraite, pourrait s'il le voulait y vivre aussi tranquille qu'au Vatican ». Cela n'était plus exact sans doute moins d'un siècle plus tard, à cette époque aimable qui porte le nom, si joli, de *Kulturkampf.* Mais l'idée aujourd'hui redevient presque plausible. La rivalité du catholicisme et du protestantisme ne cesse point ; mais elle a perdu toute âpreté pénible. Le rêve de la conquête ou de la reconquête semble être sorti complètement des esprits. Tout le monde se convainc que l'unique solution est de s'entendre. On pourrait soutenir qu'en tous pays l'intolérance a changé de forme, de terrain plutôt. C'est dans la politique, non plus dans la religion, que maintenant elle se manifeste, et la chose est peu niable en effet. Mais politiquement Genève n'incline pas davantage vers les opinions extrêmes, ne montrant sa résistance qu'à l'égard des systèmes qui menacent de mettre en péril sa liberté. Résistance d'autant plus déterminée et ferme, qu'elle a conscience de lutter pour toute cette Europe dont elle a toujours senti les intérêts spirituels.

Mixte, Genève ne l'est pas donc seulement au sens confessionnel. On aurait pu commencer par dire qu'elle l'est déjà par son climat. Au vrai quelle est sa latitude ? Est-elle du nord ou du midi ? La réponse n'est pas si facile. Elle est alternativement de l'un et de l'autre, passant de l'un à l'autre avec une promptitude extraordinaire, se vouant à l'un puis à l'autre en l'espace d'une journée ou d'une heure, et comme pour toujours. Mais son ciel a de brusques repentirs, des conversions surprenantes. Ce sont des sautes, des quintes, des renversements, des bondissements et des chutes du thermomètre, dont le caractère genevois, instable et sans égalité, recevrait sa condition : plus marqué pensent les observateurs dont l'objectivité n'est pas la vertu première, par les hargnes que par les douceurs, pourtant réelles, de ce climat capricieux. De Genève, on pourrait dire ce qui fut dit de je ne sais plus quelle ville du Middle-West : « Son climat vous déplaît ? Attendez donc un instant ! » Il est

vrai que le brouillard emmitoufle Genève parfois pour plusieurs semaines, non moins vrai que la *bise,* vent du nord-est, y souffle et siffle cruellement plusieurs fois par hiver. Cela ne lui est pas entièrement particulier. D'autre part, et jusque dans la plus rude saison, elle a des mois entiers de soleil. Azur inaltérable, et les fleurs ne savent plus, et les oiseaux s'y trompent. Les primevères parfois ouvrent l'œil en décembre. On ne sait pas très bien quand les hirondelles partiront. Etés frais, hivers tièdes : Genève ne s'en étonne plus. Cependant, elle ne connaît en somme ni les froids excessifs, ni la chaleur extrême. Son atmosphère a plus d'aigreur que de férocité.

La campagne genevoise, en ses aspects, n'est pas comme le temps irrégulière. Son unité surprend. Son trait le plus inattendu est de ne posséder aucune montagne. Les montagnes sont en France, elles sont la toile de fond. Les hauteurs principales du Canton ne dépassent les cinq cents mètres que de très peu, l'altitude du lac n'étant que de trois cent soixante-quinze. Les montagnes sont en France : les Genevois disent volontiers « notre » Salève, mais ce possessif est uniquement affectueux.

Leur canton n'a rien d'alpestre : coteaux, vallons, plaines limitées, des lignes de la fermeté la plus douce, un paysage du plus harmonieux dessin. De la grandeur enclose dans de la modestie, et tout ce que la mesure confère de noblesse aux lieux qui sont de sa religion. Une sagesse claire, équilibrée, adorable aux yeux retenus un temps par les terres de véhémence et d'emphase. La nature, autour de Genève, ne trahit nulle part l'effort. Elle fait de la beauté comme avec rien, ne s'écartant nulle part d'une économie exacte. Paysage français à l'égal des plus heureux de France. Beaucoup de blé et beaucoup de vignes, des files majestueuses de peupliers. Des noyers, et tant d'arbres fruitiers, par endroits, que le mois d'avril y devient une blanche et rose féerie.

Et des chênes surtout, si patriarcaux, si puissants, qu'on devrait venir à Genève pour ses chênes. Mais cette campagne peu sensationnelle n'attire guère les touristes : le lac seul les retient, avant qu'ils ne partent pour Chamonix. Il faut dire encore que les pins ne sont pas rares, tandis qu'il n'y a pas de sapins, ou pas d'autres que ceux que nous valut avec nombre de petits chalets déplacés et dépaysés la mode, ancienne déjà, de l'helvétisme romantique. A part cela, nulle ombre de roman-

tisme dans le paysage genevois, quand le Mont-Blanc n'est pas visible. Et néanmoins les rives du lac furent le berceau du romantisme.

Des villages très anciens, couverts très souvent de tuiles courbes — presque un peu de Provence — d'un pittoresque peu corsé, sont exactement ce que suggéraient le paysage et le ciel. De petits manoirs mués en fermes, d'anciennes maisons fortes, comme celle d'Agrippa d'Aubigné, près de Jussy-l'Evêque. Et un peu partout ces résidences patriciennes, d'une simplicité si noble, où s'affirme le meilleur goût de ce XVIIIe siècle dont Genève et son jardin reçurent les plus sensibles de leurs grâces. Mais sur ces lieux amènes la ville agit périlleusement. Elle s'y répand sans beaucoup d'ordre, poussant de toute part une avant-garde d'immeubles locatifs et de petites villas bâtardes, d'une médiocrité prétentieuse, où il semble étonnant parfois que soit demeurée en usage la langue du pays.

La ville de Genève n'est pas seule responsable de cet envahissement qui touche à la profanation. Cela vient de plus loin qu'elle, car elle n'eut pas une résistance très vive aux influences qui l'altéraient. La Suisse y est pour quelque chose, non que ses architectures soient en elles-mêmes fâcheuses, mais on doit regretter que ses pignons et clochetons, agréables dans les pays alémaniques, aient envahi notre terre latine qui les contestera toujours.



Genève est mixte, réellement, en son génie, et ce partage profond remonte à la Réforme, qui d'une cité turbulente et facile en ses mœurs fit une citadelle austère, où régnèrent dès lors parmi les séductions de la nature, la rigueur et la règle. Michelet le vit bien. Par là s'expliquent les jugements contradictoires qu'on a portés et qu'on porte encore sur elle. Elle a quelque chose d'alternatif dont ne peuvent pas toujours s'aviser les gens qui n'y séjournent guère. Ils prennent pour une constante ce qui n'est que momentané et tiennent pour essentiel un caractère qui bientôt s'atténuera pour s'affirmer de nouveau par la suite. Il faut donner raison à ceux qui se plaignent de son apathie, autant qu'à ceux que surprit sa passion ; à ceux qui la crurent fermée et toujours sur la réserve, comme à ceux qui la virent tout à l'inverse communicative, facile à la liesse

populaire, vite agitée et disposée à la cordialité. Genève est ainsi riante et morne, enthousiaste et sarcastique, méfiante et confiante, sèche et gracieuse, expansive et incapable d'élan. En son humeur, elle est extraordinairement variable, et les aspects que tour à tour elle offre d'elle sont à l'image de cette instabilité. Tantôt sombre et tantôt claire. Parfois elle voit fuir sous ses ponts une eau plombée et lourde, et le lac parfois se précipite en elle comme un large ruissellement d'azur. « Genève a double ciel », dit Michelet, à propos de Calvin, dont il va jusqu'à supposer qu'il souffrait en son ascétisme de cet enchantement de la nature. D'un instant à l'autre, on la voit passer de la plus accablante maussaderie à la gaîté la plus amène. Son sourire est le plus engageant du monde quand il n'est pas un rictus. Il n'est guère de lieux où la caresse du soleil soit plus douce et où l'on se sente plus malheureux d'avoir froid.

Cette ville, la plus femme de toutes celles de la Suisse, peut être jolie au point de faire croire qu'elle n'eut jamais que ce beau souci. Mais tout soudain, la voici qui se lâche à se montrer bilieuse, renfrognée et comme soumise à l'on ne sait quel esprit d'amertume et de contrariété. Vous la voyez inégale encore dans ce qu'elle semble juger mauvais ou bon pour elle, dans sa propre façon de se voir et de se vouloir. Renchérie à l'excès ou étonnament facile. On ne fera pas l'imprudence de la prendre pour ce qu'elle s'affirme résolue à ne pas être. Ne passer jamais pour une ville de province est chez elle une obsession. Il est certain qu'en bien des cas elle y échappe et qu'en matière de musique, pour ne retenir que cet exemple, elle est servie on ne saurait mieux. Mais elle montre une certaine paresse à se corriger de ce qu'il lui reste de provincial malgré tout.

C'est peut-être encore un caractère de Genève de se faire connaître plus avantageusement au hasard des rencontres, dans son existence quotidienne, que dans les circonstances qui s'accompagnent de quelque solennité. Ceux qui en feront l'étude s'aviseront qu'elle a beaucoup plus de ressources qu'elle ne le semblait promettre et que le meilleur d'elle-même ne se livre qu'à la condition de s'approcher d'elle amicalement. Alors on s'étonnera de trouver dans cette ville qu'on tenait sans preuves pour ordonnée et méthodique, une économie incertaine de ses biens. En effet, elle abonde en gens d'esprit, de savoir et de talent, qu'elle laisse étourdiment dans l'ombre, accordant à

d'autres, non toujours pour sa gloire, tout loisir de s'appuyer sur elle pour servir leurs ambitions.

Prise dans le détail, elle n'a guère de peine à convaincre ses hôtes de ses ressources, d'où le nombre élevé de ceux qui, pouvant s'établir ailleurs, s'y fixent pour leur plaisir. Mais on penserait différemment à la considérer dans son ensemble. Cette inaptitude à tirer le meilleur parti de ce qu'elle possède pourrait venir de ce qu'elle n'a pas en elle-même toute la confiance qu'on lui supposerait. Car enfin, que manque-t-il à Genève pour être incontestablement une capitale ? Ce n'est pas la population. L'histoire a connu des capitales sensiblement plus petites. C'est plutôt cette faiblesse de conserver quelque doute sur la valeur de son goût et de son opinion. Elle se préoccupe trop de savoir « ce que le monde en pense ». Cela la rassure de s'entendre appuyée en ses avis. A l'égard de ses fils, trop souvent elle hésite, attendant avec patience, avant de leur accorder quelque signe de son estime et de sa gratitude, le jugement des bons esprits du dehors. On la voit d'ailleurs généralement portée à la critique, exigeante sur les spectacles, les concerts, les expositions qu'on lui offre, ayant éloigné d'elle maintes fois des artistes qui l'avaient déçue et qui s'irritèrent de la violence qu'elle mit à leur faire connaître son impression. Pour qui l'avaient-ils prise ? On s'étonne de la découvrir à la fois si fière de son indépendance et si volontiers dépendante. Deux ou trois lignes dans un journal de Paris font plus pour ses écrivains et ses artistes que les éloges les plus nets et les plus justifiés de la presse locale. Il faudrait que celle-ci fût autorisée à son tour pour que ses jugements eussent de la force. Genève ne sent pas suffisamment cette misère, car c'en est une. Et c'est pour cela que la qualité de capitale, quelle que soit l'ampleur et l'utilité de son rôle, ne lui est pas acquise encore tout à fait.



On s'émerveille de constater à quel point Genève peut dissembler d'elle-même. On y voit de nobles palais et des gourbis vétustes, des châteaux branlants qui dans les villes suisses ne se retrouvent nulle part. Comme les observateurs, le plus souvent, n'ont de regards que pour ce qui leur plaît ou pour ce qui les irrite, elle prend dans ses portraits cette unité qu'on

lui prête et que toutefois elle n'a pas. Quant à ceux que nulle prévention n'empêche d'être équitables, c'est de la diversité, tout à l'inverse, qu'ils se montrent surpris. Elle n'est pas seulement obscure ou claire au gré de la saison, de l'heure ou de la minute. On croit lui reconnaître tantôt l'accent méridional et tantôt l'accent anglais. Elle est libre et rigoriste, gourmande et ascétique, traditionnelle et soucieuse de progrès. *Gentes semper petentes aliqua nova,* disait des Genevois leur évêque, l'antipape Félix V.

C'est encore une ville théologique où la fantaisie a ses droits, une ville de philosophes très sérieux où se pratique dans l'ordinaire de la vie une philosophie assez douce, une ville de bouquins et de roses, de jardins et d'écoles. Les jolies femmes n'y sont pas en petit nombre et Gérard de Nerval, comme Stendhal, n'ont pas manqué de s'en apercevoir. Pour le premier, « rien n'est au-dessus d'une Genevoise de dix-huit ans », mais il a cru voir que sur ces visages si purs toute gaîté est difficile. Pour le chevalier de Boufflers, « les Genevoises s'ennuient comme des mortes, mais elles mériteraient bien de s'amuser ».

Genève est relativement consciente de ses défauts. Elle s'en amuse, et c'est un trait d'indépendance qu'il faut inscrire à son actif. Manzoni célèbre le ciel de la Lombardie, « si beau quand il est beau ». De Genève, on pourrait parler d'une manière analogue. Elle peut être morne et aride ou encore morfondue et suintante. Mais elle connaît en toutes saisons d'étonnantes réussites de beau temps qui tout entière la transfigurent. Alors tout ce qu'il songeait à lui reprocher s'efface de l'esprit du voyageur. Il n'a plus d'yeux que pour cette radieuse fête de la lumière et des eaux, du paysage et de l'azur. Quand Genève est contente, elle perd aussitôt la mémoire de ce qu'il y eut de sombre en son passé : l'univers y puiserait de la joie.

HENRI DE ZIÉGLER.

LE PORTEFEUILLE DE TALLEYRAND

III

AUSTERLITZ

TALLEYRAND A STRASBOURG

Napoléon avait quitté Strasbourg pour entrer en Allemagne. Talleyrand y était resté, brûlant du désir de rejoindre l'Empereur. « Lorsque V. M. quitta Strasbourg, écrit-il le 17 octobre, une seule chose tempérait mes regrets, c'était la certitude qu'Elle marchait à la victoire. » Il se permettait cependant de recommander au souverain la modération dans cette victoire. Dans la lettre suivante, il fait un tour d'horizon diplomatique de l'Europe.

« Strasbourg, 26 vendémiaire, an XIV (18 oct. 1805).

« Sire, n'osant hasarder les dépêches que je reçois sur une route que l'on dit battue par les patrouilles et les détachements de l'ennemi, je me borne à rendre compte à V. M. des faits qu'elles annoncent et des renseignements qu'elles contiennent.

« M. d'Haugwitz, arrivé le 6 vendémiaire à Vienne, a pris le 14, son audience de congé (1). Quelles explications a-t-il données ou demandées ? Quelles déclarations a-t-il reçues ou faites ? M. de Larochefoucauld, dans l'état d'isolement absolu où il se trouve, n'a pu le savoir, et nous ne l'apprendrons que par la voie de Berlin.

« Le feld-maréchal prince de Wurtemberg, frère de l'Electeur,

(1) Le comte d'Haugwitz, ministre de Prusse à Vienne et rival d'Hardenberg, était partisan déclaré de l'alliance avec la France.

doit former en Bohême une armée de réserve dont il aura le commandement. Le 15 vendémiaire, il n'était pas encore question de l'entrée dans les Etats autrichiens de la seconde colonne russe commandée par le général Michelson (1). L'empereur d'Allemagne, après la tenue de la diète de Hongrie, doit se rendre à Radom, petite ville de la Galicie occidentale, pour y recevoir l'empereur Alexandre. On disait à Vienne que le roi de Prusse y viendrait de son côté et que l'entrevue des trois monarques aurait lieu le 24 octobre (2). L'opinion publique était que l'archiduc Charles, dont les sentiments ne s'accordent pas avec ceux du cabinet autrichien, serait remplacé par l'archiduc Jean dans le commandement de l'armée d'Italie. Telles sont, en substance, les nouvelles mandées par M. de Larochefoucauld. Il m'a adressé un état général des forces de l'empire russe, je le joins à cette lettre. Il peut servir d'objet de comparaison avec ceux qui ont été envoyés d'ailleurs. Un particulier, nommé Janet, qui était établi à Moscou et qui a reçu l'ordre de sortir de Russie, passant à Francfort, dit à M. Hirsinger, qu'il avait rencontré en Pologne la division russe aux ordres du général Michelson. Elle était exténuée de fatigue et de faim, aucun magasin n'avait été préparé sur son passage. Des officiers, depuis l'enseigne jusqu'au lieutenant-colonel, étaient obligés de faire la route à pied. Tous murmuraient et montraient du mécontentement. M. Flury, revenant de Jassy, a traversé à petites journées les Etats héréditaires. Tout l'intérieur est dégarni de troupes ; toutes les forces de la monarchie sont aux frontières. La pénurie est partout et le découragement dans toutes les opinions. On peut en juger par la prière qu'ont faite à M. Flury un grand nombre de gentilshommes, barons et comtes, de s'intéresser à leurs enfants, lesquels seraient prisonniers en France. Partout il a trouvé une admiration profonde pour V. M. dont on a les images dans toutes les maisons ; nulle affection pour le Gouvernement autrichien, et, ce qui est pire, nulle estime. A une poste de Linz, M. Flury a rencontré plusieurs corps de la première division russe. Un seul de ces corps lui a paru en bon état, les autres étaient délabrés et harassés.

« M. Durant mande de Dresde que l'armée russe dans les Iles Ioniennes a été augmentée de 5.000 hommes, que 1.400

(1) Il prit part à la guerre de 1807, mais fut relevé de son commandement par le général Kaurring.
(2) Sur la réception de l'empereur Alexandre à Berlin et le traité de Potsdam, cf. Bignon, *Histoire de France* (Bruxelles, 1836), I, chap. III.

vont y être envoyés de Sébastopol, avec une flotte de huit vaisseaux, quatre frégates et cinquante-huit chaloupes canonnières ; — que le régiment de Gemmingen, le seul qui restât en Bohême, en est parti le 16 septembre avec un train considérable d'artillerie et s'est dirigé vers Straubin, et qu'il n'y a plus en Bohême que quatorze bataillons et quatre escadrons de réserve ; — enfin que l'expédition secrète des Anglais est, selon le bruit commun, destinée contre le Hanovre. Cette dernière nouvelle est confirmée par une lettre de M. Lachevardière annonçant que 8.000 Russes ont débarqué dans l'île de Rugen, où, réunis à 6.000 Suédois, ils attendent qu'une autre Puissance soit prête à agir directement et de concert avec eux. — La ville de Nuremberg, sommée par le lieutenant général bavarois baron de Wrède de faire diverses fournitures pour la division aux ordres du maréchal Bernadotte, prie V. M., par la lettre que j'ai l'honneur de lui adresser, de la maintenir dans la jouissance de la neutralité que lui assurent le traité de Lunéville et le recès de l'Empire. M. Bacher annonce que les habitants de Nuremberg ont facilité la subsistance de la division et n'ont rien négligé pour se rendre agréable à V. M. — M. Vigoureux écrit de Corfou que les Russes et les Anglais paraissent être toujours dans l'intention d'opérer un débarquement en Italie. Mais il ne croit point qu'ils puissent disposer pour cette expédition de 20.000 hommes, en y comprenant les 6.000 Albanais qu'ils comptent prendre à leur service. Un bey de Mayna est entré au service de la Russie et se rend à Zante avec cent hommes qui composent ses forces.

« L'Autriche, ayant promis de reconnaître la neutralité de la Suisse si V. M. la reconnaissait elle-même et sachant que sa déclaration a été mise officiellement sous les yeux de V. M. à Strasbourg, demande que la Confédération lui fasse connaître les intentions de la France, pour qu'il n'existe plus d'incertitude sur un point aussi important. M. le Landaman, pressé par les demandes de l'Autriche, presse à son tour le ministre de V. M. qui sollicite avec instance des ordres. Je prie V. M. de me faire connaître ceux que je dois lui transmettre.

« M. Taylor a reparu à Cassel, et non seulement il y a reparu, mais il y réside, et y est revenu comme ministre du roi d'Angleterre. Le voisinage de l'armée de Hanovre avait effrayé l'Electeur, il avait accédé aux demandes de la France ; l'armée d'Hanovre s'éloignant, la frayeur a cessé ; il est revenu à son caractère naturel.

Il s'appuie d'ailleurs sur les conseils qu'il dit avoir reçus de la Cour de Berlin. M. Bignon avait l'ordre de quitter Cassel dans la supposition du retour de M. Taylor. Il a cru que, s'il le quittait, le passage promis par l'Electeur pour le reste de l'armée de Hanovre serait refusé. Il est donc resté pour assurer ce passage. Je n'ai pas cru devoir ni l'approuver ni le blâmer avant d'avoir reçu les ordres de V. M. ne connaissant pas ce qui a pu être ordonné par le ministre de la Guerre pour ce qui reste de troupes dans le pays d'Hanovre.

« Un extrait ci-joint des lettres reçues de Constantinople fera connaître à V. M. que le crédit des Russes diminue et que le courage de la Porte Ottomane commence à paraître. MM. Jaubert et Romieu doivent maintenant être arrivés par des routes différentes à leur destination.

« CH. MAURICE TALLEYRAND. »

Le 20 octobre, deux jours après la publication du sixième *Bulletin de la Grande Armée*, qui proclamait la capitulation d'Ulm, Talleyrand écrivait :

« Strasbourg, 28 vendémiaire, an XIV.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à V. M. que je viens à l'instant de recevoir le traité de neutralité conclu avec la Cour de Naples et dont les ratifications ont été échangées le 16 vendémiaire. Il n'y a été fait aucun changement, et la Cour de Naples a ratifié sans restrictions.

« CH. MAURICE TALLEYRAND. »

La nouvelle de la défaite totale du feld-maréchal Mack obligé de mettre bas les armes dans Ulm fut reçu avec transport à Strasbourg, d'où Talleyrand s'empressa de féliciter le vainqueur.

« Strasbourg, 29 vendémiaire, an XIV (21 oct. 1805).

« Sire, Les nouvelles reçues aujourd'hui de V. M. ont fait succéder la joie la plus vive à l'impatience extrême que nous avions de les apprendre. Le courrier qui les a apportées m'a remis la lettre dont V. M. m'a honoré en date du 25 (1). Celle que

(1) Vendémiaire. On trouvera cette lettre de l'Empereur dans la *Correspondance générale*, n° 9385.

j'avais l'honneur d'écrire à V. M. ce jour-là même lui prouvera combien j'étais certain de ses succès (1). Cependant ils me transportent comme s'ils étaient inopinés. C'est que tel est le caractère des conceptions du génie, que les résultats en peuvent être prévus, sans que l'admiration en soit affaiblie. J'attends avec une impatience extrême la lettre que V. M. veut bien m'annoncer, dans laquelle elle m'appellera auprès d'elle. Je la supplie de lire toute entière ma grande lettre du 25 que je n'ose pas dire être de trente pages.

« V. M. trouvera dans les papiers que je lui envoie des renseignements nombreux mais discordants sur le nombre, la marche et les mouvements des Russes (2). Une dépêche de M. Bourrienne, qui annonçait à V. M. leur débarquement à l'île de Rugen, a été interceptée ; on l'avait envoyée directement ; elle n'avait point passé par ici. C'est par Francfort que j'ai appris que le courrier qui en était porteur, avait été arrêté. Le maréchal Lefèbvre, de son côté, a arrêté un courrier autrichien ; il a dû adresser à V. M. toutes les dépêches dont il était porteur.

« J'envoie toutes les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui, jusqu'à la date du 27 (vendémiaire) à tous les agents de V. M. Je les envoie surtout à Berlin par courrier ; elles y produiront probablement un changement de dispositions, en changeant les motifs de crainte.

« Ch. Maurice Talleyrand. »

On a parfois accusé le ministre des Relations extérieures de nonchalance dans l'exercice de ses fonctions. Or, en sus du précédent mémoire de trente pages auquel il vient de faire allusion, il écrit encore le même jour :

« Strasbourg, 29 vendémiaire, an XIV.

« Sire,

« L'importance des dépêches que je reçois de Berlin et qui, écrites les 20, 21, 22 et 23 vendémiaire, m'arrivent toutes en même temps, est si grande que je ne puis différer un seul moment d'adresser à V. M. les dépêches elles-mêmes qui forment un paquet

(1) Cette lettre, qui est un monument d'intelligence et de clairvoyance, a été publiée *in extenso* par Pierre Bertrand, pp. 156-174.

(2) Parmi ces papiers figuraient certainement une lettre chiffrée de Durant envoyée de Dresde le 13 octobre et un Bulletin, de même date, où tous les mouvements des troupes annoncés étaient spécifiés.

très volumineux et un extrait fidèle, pour la plus grande commodité de V. M., de ce qu'elles contiennent.

« Des lettres que M. le Grand Maréchal (1) et M. Laforest m'ont écrites le 17, j'ignore par quelle voie, ne m'étant point parvenues, je ne sais point quel jour on apprit à Berlin le passage de la division gallo-bavaroise par le pays d'Anspach. Mais l'effet de cette nouvelle fut si violent que la guerre parut inévitable et que le change entre Berlin et Paris est tombé de 79 à 64.

« M. le Grand Maréchal et M. Laforest s'empressèrent d'adresser à M. de Hardenberg les explications inofficielles qui se présentèrent à leur esprit dans le premier moment ; bientôt après, suivant la lettre que je leur avait écrite par ordre de V. M., ils firent usage dans une note officielle des arguments que V. M. avait bien voulu m'indiquer elle-même. Mais ils essayèrent inutilement d'obtenir une entrevue avec M. de Hardenberg, celui-ci s'excusant sur ce qu'il n'avait point reçu les ordres du roi. Cependant ils apprirent, le 18 au matin, que, dans un Conseil tenu la veille, la lecture de leurs observations avait contribué à adoucir les esprits déjà revenus de leur première chaleur, et qu'il avait été résolu :

« 1° Que la Prusse ne devait pas, sans y être inévitablement forcée, sacrifier à des intérêts ou à des ressentiments momentanés les raisons d'Etat qui la lient et la lieront de plus en plus avec la France ;

« 2° Que la Prusse devait faire les derniers efforts pour conserver sa neutralité, puisque tel était le bon plaisir du roi, et ménager à S. M. prussienne le rôle qu'elle ambitionne : celui de médiateur entre la France et les coalisés ;

« 3° Que la Prusse devait raison à l'Autriche et à la Russie des avantages que la France avait pris sur ces deux Puissances en traversant les Etats du roi en Franconie ; qu'il fallait l'offrir de manière à ne leur donner que des avantages illusoires, mais d'assez bonne grâce pour regagner leur confiance et avec l'air de les venger de l'affaire d'Anspach.

« C'est probablement en conséquence de ces résolutions que, le 18, le roi dit au prince Dolgorouki qui prenait congé de lui, que les Français ayant usé de son territoire en Franconie, il laissait

(1) Duroc avait été envoyé en mission extraordinaire auprès de la Cour de Prusse, mission sur laquelle l'auteur des *Mémoires* porte un jugement sévère (I, 294), tandis que l'épistolier feignait d'en attendre beaucoup de bien (lettre du 26 août, publiée par Bertrand, p. 132).

l'empereur Alexandre maître d'en user ailleurs de son côté. Cependant le roi qui a décliné l'entrevue proposée par l'empereur Alexandre, sous le prétexte des embarras que lui donne la violation de son pays en Franconie, a fait partir le général Kalkreuth porteur de ses excuses et chargé en même temps de modifier et de restreindre, par des déclarations positives et par des explications la concession illimitée que le roi avait paru faire en parlant au prince Dolgorouki. Le général Kalkreuth doit déclarer que, quant au Hanovre, le roi veut l'occuper lui-même au nom de l'Electeur, s'en rapportant à ce qui sera décidé sur le sort de cet électorat lors de la paix. Il proposera une convention par laquelle la Russie s'en rapporterait aux mesures conservatoires de la Prusse. Ainsi l'entrée du nord de l'Allemagne sera fermée aux Russes, la Prusse méridionale et la Silésie leur seront toutes ouvertes, et l'on se flatte à Berlin qu'ils sont maintenant trop avancés vers le sud pour trouver beaucoup d'avantages à passer par les Etats du roi.

« Le 22 vendémiaire, M. le Grand Maréchal et M. Laforest conjointement reçurent une note de M. de Hardenberg. Dans cette note, le Cabinet de Berlin se plaint amèrement de ce qu'il nomme les violences commises par les armées françaises dans les provinces du roi (on reproche particulièrement aux Bavarois des pillages de greniers et de caisses publiques) et des arguments employés pour les justifier. Il rappelle les sacrifices qu'il prétend que la Prusse a faits pour la France et tous les avantages que procurait à la France une neutralité que le roi s'est obstiné à conserver, au risque de compromettre ses plus hauts intérêts. Il disculpe les Autrichiens de l'imputation d'avoir violé le territoire prussien et, faisant contraster leur conduite avec celle des armées françaises, il continue en ces termes : « Le roi eut pu tirer de ce contraste des conclusions plus graves sur les intentions de l'Empereur. Il se borne à penser que S. M. Impériale a eu du moins des raisons d'envisager les engagements qui ont subsisté entre elle et la Prusse comme n'ayant plus de prix à ses yeux dans les circonstances actuelles, et lui-même par conséquent, à la veille peut-être de tout sacrifier au respect de ses promesses, il se considère comme libre de toute obligation antérieure au moment présent. Rendu ainsi à cet état de choses où l'on n'a plus d'autres devoirs que ceux de sa propre sûreté et de la justice universelle, le roi ne prouvera pas moins que les mêmes principes l'animent toujours. Voir l'Europe partager la paix qu'il désire conserver à

ses peuples, tel sera son unique vœu. Contribuer de tous ses moyens à l'y ramener sur un pied stable et consacrer à ce grand ouvrage sa médiation active et ses soins assidus, tel sera son premier devoir. Mais entravé de tous les côtés dans ses intentions généreuses, le roi ne peut plus s'en rapporter qu'à lui-même du soin de veiller à la sûreté de ses peuples. Sans obligations désormais, mais aussi sans garanties, il se croit contraint de faire prendre à ses armées les positions qui deviennent indispensables pour la défense de l'Etat.

« Le lendemain 23, M. le Grand Maréchal et M. Laforest eurent une conférence avec M. de Hardenberg. Ils évitèrent toute discussion sur les plaintes contenues dans la note de la veille ; mais comme les déclarations qui la terminent, conçues en termes très vagues, ne pouvaient être entendues sans explications, ils demandèrent d'abord si parmi les obligations dont le roi se croyait libre, il fallait comprendre celles qui résultent des traités de 1796 et de 1802. A quoi M. de Hardenberg répondit négativement, ajoutant qu'il ne s'agissait que des engagements pris par voie ministérielle depuis le renouvellement de la guerre avec l'Angleterre, tels que les facilités accordées à la France pour le passage de ses troupes qui se rendaient dans le pays de Hanovre, et les promesses faites par la Prusse de ne donner passage sur son territoire à aucune troupe d'une puissance en guerre avec la France.

« M. de Hardenberg ne put ou ne voulut pas dire ce que le roi se proposait de faire pour conserver la paix à ses peuples et la rendre à l'Europe en y employant sa *médiation active*. Mais interrogé sur les positions que le roi jugeait indispensable de faire prendre à ses troupes, il n'hésita point à déclarer que l'intention du roi était d'occuper l'Electorat d'Hanovre et que ses troupes rassemblées sur les frontières de cet Electorat étaient prêtes à y entrer.

« De là naissent naturellement une foule de questions : le Hanovre n'était-il pas une conquête de la France, et, comme telle, sa propriété ? L'occupation forcée de ce pays par la Prusse n'était-elle pas une véritable hostilité ? Si l'Empereur voulait conserver ce pays et se chargeait de le défendre, la Prusse pouvait-elle lui en ôter le droit ? S'il consentait à le remettre à la Prusse, soit en dépôt, soit purement et simplement, ne fallait-il pas attendre son consentement ? Les troupes françaises qui l'occupaient encore, pouvaient-elles ne pas opposer la force à la force ? L'honneur

ne leur en fait-il pas une loi ? Et l'état de guerre entre les deux Etats, n'en ferait-il pas une conséquence inévitable ?

« A toutes ces questions, M. de Hardenberg n'a répondu rien de positif, sinon que les ordres du roi avaient été dictés par l'urgence et ne comportaient pas de délai. Il a parlé de convention qui pourrait être faite en vertu de laquelle les Français occuperaient le Midi de l'Electorat et les Prussiens les parties exposées à l'invasion, en attendant que l'on connut la volonté de l'Empereur, et, prenant du reste *ad referendum* les questions qui lui avaient été faites, il a invité M. le Grand Maréchal à retarder d'un jour le départ de son courrier.

« Tel était, le 23, l'état des choses. Le roi de Prusse était déterminé à faire occuper le Hanovre. Son intention paraît être d'empêcher dans le nord de l'Allemagne une irruption des Anglais, des Suédois et des Russes, et sous ce point de vue il sert les intérêts de la France. Mais occuper le Hanovre sans le consentement préalable de V. M., n'est-ce pas évidemment blesser la neutralité derrière laquelle on se place ?

« Je n'ose me permettre d'avoir une opinion, sachant bien que la détermination que V. M. jugera convenable de prendre sera la plus conforme à ses véritables intérêts. D'après les lettres que je reçois de Wurtzbourg, l'Electeur de Bavière, comme S. M. le verra par les lettres ci-jointes, ne redoute rien tant qu'une rupture avec la Prusse qui entraînerait avec elle la Hesse et la Saxe.

« CH. MAURICE TALLEYRAND, 29 au soir. »

Le moment approche où le désir de M. de Talleyrand de rejoindre l'Empereur va être comblé. Trois jours avant d'entrer dans Munich pavoisé et illuminé, ce dernier lui adresse ce billet :

« De mon camp impérial d'Augsbourg,
« ce 1er brumaire, an XIV (23 octobre 1805).

« Monsieur Talleyrand, rendez-vous à Stuttgard ; passez-y une demi-journée pour y voir l'Electeur. De là, rendez-vous en droite ligne à Augsbourg en passant par Heilbronn. MM. Talleyrand et Brigode peuvent également partir pour venir me rejoindre (1). Sur ce..., etc.

« NAPOLÉON. »

(1) Le comte Auguste de Talleyrand et le comte de Brigode étaient chambellans de Napoléon.

UN DIPLOMATE ERRANT

Talleyrand, appelé à suivre son maître dans ses triomphales étapes vers Vienne, va mener désormais une existence errante. L'Empereur quitte Munich le 28 octobre, et par Hohenlinden gagne Haag, près Wels, d'où il donne ordre à son secrétaire Méneval d'expédier à Talleyrand ces quelques lignes. Elles ont beau porter la signature de Méneval, elles ne s'en refèrent pas moins à une préoccupation qui s'est fait jour, la veille, dans l'esprit de Napoléon écrivant au prince Joseph : « Mon frère, je pense qu'il est assez convenable de ne rien mettre dans *le Moniteur* des bruits que l'on répand. A mesure que je m'éloigne, on en répandra de faux qu'on sera obligé de démentir. Il faut donc laisser le temps aux nouvelles réelles d'arriver » (1).

« Haag, le 6 brumaire, an XIV (28 oct. 1805).

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous envoyer un Bulletin que l'Empereur désire que vous communiquiez à S. M. l'Impératrice et au prince Joseph, pour être imprimé dans *le Moniteur;* et au prince Eugène qui le communiquera au maréchal Masséna, en lui ajoutant que le maréchal Bernadotte couchera probablement demain soir à Salzbourg.

« Je prie V. E. d'agréer l'hommage de mon respectueux attachement.

« MÉNEVAL. »

En réponse à une lettre que l'Empereur a dictée pour lui, de Haag, le 11 novembre, Talleyrand écrit :

« Munich, le 14 brumaire, an XIV (5 novembre).

« Sire,

« J'ai reçu les ordres que V. M. a bien voulu m'adresser de Haag. Depuis longtemps V. M. n'a point d'agent commercial en Suède ; il y a seulement un agent secret qui ne m'a écrit qu'une lettre et qui est probablement mort ou arrêté, ou au moins ses dépêches sont interceptées. Les commissaires de V. M. à Trieste et à Venise doivent se rendre à Milan lorsque M. de la Rochefoucauld quittera Vienne (2).

(1) Correspondance générale de Napoléon, n° 9431.
(2) Notre ambassadeur devait quitter Vienne une fois que Cobentzl serait parvenu à Strasbourg, cela pour « échange ».

« Il est chargé de demander des passeports pour eux quand il recevra les siens ; ils n'auraient pas été libres de partir plus tôt. Je leur fais connaître les intentions de V. M.

« Le ministre de la Marine employait encore M. Lesseps (1) pour des fournitures de la Marine, lorsque je suis parti de Paris. Il avait des ordres anciens qui portaient que si on lui offrait des passeports, il en demandait en même temps pour les commissaires de V. M. qui sont sur la Mer Noire, et qu'ils se rendissent à Constantinople où ils doivent continuer de rester jusqu'à de nouveaux ordres. Je vais leur écrire conformément aux intentions de V. M.

« J'ai fait connaître au ministre de la Marine, pendant le séjour de V. M. à Munich, les intentions de V. M. relativement aux navires suédois, autrichiens et russes (2), et je lui ai indiqué pour les Suédois le 1er floréal dernier comme une époque à laquelle les démarches du roi de Suède étaient ouvertement hostiles.

« J'invite M. de Cobentzl à se rendre à Strasbourg, mais j'apprends par le bulletin ci-joint de M. Bacher que M. de Larochefoucauld est attendu d'un moment à l'autre à Ratisbonne, où son premier secrétaire l'a précédé. S'il en est ainsi, il n'y a plus lieu à échange des ambassadeurs. Les dépêches des ministres de V. M. prennent la route du Quartier général, celles qui m'arrivent ici, en petit nombre, sont tout à fait sans intérêt. Je n'en ai surtout aucune de Berlin, mais le Cabinet de Bavière en a reçu de son ministre, en date du 30 octobre, qui rendent compte de la situation des choses à cette époque.

« La visite, d'après ces dépêches, de l'empereur Alexandre, n'a été rien moins qu'agréable au roi qui avait tout fait pour éviter une entrevue. Une conférence a eu lieu, le 28 octobre, entre les deux monarques ; le prince Czartoriski, M. de Hardenberg et M. Lombard étaient présents (3).

« M. Lombard a parlé avec vigueur pour la paix, le roi a été du même sentiment. Le ministre Hardenberg a parlé dans le sens

(1) Lesseps, gendre de Ruffin, après avoir échappé au désastre de l'expédition Lapérouse, où il servait en qualité d'interprète pour le russe, avait été nommé, en 1792, consul général à Pétersbourg, poste qu'il occupa jusqu'en 1812.

(2) L'Empereur avait ordonné de leur courir sus.

(3) Le prince Adam Czartoriski, ministre des Affaires étrangères d'Alexandre. Jean-Guillaume Lombard, né à Berlin en 1767. Après Austerlitz, fut jeté en prison et perdit son poste. « Dites à M. Lombard, avait écrit l'Empereur à Duroc (*Correspondance générale* 9420) qu'il y a eu de la gloire à se mettre le premier contre moi, mais qu'il y a de la lâcheté à s'y mettre le dernier... »

contraire, il paraît tout à fait *gagné :* le mot gagné est souligné dans la dépêche. Le comte d'Haugwitz, le général Koekrits, aide de camp consulté, le général Knobelsdorff sont pour la paix. Le résultat de la conférence a été que le roi ne prendrait aucun engagement et attendrait la réponse de la France à la note remise à la Légation française à Berlin. V. M. se rappellera que, sans faire une réponse catégorique, j'ai par ses ordres écrit à M. de Laforest que pour répondre il fallait s'entendre et qu'il était impossible de comprendre ce que voulait la Prusse, que, du reste, tout pouvait être discuté, expliqué et arrangé si le roi envoyait près de V. M. une personne de confiance.

« L'Electeur de Bavière est toujours dans des dispositions excellentes ; il a donné aujourd'hui à dîner aux treize membres du Tribunat. Il se dispose à rappeler ici Madame l'Electrice et part lui-même avec le prince électoral qui arrive ce soir pour se rendre auprès de V. M. J'ai beaucoup parlé avec l'Electeur et plus encore avec son ministre des vues de V. M. pour séparer ce pays de la Confédération germanique ; il regarde cette intention de V. M. comme très salutaire au midi de l'Allemagne. Je prépare deux projets de traités et un projet de décret impérial qui, réunis, comprendront toutes les parties du plan que V. M. a bien voulu me communiquer. Aussitôt que ce travail sera fini, c'est-à-dire, d'ici à trois jours, j'aurai l'honneur de le lui adresser. Je serais plus heureux de pouvoir le lui remettre moi-même ; j'espère que le moment d'être appelé auprès de V. M. approche.

« TALLEYRAND. »

Tandis que Napoléon rencontre à Linz, le 7 novembre, l'Electeur de Bavière et le prince royal, dont Talleyrand lui a annoncé la visite, Talleyrand, demeuré à Munich, y apprend la défaite de Trafalgar, et le 12 novembre, à deux heures du matin, rédige en quatre lignes, ce billet qu'a publié Pierre Bertrand et qui est un chef-d'œuvre de tact : « J'éprouve une vive douleur en envoyant à V. M. les tristes nouvelles que je reçois de Cadix sur la situation de la flotte combinée : *le génie et la fortune étaient en Allemagne.* Je reçois dans le moment la lettre par laquelle vous me permettez, Sire, de me rendre auprès de V. M. Je partirai pour Mölk dans la matinée. » Le 14 novembre, il est à Braunau, sur l'Inn.

« Braunau, 23 brumaire, an XIV (14 nov. 1805).

« Sire,

« J'éprouve des embarras de chevaux bien pénibles, surtout parce qu'ils retardent le moment où j'arriverai près de V. M.

« Les nouvelles de la flotte ne sont que trop vraies. Onze vaisseaux français et sept espagnols ont à peine l'espoir de rentrer : la tempête a coulé bas deux bâtiments, on en aperçut d'autres démâtés, luttant contre la tempête et contre l'ennemi. Toutes ces nouvelles sont arrivées à Paris par des courriers de commerce. V. M. ne penserait-elle pas qu'en temps de guerre, il ne devrait y avoir d'autres courriers extraordinaires que ceux du Gouvernement. Il acquérerait alors sur la manière de diriger l'opinion une première influence qu'il est obligé de laisser toute entière aux événements. Le Gouvernement pourrait avoir des courriers qui serviraient le commerce et qui seraient attachés aux divers ministères : ils ne remettraient les lettres qu'au moment où cela n'aurait point d'inconvénient.

« Il paraît qu'il n'y a point de faute de courage : mais nous n'avons pas encore eu le temps de devenir une première puissance maritime. Du reste, ce n'est pas là le principe vital de la France, c'est un organe accessoire : le principe vital est uniquement en V. M.

« Ch. Maurice Talleyrand. »

TALLEYRAND A VIENNE

Le désastre de Trafalgar poignait Talleyrand bien au-delà du degré que marque ici sa courtisanerie, comme l'atteste sa confidence à d'Hauterive : « ce tableau déchire l'âme ». Il se demandait surtout jusqu'à quel point Trafalgar n'effaçait pas les lauriers d'Ulm et n'entraverait pas les opérations politiques en cours. De Vienne, où l'Empereur est entré le 14 novembre et qu'il retraverse le 16 pour aller coucher à Hollabrünn par un affreux temps de neige, Talleyrand date, trois jours plus tard, sa première dépêche. M. de Wintzingerode, aide de camp de l'Empereur de Russie, a, entre temps, proposé à Murat, aux avant-postes d'Hollabrünn une capitulation que l'Empereur rejette, vraisemblablement sous l'influence de Talleyrand qui, le 20 novembre, s'empresse de faire parvenir à son chef des renseignements sur la marche et la force des Russes :

« Vienne, le 29 brumaire, an XIV.

« Sire,

« J'ai l'honneur d'adresser à V. M. une lettre de Hambourg qui renferme quelques détails sur la marche des Russes. »

La lettre jointe à ce billet est signée de Bourrienne, notre chargé d'affaires à Hambourg.

« Hambourg, 14 brumaire.

« Monseigneur,

« Le roi de Suède est arrivé à Perth le 1er novembre ; il devait faire son entrée à Stralsund le 2. Les Russes sont toujours à Laüenbourg, mais rien n'est encore disposé pour le passage de l'Elbe. Les malles anglaises arriveront dorénavant à Cuxhaven, il nous en manquait cinq, trois sont arrivées hier, il manque encore celles du 18 et du 25 octobre. Je prie V. E., etc. — Il est *certain* que 80.000 Russes vont passer par Varsovie et dans les environs ; ils traverseront la Silésie. Des marchés se passent à Breslau pour leur nourriture. »

« Une aveugle fatalité pousse la Maison d'Autriche », écrivait à Talleyrand l'Empereur. Le 21 novembre, ce dernier est à Brünn. A deux lieues et demi de la ville, il observe et étudie un plateau, celui de Bosenitz, dont il aperçoit déjà le destin futur. « Etudiez bien ce terrain, dit-il à ses aides de camp, nous nous y battrons. » C'est le futur champ de bataille d'Austerlitz. Talleyrand pressent aussi la gravité de l'heure. A sa lettre du 26 novembre, il joint trois longs projets pleins de remaniements territoriaux qu'annulera en partie la paix de Presbourg, mais dont subsistera la création des royaumes de Bavière et de Wurtemberg. L'éditeur des *Lettres de Talleyrand à Napoléon* fait état d'un message du 28 novembre, dont le début indique que Talleyrand écrivit deux lettres ce même jour. La première manque, note-t-il. La vérité, d'après le copie-lettres de Perrey, peut être rétablie en reculant d'un jour la lettre qui, chez Bertrand, porte la date du 27 novembre et en y ajoutant certains passages qui ont disparu dans le texte imprimé. Rétablissons ces passages.

« Vienne, 7 frimaire, an XIV.

« ... J'ai reçu aujourd'hui des lettres de Naples antérieures à celles que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. M. Elles ne parlent que de nouvelles détruites par les dernières lettres.

« Les nouvelles s'étant répandues que l'expédition russe était partie de Corfou le 23 octobre pour se diriger sur Livourne, le prince de Lucques fit offrir à la Cour de Toscane de se jeter dans cette place avec les troupes lucquoises qu'il pourrait rassembler. M. de Beauharnais (1) prévoit que la Toscane déclinera cette offre ; il ne croit pas d'ailleurs à l'utilité de ce projet.

« La division du général Saint-Cyr se dirige le long de l'Adriatique pour se réunir à l'armée du général Masséna. Le 18 octobre, une première colonne était arrivée à Ancône ; le reste de l'armée occupait toute la marche depuis les frontières de Naples jusqu'à Pesaro. Le Saint-Siège craint de manquer de vivres et d'approvisionnements ; il demande que les fonds nécessaires pour payer les dépenses faites pour le passage et séjour des troupes soient avancées par la France.

« Le commissaire des Relations commerciales à Bucharest écrit qu'on fait en Valachie beaucoup de recrues pour les escadres anglaises et beaucoup d'approvisionnements pour les Russes. Il est porté à croire que l'Autriche et la Russie ont entamé une négociation d'après laquelle l'Autriche prendrait possession de la Valachie, non comme propriétaire mais comme administrateur : l'Autriche pendant la dernière guerre avec la Turquie avait gardé cinq ans cette principauté : il faut qu'elle nous revienne, a dit le général autrichien, nous en ferons une petite Lombardie.

« M. Franchini est arrivé, le 2 octobre, à Constantinople. Une note a été présentée par M. Ruffin sur le passage des Russes au Bosphore, et une seconde pour s'opposer au renouvellement du traité de 1798. Sur ce dernier point l'ambiguïté de la réponse du Reiss Effendi ne laisse pas douter que le traité ne soit renouvelé. Le Reiss Effendi prétend que le renouvellement serait avantageux ; que l'ancien traité était offensif et durait encore et que le nouveau traité se réduisait à la simple défensive.

« Les nouvelles de l'Asie Mineure et de la Syrie offrent toujours le même tableau de troubles et de guerres civiles. Les lettres de Perse annoncent que le roi de Perse allait se mettre à la tête d'une armée de 50.000 hommes pour marcher contre les Russes. M. Romieu est arrivé le 17 thermidor à Bir sur l'Euphrate, deux jours après il s'est rendu à Orfa et il est parti ensuite pour le Diarbékir. Il a dû arriver en Perse au commencement de fructidor.

(1) François de Beauharnais, notre ambassadeur à Florence.

« La Porte Ottomane laisse son ambassadeur à Paris dans une extrême détresse ; il ne trouve plus de crédit ; il sollicite quelques avances et, avant tout, une somme assez considérable pour acquitter ses dettes criardes.

« Les nouvelles de Cadix du 7 brumaire et celles de Madrid, du 16, offrent les détails suivants sur les résultats de la malheureuse journée du 29 vendémiaire (1).

« Les vaisseaux français : *L'Aigle, l'Argonaute, le Héros, le Pluton, le Neptune, l'Algésiras* étaient rentrés ;

« Les vaisseaux espagnols : *le Prince des Asturies, la Sainte-Anne, le Saint-Léandre, le Saint-Just* étaient rentrés.

« Les vaisseaux français : *le Bucentaure, l'Indomptable, le Fougueux, l'Achille* étaient détruits ;

« Les vaisseaux espagnols : *le Saint-François-d'Assise, le Neptune* étaient détruits.

Le 10 brumaire, on répandait que les vaisseaux français *le Formidable, le Scipion, le Duguay-Trouin* et *le Mont-Blanc* avaient été sauvés et emmenés par M. Dumanoir (2) ; que *l'Intrépide* avait coulé bas ; on n'avait aucune nouvelle du *Redoutable* et du *Berwick* et que *le Swiftsure* avait été pris ou coulé. Quant aux vaisseaux espagnols, on disait à Cadix que *le Monarque, le Bahama, la Foudre* avaient été perdus à la côte ; que *la Sainte-Trinité, l'Argonaute* avaient été brûlés par l'ennemi et qu'il s'était emparé du *Saint-Augustin*, du *Saint-Ildefonse* et du *Saint-Jean Népomucène.* On n'avait pas de nouvelles du *Montanes.*

« Le roi d'Espagne, en apprenant les victoires d'Allemagne, a dit à l'ambassadeur de France devant tous les ministres étrangers : « *Monsieur l'Ambassadeur, nous avons de bonnes nouvelles d'Allemagne. Nos escadres ont été malheureuses ; je regrette les braves gens que nous avons perdus, mais on s'est bien battu, c'est beaucoup. Nous ferons faire d'autres vaisseaux.* »

« L'Electeur archichancelier a remis à M. Hédouville un projet ayant pour but de réunir en sa personne les qualités de primat, d'archevêque, d'Electeur archichancelier, de grand maître de l'Ordre Teutonique, de grand prieur d'Allemagne et de directeur général de l'Ordre équestre. Si ce projet n'a pas l'approbation de V. M., l'Electeur désire qu'il soit regardé comme non avenu.

(1) La défaite de Trafalgar, du 21 octobre.
(2) Le futur amiral Dumanoir, blessé et fait prisonnier au combat du cap Villano, fut détenu en Angleterre de novembre 1805 à juillet 1806.

L'archichancelier paraît attaché à la France, mais les circonstances sont trop fortes pour sa tête.

« A mon arrivée à Vienne, Mme de Romberck, sœur du comte de Cobentzl, a envoyé chez moi, j'ai été la voir ; elle s'est fort attachée à disculper son frère ; elle se dit toute française ; elle a chez elle le buste de V. M. Elle m'a remis pour son frère deux lettres ci-jointes que je lui ai promis d'envoyer au quartier général. C'est une personne qui ne se mêle en aucune manière de politique, elle a été élevée à Paris et ne sait pas l'allemand. Elle vit avec son frère depuis vingt-cinq ans, elle paraît l'aimer beaucoup (1).

« M. de Stadion et le général Giulay sont arrivés cette nuit ; ils ne m'ont encore rien fait dire (2). Pendant le voyage, ils ont dit à mon neveu qu'ils m'écriraient dans la journée pour me demander un rendez-vous pour le lendemain (...). V. M. me permettrait-elle de lui rappeler qu'elle a promis de l'avancement à M. de Castellane, préfet de Pau. Il désirerait vivement Bordeaux ou Lille et surtout Lille. »

M. de Talleyrand a écrit, ce même jour, une seconde lettre déjà publiée. Mais il en est une *troisième* qui porte également la date du 28 novembre — ce qui dénote chez le Ministre une activité exceptionnelle :

« Vienne, 7 frimaire, an XIV.

« Sire,

« Il est trois heures, et je n'ai pas encore parlé de MM. de Stadion et Giulay ; ils sont arrivés à Vienne. On peut dans la négociation qui va s'ouvrir suivre deux systèmes différents selon le but que l'on se propose d'atteindre. Ces deux systèmes, je les ai déjà brièvement exposés à V. M. dans la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire de Strasbourg.

« On peut se borner à rétablir la paix en la faisant acheter à l'Autriche par des sacrifices sans compensation. Dans ce système, la mesure des sacrifices à imposer doit être nécessairement restreinte pour que la paix soit possible. Et l'accord qui sera fait, ouvrage de la nécessité, n'aura d'autre garant que cette nécessité

---

(1) Ce dernier passage rejoint, avec des variantes, le texte cité par P. Bertrand, 197-198. Un fragment de la conversation de Talleyrand et de Mme de Romberck a été reproduit par Emile Dard. *Op. cit.* chap. VII d'après un rapport retrouvé aux archives de Vienne.

(2) De ces deux négociateurs autrichiens, Talleyrand dira que la « flexibilité de caractère » ne paraissait pas la qualité distinctive du premier, et du second qu'il jouait le rôle de « témoin muet ».

même. L'Autriche continuera d'être l'alliée naturelle des ennemis de la France et sa politique sera d'attendre l'occasion en silence.

« On peut d'un autre côté compenser à l'Autriche les sacrifices qu'elle sera forcée de faire, et ils peuvent alors être plus grand. On peut les lui compenser de manière à ce qu'elle devienne l'alliés de la France. La seule alliance parfaite est l'alliance entre les forts qui ont des intérêts communs, qui n'en ont point d'opposés et qui n'en ont point de contraires au système général de l'Europe. Une telle alliance me paraît toujours la seule qui puisse assurer la paix du Continent et par une suite nécessaire, la paix maritime.

« Plus j'y réfléchis et plus je suis convaincu qu'un Traité qui enlevant à la Maison d'Autriche, non seulement l'état vénitien et ses possessions en Souabe, mais encore le Tyrol, lui donnerait en échange la Valachie et la Moldavie, avec garantie de la part de la France, serait le meilleur garant que la France peut avoir elle-même de la perpétuité de la paix.

« Il y a des exemples que la Valachie a été mise en dépôt entre les mains de l'Autriche. J'ai la conviction que dans la situation présente des choses, la cession de ces provinces à l'Autriche ne serait point dans le moment une cause de guerre avec la Russie. Je désirerais bien que V. M. eut la bonté de me faire connaître les vues auxquelles elle s'arrête sur ces différentes questions. MM. de Giulay et de Stadion sont sortis ce matin de chez eux de bonne heure ; ils ont probablement voulu savoir ce qu'on disait dans la ville où il se débite beaucoup de fausses nouvelles, avant que d'envoyer chez moi.

« V. M., par une suite de cette prévoyance qui ne l'abandonne jamais, a eu l'intention de placer le siège des négociations à Linz. Quoique le séjour de Vienne soit beaucoup plus agréable que celui de Linz, je pense que, vu les mauvais entours qu'auront ici les plénipotentiaires autrichiens, Linz est préférable pour faire un bon traité (1).

« CH. MAURICE TALLEYRAND. »

La veille d'Austerlitz, Talleyrand qui a conféré de la situation, le 30 novembre, avec les plénipotentiaires Stadion et Giulay et

(1) Dans la transcription de Perrey, cette lettre est marquée d'un astérisque. N'est-ce pas la preuve que l'auteur y attachait une importance particulière, en raison du rôle de conciliateur à l'égard de l'Autriche qu'il affecte ici ? Déférent en apparence aux volontés du chef, il prêche néanmoins une politique de compensations territoriales propres à dédommager l'état autrichien. Il pense ainsi faire contre-poids aux excès du vainqueur de demain.

mis en garde son maître contre les manœuvres de Stadion, considéré comme « l'homme de Cobentzl » et l'agent du cabinet de Pétersbourg, sent bien que le contrôle des négociations lui échappe. Le sort des armes va décider de tout. Aussi se borne-t-il à rendre compte des affaires de son département et à solliciter des ordres.

« Vienne, 10 frimaire, an XIV (1er déc. 1805).

« Sire,

« Dans une lettre particulière que je reçois dans le moment de l'Electeur de Bavière et que je joins ici, V. M. remarquera cette phrase : *il y a douze jours qu'on était radieux à Anspach, il y en a six qu'on y a l'oreille basse, parce qu'on craint une alliance entre l'Autriche et la France, et qu'on voit la Silésie perdue pour la Prusse ; ceci est un fait certain,* ajoute l'Electeur.

« La Prusse a tort de croire qu'une alliance entre la France et l'Autriche lui enlève la Silésie, mais elle a raison de penser que cette alliance la replacerait à son véritable rang, diminuerait l'importance du rôle qu'elle aspire à jouer.

« L'Electrice est arrivée à Munich, le 24 novembre, 3 frimaire. L'Electeur et l'Electrice attendent avec impatience l'honneur de recevoir V. M. Ils espéraient que S. M. l'Impératrice serait à Munich samedi qui était hier.

« L'Electeur m'annonce que le roi de Suède, furieux, on ne sait pourquoi, contre la Prusse et la Russie, a pris le parti de retourner en Poméranie. M. Laforest, dans la dépêche que j'ai eu l'honneur d'adresser à V. M. avant-hier, mandait déjà cette nouvelle.

« L'Electeur archichancelier a dit à M. Hédouville qu'ayant tout lieu de croire que le voyage de V. M. et de S. M. l'Empératrice à Munich avait pour but la célébration d'un mariage, il serait infiniment flatté d'être invité, comme Primat d'Allemagne, à donner la bénédiction nuptiale aux augustes époux. Il serait heureux de pouvoir donner cette preuve de dévouement à la famille impériale (1).

« Parmi les dépêches que je reçois des ministres de V. M., il n'y en a pas une qui n'ait un mois de date. Tout ce qui passe par Francfort ou par les États prussiens est retardé.

« Le général Vial m'envoie une note sur les principaux officiers

(1) Il s'agit du mariage d'Eugène de Beauharnais avec la fille de l'Electeur de Bavière, qui devait être célébré à Munich, quelques semaines plus tard.

de l'armée de la Confédération helvétique. Il observe que ces officiers, nommés par la Diète, seraient très difficilement remplacés. Il demande si le Tyrol et le Woralberg étant évacués par les Autrichiens, les troupes de la Confédération ne pourraient pas être réduites sans inconvénient. Je prie V. M. de me faire connaître ses intentions à cet égard.

« M. Bignon a quitté Cassel, conformément aux ordres de V. M. Il se rend à Paris. M. de Saint-Genest reste à Cassel en qualité de chargé d'affaires.

« Le landgrave de Furstenberg m'a remis la lettre ci-jointe qu'il a l'honneur d'adresser à V. M.

« Il paraît, d'après ce que mande le général Beurnonville, qu'on pourra avoir une escadre de seize vaisseaux à Cadix et former une petite division au Ferrol. L'escadre de Carthagène est de neuf vaisseaux. On suppose que l'amiral Dumanoir aura pu rentrer avec quelques bâtiments dans la Méditerranée.

« Le lieutenant général Gravina a été nommé capitaine général. Tous les officiers espagnols qui se sont trouvés au combat du 28 vendémiaire ont été avancés d'un grade.

« Il paraît qu'il y a eu quelque confusion dans les nouvelles arrivées à Rome, car aujourd'hui M. le cardinal Fesch demande que les fonds nécessaires à l'entretien des troupes soient faits par la France. Le Pape a dû en écrire directement à V. M.

« CH. MAURICE TALLEYRAND. »

UN INCOMPARABLE AUTOGRAPHE

Il semble que tout ait été dit sur la victoire d'Austerlitz. Ordres du jour, dispositifs militaires, proclamations à l'Armée, — « Soldats, je suis content de vous... » — tout semble connu jusqu'au billet dont S. M., au lendemain de la bataille, honora M. de Talleyrand. « Je ne puis vous écrire que deux mots. Une armée de cent mille hommes commandée par deux empereurs est entièrement détruite. » Voici pourtant un document rédigé de la main de l'Empereur et que Talleyrand a gardé comme un inestimable trésor. Sur une feuille de papier à lettres, dorée sur tranche, Napoléon, à titre d'aide-mémoire, consigna les six principaux articles qu'il voulait imposer à l'ennemi. Or, détail remarquable, souligné par une annotation de la main de Perrey, ce

III

article 1er [illegible] France

2° [illegible]

3° [illegible] Salzbourg

4° [illegible]

5° [illegible]

6 [illegible]

Bases du Traité de Presbourg, écrite par l'Empereur Napoléon, deux jours avant la bataille d'Austerlitz

PROJET DU TRAITÉ DE PRESBOURG

(Autographe de l'Empereur)

premier jet du futur traité de Presbourg fut rédigé « *deux jours avant la bataille d'Austerlitz* » (1). C'est la preuve la plus caractéristique de la certitude de vaincre qu'avait Napoléon.

L'assertion de Perrey est confirmée par le texte de la lettre que l'Empereur adressa, le 30 novembre, de son bivouac, à deux lieues de Brünn, à quatre heures du soir (2). Ici et là, il fixe ses projets de remaniements territoriaux selon des vues identiques. Et voici le raccourci où il les condense. Bien que l'écriture en soit tourmentée, Napoléon s'est appliqué à être le plus lisible possible. « Mandez à Paris, expliquait-il à son ministre, le jour où il libella les premières bases du traité à venir, que, bivouaquant depuis quatre jours au milieu de mes grenadiers, je n'écris que sur mes genoux... » Pour un autographe écrit dans ces conditions, il marque un réel effort de calligraphie. En outre, si les noms de pays sont déformés, les articles soudés aux substantifs, — sans parler du *decrescendo* « Article 1er, ar. 2, 3, a. 4, 5-6 », qui marquent la hâte, — l'Empereur, pressé, ne dédaigne pas de mettre les points sur les i

« ARTICLE PREMIER. — (3) Gênes, Plaisance et Parme à la France;

« ART. 2. — Le royaume d'Italie séparé, ayant Vérone, Legnano et 5.000 toises autour des remparts.

« ART. 3. — Le duché de Venise jusqu'à l'Isonzo au Grand-Duc actuellement électeur de Salzbourg (4).

« ART. 4. — Salzbourg à l'Autriche.

« ART. 5. — Passau et 5.000 toises tout autour à la Bavière; toutes les possessions en Souabe, Alchett (5), Augsbourg à la Bavière ou aux trois Electeurs.

« ART. 6. — L'Empereur (6) ne pourra recruter que dans les États héréditaires.

« NAPOLÉON. »

(À suivre.)

(1) Perrey n'étant entré au service de Talleyrand comme secrétaire qu'en 1806, cette apostille fut rajoutée, après coup, et peut-être sur une indication de Talleyrand, lui-même, qui savait donner ainsi un mérite de plus à ce document.

(2) *Correspondance générale* de Napoléon, n° 9532.

(3) Ici, il y a le « royaume » rayé. L'Empereur avait pensé d'abord au royaume d'Italie : d'où son « repentir ».

(4) « Je ne suis pas éloigné de laisser Venise à l'Electeur de Salzbourg » (lettre du 30 novembre à Talleyrand). Il s'agit du frère de l'Empereur Franz, Ferdinand, ci-devant grand duc de Toscane.

(5) Il faut lire Eichstaedt. « L'électorat de Bavière serait érigé en royaume de Bavière ; on lui donnerait Augsbourg et Eichstaedt, etc. » (Lettre précitée.)

(6) L'empereur d'Autriche.

MAGIE ET VÉRITÉ

JOURNAL DE LA COLOMBE

Larvolot, 7 novembre. — La Colombe... Il faut la garder ici puisqu'elle nous a quittés. Il faut tâcher que transparaisse, sur ce pauvre papier, sa dernière et ravissante image.

Elle est encore là dans la cage avec sa blanche immobilité : on dirait qu'une porte d'ange s'est ouverte, quelque part dans la chambre... Ce soir un vent d'outre-vie souffle de plus loin que les espaces de ce ciel de Bourgogne. Vent du sud, a-t-on dit, mais on dirait qu'il vient d'un sud d'au delà du monde, d'un de ces lieux que la Rose des Vents m'a toujours semblé indiquer par delà les limites de notre globe. Il y a des migrations qui cherchent ces lieux-là. Ce vent est venu pour la Colombe.

Larvolot, 7 novembre . — C'est hier qu'elle s'est arrêtée de vivre, tout près de la Toussaint. Heureusement j'étais là et j'ai pu lui donner longtemps la chaleur des mains, à elle qui avait réellement aimé les mains humaines. Aucun être silencieux ne m'a serré plus tendrement les doigts... Dans le souvenir, il m'arrivera encore de sentir ses petites griffes timides et persistantes autour de l'un de mes doigts. Toujours le même : elle l'avait choisi pour sa branche. Les petites griffes rosissaient, quand je la gardais assez longtemps et plus mystérieusement encore se réchauffaient, même quand ma main était froide. Quand on aime, on peut sans doute donner ce qu'on n'a pas... L'air d'amour, avec ma main froide réchauffait la colombe. Je regrette de ne pas l'avoir tenue plus souvent et plus longtemps. Elle s'entêtait si doucement, elle savait si bien remonter du doigt vers la main, comme si elle rentrait chez elle. Ah ! leur

confiance, leur confiance ! C'est par là que les bêtes m'atteindront toujours. Et pour mourir elle a été toute pareille ; et il aurait fallu quelque chose de bien important pour que j'ose lui retirer ma main.

Manquer d'amour, c'est simplement ne pas savoir *regarder* : si on *regardait* vraiment bien, pas une dureté ne résisterait à un mal d'oiseau, à quelques secondes seulement de vraie contemplation d'un oiseau.

11 *novembre*. — Une nuit et un jour tout près de mon lit, d'où je voyais si bien l'expression de la petite bête s'idéalisant d'heure en heure ; puis, après trois jours dans cette chambre chauffée, deux jours encore sur la fenêtre, là où vivante je la mettais. J'avais jeté une poignée de bon encens, comme autrefois du sable blanc, sur le sol de la cage.... Mais tout de même c'est étrange pour qui aime l'étrange : pas un mauvais souffle, pas l'ombre d'une ombre d'une odeur de mort, elle passait comme une fleur mais plus lentement. Il était impossible que ne vinssent pas à l'esprit les mots « d'oiseau sacré »... Cela est tout à fait à part de la tendresse que vous inspire une bête. Il y en a eu de mortes, que pourtant j'ai bien aimées. Deux seulement m'ont donné cette impression sans pareille d'une très antique chose ramenée au jour un instant : petite médaille arrachée au sol d'un temple disparu et qui, seule dans les décombres, garderait une effigie divine sur sa minuscule surface d'or. Vérité pure dans les parcelles ! Deux seulement : le chat Nougat aux yeux de bleu papillon, de bleu gentiane ; et notre petite colombe paralysée, redevenue ici, par la mue de ses plumes d'automne, blanche et presque brillante, comme de l'argent sous du lait. Je croyais connaître les plus belles blancheurs de la nature. Mais rien n'égale le plumage renouvelé de la colombe.

14 *novembre*. — Aujourd'hui seulement je continue pour la colombe... C'est le onze qu'avec la barque, nous l'avons emportée. Aussi blanche — et beaucoup plus belle — que dans son sommeil vivant, parce qu'au lieu de se tasser sur elle-même comme l'oiseau endormi tout gonflé dirait-on de graines et de rêve, elle avait été saisie dans une attitude de demi-vol, saisie bien doucement et dans une confiance et un abandon délicieux. C'est cela qui était inoubliable et « sacré » au sens profond, et si souvent ignoré du mot. C'est cela que je ne voulais pas détruire. Ce qui est « sacré » dans notre monde visible, c'est ce qui le dépasse, ce qu'on devine,

rattaché par un fil d'âme, à ce qui ne se voit pas ! Fil... de ce côté-ci, et qui, plus loin, devient rayon.

Il m'a semblé que la main de Dieu avait Elle-même disposé l'aile et penché la tête : une grâce qui n'est pas d'ici... Et c'est pourquoi — si fou et bizarre que cela puisse paraître à ceux dont la vue ne traverse pas la surface des choses — c'est pourquoi j'ai voulu respecter la forme dernière de cette parfaite blancheur.

Voici ce que nous avons écrit bien lisiblement à l'intérieur de la cage-tombeau :

Sois béni, passant, si tu respectes mon repos,
Sois maudit si tu le troubles...
Je suis l'oiseau de la Paix
Je suis l'oiseau du Saint Esprit.

Et puis, l'invocation thibétaine : que tous les êtres soient heureux, vers les points cardinaux, et le Zenith et le Nadir. Enfin, un dessin la Rose des Vents qui lance et dirige ces paroles...

Les initiales de la chère petite créature qui a, comme saint François, senti nos fraternités avec la Nature, y sont aussi. Et Malila, comme le vent avait été très fort ces jours-ci, a dit : « Le vent lira la pancarte. »

J'espère qu'il la lira longtemps, lui qui est venu « la prendre » — dans le ciel le plus rose qui fut jamais. Prendre l'âme de notre petite colombe si bonne... Non pas tant « la prendre » que l'accompagner, comme une troupe de musiciens, porteurs de cithares, et qui jouent en marchant, ouvrant les portes à l'Harmonie. Le rose ciel était partout répandu dans les arbres et sur les eaux, plus près de nous que le bleu ciel. Sainte Thérèse de Lisieux a cru que la neige était tombée pour sa profession : pourquoi ne pas croire que Dieu peut envoyer le rose des anges pour l'oiseau du Saint Esprit ?... Rien n'est isolé dans la Création ; il faut découvrir et préserver les parentés de lumière, les parentés des bonnes couleurs : c'est la lecture du livre de Dieu.

Paris, 21 novembre. — Il y a eu le départ de Larvolot, la station ici, dans la maison réveillée : je n'ai pas encore pu dire tout ce que je voulais sur l'endroit choisi pour la colombe et avant même de parler de son arbre de repos, j'ai retrouvé sa vieille cage où restent, encore blanches, de petites plumes duveteuses et collées. Je n'aurais jamais imaginé d'avance l'impression que cela me fait...

Qu'y a-t-il donc eu, à la fin, dans ce vent et dans cet oiseau ?

Par un tel soir, qu'y a-t-il eu ? Comment m'ont-ils, ensemble et par leur union mystérieuse, si étrangement, si tendrement envoûtée ?

Le Saint Esprit est jadis venu sous la forme de la colombe et dans le souffle du vent ; ont-ils gardé de Lui des traces parentes et divines ? Tendresse plus qu'humaine !

Qu'y avait-il donc, à la fin, dans ce soir de vent et dans cet oiseau ?... C'était comme un appel infini qui se prolongeait au delà de ma vie même, une douceur qui me pénétrait jusqu'à mon éternité. Une douceur en quoi se fondait ma propre force.

Ces petites griffes affaiblies, qui tant de fois, dans les mêmes moments du soir, m'avaient si doucement cherchée... Cette petite tête abandonnée, confiante par delà tous les « risques d'oiseau » et qui écoutait déjà et pour toujours ce que je ne pouvais pas encore entendre... J'étais jalouse de ce qu'elle paraissait écouter, jalouse de cet infini vers lequel elle se penchait tendrement, curieusement comme aux jours d'été, vers ma voix... Cet été, dans le pavillon près d'elle...

Le bec rosé devenait cendré — bleuté presque — mais d'une façon toute pure et bien différente des tristes veines des morts. On eut dit qu'il passait simplement de la lumière du soleil à la lumière de la lune. Il buvait maintenant à la fontaine profonde après avoir bu les gouttelettes qui brillent à la surface des ruisseaux.

Qui pourrait me rendre ma colombe deux fois perdue ?... Qui pourrait me rendre cette infime goutte d'amour qu'elle gardait pour moi, faite d'une essence pareille à rien d'autre au monde ?

Il se peut que j'aime d'autres colombes... mais jamais plus je ne pourrai être aimée par celle-là. Celle-là même qui avait été perdue pour nous trouver. Ah ! l'illimité de ces morts, grands humains ou petits oiseaux que nous cherchons dans le Silence de Dieu !

J'ai entendu le vent l'autre soir et avant même de savoir par quelle route de la pensée, je me suis trouvée transportée au pied du chêne dans la forêt inondée. Quelle est la raison de tout cela ?... Est-ce pour faire et refaire, jusqu'à comprendre enfin, cette petite visite sacrée. Colombe, perdue pour que tu me trouves, t'ai-je perdue cette fois pour apprendre à me retrouver ?...

Par l'invocation au bonheur que j'ai inscrite sur ta cage, par le soin que j'ai pris de ton repos ; par l'arbre que tu bénis de ta blancheur et qui te bénira de ses feuilles, par ce jour de victoire

où nous l'avons emmenée, sois-nous propice et prends ta douce place comme esprit de la forêt !...

Forêt rendue plus silencieuse et plus belle par le cristal herbeux des eaux... Dans la barque lourde et sombre, tu mettais le poids d'une perle. Notre retour a duré ce qu'a duré, entre le jour gris et la nuit noire, le passage rose du soir.

Et j'ai su que toutes ces choses, cette barque libre et ces eaux propices et ces roses dans les airs, plus hautes qu'aucun jardin, j'ai su que tout et moi-même — avec ce jour — étions pour toi.

Lisbonne, 4 décembre. — Malgré le long voyage, le dépaysement et le soleil qui poudroie, le petit récit « pour la colombe » est toujours là dans ma tête et dans mon âme et rien d'autre ne pourra s'inscrire dans ce cahier avant d'avoir fini de lui confier mon mystérieux hommage. Malgré la force du Soleil, c'est l'autre climat que je revois dès que j'entr'ouvre ce cahier, le climat de France dans lequel s'est éternisé la colombe. Ce ciel du matin, quand je n'ai pas osé l'enlever de sa cage, tant elle était belle pour toujours. Ce vent qui touchait l'étendue des eaux comme un joueur touche sa cithare étendue... La couleur du ciel au-dessus des prês liquides faisait songer à un amoncellement de roses, uniformément roses, prêtes à tomber sur un plat d'étain ou d'argent, dans leur délicieux silence de roses.

Ah ! que de choses elle m'aura données jusqu'à ce vent et à ce ciel, notre petite colombe paralytique ! Et que puis-je pour la remercier, sinon croire en elle, et qu'elle se voie dans ma pensée comme dans le nid de son éclosion nouvelle ?

5 décembre. — Une bonté, une pureté me viennent étrangement de cette colombe. N'était-ce pas ainsi que dans les temps les plus reculés devaient naître certains cultes ? Puérilement, légèrement nous disons : « fétichisme », « idolâtrie »... Pas toujours, pas pour ceux qui savaient voir l'image tremblante d'une vérité reflétée sous une forme, comme l'image d'une étoile dans une eau souterraine. Il s'agit seulement de passer près de la fissure de la caverne au moment où l'étoile y fait passer son rayon. Et bien mieux qu'un regard direct vers l'écrasant espace, ce faible rayon vous rapproche le firmament.

Colombe, colombe, tombée un jour d'hiver comme un flocon tiède dans la neige de notre jardin, d'où veniez-vous, douce et lointaine ? L'effarement n'a quitté votre œil d'onyx qu'à l'instant

où une goutte d'éternité a fait glisser sur lui votre petite paupière blanche. Vous n'aurez eu confiance qu'en « Cela » — qui était si doucement venu et en moi-même... En « cela » que les hommes ont rendu sombre, mais que les bêtes nomment peut-être, sous leur universel silence, d'un nom de lumière ; en « cela » et en moi-même qui vous aimais. Peut-être que « cela » aussi nous aime ?... Et si je vous ai tenue si fidèlement ce dernier jour sous le chant du vent, c'était pour que vous passiez, sans vide et sans coupure, de mon amour à cet amour. « Le dernier souffle », pour vous, a eu le calme d'un souffle de fleur.

Bientôt, pourrait-on dire, ce ne sera plus que quelques plumes derrière un lambeau de grillage, le bois léger d'un cadre disjoint, et une mince poignée de fer qui grincera, aux rafales d'automne contre la branche d'un arbre. Oui, mais cet arbre, la colombe l'a consacré. Aux temps anciens, on lui aurait suspendu des offrandes quand la Nature, divinement, se laissait dire : Oiseau sacré, qui pose sur l'arbre son dernier vol visible et le sacre... Bénédiction qui passe de règne en règne.

Lisbonne, 11 *décembre*. — Ces rêveries tombent sur ces feuilles comme des brindilles cassées ; elles tombent sur le papier nu, cette neige un peu effrayante pour la pensée... Brindilles du Bois de la Colombe que le vent apporterait jusqu'ici. Elle me hante si doucement, petite âme qui dépassait en qualité son espèce et sa forme. Savons-nous comment naît son âme, seule chose nouvelle qui puisse apparaître dans la matière de l'Univers et en illuminer quelques parcelles ? *Animula*, *vagula*, *blandula*... Cela, qui était vrai de mon bon chien Ami, quand je l'ai inscrit sur sa tombe, cela est vrai de ce douloureux petit oiseau mystérieux en qui est née « l'expression » au moment où il devenait immobile. Cette chute de l'inconnu dans notre jardin, cette paralysie — et presque cette « hébétude » de quelqu'un qui étant neige « ne savait que la neige » — tout cela et plusieurs effrois et plusieurs dangers, ont abouti à quelque chose de « saint ». Je ne savais pas qu'un bec pâli par le froid bleu, une tête si petite, une paupière si finement blanche, pourraient sourire. Je ne savais pas qu'une aile pouvait sourire... Et d'un sourire qui était verbe...

12 *décembre*. — On parle de la « paix de la Mort », de la « beauté de la Mort »... N'y aurait-il pas aussi « l'Intelligence de la Mort »...

Je me le demandais en contemplant l'expression de la petite tête immobile qui ne cessait de s'affiner comme si elle était, sous mes yeux, burinée par son repos.

Intelligence : pouvoir de comprendre. Et voici qu'un œil rond, vide et plein comme n'importe quel grain de verre devenait présent, vif et, à sa manière, immense, depuis qu'il était voilé.

Une des émouvantes fragilités de la Nature, c'est une paupière d'oiseau. Elle ne se découvre qu'en recouvrant l'œil dans la mort : dans la vie on ne la voit pas. Et sous ce voile minuscule et d'un blanc de cendre — sous ce voile couleur d'aveugle — naît un regard... J'ai recouvert la cage tant ce regard allait loin, tant je me sentais de respect pour sa vision.

Parmi les myriades de ses créatures, parmi toutes les formes de la beauté du monde, il en est sûrement dont Dieu choisit, au dernier instant, la couleur et l'attitude pour l'éternité. Celles-là sont sacrées et leur mort semble les replacer dans l'Eden. On n'ose pas porter la main sur elles, si l'on est capable du sens religieux de la Nature.

Dans le récit d'une chasse africaine, Mrs Gauchen (la même qui sentait, dans la jungle, que seule l'*aura* des Saints permettrait l'amitié des bêtes sauvages) dans le récit de cette chasse, Mrs Gauchen raconte qu'un jour, dans un fourré, le silence des feuilles et des branches répondit seul aux coups de fusil qui avaient cru abattre, à l'aveuglette, un lourd gibier aperçu peu avant. Les Noirs passèrent sans bruit, avec une crainte étonnée, de l'autre côté des arbustes, et quand Mrs Gauchen les rejoignit, elle les trouva en cercle, immobiles, muets, *stpuck with awe*, devant l'antilope miniature de la brousse, une des plus délicates perfections créées... « *Her little hoofs exquisitely bent under her, she had given away her last sigh as noiselessly as a butterfly beats its wing...* » Et les Noirs contemplaient avec une sorte d'obscur regret cette grâce aimée de Dieu qu'un stupide geste d'humain venait de rendre immobile sans le vouloir. Et aucun d'entre eux n'osait déranger l'attitude ravissante que la petite antilope, en mourant, s'était choisie pour l'éternité...

Devant la cage, ce soir-là, j'ai repensé à l'antilope miniature de la brousse qui ne devait peser guère plus que le poids de cinq ou six colombes ! Elle est bien mystérieuse cette puissance de la faiblesse, cette tendresse dont la main de Dieu, dans la création, l'a marquée... C'est pour le soulèvement d'une pauvre petite aile,

qui n'avait jamais volé — que j'ai pris tant de peine... Grand bouton de magnolia... Pétale ou aile...

Il existe des sacrilèges qui n'ont plus de nom dans aucun langage, parce qu'ils émanent de trop vieilles religions perdues : leurs images flottent sur le courant des siècles comme sur la rivière qui sort de la forêt vierge semble flotter encore l'image insaisissable des feuilles inconnues. Mais les reflets ne sont pas menteurs : ils peuvent transformer, ils *n'inventent* pas. La feuille séchée, qui s'enfonce dans l'eau sans lumière, est moins vraie que l'image verte tombée d'elle dans l'eau mirante sans dépouiller l'arbre au printemps... Beauté suprême de ma colombe, de quel temps exprimiez-vous le tranquille secret ? Coule-t-elle encore quelque part sur la terre, cette eau de calme que vous sembliez boire ?... Et plus bas que ne parle un papillon, vous disiez — longtemps j'ai cru l'entendre — vous disiez : « Celui qui boit cette eau rêvera éternellement... »

Lisbonne, 14 *décembre*. — Pauvre petite colombe résignée dont nous n'avons jamais connu la triste aventure, et qui ne battait de l'aile que pour voleter de ma main jusqu'au sol... Aucune brisure n'était visible sur elle quand nous l'avons trouvée. « Sur elle », mais en elle quelque infime nœud mystérieux de sa chair et de ses nerfs d'oiseau avait été dénoué, relâchant son aile ; ou peut-être, plus mystérieux encore, cet air « plus léger que l'air » et qui remplit l'ossature de l'oiseau comme les espaces clairs emplissent la dentelle, peut-être cet air s'était-il alourdi, par une souffrance inconnue, jusqu'à faire perdre au petit être ailé son pouvoir de vol. C'était triste de ne pouvoir lui donner que si peu de joie...

Je me souviens si bien des jours où je le mettais au balcon. La pluie venait parfois vers le soir et pour un seul et maigre arbuste, cela sentait tout de suite le jardin mouillé. Alors, seulement et parfois les matins de printemps, elle se mettait à roucouler. Elle roucoulait avec une insistance étrange, comme quelqu'un qui n'a qu'une chose à dire, mais qui voudrait que beaucoup la répètent... Une seule chose — entre les règles de silence — indéfiniment.

Pour la préserver du danger des chats, nous avions fait une cage très sûre et très laide, avec la toile métallique d'un garde-manger. Son minuscule palais d'acajou tourné, elle ne l'aura habité qu'un seul jour, juste assez pour que cette belle cage reste jointe

à son souvenir, à travers le séjour d'autres oiseaux futurs. Mais c'est dans sa maison, plus pesante et plus fruste, où elle pouvait entrer de plain-pied — sans se froisser l'extrême bord de l'aile — c'est dans sa maison de bois blanc, peinte en grenat, que j'ai retrouvé du duvet et des plumes...

Par ce retour de nuit dans la maison vide en novembre dernier, quelle présence elles devenaient ces quelques petites plumes blanches ! A côté, un peu de ce sable pur que pendant quatre ans on allait chercher pour elle, et sur lequel elle dessinait des étoiles avec ces mêmes pattes expressives qui ont laissé leurs étoiles sensibles parmi le réseau des lignes de mes mains. Chères étoiles vivantes, confiantes qui marchaient sur mes paumes et me donnaient l'impression d'avancer sur mon cœur.

Lisbonne, 15 décembre. — N'ayant noté ici sur ma colombe que des rêveries, que de la « vérité volante », il me faut mettre aussi un peu de vérité rampante qui serve à l'autre de point d'envol. Je veux dire le récit de ses petits événements de colombe.

Tout d'abord, il faut rappeler qu'elle nous était venue de façon bien étrange. Je l'ai dit en passant, mais toujours comme en rêve. Maintenant je vais le redire comme une chose « arrivée ».

Au commencement de l'hiver, après le prix de Bénédiction, j'avais écrit pour un journal deux ou trois pages, dans lesquelles il était question d'une colombe irréelle. Vue du côté de l'esprit : une colombe pour les dieux ; vue par l'œil humain : un phantasme de tourterelle. (Je crois que c'était plutôt le mot « tourterelle » dont se servait le récit...)

Peu importe, mais ce qui fait partie des deux vérités — la rampante et la volante — c'est que l'oiseau de Vénus était né dans ma pensée et dans celle d'un dessinateur, dont une esquisse à la sanguine devait accompagner mon petit conte. Or je venais de découvrir, dans une étude sur la religion des Grecs, que l'oiseau de Vénus était aussi l'oiseau de Diane et cela d'une façon plus intérieure que décorative : les oiseaux appartenaient à Diane par la protection et par la bonté. J'ignorais cette Diane « religieuse » plutôt que « mythologique » au sens scolaire de ce mot. Par la valeur rafraîchissante de l'ignorance, j'en avais éprouvé un vrai ravissement. Les nids étaient donc sacrés autour des temples. A ceux qui tentaient de les détruire, des peines sévères étaient infligées. Flèches et carquois de Diane ?... mensonges... Purs symboles

peut-être de sa chasse sans repos, quand elle s'en va sous l'habit de lune à travers la forêt des étoiles. Respect de la créature désarmée, protection maternelle et pour le monde des cimes d'arbres, et aussi pour le monde des halliers où les faons avaient droit au tiède et sûr sommeil, contre les flancs si doux des biches blondes et blanches... Je venais de lire ce petit livre sans couleur, sans éclat, sans mots pour briller, mais qui vous imprégnait d'une bonté antique et mystérieuse.

« Donne, ô Dieu, l'amour de toi et de toute bonté. »

« Eclaire, ô Dieu, pour les yeux mal formés des hommes, — comme les vers luisants dans l'herbe sombre — éclaire dans l'obscurité de ta Création, les plus pauvres parmi les petits cœurs brillant d'amour de tes créatures... ».

Cette lecture, cette pensée, cette image d'une colombe par la sanguine et par les mots imprimés... et voici que dans la neige de notre petit jardin, ce même matin on trouve paralysée et peut-être miraculée notre colombe. « Miraculée », je le répète malgré l'étrangeté du mot ; miraculée puisqu'aucune gouttelette de sang, aucun déchirement de l'aile n'expliquait l'immobilité qu'elle semblait accepter volontairement comme le muet souvenir d'un mal à présent guéri. Paralytique... ma colombe paralytique... c'était la médaille de son miracle qu'elle portait à son cou blanc pour nous la désigner au sortir de l'inconnu. Venait-elle, par-dessus les murs, d'une cage en même temps voisine et lointaine ? Sans rien savoir, mais *pouvant plus qu'elle ne savait*, avait-elle suivi les sentiers magnétiques de l'amour ? Notre amour de chaque hiver pour ses pareilles mordues par l'hiver, et sa sœur, ce jour même écrite et imaginée dans mon récit, l'avaient peut-être poussée doucement de l'obscur inconnu vers le visible clair, comme l'antique oiseleur d'intaille en pierre dure, travaillant une veine blanche dans une agathe noire, repoussait vers le jour un petit char ailé ou le casque d'un dieu. Ainsi, du jardin au nord, elle est venue vers ma chambre chaude ; ainsi m'est-elle apparue, venant vers moi, de l'envers de la maison. Malila la tenait, posée contre sa grosse robe de laine blanche comme on voit parfois sur de naïves images, l'Enfant divin porter à deux mains le Saint Esprit. Le doux, le lumineux, le paisible présage, qui ne cesse jamais — chaque chose accomplie — d'être encore un « présage » !...

Lisbonne, 4 janvier. — Il n'y a plus beaucoup de place pour

mettre dans ce cahier le petit récit « sans fin » de la chère colombe... Je ne dis pas pour « le finir », car au moindre rappel je le sens et l'entend qui continue en moi, en un doux recommencement, sans phrase finale, comme son roucoulement... Ce sens du perpétuel dans leur étrange voix, dans les bois, ou autour des colombiers, m'a troublée souvent... Là-bas, avant qu'elle nous fasse la peine de nous quitter, j'avais entendu le *Lamento* de Duparc, à la radio, cette mélodie qui, entendue à Pau, pendant l'autre guerre, la première fois, m'avait mortellement réveillée, jusqu'au fond de ces tombeaux sans nom que chacun peut découvrir en soi-même !... Et voici qu'avant-hier, pour la troisième fois, ce *Lamento* est amené par le hasard d'un concert, au moment où je voudrais couronner jusqu'au milieu de mon cœur le souvenir de ce qui fut notre vivante colombe. Plus vivante peut-être d'avoir été paralysée... Comme les sourds les plus sourds qui ont sous la misère de leurs oreilles les plus délicats tremblements de cordes pour répondre à la musique. Ah ! comme je la sentais voler toute immobile, sur ma main !... Et la parcourir et la parcourir... Elle seule savait lire cette carte : les fleurs et les frontières qui s'aiment, et toute cette géographie de bonté par laquelle la bénédiction est de tout temps sortie des mains.

Petit Eden des mains... dernier plan des sentiers du Jardin perdu, ou seulement caché — qui le sait encore ? — Peut-être...

Lisbonne, 6 *janvier. Epiphanie.* — Si longtemps soignée après l'étrange trouvaille que nous fîmes d'elle.... Elle est revenue... elle est juste revenue par cette même route, et un arbre l'attendait au-dessus des eaux, choisi de plus loin que moi, pour devenir consacré par sa dernière blancheur. Je les ai vues pousser une à une ses nouvelles plumes blanches, toutes neuves, au jour dit, pour la naissance de la mort... Tant de petits détails attendrissants à demi comiques me reviennent : les graines apportées, et payées aux enfants ; le garde-manger de bois blanc et ce perchoir, haut de trois ou quatre centimètres (fabriqué avec tant de soins par Gilbert) pour les pauvres petites pattes qui ne pouvaient guère aller plus loin ni plus haut que le geste d'une herbe à la brise... Et puis, un beau jour, en rentrant j'avais trouvé près d'elle, derrière la toile métallique, un étourneau sombre et vif avec le reflet de métal vert, cette émeraude de la nuit qui passe d'habitude sans se laisser voir sur l'aile hâtive. Mais cette fois l'aile brisée avait arrêté

l'émeraude et elle était bien étrange à voir près de la colombe. Les enfants avaient découvert dans une petite mare cet étourneau à l'aile démise, qui se noyait au moment de leur grand envol, à demi perdu, dans une faiblesse glacée !... Il n'était pas méchant, mais brusque comme la légèreté elle-même et les coups donnés par son long bec sur le bois, résonnaient comme un doigt osseux contre une porte. Elle, si profonde et désarmée ; elle, si blanche et vouée à la douceur !... J'ai cru voir que cette noire vivacité la troublait de crainte et je les ai séparés. Ils étaient pourtant beaux à voir, côte à côte, pareils à ces deux colonnes, la noire et la blanche, brodées en soies de Chine, de chaque côté de la porte mystérieuse sur les anciens tabliers de maçonnerie. Ceux du temps deLouis XVI, petits, charmants, inquiétants avec leurs signes qui étincellent encore sur le satin blanc élimé. Immobiles et comme faits en broderie, sur l'air argenté de la fenêtre : quand je suis entrée c'est ainsi que m'apparurent les deux oiseaux. Entre eux, seulement la lumière et l'espace d'un regard ; je veux dire le peu de jour qu'il faut pour pouvoir regarder entre deux objets.

Lisbonne, 18 *janvier*. — Ce petit être noir, ce petit être blanc — tout à coup côte à côte — et venus, de quels lointains dans cette cage ? C'était une anomalie, quelque chose qui vous troublait... ; les deux bouts d'une phrase longtemps cherchée et dont le milieu serait à jamais perdu. C'était aussi comme l'aube et la nuit forcée, soudain, d'habiter la même seconde...

Au bout d'un autre jour je les ai séparés : la blancheur était la moins forte et c'était elle qui souffrait de ce noir tout proche, comme souffre le jour à la fin du jour.

Je ne sais s'il était nourri par le voisinage de cette lumière, par le fait des plumes blanches ; l'étourneau, qui ne semblait pas souffrir de son aile, à peine séparé de la colombe s'est mis à mourir avec autant de vivacité qu'il mettait à vivre. Je ne les oublierai jamais leurs deux journées, celle de l'étourneau sombre et celle de ma blanche petite amie... L'appel commença dès le matin. Comme il faisait très froid dans cette chambre immense, j'avais placé près d'un feu voilé, la cage de l'un et le panier de l'autre, où, dans l'osier, j'avais découpé des « clairs ». Dans le panier, la colombe heureuse de sa solitude retrouvée, se tenait bien tranquille : petite ombre blanche, déjà élyséenne...

Mais lui, qui devait partir plus vite, lui qui avait connu la

magie de voler, qu'appelait-il ? Ah ! qu'appela-t-il ce matin-là ? Ce petit matin d'automne bourguignon, dans la chambre d'un pur château où des générations avaient purement vécu ? Le feu avait passé et l'on sentait entrer la bise par les fentes et quelque chose de l'aube par les interstices des volets. Rien d'autres... pas même l'haleine d'un signal, car il est des signaux dont on sent approcher le souffle. Sommeils, douces respirations. La cheminée qui semblait attendre le feu avec amour — ce feu mince et vif du matin qui se dresse en pourpoint rose — était prête à quitter pour lui, à l'heure du rendez-vous, sa mante noire, comme une amante résignée et vieillie, qui n'a pas peur des cendres. Comme ceux qui courent vers deux horizons opposés et, sans s'arrêter, se toucheraient, juste les lèvres en passant, le jour et la nuit venaient de se donner ce baiser rapide et mystérieux qu'ils se donnent sur notre globe autant de fois qu'il y a de matins et de soirs... En regardant le paradis, il est arrivé que certains saints découvraient la Nature : ainsi sainte Chantal appelait cet interstice entre les mondes « l'instant où vient le Saint Esprit à la pointe du matin ». Et l'illuminé, Apollonius de Tyane le choisissait dans les temples, quand il cueillait des secrets comme des fleurs, sur la route de l'Inde à la Grèce. Heure supra-humaine, choisie d'un dernier coup de bec, sur le cadran exact des oiseaux, par le petit migrateur qui allait mourir. J'étais éveillée avant son appel ; je suis donc certaine qu'il fut long, modulé, unique enfin, parmi les sons que m'avait fait entendre depuis quelques jours, sa petite voix. Tellement volontaire, surtout, portant en soi une telle décision de départ. Aurait-il été, pendant les migrations, un de ces chefs de triangle qui sont, à la masse volante, ce qu'est la fine pointe à toute épée ? Qui pourrait le dire maintenant ?... Mais ce matin-là, lui le disait...

Quelques instants après ce cri étrange, j'ai cru entendre le bruit de soie d'un grand passage. N'était-ce que le vent ou l'oiseau me communiquait-il son rêve ? Les persiennes étaient fermées. Il donna encore un grand coup de bec sur le bois, si fort que j'ai cru que quelqu'un frappait à la porte... et puis, avec cette mystérieuse et soudaine faiblesse des oiseaux en cage, il s'est tout de suite mis à mourir. Le contraste avec sa vivacité si récente était d'une tristesse infinie. C'est là que je me suis dit : « Si seulement on regardait, avec le simple regard, il n'y aurait plus de méchants. » Je l'avais installé dans un nid de coton car lui n'aimait pas les mains comme la colombe : il venait d'une autre zone de la nature,

non pas des bosquets du Premier Jardin mais de ses bords doucement sauvages, car tout y était douceur même la sauvagerie : elle venait d'un choix et non d'une crainte. Je lui ai fait glisser dans le bec quelques gouttes de vin. J'avais parfois sauvé ainsi à Léran des oiseaux perdus de froid. Mais ici, la mal était dans l'âme d'oiseau et l'on devinait quelque chose d'aussi difficile, que de guérir le vent de son impuissance au repos. Moi qui avais tant rêvé, une fois son aile guérie et l'hiver vaincue, de pouvoir le rendre au printemps (« et nous arrivâmes à temps pour donner leurs chants au printemps » comme dans le poème de la Chambre Blanche). Il s'est affaissé doucement, de plus en plus dans son nid de coton comme s'il s'enfonçait dans la neige, et grâce à cette demi goutte d'ivresse, il est resté en état de rêve pour mourir. Pas un sursaut, pas une crispation des petites pattes en graminées. Graminées de fer. Nous l'avons mis dans la prairie au pied d'un vieil arbre dont les rejets anciens formaient un petit sanctuaire tapissé de feuilles, entre des colonnes. Hors du passage et bien gardé par la forme même de l'arbre. Il ne faut pas abîmer ce que Dieu reprend dans la Beauté.

Et deux jours après, c'est ma petite amie blanche qui est partie dans le vent d'automne. Quelque jour, j'espère me servir de ce cahier pour faire un récit de la colombe ; le petit étourneau y tiendra sa place, sombre et étincelante, auprès de la lumière blanche. Il appartenait à l'ombre pure et accomplissait son devoir d'ombre... Le 11 novembre, j'ai profité du vide du château pour emporter la colombe dans sa cage funéraire jusqu'au plus loin des bois inondés. L'eau nous mettait au niveau des hautes branches et la barque de bateliers de la Saône semblait avoir été « préparée ». Le calme aussi l'était... Il y avait dans l'air du sous-bois une incroyable douceur, comme si tout cet espace était devenu colombe. Alors j'ai su qu'elle était « accueillie » et que je n'accomplissais pas un vain geste... Alors nous l'avons laissée dans la « haute maison des oiseaux bocagers » dont parle Ronsard, intacte, toujours blanche et enfin recouverte d'un fichu de lin aussi blanc qu'elle, usé longuement par de chères mains, et qui me venait de ma mère.

CLAUDE SILVE.

LE PROBLÈME CONSTITUTIONNEL

Les difficultés économiques et financières, la gravité des événements extérieurs ont détourné l'opinion du problème constitutionnel. Celui-ci pourtant se rappellera à notre attention. La formule de 1946 qui, au referendum, ne fut approuvée que par 9.263.000 voix sur 26 millions d'électeurs inscrits et sur 17.735.000 votants, a déçu ceux-là même qui l'ont votée. Loin de donner l'impression de sécurité et de stabilité que les citoyens attendent d'une bonne constitution, elle se révèle impuissante à nous tirer de nos difficultés intérieures. Le malaise général s'aggrave de jour en jour ; aussi certains préconisent-ils le retour aux lois constitutionnelles de 1875.

La question n'est pas cependant de savoir s'il aurait mieux valu, en 1944, rappeler, dans les formes de 1875, l'Assemblée nationale en fonctions, plutôt que de donner satisfaction au désir de changement et de rénovation qui agitait alors une partie de la nation. Il faut prendre le problème tel qu'il se pose aujourd'hui : devons-nous, devant la faillite de la IVe République, revenir tout simplement à la IIIe ?

Lorsque j'entends défendre cette opinion nostalgique, une scène de *La Belle Aventure* me revient à l'esprit. C'est celle où la vieille Mme de Trévillac affirme que le plus grand homme de l'histoire de France est, à ses yeux, Louis-Philippe. Et comme on s'étonne de cette préférence un peu surprenante, elle répond : « Bien sûr, c'est le plus grand, puisque c'est sous son règne que j'ai eu seize ans, tandis que votre république ne m'a apporté que des rhumatismes, des lunettes et quatre-vingts ans. »

Parmi ceux qui regrettent aujourd'hui la IIIe République,

combien en est-il qui ne voient en elle que l'époque de leur jeunesse et de leur activité ! Certes, la fin du XIXe siècle, comme celle du XVIIIe, fut une période douce à vivre. On a le droit de les regretter, mais l'on ne vit pas avec les morts. Les institutions de 1875, excellentes, peut-être, en 1890, conviennent-elles à la nouvelle société née de l'évolution intellectuelle accomplie depuis quarante ans, de l'ébranlement produit par deux guerres gigantesques, et des transformations économiques qui en furent les conséquences ? Il faut trouver le régime politique à instaurer dans notre pays rajeuni.

***

La IIIe République a connu de belles heures et a fait de grandes choses. Elle a rapidement relevé la France de sa défaite de 1870, l'a fait rentrer dans le cercle des grandes puissances, lui a attiré des alliances, et lui a permis de sortir de la première guerre mondiale au premier rang des vainqueurs. Elle lui a constitué un empire colonial qui, si nous savons le garder et en mettre sagement les ressources en valeur, peut faire de l'Union Française une des plus grandes et des plus riches puissances du monde.

Continuant l'œuvre sociale entamée par le Second Empire, elle a décidé et fait aboutir toute une série de réformes qui, pourvu qu'elles soient appliquées raisonnablement dans une prudente politique d'ensemble, amélioreraient beaucoup le sort des ouvriers et celui des déshérités, malades, infirmes, vieillards.

Elle a tenté avec plus ou moins de bonheur, selon les époques et les hommes qui s'en préoccupèrent, de résoudre l'éternel conflit entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, entre l'Église et l'État, et elle est arrivée sur certains points, à des solutions pacifiques, généralement acceptées, en fait, par les deux parties. Il ne reste à résoudre, pour assurer la paix religieuse, que la question du droit égal qu'ont tous les enfants à la liberté et à la gratuité de l'enseignement, celle-ci ne pouvant restreindre ni supprimer celle-là.

Mais c'est dans ses quarante premières années que le régime, malgré des orages politiques, d'ailleurs superficiels — accomplit le meilleur de son œuvre constructive. La IIIe République ne fut vraiment grande et ne fit œuvre féconde qu'avant 1900.

Après les dix mauvaises années du combisme et de ses suites, elle connut un renouveau de grandeur à partir de 1911, sous la pression de l'instinct national qui porta Raymond Poincaré au pouvoir. L'œuvre reçut son couronnement avec notre établissement au Maroc, dû à Lyautey, et avec notre victoire de 1918, due à Foch, préparée par Joffre et rendue possible par Clemenceau.

Depuis 1920, malgré la valeur de quelques-uns des hommes d'État qui la dirigèrent, malgré le merveilleux redressement monétaire de 1926-28, le régime fut impuissant à vaincre les difficultés. Il déclina, ne tarda pas à se décomposer et s'effondra dans la catastrophe de 1940.

***

Pourquoi ce brusque changement ? C'est que les lois constitutionnelles de 1875 ne purent ou ne voulurent s'adapter à temps à l'évolution qui, à partir d'environ 1910, transforma la société.

Reportons-nous aux temps faciles du début du siècle : les finances étaient prospères, notre balance des comptes présentait un large excédent chaque année, ce qui nous permettait, avec plus ou moins de bonheur, des placements à l'étranger. La fiscalité était légère et n'absorbait qu'une faible part du revenu national. Ne prétendait à l'exercice du gouvernement qu'une étroite aristocratie de fait : c'était l'époque de la République des Notables. La bourgeoisie régnait sans conteste. Ni le régime capitaliste n'était sérieusement menacé, ni l'autorité de l'État discutée.

Le pays pouvait se contenter d'un pouvoir exécutif faible, instable, « débonnaire », ce dont le louait M. Bergeret. Celui-ci ne paraissait pas absurde lorsqu'il vantait un régime où « tous les liens sont relâchés, ce qui affaiblit l'État, mais soulage les personnes ». Parce que ce régime « gouvernait peu », il lui pardonnait de « gouverner mal ». Beaucoup de Français sommeillaient avec béatitude dans cette souriante anarchie.

Que les temps sont changés ! Qui reconnaîtrait dans la société d'aujourd'hui celle que dépeignait Anatole France lorsqu'il écrivait *l'Orme du Mail* ? Nous nous trouvons aujourd'hui devant trois ordres de faits : des difficultés financières et

économiques perpétuellement renaissantes, la naissance d'une féodalité d'intérêts qui prétend imposer ses décisions à l'État, et le déclin de l'individualisme entraînant l'avènement de la politique des masses. Ces trois ordres de faits ne sont pas nés de la chute de la IIIe République, mais d'un mouvement d'idées qui provoqua et qu'accélérèrent trois lois capitales votées par cette république, et dont les effets ne se firent sentir que progressivement et avec retard. Il s'agit de la loi de 1884 reconnaissant le droit syndical, de la loi de 1901 accordant la liberté d'association, et de la loi de 1914 instituant l'impôt global et progressif sur le revenu.



Inutile d'insister sur les conséquences politiques des difficultés économiques et financières nées de deux guerres et aggravées par les prodigalités et les erreurs de l'État. La destruction et la dilapidation des richesses réelles contraignent à la fois l'État et les particuliers à restreindre leur train de vie. Faute d'un pouvoir exécutif fort, indépendant, appuyé solidement sur la confiance de la nation, l'État ne peut vaincre la résistance que les particuliers, comme les administrations, mettent à obéir à cette nécessité. Ne pouvant faire accepter par la nation malade les remèdes pénibles mais efficaces, il lui administre la morphine, rapidement mortelle, de l'inflation monétaire. Cette faiblesse de l'exécutif fit que la IIIe République, sauf durant les trois années de ce qu'on pourrait appeler la dictature Poincaré (1926-1929), fut constamment, de 1918 à 1940, paralysée par son déficit budgétaire et ses difficultés monétaires.

Depuis 1945, le mal n'a cessé de s'aggraver. Chaque jour perdu rend plus sévères les restrictions indispensables. D'où un mécontentement grandissant et des souffrances généralisées qui peuvent provoquer des désordres ruineux et sanglants. Ce même régime avait pourtant restauré rapidement nos finances après 1870, mais c'est que l'exécutif, si faible qu'il fût déjà, ne trouvait alors en face de lui aucune puissance capable de résister à sa volonté. Sa force était faite de l'absence de force concurrente. Il n'en fut plus de même après 1918 ; grâce aux lois de 1884 et de 1901, les intérêts privés s'étaient groupés et allaient se coaliser contre lui.

C'est vers 1906 que la première de ces lois commença à révéler ses effets. Les syndicats ouvriers, groupés en une Confédération générale, prirent alors conscience de leur force. Depuis, et surtout depuis 1920, la puissance du syndicalisme, patronal et ouvrier, n'a cessé de grandir, et l'État doit aujourd'hui compter avec elle.

De son côté, la loi de 1901 favorisait l'éclosion d'une foule de groupements dits de défense, dont la « revendication », c'est-à-dire l'assaut de l'intérêt général au profit des intérêts de leurs membres, est la principale raison d'exister. Certains de ces groupements, forts du nombre considérable d'électeurs qu'ils réunissent, ne tardèrent pas à se dresser, arrogants, en face de l'État obligé de traiter et de composer avec eux.

Plus que jamais, la défense des deniers publics par un pouvoir fort devint nécessaire ; or c'est le moment où, par suite de l'application de l'impôt général sur le revenu, le nombre des parties payantes au budget parut — en apparence — se restreindre considérablement, tandis que, du fait des lois sociales et de la prolifération des retraites et pensions, le nombre des parties prenantes ou émargeantes s'accroissait énormément.

Le Parlement cessa d'être l'élu des parties visiblement payantes (1) pour être l'élu de celles qui se croyaient exclusivement prenantes. Au lieu d'être chargé par les premières de les défendre contre les tendances dépensières de l'État, il fut chargé par les secondes, groupées en associations puissantes, de multiplier les dépenses, sans se préoccuper de les couvrir par des recettes. Ainsi naquit l'inflation, la pire forme de prélèvement qu'un État puisse faire sur les fortunes privées.



La question financière n'était pas seule à exiger un gouvernement qui gouvernât bien, ou qui gouvernât — tout court. Celui-ci était aussi rendu nécessaire par une profonde modification de notre structure sociale.

---

(1) J'entends par « parties visiblement payantes » celles qui sont astreintes à des déclarations de revenus et qui reçoivent des avertissements du percepteur ; mais c'est un leurre de croire que des catégories de citoyens peuvent échapper à l'impôt. Tous le payent, si ce n'est directement c'est indirectement, par le jeu du mécanisme des prix. Persuader les uns ou les autres que l'Etat peut dépenser sans qu'ils en subissent le contre-coup par une diminution de leurs ressources est un de ces mensonges démagogiques qui contribuent à ruiner les nations.

Les lois que nous avons nommées avaient marqué le déclin de l'individualisme sur lequel les institutions de 1875 étaient fondées. Celles-ci ne résistèrent pas à l'avènement de la politique des masses. Alors que, durant le XIXe siècle, les masses agricoles et ouvrières s'en remettaient volontiers du soin de diriger la politique à des notables localement choisis pour leur qualités individuelles, elles désirèrent, au début du XXe, participer directement à cette direction.

Une élite ouvrière s'était formée dans les bureaux des syndicats et dans nombre de municipalités. Elle prétendit, comme elle en avait le droit, accéder à la direction politique et économique du pays. Elle fournit des chefs à ces masses qui se constituèrent en partis. Fait nouveau, ces partis désignèrent eux-mêmes ceux qui seraient leurs représentants au Parlement d'abord, puis bientôt au gouvernement, et ils imposèrent à leurs élus une discipline stricte.

C'est seulement lorsque, à partir de 1924, les partis de masses arrivèrent en nombre au Parlement, qu'on se rendit compte clairement de cette transformation dans la structure politique, mais celle-ci datait de bien plus loin.

C'est vers 1902 que se forma un courant quasi général vers la formation de grands partis nationaux homogènes et disciplinés. Auparavant les partis n'existaient guère, il y avait au Parlement des groupes où les élus s'assemblaient selon leurs affinités, mais dans lesquels il n'était jamais question de discipline de vote.

Dans les départements, n'existaient que des comités électoraux, groupés, souvent par circonscriptions, autour des personnalités locales et n'ayant pas de liaisons entre eux. Les élus ne dépendaient que d'eux-mêmes au Parlement, et, devant les électeurs, que de comités qu'ils avaient eux-mêmes formés.

Vers 1902, tout cela changea. Les catholiques, pour défendre les libertés religieuses, se rassemblèrent à l'appel de Jacques Piou et d'Albert de Mun, dans l'Action libérale populaire. Les groupes du Centre se fédérèrent, sous la présidence d'Eugène Motte, dans la Fédération républicaine de France, et, sous l'impulsion de Waldeck-Rousseau, dans l'Alliance démocratique. Plus à gauche, se fonda le Parti radical et radical-socialiste. Enfin les socialistes, jusque-là éparpillés en fractions ennemies, décidèrent de mettre un terme à leurs controverses

doctrinales, et, à la voix de Jean Jaurès et de Jules Guesde, formèrent le parti socialiste unifié, lui-même section française de l'Internationale Ouvrière qui se constituait à Amsterdam.

La formation de chacun de ces partis ne modifia pas de la même façon la physionomie politique du pays. L'individualisme subsista presque intégralement dans les partis de droite et du centre qui furent toujours impuissants à établir une discipline sérieuse parmi leurs élus ; leurs congrès nationaux, peu suivis par les troupes, faisaient figure de réunions académiques.

Il n'en fut pas de même pour le parti radical et radical-socialiste. Les troupes électorales et les comités qui les encadrèrent s'attachèrent à leur parti et prirent une part active à leurs congrès. Ceux-ci émirent la prétention de tracer la conduite politique des élus du parti. A plusieurs reprises, en particulier en 1929, pour le cabinet Poincaré, sauveur du franc, ce fut un vote du congrès radical qui provoqua la dislocation du ministère. La discipline de parti joua ; au rebours de ce qui se passait à droite, l'exclusion du parti, qui faisait perdre à l'exclu une partie importante de ses électeurs, était une sanction capable de faire hésiter les indisciplinés. Discipline mitigée, cependant : bien installé dans sa circonscription, l'élu pouvait parfois braver les foudres du parti, et il y avait souvent, surtout à la veille des élections, des accommodements avec celui-ci : les mesures de rigueur étaient rapidement effacées par des mesures de clémence.

Dans le parti socialiste unifié, au contraire, la discipline joua avec une rigueur absolue ; dans leur grande majorité, les troupes suivaient fidèlement, fanatiquement même, les consignes du parti, sans considération de personnes. Presque tous ceux, fussent-ils parmi les plus remarquables, qui, soit par démission, soit par exclusion, se séparèrent du parti, durent abandonner la circonscription qui les avait choisis pour tenter fortune ailleurs. Les comités locaux décidaient souverainement des candidatures et écartaient les sortants qui ne s'étaient pas montrés assez dociles à leurs directives. Sûr de la discipline des électeurs, le parti était maître de ses élus au Parlement, et il put leur imposer l'unité de vote qui, avant 1940, comme depuis 1944, fait tomber mathématiquement dans l'urne autant de bulletins de même couleur qu'il y a de députés socialistes.

La création du parti communiste, en 1920, allait faire entrer dans la vie politique un parti plus discipliné encore.

***

Le monolithisme des partis n'est donc pas une création de la IVe République, ni même de la Représentation proportionnelle. Il existait, quoique moins apparent sous la IIIe ; la situation actuelle est l'aboutissement logique et fatal de l'évolution commencée en 1902. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le Parti domine le Parlement, ce n'est pas d'aujourd'hui que des élus se considèrent non comme les représentants du pays, mais comme ceux de leur parti, ce n'est pas d'aujourd'hui que les ministres ne sont plus choisis librement, pour leurs compétences, par le chef du gouvernement, mais sont désignés par le Parti dont le chef doit solliciter le concours. Ils ne sont dans le cabinet ministériel que les délégués du Parti qui se réserve de surveiller leurs décisions et de provoquer leur démission le jour où il le jugera bon. Tout cela est antérieur à 1945. Cela résulte de l'existence des partis de masse, et cela se manifesta pour la première fois lorsqu'un parti monolithique accéda au gouvernement, c'est-à-dire en 1936, après la victoire du Front populaire. Dès ce moment le régime fondé sur l'individualisme est faussé. Il va s'user à l'intérieur. Vainement a-t-il résisté aux plus furieux assauts venus de l'extérieur, il ne résistera pas à sa décomposition interne.

Depuis 1924, ceux qui avaient su conserver des yeux jeunes et clairvoyants, comprirent la nécessité d'une réforme des institutions ; ils se heurtèrent à l'invincible inertie des gens en place.

Vainement des voix autorisées dénoncèrent-elles, avec de plus en plus de force, « le glissement de l'État », vainement une vague populaire, où des éléments très divers se trouvaient mêlés, vint-elle battre, un soir de février, les abords du Palais-Bourbon, vainement André Tardieu proclama-t-il la nécessité d'en finir avec un régime qui était devenu « impuissant et dangereux... non tolérable et non perfectible » ; on écarta même les timides projets de réforme du président Doumergue.

Le régime de 1875 était devenu incapable de gouverner et d'agir. Au lieu de constater sa mort et de pourvoir à sa succession, on eut recours à l'expédient détestable des décrets-lois. Ceux-ci sont le type des mauvais remèdes. Ils peuvent permettre au navire de doubler un cap, mais ils ne bouchent pas la voie d'eau, ils ne résolvent et ne guérissent rien. L'exécutif

demeure sous l'étroite dépendance du Parlement et peut être renversé par lui à tout moment. Le pouvoir législatif, rendu inutile, s'avilit ; le pays est livré à des bureaux anonymes dont le rôle n'est pas de légiférer mais d'administrer.

Ainsi, le régime de 1875, malade depuis 1920, agonisant depuis 1932, était mort depuis 1936. Il était mort dans son esprit car il ne répondait plus aux nouvelles tendances d'une société transformée ; il était mort dans sa lettre car il était sans cesse violé par le système des pleins pouvoirs. Après la libération, ni l'une ni l'autre des deux Assemblées constituantes ne fut capable d'imaginer une constitution vraiment moderne. Il fallait faire du neuf, elles retombèrent dans l'ornière. A côté de modifications secondaires qui ne furent pas toutes heureuses, au contraire, elles restaurèrent ce qui était l'essentiel du régime qu'elles avaient condamné, c'est-à-dire la prépondérance absolue du Parlement qui se traduit par deux dispositions capitales : l'élection du chef de l'État et du chef du gouvernement par le seul Parlement, et le droit qu'a celui-ci de renverser les ministères.

Ce principe posé, le reste n'est que détail. On ne tarda pas à s'en apercevoir ; les mêmes tares qui avaient conduit l'ancien régime à sa perte, se manifestèrent bientôt, mais tandis qu'il avait fallu plus de cinquante ans pour qu'apparussent les premiers symptômes du mal, la IVe République fut immédiatement atteinte avec la virulence qui avait gangrené les dernières années de la IIIe. C'est la même incapacité à construire et à dominer les difficultés. « Impuissant et dangereux... non tolérable et non perfectible », les mots d'André Tardieu reviennent naturellement sous la plume.



Pour choisir le remède il faut définir d'où vient le mal. Il vient de ce que nous ne sommes plus gouvernés. Nous sommes dirigés, brimés, opprimés par l'État, mais non gouvernés. Un jeune ancien ministre écrivait récemment que si nous avions des ministres, nous n'avions pas de gouvernement. A vouloir trop étreindre, l'État s'est disloqué. Sorti de son domaine pour régir des matières qui ne le regardaient pas, il ne réussit qu'à y mettre le désordre et il a négligé la direction effective de son propre domaine. Il est partout sauf où il doit être.

Il trouve devant lui la féodalité dont nous avons parlé. A côté de puissants groupements syndicalistes et financiers, représentant les ducs d'autrefois, on trouve une foule de comtes et de barons, exigeants et arrogants, sous la forme de mille associations d'intérêts privés qui ne sont respectables qu'autant qu'elles acceptent de se subordonner à l'intérêt général.

Tous ces féodaux s'affrontent entre eux, se coalisent ou se combattent et exigent que gouvernés et gouvernants se soumettent à leurs décisions. Les producteurs groupés entendent plier les consommateurs à leurs lois, ce qui va au rebours du bon sens et est générateur de tous les troubles dont souffre notre économie. En même temps, ces féodaux, non contents de traiter d'égal à égal avec l'État, tentent de s'en emparer pour s'assurer la prédominance permanente sur leurs rivaux, d'où l'âpreté, jamais atteinte autrefois, des luttes électorales du résultat desquelles dépendent tous les intérêts privés.

La tâche la plus urgente consiste à faire rentrer l'État dans son domaine et à y restaurer son autorité. Il faut, comme le firent les Capétiens, reconstituer, face aux féodaux, un pouvoir central indépendant et fort, capable de maintenir sa souveraineté, de résister aux pressions, au besoin de servir d'arbitre dans les conflits des féodaux entre eux, et de forcer les partis à s'incliner devant son arbitrage. Or ce pouvoir ne pourra remplir sa fonction qu'autant qu'il ne gaspille pas ses efforts et ne se mêle pas de régir les activités privées. Sa force doit lui servir à rétablir la liberté. Il doit arbitrer les différends. Comment le fera-t-il s'il est lui-même partie dans ces différends ?

Restaurer l'autorité de l'État, en évitant d'ouvrir les voies à la dictature. Pour cela équilibrer les pouvoirs. Le bonheur des peuples, comme des individus, est dans la stabilité, facteur de sécurité, et il n'y a pas de stabilité sans équilibre.

Dans le régime sous lequel nous vivons depuis 1870 cet équilibre n'existe pas. Le Parlement est en fait seul souverain ; il peut tout, sauf, selon l'adage anglais « changer un homme en femme », et encore, disait Charles Benoist, « ne lui est-il pas interdit de s'y essayer ». Si la dictature du Parlement apparut assez douce, c'est qu'elle était heureusement tempérée par le bicamérisme, mais cette garantie, qui avait l'inconvénient de rendre plus lente et plus faible l'action gouvernementale, est abolie aujourd'hui.

Pour rétablir l'équilibre, il faut revenir aux grands principes de Montesquieu sur la nécessaire séparation des pouvoirs. Il faut rappeler l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme : « Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a pas de constitution. » Or si la constitution de 1946 a fait une timide tentative pour garantir les droits du citoyen, sans d'ailleurs prévoir de sanction effective contre leur violation, elle a, comme sa devancière, maintenu le Parlement à la source de tous les pouvoirs.

***

L'article 3 de la même Déclaration affirmait : « La souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément ». Dans le régime de 1946, comme dans celui de 1875, seul le pouvoir législatif émane de la nation. Le Parlement, par une véritable usurpation, a voulu que le pouvoir exécutif émanât non de la nation, mais de lui-même. Par la force des choses, s'est constitué un clan de parlementaires qui ont, chacun, des intérêts particuliers à défendre. Ils peuvent le faire dans l'accomplissement du mandat législatif, il faut que les intérêts privés soient confrontés et défendus dans la discussion d'un texte de loi ; mais l'intérêt général ne se confondant pas avec la somme des intérêts particuliers, la réunion des parlementaires en Assemblée ne constitue pas l'organisme propre à sa défense ni à l'administration générale du pays.

Donner mandat aux défenseurs attitrés d'intérêts particuliers de défendre l'intérêt général, c'est-à-dire de gouverner, est donc une erreur monumentale. C'est mettre les députés en perpétuel conflit avec eux-mêmes, c'est vouloir qu'une Assemblée ne soit composée que d'hommes d'intelligence supérieure qui seraient en même temps — et tous les jours — des héros. Une telle condition étant irréalisable, il est clair qu'on ne doit confier à une Assemblée ni directement, ni indirectement, le pouvoir exécutif.

Avec le parlementarisme établi en 1875 et maintenu en 1946, et qu'il faut distinguer du régime représentatif, garantie des libertés publiques, ce clan de parlementaires en arrive vite à former un petit État séparé, imbu de sa puissance. Robert de

Jouvenel, qui ne fut jamais parlementaire, l'avait peint, en 1914, à sa manière ironique et sceptique, dans *la République des Camarades*. Dans les vingt années qui suivirent, le mal fit de tels progrès qu'un parlementaire éminent, qui avait exercé dans le régime les plus hautes fonctions, et paraissait destiné à les exercer encore, abandonna le Parlement pour mieux le dénoncer en termes acerbes et virulents. André Tardieu publia *le Métier Parlementaire*, partie de son ouvrage, hélas ! inachevé, sur *la Révolution à refaire*. Ces livres méritent d'être relus aujourd'hui.

Nous n'incriminons pas les hommes. Cette camaraderie, dont on sourit ou dont on s'indigne, nous savons qu'elle est inévitable et qu'elle est nécessaire. On ne peut forcer des hommes à vivre et à travailler, durant plusieurs années, ensemble, dans une atmosphère de haine et de combat. La courtoisie, la tolérance, le respect de l'opinion d'autrui exigent entre parlementaires de partis opposés, des rapports cordiaux sans lesquels aucun travail utile ne pourrait être fait.

Et le régime étant ce qu'il est, il est fatal, parce que conforme à la nature humaine, que ce clan songe à ses propres intérêts, au premier rang desquels se place la réélection. Entre les membres de ce clan, se crée une solidarité qui fait que, comme on l'a dit, sur beaucoup de points, il y a moins de différence entre un socialiste et un conservateur, tous deux parlementaires, qu'entre deux socialistes ou deux conservateurs, dont l'un est parlementaire et l'autre ne l'est pas. Il est fatal aussi que ce qui ne devrait être que l'accomplissement d'un mandat devienne, pour beaucoup, un métier, avec toutes les déformations professionnelles que cela entraîne. Il faut accepter cela comme l'un des inconvénients de tout régime représentatif, parce que les inconvénients des régimes dictatoriaux sont autrement insupportables. Mais il ne faut pas permettre que cette oligarchie parlementaire usurpe la souveraineté en accaparant le pouvoir exécutif. Il faut que la constitution prenne toutes mesures pour éviter l'omnipotence du Parlement.

Parmi ces mesures, deux sont capitales : lui enlever la mission de désigner le chef de l'État, et le priver de la faculté de renverser les ministères.

Le Parlement ne pourra que gagner à cette réforme, en prestige et en efficacité. Il ne sera plus accusé, souvent avec raison,

de provoquer des crises ministérielles simplement pour augmenter le nombre de ceux qui auront, dans l'avenir, le titre d'ancien ministre. Réduit à son rôle législatif, débarrassé du soin de diriger la politique générale, le Parlement travaillera mieux, avec moins de passion et fera œuvre plus réfléchie et plus utile. On ne verra plus, comme en septembre 1947, des députés voter une loi dont ils venaient, à la tribune, de se proclamer adversaires, et d'autres la repousser qui avaient déclaré l'approuver, parce que, la question de confiance ayant été posée, la question de politique générale l'emportait, dans le scrutin, sur le texte législatif en discussion.

La possibilité pour le Parlement de renverser le gouvernement fausse le jeu et détourne les députés de leur véritable mission. Ils doivent discuter et voter les lois en fonction d'elles-mêmes et non des répercussions que leur vote peut avoir sur la vie de tel ou tel cabinet.

L'orientation de la politique générale est fixée par l'élection du Président de la République. Celui-ci, seul, a le droit, au cours de son mandat, de décider si la leçon des événements doit l'inciter à modifier cette orientation. Il le fera, si c'est nécessaire, en changeant ses ministres. Mais il en demeurera seul juge. Par l'élection présidentielle, le pays a fixé sa politique pour toute la durée du mandat du Président. Il faut que chacun en prenne son parti et se soumette à la souveraineté nationale.

Certes, il faut aussi que la Constitution protège l'élu contre lui-même et le défende contre les tentations d'abuser de son pouvoir. Exercer le pouvoir exécutif avec souveraineté ne veut pas dire établir sa dictature. La constitution doit maintenir un pouvoir législatif. Tout recours aux décrets-lois doit être interdit, sauf, peut-être, dans des cas d'extrême urgence limitativement prévus, comme la guerre. Encore serait-il préférable que le Parlement se disciplinât assez lui-même pour rendre ce recours inutile.

L'expérience prouve qu'une loi discutée en commission et en séance publique, sans passion partisane, est toujours mieux conçue et surtout mieux adaptée aux diverses tendances de l'opinion, donc plus facilement acceptée et appliquée que lorsqu'elle est sortie toute faite du bureau fermé d'un ministère.

La constitution doit assurer au Parlement le droit d'émettre des suggestions, d'exposer des desiderata, et même de faire des

remontrances. Le gouvernement a le devoir de les écouter et de s'en inspirer ; c'est par le Parlement qu'il connaît le mieux les réactions de l'opinion publique, et il a intérêt à ne pas les négliger, mais il reste maître de la décision. Il n'a pas le droit de se décharger de ses responsabilités. C'est lui qui devra des comptes au pays, en se soumettant à son jugement à l'expiration de son mandat, et, dans les cas graves, en comparaissant devant une Cour Suprême, expression la plus haute du pouvoir judiciaire, dont la Constitution devra assurer l'exercice et l'indépendance.

***

Notre but n'est pas d'exposer, dans ses détails, ce que doit être la Constitution que nous réclamons. Nous n'avons pas la prétention d'imposer des conceptions intangibles : la future constitution devra être élaborée et discutée par une Commission de jurisconsultes et d'hommes politiques pris parmi les plus éminents des diverses tendances de l'opinion, présidée par le Président de la République ou par le chef du gouvernement. Elle devra être largement soumise à l'examen et à la critique avant d'être proposée, par referendum, à l'approbation de la nation.

Trois points nous paraissent essentiels pour adapter le nouveau régime à la forme nouvelle qu'a prise notre société et lui permettre de vaincre les difficultés qui se posent à nous.

C'est d'abord de réduire strictement le Parlement à son rôle législatif et de contrôle ; il exercera ce dernier en posant des questions, en faisant connaître certains faits et en suggérant les solutions qui lui paraissent les meilleures. Le nouveau régime ne doit pas être un régime « où l'on se tait ».

C'est ensuite de faire nommer les ministres par le Président de la République, ou par le premier ministre choisi par lui (1), en ne les rendant responsables que devant lui. Cette responsabilité pourra aller jusqu'au renvoi devant la Cour Suprême, et l'une des sanctions, au cas de faute lourde ne pouvant, faute d'intention coupable, entraîner de sanction pénale, pourra être

(1) On peut prévoir, en effet, un organe intermédiaire entre le Président de la République et les ministres, en la personne d'un Premier Ministre ou chef du gouvernement. Cela permettrait au Président de sanctionner et de réparer des erreurs possibles en changeant de premier ministre, tout en assurant la stabilité et la permanence des principes essentiels sur lesquels il a été élu.

l'interdiction d'exercer, dans l'avenir, aucune fonction gouvernementale ou même législative. C'est enfin de faire élire le Président de la République non par le Parlement, mais par un collège très élargi, le plus large possible. Rappelons-nous Lamartine : « On empoisonne un verre d'eau, on n'empoisonne pas un fleuve. »

« Pour donner au pouvoir, dans les sociétés qui reposent sur le droit démocratique, la force que les anciennes monarchies puisaient dans le droit divin », Gambetta jugeait nécessaire de « faire reposer la consultation du pays sur la base la plus large et la plus étendue ».

Certains s'effraient. L'élection du chef de l'Etat par le suffrage universel, c'est le plébiscite, et, crient-ils, c'est la dictature. L'objection ne résiste pas à l'examen. Autre chose est le plébiscite, tel qu'il fut pratiqué, depuis 1933, en Allemagne et ailleurs, sous la terreur policière, *après* la prise, plus ou moins violente, du pouvoir par un homme ou par une faction, autre chose, comme aux Etats-Unis, la désignation au suffrage universel, selon des règles précises posées par la constitution, de l'homme qui aura la charge de diriger, pendant un nombre d'années *limité*, la politique du pays.

Les faits montrent qu'aucun des dictateurs contemporains, ni Mussolini, ni Primo de Rivera, ni Hitler, ni Franco, ni Staline, ne prit le pouvoir à la suite d'une élection présidentielle au suffrage universel. Au contraire une telle élection, en 1932, écarta momentanément Hitler du pouvoir, et même, crut alors M. Léon Blum, de l'espérance du pouvoir.

Depuis soixante-quinze ans, en France, comme seul argument pour proscrire l'élection du Président de la République par le suffrage universel, on fait état du précédent de Louis-Napoléon. On oublie simplement que si le coup d'Etat du 2 décembre 1851, et, un an plus tard, le rétablissement de l'Empire, suivirent l'élection du 10 décembre 1848, c'est que la nation avait en 1848, de préférence à Cavaignac, alors maître du gouvernement et de tous les moyens de pression dont dispose le pouvoir, de préférence à Lamartine, à Ledru-Rollin, ou à Raspail, élu à une énorme majorité, le neveu de l'Empereur, le chef de la famille Bonaparte, qui revendiquait l'héritage impérial de son oncle. La nation avait, ce jour-là, affirmé ses sentiments bonapartistes et son désir du rétablissement de l'Empire. On peut

regretter ou blâmer cette préférence, mais un démocrate « conscient », respectueux de la souveraineté nationale, ne peut s'indigner de ce que la volonté exprimée par la nation ait été suivie d'effet.

Les temps sont changés : La France est aujourd'hui foncièrement républicaine, dans les campagnes autant que dans les villes. Pareille éventualité n'est donc plus à envisager. La République ne court plus d'autre danger que celui qui résulterait d'une persistante impuissance à gouverner.

Pourquoi, au lieu de s'effrayer des spectres, ne pas regarder ce qui se passe aux Etats-Unis d'Amérique ? George Washington et les constituants de 1787 avaient compris que, leur pays n'ayant pas d'aristocratie, le parlementarisme anglais ne pouvait s'y adapter. Ils élaborèrent une constitution faite pour une société vraiment populaire, une société de masses. Ils séparèrent les pouvoirs en donnant au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif la même source : le suffrage universel. Depuis cent-soixante ans, les Etats-Unis connurent trente-trois présidents. Ce furent des hommes très différents par le caractère, le tempérament et l'éducation ; il y eut, dans le nombre, quelques très grands hommes d'Etat, il y eut quelques médiocrités. Aucun ne tenta jamais d'instaurer sa dictature et de porter atteinte à la démocratie. De son côté, le Parlement remplit consciencieusement sa tâche et n'essaya jamais sérieusement d'empiéter sur les droits du pouvoir exécutif. Il prétendit, une fois, intimider le Président ; il alla jusqu'à décréter d'accusation M. Johnson, mais la Constitution intervint pour rétablir l'équilibre. La Cour Suprême fut saisie de l'affaire. M. Johnson fut acquitté, et la fonction présidentielle ne sortit pas amoindrie de l'incident.

En fait, même lorsque la majorité appartint, dans le Parlement, au parti opposé à celui du Président, aucun conflit sérieux et durable entre les deux pouvoirs ne paralysa jamais la vie du pays ni ne lésa ses intérêts. La constitution américaine a survécu à des bouleversements profonds, aux transformations économiques du XIXe siècle, à une guerre civile atroce, et, tout récemment, à deux grandes guerres mondiales. Elle s'est adaptée tout naturellement aux mœurs, elle n'a pas vieilli, et c'est en lui obéissant que les petites colonies britanniques de 1770 sont devenues la plus forte et la plus prospère des grandes puissances.

La France est arrivée aujourd'hui au stade démocratique qui était celui des Etats-Unis au moment de la déclaration d'indépendance. Le règne de ses notables est terminé, elle n'a plus d'aristocratie reconnue et respectée ; elle en est au gouvernement des masses. Il faut lui donner une constitution adaptée à cette situation. Ce n'est pas renier les grandeurs de notre passé, ni méconnaître les services rendus par les régimes périmés que de regarder vers l'avenir, et, sans jamais oublier les règles de la raison, de donner satisfaction aux évidentes aspirations du pays vers des institutions vraiment nouvelles.

HENRI BECQUART.

POÈMES

SONNETS

I

Dans un jardin lointain, j'ai vu des violettes
Se pâmer en suivant le vol du colibri,
Et des lilas pieux sortir leurs plus secrètes
Couleurs pour l'arbre infirme et le ruisseau tari.

J'ai vu des phlox hâbleurs, des roses indiscrètes
Dévoiler des aveux, dénoncer des proscrits
— Mésanges ou moineaux, amoureux ou poètes —
Et les rêves sans nom que le Temps a meurtris.

Les lys offraient aux durs chardons leurs coupes pleines
Du nectar dont la nuit forge ses cantilènes ;
Les brins d'herbe raillaient l'orgueil des boutons-d'or ;

L'œillet pourpre enflammait la blanche tubéreuse,
Le myrte et l'asphodèle et la fleur malheureuse
Que l'on torture en vain pour endormir la Mort.

II

L'aigle que j'avais vu, sur la neige immobile,
Emporter en son bec un morceau de l'Azur
Aurait-il méprisé la tremblante sébile
Que je tends chaque nuit au lendemain obscur ?

Le corbeau qui brisa ma fenêtre fragile
Et planta dans mon cœur le « jamais » le plus dur
Ignorait-il qu'au fond de ma dolente argile
Vibre un volcan qui peut dévorer le futur ?

Et la mésange amie et ses flocons de plumes,
Le canari qui sait mes pires amertumes,
Le pinson qui, pour moi, change en danse son vol,

Ont-ils appris que tous mes songes taciturnes
Entendent sans répit tes magiques nocturnes,
O mon Ange gardien, ô mon doux Rossignol ?

III

Pourquoi faut-il que cet amour qui me dévore
Puisse fendre le cœur de l'être le plus cher.
Alors qu'il suffirait d'une petite amphore
Pour enfermer toute l'angoisse de la mer ?

Pourquoi faut-il que l'allégresse de l'aurore
Fasse pleurer sur moi le ciel devenu clair,
Alors qu'à l'humble voix d'un seul oiseau sonore
Ma nuit sombre rejoint le sidéral concert ?

Ainsi, mon Roi, ton arc-en-ciel multicolore
Confond les flammes uniformes de l'Enfer,
Et sous la cendre et les ténèbres, vibre encore

Ton feu qui brûle chaque fibre de ma chair ;
Ainsi du fond de mes tortures, je t'implore
Pour ceux qui croient en toi, mais qui n'ont pas souffert.

ARMAND GODOY.

" DON GIOVANNI "

A AIX-EN-PROVENCE

Par ce second Festival, qui s'achève dans un succès unanime et incontestable, voici Aix-en-Provence décisivement vouée à la musique, et plus particulièrement à la musique de Mozart. Entre la ville et le musicien, l'union s'est faite si facilement, si naturellement qu'on se demande comment son caractère de fatalité, de prédestination ne s'était pas affirmé, imposé depuis très longtemps. Il existe entre l'architecture aixoise et la musique de Mozart des affinités électives. Pendant ces deux semaines enchantées, architecture et musique n'ont plus fait qu'un. Les innombrables hôtels des XVIIe et XVIIIe siècles dont Aix foisonne donnaient un corps à la musique et, en quelque sorte, la visualisaient ; tandis que, par réversibilité, la musique révélait l'âme de ces harmonieux personnages de pierre qui allient la noblesse à la grâce, la mesure au caprice, l'intelligence à la sensibilité... La vieille capitale est restée si jeune, si vivace ! Vraiment oui : depuis toujours elle attendait Mozart ; elle l'attendait par ses fontaines, ses places et ses cours, par ses frondaisons, par son paysage même, qui, sous un azur incorruptible, s'ordonne et s'orchestre architecturalement, lui aussi, autour de la Montagne Sainte-Victoire : — la Grande-Déesse y ouvre son aile de cristal, sur laquelle les prismes de la lumière se forment et se reforment indéfiniment, donnant l'idée d'une palpitation faite de musique irisée.

Aix et sa campagne prédisposaient donc magiquement à l'audition des concerts et à la vue des spectacles qui, du 16 au 31 juillet, se succédèrent quotidiennement (et souvent

bi-quotidiennement) au cœur de la ville, dans la cour de l'ancien Archevêché.

Cette année, un théâtre a été élevé dans cette cour ; un véritable théâtre ; avec loges et balcon, plateau et coulisses, dessous et machineries. Ce théâtre, malgré sa décoration très sobre et ses proportions très heureuses, a passablement déconcerté et inquiété aussi bien les Aixois que le public étranger qui assistait au Festival, l'an passé. On en a voulu à cette construction de bois peint de s'être substituée au décor de pierre et de verdure qui faisait le charme authentique et pour ainsi dire indigène du lieu. On a regretté de ne plus du tout voir la belle fontaine à lambrequins sculptés et, sous les arbres, les légers tréteaux improvisés, où, en 1948, *Cosi fan tutte* avait été joué presqu'aux chandelles... Ces regrets sont, dans une certaine mesure, justifiés. Toutefois, ce théâtre est entièrement démontable ; il sera par conséquent aisé (et souhaitable) de lui trouver l'an prochain un autre emplacement. On réservera alors aux concerts à petit orchestre cette cour si harmonieuse, dont l'acoustique est d'une exquise qualité.

Pour notre part, nous avouerons que nous avons très vite et très facilement renoncé à ce que ce théâtre cachait en faveur de ce qu'il montrait : — les représentations de *Don Giovanni* auxquelles nous venons d'assister à Aix sont assurément parmi les plus grands et les plus émouvants plaisirs que nous avons goûtés par l'ouïe et par la vue dans une salle de spectacle... Nous retournerons bien souvent par le souvenir tout en haut de ces gradins de bois, au bord de cette large coquille évasée et profonde, comble d'auditeurs fascinés. Sur trois côtés les hautes façades fauves du vieux palais l'enceignaient, coupées par les cimes de deux platanes dont le feuillage comme phosphorescent était faiblement animé par la brise nocturne. Au-dessus de nous, un vaste carré de ciel brillait d'étoiles, tandis que, sur la scène, se succédaient fériquement des décors parfaitement beaux, de tous points dignes de l'immortel chef-d'œuvre pour lesquels ils furent conçus.

Ce chef-d'œuvre, l'équipe très homogène qui a mis au point les représentations d'Aix s'est donné pour mission de lui rendre, musicalement et scéniquement, sa virginité première. Hans Rosbaud, le chef d'orchestre, Cassandre, le décorateur et costu-

mier, Jean Meyer, le metteur en scène, Gabriel Dussurget, qui a choisi les interprètes, et ces interprètes aux-mêmes ont en quelque sorte « décapé », épuré, purgé *Don Giovanni*. Avec beaucoup de persévérance et de sang-froid, ils se sont refusés à accuser le romantisme que ce *Dramma Giocoso* contient en puissance et dont le dix-neuvième siècle s'était passionnément et fiévreusement enivré. En somme, il s'est agi, à Aix, d'une « restauration » assez comparable à celle que, dans les laboratoires d'un musée, on fait subir à un tableau ancien et qui consiste à dépouiller ce tableau de ses vernis postiches, de ses retouches, de toutes les altérations matérielles qui sont le fait des hommes et du temps. Les risques, les dangers d'une pareille opération ne sont pas niables. Le privilège d'une grande œuvre est analogue au privilège d'un grand vin : l'âge l'enrichit. Cette maturation implique des modifications, des changements d'éclairage, de points de vue ; et il se peut que ce soit par ce qu'elle ne montrait pas, dans ses vertes années, que cette œuvre, en vieillissant, développe, en surface et en profondeur, son champ d'action. Le sort d'une œuvre d'art fameuse ressemble à celui d'un paysage célèbre : il nous est difficile, peut-être interdit de l'écouter ou de la contempler telle qu'elle est, de nos seules oreilles et de nos seuls yeux. De même que nous dépendons malgré nous de Poussin, de Chateaubriand et de Corot quand nous contemplons la Campagne Romaine (ou de Cézanne quand nous contemplons la Campagne Aixoise), nous dépendons malgré nous de Hoffmann et de Byron, de Musset, de Delacroix et de Baudelaire quand nous écoutons *Don Giovanni*. C'est pourquoi, le premier soir où nous assistâmes à la représentation résolument « déromantisée » de ce Festival, nous ne pûmes nous soustraire à une impression très injuste (et probablement très grossière) d'édulcoration, presque d'affadissement. Ces contrastes d'ombres et de lumières, de creux et de reliefs, ces grands partis-pris de clair-obscur à la Tintoret ou à la Shakespeare qui ont pour ainsi dire buriné, raviné depuis près de cent cinquante ans *Don Giovanni*, nous manquaient, comme son stupéfiant manque à l'intoxiqué. Nous songions nostalgiquement au grand style lyrique de Lili Lehmann qui, dans le rôle de Donna Anna, avait bouleversé notre jeunesse, et, plus près de nous, à Bruno Walter, à d'autres encore... Certes, nous étions séduit, ému, émerveillé, mais non point emporté, ensorcelé,

dominé. Il nous a fallu (et à d'autres que nous) tant soit peu d'application et, pour être tout à fait franc, de résignation pour admettre que ce *Don Giovanni* en quelque sorte « déshybridisé » était de toute évidence le vrai *Don Giovanni* : — celui de Mozart tout seul et tout entier.



Tandis que Hans Rosbaud restituait à Mozart sa musique par le pouvoir lustral d'une baguette souple et sûre, délicate et intransigeante, Cassandre, par ses décors, par ses costumes, n'a point voulu s'éloigner du temps où Mozart composait *Don Juan*. Les décors (salles des fêtes, village, palais, jardin, cimetière) sont directement inspirés des papiers peints qui, à la veille du « retour à l'antique », avaient la vogue en ce xviiie siècle finissant. Dans leur simplicité raffinée, ces décors sont de la plus grande beauté ; toutes les ressources du trompe-l'œil y sont employées avec une dextérité incroyable ; ils ouvrent, sur ce plateau sans profondeur, des perspectives feintes qui n'en finissent pas. Et que d'ingéniosités ravissantes dans tous ces « changements à vue » rapides, silencieux, aériens, grâce auxquels l'action n'est jamais (ou presque jamais) interrompue ou ralentie. Les scènes les plus ilustres, les plus consacrées peuvent envier à la petite scène temporaire du théâtre d'Aix son exemplaire aménagement.

Quant aux costumes, ils sont empruntés, hardiment et littéralement, aux gravures de modes, aux estampes de Debucourt, aux peintures de jeunesse de Boilly, c'est-à-dire à des documents contemporains non du héros mais de l'auteur de l'ouvrage. Les hautes perruques poudrées, par exemple, qui coiffent Don Giovanni et Don Ottavio reproduisent celle qui coiffe Mozart dans le portrait que fît de lui son beau-frère Lange ; et dans son habit noir à la française, le mélodieux fiancé de Donna Anna ressemble à s'y méprendre au Mirabeau peint par Boze que conserve le musée Granet, de sorte que, ainsi déguisé, don Ottavio, à Aix, semble être chez lui. Toute trace d'espagnolisme a été rigoureusement bannie. S'il fallait franciser ces noms italiens, don Giovanni s'appellerait Valmont, Sade ou Faublas, Elvire Mme de Tourvel, Donna Anna Julie de Lespinasse, Zerline Fanchette ou Margot. Par ce qu'elles ont

d'arbitraire, de saugrenu, ces transpositions d'époque, dans le premier moment, déroutent quelque peu, mais à la réflexion, elles sont, somme toute, fort admissibles. C'est en supportant victorieusement de telles licences que les chefs-d'œuvre, au théâtre, prouvent à la fois leur vertu de renouvellement et leur capacité de durée. Les costumes presque déjà révolutionnaires de ce *Don Giovanni* aixois ne nous choquent pas davantage (à l'exception toutefois du très hideux « croque-en-bouche » qui coiffe Elvire au deuxième tableau) que les costumes minœns que Jean Hugo fit porter naguère à Phèdre et à Hippolyte, ou que les costumes pris dans Greco et dans Velasquez que Christian Bérard, imposait, hier, aux personnages louisquatorziens du *Don Juan* de Molière, chez Jouvet.

Triés sur le volet et recrutés soit à Vienne soit à la Scala de Milan, les interprètes composaient un ensemble d'une qualité exceptionnelle. Il faudrait les nommer tous, de l'admirable Elvire que fut Mme Suzanne Danco à l'alerte (quoique un peu mince) don Giovanni que fut le très jeune Renato Capecchi. Peut-être cependant eut-il mieux valu confier le rôle essentiel de Donna Anna à une cantatrice dont la voix par le timbre et le volume, eut mieux convenu à ce personnage pathétique qui, par ses chants sublimes, survole le drame tout entier...

Certes, ces représentations de *Don Giovanni* furent le grand événement du Festival. Mais maints autres attraits pullulaient autour de cette « pièce de résistance ». Peut-être même ce mirobolant programme pêchait-il par excès : pendant quinze jours, Aix a été comme submergé par un raz-de-marée de musique. En principe, toute cette musique était d'inspiration méditerranéenne. Cela va sans dire : un choix copieux d'Italiens, de Gabrieli et Monterverdi à Malipiero, en passant par Scarlatti, Boccherini, Vivaldi, Clementi, Rossini, Verdi. Six concerts Mozart, dont l'œuvre est toute caressée des souffles italiens qui s'insinuent jusqu'à Salzbourg et à Vienne, de sorte que l'on avait pu inviter aussi Haydn, Schubert et Johann Strauss. Quinze noms français : Couperin, Rameau, Campra, Boïeldieu, Berlioz, Bizet, Chabrier, Fauré, Debussy, Ravel, Ibert, Milhaud, Poulenc, et deux premières auditions : un quatuor à cordes de Sauguet et une rhapsodie provençale de Rivier (commandée pour le Festival). Manuel de Falla repré-

sentait l'Espagne ; Honegger la Suisse latine ; et parce que toute règle souffre ses exceptions, un nordique trio d'intrus, constitué par Bach, Haendel et Stravinsky, avait été épisodiquement admis.

Pour l'exécution, les organisateurs ne s'étaient rien refusé. Ils avaient fait venir trois orchestres, celui du Conservatoire (auquel *Don Giovanni* avait été confié), celui de Baden-Baden (dirigé alternativement par Hans Rosbaud et Ernest Bour), celui de Lausanne. D'autre part, trois groupements de « musique de chambre » : le quator Calvet, le *nuovo quartetto italiano*, le trio Pasquier ; une constellation éblouissante de solistes ; des pianistes : Marguerite Long, Robert Casadesus, Pierre Barbizet, Gonzalo Soriano. Deux violonistes : Arthur Grumiaux et Jeanne Isnard ; le violoncelliste Maurice Gendron ; le roi des guitaristes : Segovia ; le prince des joueurs de cor : Dennis Brain ; deux organistes, deux flûtistes ; une claveciniste. Enfin, outre les trois cantatrices de *Don Juan*, qui participèrent à ces concerts, on entendit, dans l'église Saint-Sauveur, Maria Stader chanter séraphiquement l'*Agnus Dei* de la Messe du Couronnement.

Il va sans dire que rien de tout cela n'aurait pu venir au monde sans la volonté, la ténacité et l'intrépidité d'un animateur « hors série ». Sa foi souriante, sa sereine fermeté à eu raison de toutes les difficultés, a surmonté tous les obstacles. Le Festival d'Aix, auquel les plus grands destins sont désormais promis, est l'œuvre de M. Roger Bigonnet.

JEAN-LOUIS VAUDOYER.

ESSAIS ET NOTICES

UN ANCIEN DU 77e : MANGIN

Le 18 août 1885, un engagé volontaire de dix-neuf ans faisait son entrée à la caserne Tharreau du 77e régiment d'infanterie, à Cholet. Revêtu aussitôt du pantalon rouge, de la capote gris fer bleuté ou du treillis de chanvre écru, il apprenait le mystère du maniement d'armes, les variations du pas cadencé, couchait à la chambrée, deux fois par jour mangeait à la gamelle. Le dimanche, avec ses belles épaulettes de laine rouge, ses gants de coton blanc, le képi surmonté du pompon bleu — la couleur du bataillon — les guêtres blanches recouvrant soigneusement les godillots, la jeune recrue déambulait dans les rues de la petite sous-préfecture du Maine-et-Loire, jusqu'au jardin du Mail où la musique militaire, sous le kiosque classique, donnait ses concerts dominicaux.

On avait à peine remarqué ce jeune homme de taille moyenne, maigre, au teint terreux, dont la tête énergique, à l'œil vif, à la mâchoire proéminente, s'encadrait de longues oreilles. Il s'exprimait fort bien, exposait des théories subversives. Mais certains de ses actes indisciplinaires ou sa tenue déplorable lui attiraient parfois de sévères algarades. Il se plaisait manifestement à porter les cheveux longs et daignait rarement les peigner. Son sergent-major, Charles Blanc, devenu colonel après la guerre de 14-18, le faisait souvent sortir des rangs, le matin, pour qu'il aille rectifier ou terminer sa toilette.

Cette recrue avait nom : Charles-Marie-Emmanuel Mangin, né à Sarrebourg le 6 juillet 1866, engagé volontaire au 77e. Par quelle suite de circonstances, ce lorrain se trouvait-il à Cholet ?

La famille Mangin, famille de robe et d'épée, était de vieille souche lorraine, profondément catholique, d'opinion légitimiste. Le père, Ferdinand, inspecteur des Eaux et Forêts à Sarrebourg, obligé de quitter sa province après le désastre de 1870, est nommé à Alger où il fait, en 1873, connaissance du commandant de Garnier des Garets qui habite, comme lui, la rampe Vallée et commande le 7e bataillon de chasseurs à pied de cette ville. D'excellents rapports de voisinage s'établissent aussitôt entre les deux familles qui se lient d'une profonde amitié. Le commandant prend, en particulière affection, le « petit diable de Charles », le nº 6 de la bande, qui, dès l'âge de sept ans, se révèle forte tête, violent, emporté. Pourtant, frères et sœurs, tout en se chamaillant, s'entendent... à condition toutefois que Charles ait le dernier mot et que les fillettes se soumettent à l'autorité du frère cadet. S'il sait leur infliger des punitions à sa façon — telle la confiscation de leurs poupées — il sait également les récompenser en leur lisant des vers d'Alfred de Vigny ou la prose de Flaubert.

Dès l'âge de cinq ans, Charles Mangin, fortement impressionné par la défaite de nos armées et le désespoir de ses parents obligés d'abandonner la Lorraine, a juré d'être soldat : « Quand je serai grand, je monterai un grand cheval et je reprendrai Metz ». Elevé dans le culte absolu de la France et dans des sentiments patriotiques que stimule « autant l'humiliation de la défaite que le désir de la revanche », l'écolier veut réaliser son rêve. Mais, pour entrer dans la carrière des armes, il faut travailler, se plier à certaines disciplines. Or, Charles est un élève des moins studieux, des plus indépendants. Quand les cours l'ennuient, plutôt, dit-il, que de perdre son temps, il quitte le collège et part dans la campagne avec un livre d'histoire sous le bras. A l'examen d'entrée de l'Ecole Navale, il échoue. Il se tourne alors vers Saint-Cyr et deux fois il rate son concours d'admission ; il a failli même être renvoyé du lycée Saint-Louis.

Ses parents sont désespérés. Leur situation pécuniaire qu'aggrave le nombre de leurs enfants ne leur permet plus de supporter de nouveaux frais. Charles les comprend et décide de s'engager pour ensuite « faire Saint-Maixent » qui lui donnera l'épaulette plus facilement que Saint-Cyr. Mais dans quel régiment s'engager ? Le père de Charles songe tout de suite à son ami Garnier des Garets monté en grade depuis Alger et qui, en qualité de

colonel, commande maintenant le 77e d'infanterie à Cholet. Les familles correspondent, se mettent d'accord. Le colonel, heureux de rendre service, aura l'œil sur ce « petit diable de Charles ». Ce dernier écrit, le 17 août 1885, à l'un de ses camarades de collège : « Oui, j'ai été honteusement recalé et pour la deuxième fois. Comme il n'y a pas de raisons pour que ça finisse et que la fortune de mes parents ne me permet pas de tenter un troisième ou un quatrième assaut à Saint-Cyr, je prends une autre porte, beaucoup moins avantageuse, mais beaucoup plus sûre. Je m'engage dans le régiment du colonel des Garets dont tu as entendu parler à Alger où il a commandé un bataillon de chasseurs à pied. C'est un ami de la famille sur lequel nous pouvons compter. Je commencerai par la partie la plus fatigante, mais la plus gaie de la vie militaire, les grandes manœuvres ; et s'il est dur de marcher avec le sac et le fusil, messieurs Azor, Flingot et Cie, je ne mangerai pas à la gamelle et je ne coucherai pas à la chambrée pendant ce mois-ci ! » Effectivement, le 77e prend part aux grandes manœuvres de la Touraine ; le régiment quitte Cholet le vendredi 4 septembre pour y rentrer le samedi 19 du même mois.

Peut-être suppose-t-on que Mangin obtient quelques faveurs et privilèges ? Il n'en est rien. « Pas de cantine ; à la gamelle deux fois par jour ; la chambrée et l'exercice, comme les autres...» a bien spécifié le colonel. Et le capitaine de compagnie, aussi sévère que juste, veille à la stricte exécution des ordres. Grâce à son tempérament solide et à sa volonté de fer, Mangin supporte vaillamment le régime rigoureux dont souffre son caractère si indépendant. Au bout de quelques mois, il réfléchit et se demande s'il ne pourrait pas de nouveau essayer Saint-Cyr. Ses premiers échecs ont été justifiés en somme, et, l'amour-propre aidant, s'il se met à travailler maintenant avec ardeur et confiance, il doit réussir. Le colonel, heureux de ses bonnes dispositions, le change de bataillon et le loge exceptionnellement dans une chambre de sous-officier où il reçoit toute liberté pour travailler. Il est devenu des plus studieux. Le soir seulement, après la soupe, il consent à descendre au bureau de la compagnie pour bavarder avec les comptables.

Bientôt il obtient un congé d'études qui lui permet de retourner au lycée Saint-Louis où il reprend ses cours de préparation à l'examen de l'Ecole de Saint-Cyr. Il a fait auparavant à

son colonel le serment de travailler. Il tient parole. Il s'initie même parfaitement aux mathématiques, science dont Mangin a horreur, et son professeur de Saint-Louis, M. Combette, écrit à son père : « Charles est absolument métamorphosé : le 77e lui a fait le plus grand bien et lui a donné un sérieux auquel je ne le croyais pas capable d'arriver ». En juillet 1886, il est admis à Saint-Cyr. Le 25 juillet, il s'adresse en ces termes à son colonel : « J'ai très grand plaisir à vous annoncer que je suis admissible. Vos conseils et la transformation visible qu'a inspirée en moi mon passage dans votre régiment ont décidément produit leur effet. C'est à vous d'abord que je dois faire hommage de ce succès ».

***

On connaît sa carrière.

Il est encore mauvais élève à Saint-Cyr, une tête chaude, criant contre la nécessité de cirer continuellement ses godillots, attrapant des jours de salle de police, continuant de se soumettre difficilement à la règle, bien qu'il écrive en octobre 1887 : « Te crois-tu grandi pour avoir exprimé à ton supérieur une opinion juste sur son compte ? La hiérarchie militaire est une machine ; on n'insulte pas un rouage ; on se gare pour ne pas être écrasé, et on n'en reste pas moins un homme pour cela. Voilà comment il est possible d'admettre la discipline ». Il sort quand même de l'Ecole en 1888 avec l'épaulette, mais dans les tout derniers rangs. Qu'importe, il est officier. Le voilà parti.

Nommé au Soudan, dans l'infanterie de marine, il devient l'un des plus brillants, l'un des plus héroïques officiers d'Humbert, de Bonnier, de Joffre, jeune guerrier ne rêvant que plaies et bosses, mais veillant avec le plus grand soin — qui l'eût cru ! — à la propreté de ses uniformes. Lieutenant de Sénégalais, il revêt avec fierté la veste rouge et, racontant ses exploits, il écrit ceci : « J'ai pris le commandement des pelotons d'arrière-garde. Nous avons eu, comme c'est l'usage, une petite conduite pendant laquelle ma veste rouge a été souvent visée... Pendant que je rendais compte au commandant de la colonne, une grosse balle de fer est venue ricocher à dix pas de moi et m'a frappé à l'épaule droite ; je portais une tunique légère que j'avais fait faire pour aller au bal ; et ce « bleu » montra au capitaine combien nos domestiques se négligent au Soudan, car le choc sur

le drap en fit sortir beaucoup de poussière... » Chevalier de la Légion d'honneur, cinq fois blessé, il quitte, en 1894, le Soudan conquis, avec trente jours d'arrêt de rigueur. Joffre et ses officiers sont punis de la même façon ; ils viennent de s'emparer de Tombouctou, alors que le gouverneur avait déclaré l'ère des conquêtes définitivement close au Soudan ; on ne devait qu'y palabrer, tergiverser ou tenter des essais d'administration pacifique... Mangin n'en est pas moins nommé capitaine. « Il y a intérêt, dit la proposition au grade, signée du colonel Humbert, à faire avancer vite un officier qui a fait preuve de qualités aussi remarquables dans les quinze combats auxquels il a pris part. »

En 1896, « l'officier impétueux mais réfléchi qu'il se montre, comme le qualifie le lieutenant Quarez, le batteur d'estrade infatigable et habile, le chef énergique et bon qui a su enthousiasmer les Noirs, l'homme loyal que n'ont pas corrompu les tentations de l'arrivisme », est choisi par Marchand pour commander les 150 Bambaras volontaires de sa mission. Après la prise de Fachoda, il revient en France chef de bataillon, reçoit, le 5 janvier 1898, la rosette d'officier de la Légion d'honneur, part pour l'Indochine. Le 26 décembre 1905, à l'âge de 39 ans, il est nommé lieutenant-colonel. En 1907, il retourne en Afrique en qualité de chef d'état-major des troupes de l'Afrique occidentale. Il obtient, le 24 décembre 1911, le grade de colonel. Le 22 juin 1912, il débarque à Casablanca avec son régiment de tirailleurs qu'il a formé à Dakar. Sur l'ordre de Lyautey, il attaque l'ennemi à Marrakech où, le 9 septembre 1912, il fait une entrée triomphale. Lyautey lui confère la croix de commandeur et l'envoie ensuite se battre contre la kasbah Tadla et la kasbah des Beni Mellal. Le 8 août 1913, à 47 ans, il reçoit les étoiles et devient membre du Comité consultatif de défense des Colonies. Il organise la « force noire ». De ses nègres dont il sait pétrir la « pâte splendide dans sa forme fruste », il veut faire des défenseurs de la mère Patrie. C'est lui qui la définira ainsi : « La France est une nation de cent millions d'habitants. »



Nous ne parlerons pas ici du rôle de Mangin pendant la guerre 1914-18.

Nous dirons simplement que lorsqu'en décembre 1917 Cle-

menceau le sortit de la retraite à laquelle on l'avait astreint après les événements d'avril, le général Pétain lui proposa le commandement du 9e Corps. Si on ne devait plus continuer à négliger la valeur et la force que présentait Mangin, on ne pouvait, « pour des raisons d'opportunité » (1), lui confier tout de suite une armée. Le général, « faisant noblement céder le sentiment personnel au devoir militaire » (1), accepta. Or, le 77e appartenait au 9e Corps. Mangin reprit donc contact avec son premier régiment.

Celui-ci manœuvra superbement dans la fameuse contre-attaque du 11 juin 1918 que Mangin lança si hardiment et si heureusement, avec 5 divisions et 4 groupements de chars d'assaut, sur Méry-Courcelles, devant Compiègne. Nous raconterons plus tard cette bataille qui changea radicalement la face de la guerre — fait d'armes, le plus beau peut-être de la guerre 14-18, qu'un homme de la trempe de Mangin pouvait seul accomplir. Dès lors, à la tête de la Xe Arm ée qui comprendra 14 divisions — Mangin en demandait 29 — il atteint l'Ailette, enlève le formidable massif de Saint-Gobain, délivre Laon, sonne l'hallali final, avec une fougue, une audace qui force la victoire.



A l'armistice du 11 novembre 1918, Mangin reçoit le commandement de l'armée française du Rhin. Tout de suite, à l'exemple de Hoche, il veut rétablir l'indépendance de la Rhénanie à l'égard de l'Allemagne. Il cherche, comme Richelieu et Napoléon, à créer une Confédération du Rhin. Par une politique d'apaisement, il va faire aimer et respecter la France. Il s'installe dans la superbe résidence du Palais grand-ducal qu'habita Napoléon (2). Aux portes du palais, des Noirs gigantesques, aux burnous rouges, montent impeccablement la garde. Chaque jour, à midi, la relève s'effectue en musique, et les gamins suivent nos soldats en marchant en cadence. Des fêtes militaires sont données : revues à grand apparat avec déploiement impressionnant de forces, concours hippiques, fantasias où nos spahis excellent. En l'honneur de la bienheureuse Jeanne d'Arc, une

(1) Lettre du président du Conseil Clemenceau au général Mangin, en date du 15 octobre 1917.
(2) Le général Mangin refusa le lit qu'occupa Napoléon : « Non, il est trop grand pour moi », aurait-il dit.

grand'messe pontificale est célébrée dans la cathédrale de Mayence. Mangin y assiste en grande tenue avec tout son état-major et les clairons sonnent à l'élévation. Le jour de la Fête-Dieu, il fait escorter et encadrer par ses troupes la procession du Saint-Sacrement. Cela impressionne favorablement la population très catholique. Mangin a fait venir à Mayence sa femme et ses huit enfants. En grand seigneur, il tient table ouverte : dîners officiels, thés diplomatiques, réceptions, bals... Artiste, parfait lettré, sa conversation est éblouissante. Musicien, il fait rouvrir les théâtres de Mayence et de Wiesbaden et donner du Wagner. « La Xe Armée, dit-il, ayant pris la ligne Hunding-Siegfried-Wotan, peut se permettre d'assister à la Tétralogie ». Réaliste et pratique, il veille soigneusement au ravitaillement de la population rhénane, a de fréquents entretiens avec les bourgmestres, organise un office commercial, crée un journal de propagande, *Le Rhin illustré*. Son influence est énorme; son action prodigieuse. Il s'impose, il rayonne, en chef, en diplomate. Il gouverne à la manière d'un proconsul.

Je connais une femme de lettres suisse, de grand cœur, Mlle J. de Mestral-Combremont, qui, en ce temps-là, dirigeait le Foyer du Soldat de Simmern où cantonnait un bataillon du 77e d'infanterie. Voulant fortifier son moral, elle alla tout simplement rendre visite au général Mangin en son quartier-général de Mayence. Elle revint émerveillée de sa réception et toute pleine de gratitude envers le grand chef pour la force spirituelle qu'elle avait retirée d'un entretien pourtant bien court.

Le 77e, à cette époque, occupait la région de Sarrebrücken et de Simmern-Neunkirchen. Or, un jour de mars 1919, une sentinelle, de faction à l'un des petits postes établis sur la ligne même de démarcation, tira par erreur sur un civil allemand de la zone libre et le blessa grièvement. Le colonel ne signala pas en haut lieu l'accident que le général Mangin apprit le lendemain en se faisant lire, selon sa coutume, les journaux allemands. Mangin bondit, demanda un rapport et, dès sa réception, téléphona lui-même au colonel. Le sous-lieutenant Goguyer qui, à l'état-major de la 18e division, assurait la transmission au P. C. du régiment, a encore dans l'oreille le timbre de cette voix douce, étrangement calme, mais si autoritaire : « Acte inadmissible. Vous aurez de mes nouvelles. » Et Mangin, sur le livret

du colonel, écrivit sur le champ de sa main la mention : « Incapable de faire un général. » Coup de boutoir d'un chef qui manquait parfois de mesure mais voulait à tout prix poursuivre sa politique de rapprochement.

***

C'est à cette date que le général reçoit à son état-major un autre ancien du 77e, le capitaine Chouteau, un « appelé » de la classe onze, qui, au printemps de 1914, terminait sa deuxième année de service militaire, comme sous-lieutenant de réserve, au 77e régiment d'infanterie, à Cholet. Avec ce régiment, il a fait toute la campagne, gagnant ses grades de lieutenant, de capitaine commandant une compagnie, puis un bataillon, sur les champs de bataille de Belgique, de la Marne, de l'Artois, de Verdun, de la Somme, du Chemin des Dames, du Matz, etc... Il sort de l'Ecole d'état-major et a été affecté à l'armée Mangin dès avril 1919. Chouteau a déjà eu un premier contact avec le général, lorsque ce dernier, en décembre 1917, prit le commandement du 9e Corps. « Savez-vous que j'ai servi avant vous au 77e, capitaine, lui a dit le général très bienveillant. J'y ai fait mes premiers pas dans la carrière et... ils ont été décisifs ! » Chouteau, immédiatement, a subi l'ascendant du chef et il se réjouit d'entrer dans son état-major — un état-major d'officiers triés sur le volet et d'une rare distinction.

Ils sont d'ailleurs tous, subjugués par cette volonté d'acier qui n'exclue pas cependant la générosité, vivifiés par le rayonnement intellectuel d'une haute culture. Véritable seigneur, dit-on, et qui fut beaucoup calomnié. Passionné de son métier, il aime discuter directement avec ses officiers des travaux dont ils sont chargés, s'exprimant à mi-voix avec un calme impressionnant, imposant ses décisions, conseillant sans condescendance.

Un certain jour de juin 1919, Mangin, qui a remarqué le jeune capitaine sorti du rang, le fait venir : « Avez-vous l'intention de rester dans l'armée ? — Oui, mon général. — Alors, préparez sans délai l'Ecole de guerre. » Et, devant l'hésitation du capitaine encore très jeune, à peine 28 ans, il ajoute : « Travaillez ferme et vous vous présenterez au prochain concours de mars 1920. » Chouteau acquiesce et c'est dans la joie exal-

tante d'un travail passionnant qu'il va vivre auprès du grand chef.

Il est vrai que la politique de rapprochement de Mangin est couronnée de succès. La population cherche réellement à se défendre de l'hégémonie prussienne qui l'a conduite au désastre, manifeste son respect et sa confiance envers les autorités françaises. Des menées séparatistes essaient de fonder une république autonome Rhéno-Westphalienne. Mangin les favorise. Et, au delà de l'Etat-tampon qu'il veut former sur la rive gauche du Rhin, de Landau à Aix-la-Chapelle, il vise le démembrement de l'Allemagne, sa formation en une confédération de petits Etats, ce qui assurera notre sécurité sur la frontière. Mais cette tâche éminemment française qu'entreprend Mangin, à la façon d'un Lyautey, suscite des jalousies, des critiques, soulève des problèmes d'ordre international. Les Alliés tournent en dérision une réussite qu'ils appellent la « Rhinerebellion » et qui fortifierait la position de la France dans le monde. Un ordre de Paris, « imposé par des étrangers », rappelle Mangin sous prétexte d'une réorganisation dans le commandement de l'armée du Rhin. Il est nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre. C'est une retraite déguisée, le torpillage de sa politique.

Chouteau se souviendra toujours des adieux de Mangin au lendemain de sa disgrâce aux soixante officiers de son état-major. En cette journée du 12 octobre, ils se pressent, navrés dans la salle de réception du Palais grand-ducal. Mangin, qui a reçu tous les honneurs et vient d'être frappé au faîte de la gloire, sans le moindre trouble, sans la moindre émotion dans la voix, prononce ces mots : « Messieurs, je suis tombé... Ce n'est pas la première fois. On m'a écrasé entre le chambranle et la porte... La France continue... Travaillons encore et toujours pour elle. » Avec élégance, très digne, il se retire, subjugant encore tous ceux qui l'ont écouté.

L'homme va grandir davantage en popularité, en influence, en prestige. « Général de coup d'Etat », murmure-t-on. « On le détestait, mais on l'estimait, fait dire Aragon au héros de son roman *Aurélien*. Au fond, Mangin c'était plus que n'importe qui notre victoire. »

Quelques années avant sa mort tragique, il vint à Cholet, en tournée d'inspection. C'était au printemps de 1922. Il descendit à l'hôtel de la Boule d'Or et quelques jeunes gens, attirés

par la puissante personnalité de l'homme, allèrent le soir, à l'heure du dîner, dans la petite rue de l'hôtel, regarder, de tous leurs yeux de dix-huit ans, sa silhouette, dans l'embrasure étroite des fenêtres de la salle à manger, contempler le profil si caractéristique de ce créateur d'enthousiasme, de ce professeur d'énergie.

Le général visita la caserne Tharreau. Il revit le point de départ de son étonnante carrière. Il ne manqua certes pas d'évoquer l'engagé volontaire de 19 ans, faisant l'exercice dans cette cour de quartier. Il se rappela le dur métier, entrant durement dans le corps, la discipline rigoureuse matant le caractère. Il dut évoquer aussi toute l'œuvre accomplie en Afrique aussi bien qu'en France et sur le Rhin, pour la plus grande gloire de la patrie. Et l'ancien général en chef de la VIe et de la Xe Armée, le premier commandant des Armées françaises du Rhin sous la IIIe République, le membre du Conseil supérieur de la Guerre, put mesurer le merveilleux exemple qu'il offrait et qu'il allait offrir à jamais à toutes les générations qui liraient frémissantes sa prodigieuse histoire.

Générations frémissantes... Ne pourrons-nous pas rappeler ici, pour conclure, que le capitaine Chouteau, suivant les conseils de Mangin, entra à l'Ecole de guerre, devint général et assume actuellement les hautes fonctions de gouverneur militaire de Paris. Nous savons que cet autre ancien du 77e garde, ineffaçable, au tréfonds de son cœur, l'empreinte qu'il reçut de son ancien chef. Cette force rayonnante l'a pénétré, lui a inspiré les gestes qu'il fallait pour accomplir une carrière militaire, étonnante elle aussi. Tous deux débutaient dans l'armée, à vingt-cinq ans d'intervalle, comme simples soldats de seconde classe. Tous deux subissaient l'heureuse influence du même régiment, le 77e d'infanterie, un régiment aux traditions d'honneur et de bravoure incomparables. Et le grand chef inculquait sa flamme à son officier d'état-major.

ELIE CHAMARD.

LECTURES ROMANESQUES

Robert Bourget-Pailleron : *l'Enfant de la Vendée* (Fayard éd.). Maurice Magre : *Les Frères de l'Or Vierge* (Deux Rives éd.). — Olivia : *Olivia*, trad. de Roger Martin du Gard (Stock éd.). — *Journal* de Julien Green (tome IV, Plon éd.). — *Paris ma grand'ville*, Alexandre Arnoux (Flammarion éd.).

Le chevalier de Landéran avait émigré en 1792 à cause d'une botte de roses... etc. Cette première phrase de *l'Enfant de la Vendée* sorte de révérence à la fin du menuet de l'ancien régime, donne le ton de ce récit à la fois historique et romanesque et dont la grande qualité est d'être si vivant et d'une vérité si présente qu'il pourrait se passer de nos jours très récents. Les romans historiques de Bourget-Pailleron, ont, — ainsi que l'affirma le succès de *Mlle de Quincy* et celui de *Madame* 1800 (publiée en cette *Revue*), — ce sens du vrai, du quotidien, du vécu restituant au passé le goût de ce qui se passait *tous les jours* car, avant d'être l'histoire, une période, quelle qu'elle fut, était la vie et leurs humains des gens comme nous tous, avant de se situer en héros de roman.

Donc, Hervé de Landéran était un jeune homme comme beaucoup d'autres. Amoureux de la Brécourt, puisqu'elle émigra, il émigre avec elle. A Bruxelles, il rencontre une nouvelle passion qui l'entraîne en Angleterre au moment où la Belgique devenait dangereuse. Et là, après de multiples épisodes plus ou moins galants, ayant épuisé sinon ses séductions du moins ses ressources, Hervé de Landéran en est réduit à jouer de la flûte dans un orchestre pour pouvoir subsister. Mais les rencontres et les camaraderies d'émigrés appauvris ne manquent point. Il se lie avec Gérard de Kerguelen qui, pour vivre, décore

des assiettes et avec divers autres garçons aussi démunis et désappointés que lui-même. Ce pourquoi ils accueilleront avec joie l'idée, puis la possibilité de profiter d'une embarcation qui les conduira en Bretagne où ils espèrent retrouver des parents et l'armée vendéenne à laquelle ils se joindront pour vaincre les républicains. Ils débarquent sans mauvaises chances et, de péripéties en péripéties, dégrisés par les tristes nouvelles qu'ils recueillent, de ferme en ferme et d'abri en abri, des désastres de l'armée royaliste, ils échouent au bourg de Chenaillé où Hervé voulait retrouver un sien marquis de Lestrée son parent. Mais celui-ci conseille aux aventuriers Hervé et Gérard restés ensemble d'accepter l'hospitalité de son notaire, maître Baudry, auquel Gérard et Hervé viennent de rendre service sur une grande route où il risquait d'être dévalisé. Tout ce préambule, toutes ces étapes sont menées dans un mouvement excellent où notre curiosité accompagne ces garçons, mi-voyageurs, mi-fugitifs. Tout cela aurait pu se passer hier pour d'autres motifs : faux noms, faux papiers, dangers, poursuites, bons accueils, fraternités, suspicions, délations, etc. Ce maître Baudry marié à une femme noble et charmante doit être certainement de la même opinion et du même côté que Gérard et Hervé... Mais il n'ose se prononcer ; on le sent gêné, tremblant et pourtant il est bien avec l'ami marquis cousin de Hervé ; mais il redoute d'avoir à loger chez lui des officiers républicains, les « bleus » vainqueurs ayant envahi la petite ville et les soldats étant exigeants et menaçants. Néanmoins, il se charge d'hospitaliser Hervé et Gérard ; Mme Baudry est bonne et séduisante et leur offre une belle chambre ; cependant Baudry leur avait en pensée, destiné une certaine chambre bleue du premier étage et s'étonne de savoir cette pièce occupée depuis peu par une de ses servantes malade. Tout est mystère : de plus le capitaine Camous, républicain, réclame un logement pour lui et ses chevaux... Et nous savons bientôt que la servante servait à protéger un officier royaliste grièvement blessé, M. du Houssay, que Mme Baudry a recueilli, sauvé, soigné... Que de dangers ! que de malencontres ! Dès que du Houssay est en état de se tenir debout, il faut qu'il parte... Gérard et Hervé, soi-disant marchands en route pour Angers, partiront avec lui... Et Mme Baudry les accompagnera, sous prétexte qu'elle ne peut abandonner le blessé à peine convalescent. Est-elle donc amou-

reuse ? Pourquoi ce départ ? qui consterne maître Baudry bien qu'on le lui affirme bref... Marie-Anne Baudry a reçu un messager venant de son pays, lui apprenant la mort de sa grand-mère, le pillage de sa demeure et on ne peut la renseigner sur le sort d'un enfant vivant avec cette grand-mère. Or nous l'apprendrons plus tard cet enfant est le sien. Elle l'a eu avant son mariage du chevalier de Malicourt qui devait l'épouser et ne l'épousa point. Il lui faut partir à la recherche de ce Malicourt qui, lui, sait peut-être où se trouve actuellement l'enfant. Et ce Malicourt est lui-même aussi ardemment poursuivi par les bleus que par les Vendéens. Il a servi dans tous les camps ; il est peut-être près du lieu où veut se rendre la Houssay... Mais cet enfant, ce fils de Marie-Anne est-ce lui l'enfant de la Vendée ?

Et c'est là où le roman si bien combiné pour mener le lecteur au point voulu devient de plus en plus mystérieux au moment où il semble devoir s'éclaircir. Malicourt est retrouvé, Marie-Anne et ses compagnons, au cours de leur randonnée sont même pendant quelques jours hospitalisés chez lui en son absence : avec quelle impatience on l'attend. Et le voici, tenant par la main un petit garçon qui doit avoir l'âge de ce petit dont Marie-Anne a été si tristement et prématurément séparée... Mais, il répond à un autre nom, il est intimidé, il est étranger... la « voix du sang » en eux ne parle pas encore. Est-ce lui ? n'est-ce pas lui ?... Malicourt ne peut renseigner la mère sur le sort actuel de leur fils. Cet enfant n'est pas le leur, mais doit passer pour tel. De grandioses intérêts reposent sur cette petite tête... et il faut bien que Marie-Anne le sache afin qu'elle ne commette aucune bévue, aucune imprudence, ce petit garçon est le petit prisonnier du Temple, le roi futur que Malicourt et ses amis ont réussi à faire évader. Que de soins pour le cacher, l'empêcher d'être découvert, poursuivi et de nouveau capturé par les républicains. Marie-Anne s'attendrit... et continue à douter. Ce petit est-il Louis XVII ? ce petit est-il son fils ? n'est-il ni l'un ni l'autre et Malicourt, aventurier sans foi ni loi se sert-il de ce garçonnet pour faire réussir les combinaisons de son ambition personnelle ? Autant de torturantes angoisses pour la pauvre Marie-Anne et qui peut-être ne seront jamais apaisées. Je laisse au lecteur le soin de savoir la suite et la fin de cette énigme, de cette palpitante aventure. Quand il aura commencé le livre, il le continuera d'un seul élan jusqu'au bout, avide de suivre

les détails et les péripéties où se terminera le destin de ces divers personnages réunis par le hasard et séparés par le sort ou la mort. L'auteur a réussi là un de ses meilleurs ouvrages, un de ceux qui captivent la curiosité autant et plus que les plus excitants « policiers ».

***

Les Frères de l'Or vierge, roman posthume du regretté Maurice Magre est, lui-même, un récit mi-historique, mi-romanesque, large fresque que l'auteur n'a peut-être pas eu le temps de mettre tout à fait au point, ce qui lui laisse la valeur évocatrice, souvent saisissante, d'une vaste esquisse. Les personnages, tour à tour, s'en détachent avec une vigueur vivante, ou s'y enfoncent comme dans le mystère d'une tapisserie où ils semblent repris par la trame même du destin. L'auteur du *Sang de Toulouse*, du *Trésor des Albigeois*, de la *Luxure de Grenade*, des *Interventions surnaturelles* et de tant d'essais et de poèmes mêlait son sens secret des mystères de la vie et de l'au-delà, ses goûts de magie, ses dons de poète et ceux d'un réalisme d'historien très singulièrement visionnaire. Toutes ces rares et brûlantes qualités nous les retrouvons en ce dernier livre avec le regret que ce livre soit le dernier. En 1848, après le souffle révolutionnaire, l'espoir de libertés qui parvint en toutes les provinces françaises, même chez les plus reculées comme au pays de Comminges, dans les vallées de Nebouzan et de Barousse où le vent nouveau venait de Toulouse, une information merveilleuse parvint aussi : celle de la découverte de l'or en Californie. Et les hommes de ces beaux pays pyrénéens, hommes de la montagne, courageux de corps et rêveurs d'esprit et d'âmes s'exaltèrent. A ce signal beaucoup d'entre eux répondirent et beaucoup partirent ivres de l'espoir de passions, de bonheur ou de jouissances inconnus d'eux jusqu'alors, et de pays bizarres, tout autant que de la possession des richesses possibles et promises. Et nous suivons ainsi en leurs départs, en leurs aventures variées, unies ou distinctes, différentes ou semblables, tous les héros de ce beau livre, d'une lecture si variée et si attachante. Les voilà tous partis, les gens de Comminges, entraînés par la voix et les promesses en 1850, d'Alcide Pécoulet, représentant une société d'émigration pour la Californie... Ils s'embarquent, hommes et femmes. Parmi celles-ci est la belle Malvina

de Noussoulens, amoureuse de Sulpice Boromée et aimée du frère de celui-ci Bernard. Malvina, qui eut déjà un amant portugais mystérieux mort dans ses bras non moins mystérieusement, a trouvé sur lui un parchemin, un plan, des notes, situant au Mexique un trésor fabuleux dont elle se croira l'héritière. Elle accueillera donc avec empressement la possibilité du départ. Et avec elle et les frères Boromée dont le plus jeune, Hugues ne part pas pour l'or, mais par mission pour sauver des âmes, partiront le colonel Espoudeillan et Bertrand de Chalabre, officiers inactifs dévorés du désir de l'aventure, et Noël Alga poète, ami de la nature, et Martin Brunot et le Dr Fazeuille qui sera le chroniqueur de certains chapitres, de certains épisodes de cette épopée multiple. Car, en ces quelques années de vies extravagantes, les destins de ces aventuriers se sépareront ou s'uniront au gré d'événements terribles, toujours étranges, amoureux, magiques, barbares... — je vous recommande le supplice de ce nouvel amant de Malvina, Ezequiel Alaman, à Vera-Cruz à la suite de malentendus politiques, et le bonheur inattendu, à la Nouvelle-Orléans, du cordonnier de Saint-Béat, et l'étonnant dîner, toujours à Vera-Cruz chez le grand seigneur Anastase Alaman, et les forêts du Goazalcoalco, les randonnées, les danses, les déserts, les villes du Mexique et de la Floride, les drames et les morts se mêlant aux mystères, aux combats, aux amours : où s'affrontent, se mêlent, se séparent les personnages évoqués avec une rare puissance dramatique ou avec une verve superbement caricaturale, tel le merveilleux état-major du général Houston... Atteindront-ils, tous ces fous, la mystérieuse terre d'Acoma où gît le trésor dont Malvina possède la certitude ? Seul arrivera sur cette cîme Hugues le pieux, l'exalté, celui qui dédaigne les richesses, ne croit qu'au bien, et que le bien même peut sortir du mal... En lui malgré les doutes qui l'ont toujours torturé, la foi triomphe en une solennelle vision ou dans une cathédrale à tous invisible, mais apparue à ses seuls yeux, il célèbrera une messe suprême... Et tout cela résumé en des lignes trop brèves peut paraître insensé, car il faut lire le livre pour en bien sentir la haute pensée, ce dédain magnifique de l'or corrupteur, l'inutilité de la poursuite des possessions viles et périssables... Tous les chercheurs, ou du moins ceux qui ne sont pas morts, reviennent un jour en ce village de Comminges, en ces vallées abandonnées follement jadis pour courir le monde. Ils

cherchent tristement à renouer le fil rompu de leurs destins, et Noël Alga revient trop tard pour revoir la vieille mère qui l'attendait si fidèlement avec tant de confiance et d'amour, symbole émouvant, haute leçon que le lecteur comprend avec mélancolie.

Et, je le répète, ce qui subjugue en ce livre surprenant, confus comme l'existence même de certains êtres aux sorts enchevêtrés, c'est ce rare talent un peu magique qui fait surgir à nos yeux en des décors d'un pittoresque de songe des êtres que l'on n'oublie pas tant ils nous sont puissamment apparus en leur réalité romanesque aussi violemment vivante que la vérité.



Et maintenant, délaissons Malvina pour *Olivia.* Olivia est à la mode : *Olivia* par *Olivia :* cette coquetterie autobiographique a séduit ; le mystère a piqué la curiosité ; et puis, nous avons su que cette petite œuvre est celle d'une charmante dame anglaise qui, devenue vieille s'est plu à laisser traduire et publier ce souvenir de jeunesse. M. Roger Martin du Gard a délicieusement traduit le texte, et peut-être est-ce à lui que ce texte doit ce ton, un peu « à la manière de », du genre *Princesse de Clèves.* Ici, le duc de Nemours est une ravissante institutrice qui règne sur un aimable pensionnat, — j'allais dire un harem, — de jeunes étrangères désirant parachever en cette pension leur éducation française. Si André Gide était une femme il aurait pu écrire Olivia. C'est là un grand compliment pour auteur, traducteur, sujet... Oui, le sujet est brûlant et pourrait être suspect, si la plus juvénile ardeur n'en consumait pas les sentiments. C'est la même aventure que celle des *Jeunes filles en uniforme,* ce film célèbre qui eut tant de succès avant la guerre. Une adolescente bien douée (littérairement parlant) folle de Racine et de Shakespeare et de bien d'autres aussi, se sent attirée par Mlle Julie, belle, charmante séductrice, dont la voix voluptueuse ou dramatique sait si bien émouvoir en lisant, récitant les scènes d'amour, les vers musicaux. Peu à peu, Olivia est tout à fait envoûtée ; jalousies, ardeurs, tendresses pures mais enflammées se déroulent en des scènes familières qui, si simples en apparence dans la monotonie organisée de la vie quotidienne de la pension, cachent ou révèlent, exaltent ou désespèrent cette passion d'en-

fant prête à devenir femme. Ces nuances sont peintes avec un tact et une délicatesse extrêmes, et nous ne savons pas si Julie don Juan n'est pas un peu brûlée, elle aussi, par ce feu tout racinien qui dévore l'ardente Olivia. Celle-ci ne mourra pas comme la fragile héroïne des *Jeunes filles en uniforme;* la mort frappera l'autre institutrice, l'ancienne associée, l'ancienne préférée devenue malade et follement jalouse des jeunes amours de Julie. Suicide ? meurtre ? imprudence de médicament mal dosé ? Enfin, « trépas » pour nous exprimer ainsi que dans les tragédies. Et cet incident rompt le charme. La pension est fermée. D'ailleurs Julie devait déjà la quitter au grand désespoir de ses ferventes. Les jeunes filles retournent dans leurs familles. Julie part pour le Canada avec une dernière esclave et plus tard, avant de mourir, enverra en souvenir à Olivia un coupe-papier favori. Sans doute pour couper les pages de *Mademoiselle de Maupin.*

Ce petit livre a du charme en son ardeur et en cette tristesse que laisse dans les jeunes âmes le passage de l'amour, pour elles en leur inexpérience, involontaire autant qu'incompréhensible.



Je viens de lire avec un profond plaisir le quatrième tome du *Journal* de Julien Green ; c'est celui que je préfère de toute la série de ces brèves confidences où il note, au jour le jour, ses rencontres, ses paysages, ses lectures, ses visites, ses amitiés, ses rêves, ses pensées, ses souvenirs, ses regrets... Ecrivain français fort célèbre, né à Paris, mais de nationalité américaine, la guerre le ramène en Amérique et c'est la situation singulière à la fois désolée et adoucie d'un être exilé en son pays natal. Le charme et l'émotion si discrète, mais que l'on sent si sincère de ces pages ont un attrait bien particulier et qui touche le cœur. Et puis quel don d'évocation, que de beaux aspects de la Virginie, du spectacle des monts Alleghanys sous les diverses heures de la lumière d'Amérique si lucide, vivace, si différente de notre clarté française. Que de réflexions que l'on voudrait pouvoir toutes citer. Je songe à ces lignes sur les religieuses du couvent de Manhatamville à la messe de minuit. « Elles allaient vers l'autel avec une lenteur admirable qui montrait bien qu'elles vivent hors du temps... leur démarche avait la lenteur de la fumée... elles paraissaient flotter comme des personnages de

rêve ; c'est cette lenteur qu'apprend la vie religieuse dans un monde bassement épris de vitesse »... Comme il comprend cela Julien Green ! car son âme avide de Dieu est profondément blessée par les cruautés, les bestialités des guerres, l'horreur des destructions et des instants d'épouvante d'autant plus barbares qu'ils sont plus scientifiques et soi-disant plus civilisés. Nous l'accompagnons à son retour dans cette France, dans ce Paris tant regretté, tant chéri ; et dans ce Paris délivré, sous la simplicité des mots, nous sentons battre ce cœur ami douloureusement. Il nous dit « Paris est au dedans de nous-mêmes d'une façon que je ne saurais dire ; ces rues, le dessin de ce fleuve correspondent à quelque chose d'intérieur... je crois qu'il faut avoir été longtemps privé de Paris pour comprendre ce que je veux dire »... C'est avec un sentiment d'amitié que nous avons lu, médité et compris ce beau livre.

Cet amour de Paris, cette science de la beauté et des multiples prestiges de Paris, le livre étonnant d'Alexandre Arnoux : *Paris ma grand'ville* vous en dévoile les secrets, car nul ne peut se vanter, même fin Parisien, de connaître « à fond » son Paris. C'est pourquoi j'ai écrit le mot *étonnant*. Nous lisons ces chapitres souvent révélateurs avec émerveillement. Ce n'est pas là seulement un itinéraire descriptif, une minutieuse évocation de tous nos quartiers beaux ou populaires, de tous les aspects nobles ou pittoresques, sordides ou sublimes de notre grande ville, c'est l'âme de Paris qui vibre et palpite en ces pages, si pleines, si denses, si drues, si nourries de faits et de décors. C'est le peuple, ce sont les vivants, ce sont les morts, c'est l'histoire à jamais unie aux jours actuels qui sont suscités ou ressuscités par Alexandre Arnoux avec tout son admirable talent et toute sa sensibilité frémissante et tendue toujours comme la corde la plus vibrante sous la maîtrise d'un archet véhément. C'est Paris en ses gloires et ses infortunes ; je pense au chapitre : le silence de Paris, la ville muette sous l'occupation néfaste et à ces pages de joie et de triomphe, sur les heures acclamées de la libération. Et ces fortes impressions en leur puissance récemment vécue, succèdent à ce *Journal d'un badaud* où Arnoux nous fait assister aux heures de jadis, à celles où il n'était pas né et auxquelles il semble quand même avoir participé, aussi bien dans la montgolfière de Pilâtre de Rozier que le jour de l'inauguration de l'érection de l'Obélisque, place de la Concorde. Musées, écoles,

monuments, palais, églises, de Notre-Dame à la petite église Jeanne d'Arc et sa rue de l'Evangile, jardins, fleurs, parterres, du Luxembourg au jet d'eau des Tuileries qui lui inspire des images d'une si poudroyante irisation, gares, bibliothèques, laboratoires, collections, etc... etc..., et, au cours des promenades si diverses tant de souvenirs érudits sur ceux qui jadis ont hanté ces lieux, longé ces quais ; cours de la Seine, de notre Seine si riche en reflets illustres et en célèbres couchers de soleil, et méditations sur ces pêcheurs à la ligne, amoureux non seulement de leurs captures poissonneuses, mais de ce fleuve, mais de cette eau qui a passé avec tant de siècles, toujours sinueuse et toujours belle, sous les arcs divers de ses ponts (ah ! quel brillant morceau sur le Pont Neuf !) Ces pêcheurs d'une philosophie imperturbable ne se sont, de génération en génération, dérangés pour aucun événement. Révolutions, guerres, pillages, occupations, bombardements, dangers de toutes sortes, rien ne les arrache à leur contemplation patiente, excitée d'une pointe d'espoir. Leçon peut-être ? de sagesse, d'acceptation, puisque tout passe et que malgré cette fuite des événements, des époques et des êtres, tout demeure. Paris « ma grand'ville » est toujours là dans son rayonnement universel et, malgré tout, dans sa gloire.

Remercions Alexandre Arnoux de ce si bel hommage aussi divertissant pour l'esprit que satisfaisant pour le cœur.

GÉRARD D'HOUVILLE.

DANSE ET CINÉMA

LES BALLETS DE PARIS : CARMEN. — *CHAMPION* film de Mark Robson. — *SOUS LE SOLEIL DE ROME,* film de Renato Castellani. — *SANS PITIÉ,* film d'Alberto Lattuado.

Les frontières des arts à notre époque sont de moins en moins bien délimitées. Aussi communiquent-ils entre eux avec une facilité qui finit, au reste, par diluer leurs forces, et les priver de ce caractère autonome et solitaire qu'exigent les grandes œuvres.

Certes on a l'habitude de voir, depuis longtemps, les romans, les films, les pièces de théâtre, échanger leur personnages et leurs intrigues. Mais voilà maintenant que la danse s'inspire de la tragédie et de l'opéra et leur emprunte leurs héros. On parle d'une *Phèdre* que M. Lifar doit monter à l'Opéra avec l'aide de M. Cocteau, En attendant, M. Roland Petit, tous les soirs à Marigny, a été pendant plus d'un mois, le Don José de *Carmen.* C'est là, je le crains, la preuve d'un affaiblissement des facultés créatrices des auteurs et des artistes contemporains.

Salvatore Vigano voulait que la danse rivalisat avec la poésie tragique mais il entendait que l'art chorégraphique soit justement de taille à susciter des œuvres directement conçues pour lui. Stendhal l'en récompensa en le comparant à Shakespeare.

Mais depuis un siècle et demi la danse a tellement tourné sur elle-même qu'elle finit maintenant par le faire en rond. Afin d'en sortir, elle sort de soi. Cette tentative ne lui est pas, je viens de le dire, personnelle. Mais ce n'est pas une excuse. Aujourd'hui, il semble que l'on en soit à tirer parti de tout, non sans

laisser à craindre qu'on ne soit, ce faisant, plus propre à grand chose.

Bien entendu *Carmen*, au demeurant, n'est pas un méchant ballet. C'est une œuvre à laquelle M. Roland Petit a apporté beaucoup de soins, de travail. Lui-même la danse avec tous ses moyens. Il n'empêche que ce spectacle porte à son comble les tendances baroques auxquelles l'art contemporain, et en particulier, le théâtre, s'abandonne avec une complaisance qui n'en finit plus. Cela devient insupportable. Le grand responsable en a été Christian Bérard. Paix à ses cendres. Au surplus, était-il, lui, un très grand artiste. Mais son style, les modes qu'il a mises en vigueur, l'atmosphère dans laquelle il a entraîné la plupart des manifestations artistiques de l'époque, ont vraiment produit tous leurs effets. En tous cas, celui de la surprise est bien passé. Il n'est pas une vitrine, une boutique de la rue de la Paix ou du faubourg Saint-Honoré, pas une robe sortie de chez nos grands couturiers, pas un stand décoratif, exposé à l'usage de nos nouveaux milliardaires, pas une enseigne de magasin, qui ne transposent, aujourd'hui, chacun dans leur domaine, les élégances et les jeux d'un art qui à l'origine prétendait surtout au singulier et au rare.

Les décors de M. Clavé dans *Carmen* sont beaux, incontestablement, ils sont même très beaux, avouons-le, mais ils le sont comme d'autres l'ont été, et comme il était inévitable qu'ils le fussent encore. Assez de lampions, vraiment, de toutes les couleurs, de jeunes femmes coiffées comme des chevaux, de draperies rouges et de chambres hantées. Cette esthétique en est à la pacotille et au bazar. Elle survit à ce point à l'esprit qui l'a fait naître qu'on ne trouve même plus d'œuvre pour la manifester. Et voilà qu'on a recours à l'opéra comique du siècle dernier.

Dans cette nouvelle *Carmen*, le tableau dont la couleur locale, comme on dit, est la plus vive, est incontestablement celui de l'*hacienda*. On s'y livre sinon à un jeu de jambes, du moins de pieds de chaises, qui rappelle en effet, certaines gravures de Goya. Mais l'hispanisme de M. Roland Petit va trop loin. Le danseur fait les cornes à un *toro* imaginaire, ce qui est vraiment renverser les rôles. Et l'on ne sait vraiment pas, du reste, pourquoi ? Don José est officier et non *matador*.

Quant à la scène des amours, dans la chambre de Carmen, elle rappelle étrangement par la violence et la gymnastique plus

suédoise qu'espagnole, celle qui se déroule dans la mansarde du *Jeune homme et la mort*, le ballet de Cocteau. Enfin surtout, M. Petit et Mlle Jeanmaire ne font pas un couple chorégraphique. C'est la belette et le petit lapin.

Il reste, à être ni ému, ni ébloui, qu'on porte intérêt à ce qui se passe sur scène. Là, est le mérite du chorégraphe. Roland Petit raconte une histoire et malgré l'extrême popularité de cette dernière, il la raconte assez bien pour que nous ne la perdions pas de vue. Enfin, il y a dans la mise à mort finale, sorte de corrida amoureuse, une incontestable beauté.

La soirée des Ballets de Paris à laquelle j'ai assisté comprenait de surcroît, un divertissement assez absurde qui porte pour titre l'*Œuf à la coque* et qui est, c'est le cas de le dire, une drôle de cuisine.

Infiniment préférable m'a paru être le *Pas d'action*, ballet pur, sans décor ou presque, à la chorégraphie ingénieuse et savante, et qui a mis en valeur à côté de la charmante Renée Jeanmaire, devenue la grande vedette féminine des ballets de Paris, un jeune danseur inconnu de moi, qui a en scène une élégance étonnante et qui se nomme Milorad Miskovitch.



Sur la foi de Claude Mauriac, je suis allé en hâte voir *Champion*, un film américain sur la boxe. J'en suis sorti bien déçu. Je me demande ce qu'y a découvert mon confrère et ami. Bien sûr, pour une fois, un certain ton qui n'est pas absolument conformiste a été pris à l'égard de ce sport et de certaines mœurs d'outre-Atlantique, mais quoi, ne sait-on pas depuis longtemps que la boxe américaine est une assez immonde industrie ? Il eut fallu dès lors que techniquement et artistiquement le film eut quelque valeur. Je ne lui en trouve aucune. Le match de boxe final, destiné à épouvanter les âmes sensibles, me paraît entre autres scènes, affreusement mal tourné. Aucun rythme. Aucune vitesse. L'appareil est immobile comme une bûche. On lui a jeté en pâture quelques gros plans bien répugnants, mais visiblement pris au repos, et on a découpé la pellicule à la hache, sans aucune subtilité.

Je parle plus loin d'un film italien *Sous le soleil de Rome*. Il s'y trouve justement aussi un match de boxe. Voyez la diffé-

rence. L'objectif italien semble avoir été caché dans les gants même des adversaires. C'est avec une extraordinaire promptitude, une folle précision que les corps et les visages sont comme fusillés à bout portant. Le metteur en scène italien a même inventé un très intelligent truquage. Certaines vues sont prises avec un objectif brouillé. Les formes se perdent et se dissolvent. Ainsi l'œil d'un des combattants est-il supposé ne plus avoir une perception nette de ce qui l'entoure, tant la fatigue et le sang l'aveuglent.

Dans *Champion*, rien de pareil. Maladresse, et lourdeur y sont au service du mélodrame, et elles seules.

L'histoire est sombre en effet et à dessein. Il s'agit de dénoncer les combinaisons louches et les trafics auxquels le sport donne lieu aux États-Unis. Cela vous intéresse ? Le héros est ici un crève la faim des plus antipathiques, dénué de tous scrupules, non pas une brute véritable, mais un être aussi fort physiquement que lâche moralement. Pris en main par un manager qui lui ménage de fructueuses bourses et truque les combats, il arrive au championnat du monde, marchant sur les cadavres de ses adversaires mais aussi sur ceux de ses amis et même de sa femme qu'il abandonne. C'est alors qu'il en sera puni. Sa dernière victoire lui coûte la vie. Il meurt d'un transport au cerveau, quelques minutes après être descendu du ring. On voit bien que la convention n'est pas absente de ce film. A défaut de jeune héros miraculeusement sauvé par l'amour, nous avons un vilain monsieur frappé par la justice immanente. Est-ce bien original ? Ce qu'on a loué dans ce film : son réalisme social, est donc en partie affadi par une morale fort artificiellement sauvegardée.



Je viens de faire allusion à *Sous le soleil de Rome*. Ce film est lui aussi affublé d'une conclusion que j'estime bien arbitraire. Parfaitement gai, charmant, il tourne brusquement en humeur noire et finit en tragédie. C'était bien inutile. La vérité est que le parti pris du metteur en scène ne pouvait se soutenir et qu'il fallait, comme on dit, faire une fin. Le film a été en effet tourné avec des acteurs improvisés ou plutôt sans acteurs du tout, avec des filles et des garçons et des gens du petit peuple romain, et les aventures qu'il nous relate sont des histoires vraies. Ces

dernières ont donc un caractère extrêmement direct, simple, ingénu. Mais on a voulu leur donner une certaine valeur exemplaire, et pour cela on a cherché à en tirer une leçon. Malheureusement celle-ci dénature le film. En effet, nous assistons aux exploits d'une bande de jeunes gens lâchés dans la Rome de l'occupation, et y trouvant leur vie, leurs amours et leur liberté, non sans un allègre sans-gêne à l'égard des conventions sociales et des conditions tragiques de l'époque. Mais quoi ? Rien de tout cela n'est bien méchant, tout au contraire est-ce fort gentil, drôle, et quelquefois inconsciemment héroïque. Pourquoi dès lors l'histoire s'assombrit-elle brusquement ? Pour prouver que cette pente de jeu peut être fatale et que cette jeunesse abandonnée à tous ses instincts peut lâcher un beau jour les pires ? C'est entendu.

Mais faire mourir la mère et faire assassiner le père dans le seul but de donner une bonne leçon à leur mauvais diable de fils, c'est aussi inattendu qu'exagéré. Et le film tombe soudain dans l'absurde. Mais pas, Dieu merci, avant que de nous avoir enchanté.

Maintes scènes sont exquises et émouvantes, plusieurs histoires charmantes. Des garçons se baignent. L'un d'eux manque se noyer. Reviendra-t-il à lui ? L'arrivée des gendarmes le ranime bien mieux que les efforts de ses camarades. On vole une paire de chaussures. Du moins, le croit-on. Ce sont deux chaussures du même pied, inutilisables donc. Leur restitution fait quelque bruit. On dort sous les arches millénaires du Colisée, on y compte les mégots ramassés dans la journée. La partie de boxe dans une cave est un combat de jeunes coqs, je l'ai dit. Deux garçons fuyant un bombardement se perdent dans la campagne. Ils sont dénués de tout. Ils n'arrivent à manger qu'en se faisant passer pour des anglais parachutés. Avec l'accent romain c'est une gageure.

Les amours du héros principal sont évidemment celles d'un gigolo sans scrupules ni sans beaucoup de délicatesse, mais il faut bien vivre. Et la scène où la dame installée confortablement dans la toilette d'un restaurant s'apprête à relire ses lettres d'amour et les trouve remplacées par une liasse de papiers la traitant d'idiote, est d'une savoureuse et impitoyable bouffonnerie.

J'en passe. Le film est mené à toute vitesse. Il paraît que le metteur en scène, M. Renato Castellani, était un des représentants

les plus précautionneux du cinéma formel, du cinéma esthétique. Il a pris un bain de vie. Mais il arrive et peut-être en Italie plus qu'ailleurs que la vie ait, à l'état pur, cette force d'une œuvre acharnée sur son destin.

***

Le cinéma italien qui est décidément en Europe, le plus fertile, nous envoie encore *Sans pitié* de M. Alberto Lattuada. Nous sommes, cette fois, à l'opposé de *Sous le soleil de Rome*, en présence d'une œuvre scrupuleusement composée, et où rien n'est laissé au hasard.

Si j'avais un reproche à lui faire, mais je n'en ai pas, ce serait justement d'être par trop volontaire. Tout y est calculé, non seulement techniquement mais moralement en vue de porter condamnation contre un monde intolérable. La violence, la cruauté n'y sont d'ailleurs pas l'apanage des hors la loi, car ceux qui sont, de cette dernière, les représentants n'y font pas meilleure figure.

Mais la vue pessimiste de l'univers dont témoigne un film comme celui-ci m'apparaîtrait un peu trop appuyée et systématique, si, et c'est alors qu'il faut s'incliner, la rigoureuse maîtrise qui régit le drame de bout en bout, ne nous prouvait justement que l'esprit échappe à la déchéance même dont il prétend témoigner.

Au reste, voilà sans doute, un fait historique : c'est le cinéma qui, dans l'Italie, en décombres, des lendemains de guerre s'est chargé, le premier, de manifester au nom des arts, la vitalité nationale. Ce ne sont ni la poésie, ni la peinture, ni la musique. C'est qu'il s'agissait pour le moins d'une « Renaissance », ce mot en Italie doit avoir tout son sens historique, aussi temporelle que spirituelle.

L'esprit n'était pas seul à sauver. Il s'ensuit que seul le cinéma pouvait apparaître à la fois comme digne de la grandiose tradition plastique de l'Italie, tout en tenant tête aux exigences les plus immédiates de la vie, et en en assumant l'expression. Cette aventure assez inouïe, comportait donc, d'une part des valeurs esthétiques, très hautes, qui se devaient d'être sauvegardées, et d'autre part des responsabilités d'ordre social qui nécessitaient que l'art fût mis au service du témoignage. Cette gageure, presque partout manquée dans les lettres, où tout style et

tout souci d'écriture ont été plus ou moins négligés, en faveur du document brut et non pas seulement en Italie, la douzaine de films exceptionnels produits par le cinéma italien depuis quatre ans l'a soutenue.

Sans pitié nous relate l'aventure d'une jeune femme partie à travers les horreurs sinon de la guerre, du moins de l'après guerre, à la recherche de son frère, seul parent sur lequel elle puisse compter. Elle croit ce dernier à Livourne. Elle y arrive pour apprendre qu'il a été tué au service d'une bande de gangsters, au cours d'une échauffourée avec la police. La voilà seule, abandonnée, sans ressource. Pour son malheur elle ne le restera pas.

Le chef des trafiquants s'intéresse à elle. De la façon la plus sinistre. Afin de lui échapper elle accepte l'amour d'un nègre américain. Malheureusement ce dernier qu'elle entraîne sans le vouloir à trahir ses devoirs de soldat est arrêté. Il s'échappera mais pour courir avec celle qu'il aime vers un destin tragique. Ce couple, monstrueux et innocent entre en lutte à la fois contre les gangsters et contre la police américaine. Il sera vaincu. La jeune femme sera assassinée. Et le nègre se suicidera en jetant le camion qui le transporte avec le cadavre à ses côtés, du haut d'une falaise.

Le film est un chef d'œuvre. Mais il est en état permanent de scandale. La madone ne répond pas aux prières de la jeune Italienne, et celle-ci sera tuée à la sortie même de l'Église. La vie est décidément le lieu favori de la mort. Stupide, une police faite pour les chiens traîne ses guêtres à travers un monde en pleine décomposition. Le gangster seul, vêtu de blanc, apparaîtra comme sans tâche. Il n'y a pas de jeunesse, ni d'amour qui comptent. Livourne apparaît comme un débarcadère du bagne. Quelques chevaux de bois tournent un instant. Mais, atroce, tourne bien davantage la folie des hommes.

Sans pitié, mais surtout sans intelligence ni âme, tels nous sommes.

Les chants de l'univers et la trompette des anges ne se réveilleront qu'aux oreilles d'un pauvre nègre, qui, les yeux illuminés, le visage soudain transfiguré, conduit, à toute volée vers le néant, le corps d'une femme oublié sur la terre.

ROGER LANNES.

A TRAVERS LA PRESSE

LA FIN DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Les Chambres sont en vacances depuis le 31 juillet jusqu'au 18 octobre. Les derniers jours de la session ont été troublés par l'agitation des partis et par la menace d'une crise ministérielle, qui a cependant été évitée.

Le *Bulletin hebdomadaire de France-Documents* apprécie ainsi les faits :

Daniel Mayer est parvenu à lui seul à provoquer inopinément une crise d'une extrême gravité, ce qui prouve que la situation générale demeure très instable, à cause des dissensions profondes des partis.

Au moment où les Assemblées pouvaient entrevoir la fin de leurs travaux et où le gouvernement savourait déjà la détente des vacances, une initiative du ministre du Travail a suffi à déchaîner la tempête.

Saisi par le personnel de la Sécurité sociale d'une série de revendications, parmi lesquelles figurait l'octroi d'une prime de vacances d'un minimum de 6 250 francs, M. Daniel Mayer les a acceptées en bloc, sans se rendre compte, probablement, que cette satisfaction accordée à une catégorie déjà favorisée aurait un retentissement considérable dans la masse des salariés.

Il convient ici d'élucider un premier point. Pourquoi les agents de la Sécurité sociale ont-ils obtenu si facilement gain de cause, surtout au lendemain d'un débat où avaient été mis en lumière tous les vices de gestion de cette institution ? On répond d'abord à cela qu'ils sont socialistes, ce qui serait une raison suffisante.

On dit aussi que, pendant le débat que nous évoquons, ils se sont bien gardés d'intervenir, mais qu'ils ont obtenu le prix de leur silence. Les dirigeants des Syndicats auraient pu, assure-t-on, faire des révélations gênantes sur les abus commis en matière d'achats d'immeubles ou d'hôtels de stations thermales.

Quoi qu'il en soit, l'agrément du ministre était acquis depuis le 7 juillet, et on ne peut se défendre d'éprouver pour lui quelque gène en relevant que, pour justifier sa décision devant l'Assemblée, il n'a pas craint de dire qu'en échange, les employés se montreraient à l'avenir plus « humains » à l'égard des salariés dont les cotisations les font vivre...

Il apparaît trop clairement que la décision du ministre du Travail a été une maladresse ou une faute contre la solidarité ministérielle. Les ministres des autres partis ne l'ont pas approuvé, mais les divergences ont été beaucoup plus importantes lorsque l'affaire a été portée devant les partis eux-mêmes.

La Bataille fait sur le même sujet un commentaire satirique plein d'humour :

« Quoi qu'on en dise, il y a à la Sécurité sociale deux ou trois humoristes dont les talents ne sont pas suffisamment reconnus. Tel celui qui a imaginé entre la fonction et les devoirs de la fonction une distinction capitale. Etre employé, c'est une chose. Arrivé à l'heure, se montrer assidu, c'en est une autre. Etre bureaucrate, est un état. Etre aimable, est un effort. On paie la fonction. On récompense l'effort.

C'est là un système dont la généralisation est fort souhaitable. Le pompier est d'abord pompier c'est entendu. Et il est rémunéré pour monter à une échelle, arroser un foyer d'incendie. Seulement il lui faut du courage. Cela vaut une prime. Il ne doit pas craindre non plus la chaleur, et voilà qui appelle une indemnité exceptionnelle. L'agrégé des lettres enseigne la grammaire aux enfants. Soit ! Il a besoin de quelque érudition pour expliquer Virgile sans traduction. Donc prime de latin. Et pourquoi pas une prime de grec, qui est une langue difficile ? Passons sous silence l'indemnité exceptionnelle tous risques contre le chahut. Le métier devient ainsi acceptable. Ne parlons pas du journaliste. On le paiera d'abord pour écrire. On le paiera ensuite pour avoir du talent, les deux choses ayant fâcheusement tendance à être séparées.

On se demande en définitive si ce système très évolué fait une place insuffisante aux activités annexes ? Le violon d'Ingres n'est pas, nous semble-t-il, apprécié à sa juste valeur. Un employé de la Sécurité sociale qui s'en va à la pêche, c'est un visage désagréable de moins derrière un guichet. Cela requiert récompense. Il suffira de fondre dans un texte bien étudié par l'Inspection du Travail la prime de non-assiduité et la prime d'école buissonnière. Mais, comme on le voit, c'est l'enfance de l'art. »

Finalement l'incident s'est terminé par un vote qui a donné trois voix de majorité au Ministère. Le lendemain, la majorité s'est reformée et plus nombreuse a donné au gouvernement l'autorité nécessaire pour passer les vacances. Il reste qu'une majorité où il y a pêle-mêle des libéraux, des dirigistes, des conservateurs, des socialistes, des catholiques et des anticléricaux ne peut rien faire. Dominée par le marxisme, elle n'est pas à même de résoudre les grands problèmes que des techniciens pourraient sans doute régler si la politique ne s'en mêlait pas. Le ministère Queuille au milieu de ces difficultés a fait ce qu'il pouvait, il a permis au moins aux Français de retrouver un peu de calme et de travailler.

LE PACTE DE L'ATLANTIQUE

Le 27 juillet, l'Assemblée nationale a approuvé le pacte de l'Atlantique. Par 395 voix contre 189 les députés ont voté l'article unique du projet de loi.

Le président de la République est autorisé à ratifier le traité de l'Atlantique nord conclu à Washington le 4 avril 1949.

L'accord prévu à l'article 10 du traité en vue d'inviter un Etat non partie à ce traité à y accéder ne pourra être donné par le président de la République s'il n'y est autorisé par une loi.

Une copie authentique de ce traité restera annexée à la présente loi.

Le Conseil de la République, après avoir adopté de son côté, par 284 voix contre 20, le projet de loi autorisant le président de la République à ratifier le pacte de l'Atlantique, les sénateurs ont manifesté, en votant par 292 voix contre 20 une motion présentée par les représentants de tous les groupes — communistes exceptés — leur désir de voir l'Amérique apporter à la France une aide militaire immédiate et importante.

Voici le texte de la motion adoptée par le Conseil de la République dans les conditions que nous avons indiquées ci-dessus :

Le Conseil de la République, certain d'interpréter les préoccupations essentielles de l'opinion française, invite le gouvernement à user de toute son autorité en vue d'obtenir :

1° Des cosignataires du pacte les garanties nécessaires en ce qui concerne la composition des organismes subsidiaires et du comité de défense prévus par l'article 9 du pacte, notamment quant à la représentation de la France dans ces organismes :

2° Du gouvernement des Etats-Unis la fourniture des armements et des équipements modernes indispensables pour donner aux armées françaises les moyens de remplir effectivement les obligations de défense et d'assistance que comporte le pacte de l'Atlantique.

Le pacte de l'Atlantique nord a été signé le 4 avril 1949 à Washington par les ministres des affaires étrangères des douze pays adhérents.

Ces pays sont : les Etats-Unis le Canada, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Italie, le Portugal, le Danemark, la Norvège et l'Islande.

Ce pacte de défense collective comprend quatorze articles. En voici les dispositions principales :

Les signataires se consulteront en cas de menace d'attaque contre l'un d'entre eux (article 4) ;

Une attaque contre l'une des parties sera considérée comme étant dirigée contre toutes les parties. Chaque nation signataire prendra aussitôt « telle action qu'elle jugera nécessaire y compris l'emploi de la force armée », pour venir en aide à la victime de l'agression (article 5) ;

Le conseil directeur, ou conseil des Douze, créera un comité de défense et tous autres organismes nécessaires (article 9) ;

L'accord unanime des parties est nécessaire pour qu'un autre Etat européen soit invité à adhérer au pacte (article 10) ;

Des consultations en vue de la revision du pacte pourront avoir lieu après que celui-ci aura été en vigueur pendant dix ans au moins (article 12).

Le Pacte a été ratifié le 21 par le Sénat des Etats-Unis et à la même date par la Chambre italienne.

A ce sujet, *Perspective* rappelle qu'à l'origine il y a la volonté des Etats-Unis de faire savoir à un agresseur éventuel qu'ils entreraient en guerre immédiatement si l'Europe occidentale était attaquée. L'idée est d'éviter le retour d'agressions analogues à celles de 1914 et 1939 en grande partie dues à l'incertitude initiale quant à la position américaine. A cette idée une autre s'est ajoutée : celle d'inciter l'Europe à s'unir pour se défendre par ses propres moyens. D'une part, l'opinion américaine ne tolérerait pas une entrée en guerre du pays pour secourir des nations qui ne se défendraient pas elles-mêmes ; de l'autre, si les forces aériennes des Etats-Unis, peuvent détruire les arrières russes, elles ne sauraient, à elles seules, empêcher l'invasion de l'Europe par l'Armée Rouge.

Mais l'état de faiblesse économique et surtout militaire dans lequel se trouve l'Europe complique singulièrement la situation. Le Président Truman a donc déposé devant le Congrès un plan d'aide militaire à l'Europe qui se traduirait par l'octroi d'un crédit de 1.450 millions de dollars destiné à être dépensé d'ici le 30 juin 1950. Cette somme serait ainsi répartie : 940 millions pour l'équipement militaire, l'assistance technique et l'instruction des pays d'Europe occidentale, — 155 millions pour l'accroissement de la production militaire chez les nations signataires du pacte, — 300 millions pour les pays recevant une assistance sous forme de dons (la Grèce et la Turquie), — 45 millions de fonds d'urgence, — 10 millions de dépenses administratives.

Les chefs d'Etat-major de l'armée des Etats-Unis font un voyage en Europe pour discuter avec les chefs militaires européens du programme d'armement. Il s'agit essentiellement de mettre en place le Conseil de Sécurité prévu par l'article 9 du traité et le Comité de Défense qui doit lui être subordonné.

MENUS-PROPOS

PARIS L'ÉTÉ

Après les bousculades des départs en masse, Paris se repose. Les rues sont silencieuses, les avenues semblent désertes, ce qui laisse aux rares passants le loisir de contempler ici une façade ancienne, là un édifice d'un modernisme osé. Une chaleur exceptionnelle a marqué la première semaine d'août et selon la coutume parisienne le bois de Boulogne a reçu de nombreux visiteurs.

Le spectacle le plus pittoresque a été offert par les cousettes en grève. On en a vu groupées sur les trottoirs, en robes légères et multicolores, papotant, discutant, plus soucieuses de rires que de manifestations. Grève bien parisienne, où la bonne humeur l'emportait de loin sur les revendications.

***

Une exposition qui, pendant tout le mois de juillet remporta au Musée de l'Orangerie, un très vif succès fut l'*Exposition Gauguin*. L'affluence des visiteurs par moment était telle qu'ils devaient, en une longue file, attendre bien sagement leur tour avant de pénétrer dans le pavillon des Tuileries. Et une fois qu'ils étaient parmi les favorisés, deux solutions s'imposaient à eux : faire chorus avec les nombreux admirateurs ou, s'ils ne pouvaient partager l'enthousiasme de tous ces fervents, et à leur tour se lancer dans de dithyrambiques exclamations, ils devaient en toute honnêteté se retirer de cette foule, sentant tout de suite qu'ils faisaient partie d'une minorité qui n'avait que faire en ces lieux.

Le catalogue de cette exposition, d'une présentation nouvelle, a été rédigé par M. Jean Leymarie, chargé de mission au département des Peintures. M. Jean Leymarie ajoute à chaque dénomination de tableau, un commentaire plus ou moins long, qui apprend au public en quelles circonstances Gauguin a conçu son œuvre, les réflexions de l'artiste pendant son exécution, souvent un fragment de lettre dévoile l'état d'âme de l'exécutant, ses aspirations, ses désespoirs et aussi la joie éclatante d'une réussite. Toutes ces descriptions jointes à la belle, scrupuleuse, méthodique préface de M. René Huyghe, conservateur en chef du département des Peintures et Dessins du Musée du Louvre, font d'un simple catalogue, une véritable biographie, grandement appréciée par tous ceux qui aiment les arts et leur histoire.

L'œuvre de Gauguin est le résultat d'une longue patience, d'une longue obstination, l'artiste lui-même le confirme dans une lettre adressée à sa fille : « J'ai fini par avoir beaucoup d'énergie, et j'ai voulu vouloir. »

Parmi toutes les toiles exposées et pour la plupart connues, nous en signalerons quelques-unes : *Portrait de dame ; Ia Orana Maria,* sur un fond de montagne très sombre, un ange aux ailes jaunes montre à deux Tahitiennes Marie et Jésus, eux aussi Tahitiens ; des arbres en fleurs agrémentent le décor, c'est un des tableaux que nous avons le mieux aimé. *L'homme à la canne* est également une bonne toile, mais nous lui préférons *Trois Tahitiens* et aussi, cette œuvre si souvent reproduite : *Cheval blanc.*

***

Les admirateurs et les amis de Pierre Loti se préparent à célébrer le centenaire de sa naissance. Ils ont bien raison, et l'évocation de ce romancier, qui fut un poète, touchera bien des lecteurs. Il est arrivé à Pierre Loti ce qui advient à la plupart des écrivains, lorsqu'ils disparaissent : pendant quelques années leur œuvre est un peu oubliée, parfois même méconnue, jusqu'au moment où elle est découverte par une génération nouvelle. De son vivant la renommée de Pierre Loti a eu un éclat exceptionnel. Il était marin, il était rêveur, il était triste. Il a renouvelé l'exotisme dans la littérature française, et, avec des moyens très simples, il a révélé une sensibilité très personnelle. Un juge aussi lettré qu'Anatole France admirait en lui à la fois la grâce de ses paysages et la faculté mélancolique qu'il avait de retrouver, dans tous les spectacles du monde, les figures éternelles du désir et de la mort.

IL Y A CENT ANS

L'Assemblée législative a pris ses vacances. Avant de se séparer elle a examiné plusieurs questions importantes. Elle a entendu un exposé de M. Passy sur la situation budgétaire et sur les impôts nouveaux. Une des plaies les plus graves que la Démagogie nous ait faite, écrit un chroniqueur, c'est le désordre qu'elle a mis dans nos finances, c'est le déficit qu'elle a causé et que nous avons tant de peine à combler. Cette liquidation de la révolution de 1848 est pénible : un peuple qui a le goût de révolution n'a jamais de bonnes finances.

La majorité de l'Assemblée semble avoir le souci de réparer les injustices et les violences de la démagogie. Elle vient d'abolir le décret de M. Crémieux qui supprimait l'inamovibilité de la magistrature; tous les magistrats frappés par ce décret peuvent remonter sur leur siège.

D'autre part, l'Assemblée a décidé de rendre leur épée aux officiers généraux frappés par le Gouvernement provisoire. Lors de l'émeute du 16 avril, le gouvernement provisoire avait été menacé par les clubs et avait été sauvé par la garde nationale. Après quoi le gouvernement provisoire avait fait aux clubs la concession de consentir à des destitutions et de leur donner des places. Trente-huit lieutenants généraux et vingt-sept maréchaux de camp avaient été injustement mis à la retraite. L'Assemblée a rendu aux généraux l'épée qu'ils méritaient de garder.

***

Les événements de Rome ont donné lieu à une discussion qui a occupé assez longtemps l'Assemblée. Peu s'en est fallu que l'Assemblée fût transformée en Concile et M. Arnaud de l'Ariège qui croit à l'infaillibilité du suffrage universel a dressé un formulaire de sa religion qu'il prétendait imposer à M. de Montalembert. M. de Montalembert s'est tiré fort spirituellement de cette petite aventure. M. de Tocqueville a remis les choses au point en exposant quelle était la véritable signification de la question romaine. Il s'agit de savoir si la France pouvait et devait laisser se régler sans elle le destin de l'Italie et l'abandonner à l'Autriche. Des négociations sont engagées sur ce que seront les institutions des Etats Romains, revenus sous l'autorité du pape. M. de Tocqueville a parlé en ministre des affaires étrangères qui sait qu'il ne peut pas entamer une discussion inopportune, qui ne dit que ce qu'il convient de dire, et qui se sert de la tribune pour dire dans quel esprit il entend négocier et pour donner à ses paroles l'autorité de l'assentiment public.

***

Les nouvelles de Hongrie font prévoir que les Magyars seront

battus et obligés de céder devant les armes austro-russes. Ils ont lutté avec courage, et ont poursuivi aussi longtemps que possible une guerre qui devait fatalement se terminer par leur défaite. Le jeune général Georgey, qui commandait les troupes magyares a reçu de Kossuth la terrible mission de prolonger le combat d'une Hongrie épuisée d'hommes, d'argent, de vivres et de munitions qui est de toutes parts écrasée par le nombre. D'après les nouvelles récemment parvenues, on prévoit que le général Georgey sera contraint de faire sa soumission, s'il ne veut pas que cette guerre sanglante se termine par un immense massacre, et par la ruine de la race magyare.

Mais ce n'est là qu'un aspect de la question. Ce qui retient spécialement l'attention des observateurs, ce sont les conséquences internationales de cette guerre. Les considérations de politique intérieure se sont mêlées à cette affaire. Sous prétexte d'élever sur les Carpathes une barrière à la Russie ennemie de la révolution, le conflit a abouti à fournir à la Russie une occasion inespérée de rentrer dans les affaires d'Europe. L'Autriche en acceptant le concours russe dont elle a eu besoin, s'est engagée dans une amitié périlleuse. Elle ne trouvera son salut qu'en se montrant sincère et juste à l'égard de ses populations slaves. L'avenir de l'Autriche, écrit un chroniqueur, n'est ni en Allemagne ni en Italie : il est sur le Danube. Sa destinée est de se consolider par le slavisme, si elle ne veut pas périr par le panslavisme et de faire un rempart à l'Europe contre la Russie si elle ne veut pas être la proie des czars.

***

Le Président de la République a visité Rouen et le Havre, et a reçu le meilleur accueil des populations. A différents signes, on s'aperçoit que la nation est dégoûtée des agitations révolutionnaires, et désire l'ordre intérieur, sans lequel est compromis le travail, source de la prospérité générale.

***

Le projet qui est relatif à la prolongation du chemin de fer de Paris jusqu'à la Méditerranée est à l'étude.

***

La distribution des prix du Concours Général a eu lieu le 11 août. Le discours d'usage a été prononcé par un professeur de physique qui a fort bien parlé de l'avancement des sciences depuis Descartes. Le ministre de l'Instruction Publique M. de Falloux a pris ensuite la parole et a exalté les raisons qu'ont les jeunes gens d'être fiers de la France et d'avoir confiance dans l'avenir.

***

Un décret récent rend à plusieurs lycées de Paris leur nom qui leur avait été enlevé par la révolution. Les lycées Corneille, Descartes et Monge reprendront leurs titres de lycées Napoléon, Louis-le-Grand et Saint-Louis. Le lycée de Tours s'appellera Descartes, et le lycée de Rouen Corneille.

***

L'événement le plus important qui se soit produit à l'Opéra depuis l'apparition du *Prophète* de M. Meyerbeer est la fermeture de cet établissement lyrique. Le premier théâtre lyrique de l'Europe qui a traversé depuis un siècle tant d'années difficiles, et notamment le temps de la Terreur, a dû fermer ses portes en 1849. Il a subi, comme d'autres scènes et même plus que d'autres, le contre-coup de la révolution de février, qui n'a donné le jour ni à un tableau, ni à un chant, ni à un poème. Sans être dans une situation brillante, l'Opéra-Comique a mieux résisté : il vit, et c'est bien quelque chose par le temps qui court. Nombre d'artistes chanteurs, musiciens, comédiens, ont dû chercher un refuge à Londres où ils travaillent. Le *Prophète*, traduit en italien, a été représenté au Coven-Garden : Mme Viardot s'est fait applaudir dans le personnage de Fidès.

TABLE

Juillet-Aout 1949

1er JUILLET

L'Indochine et l'armistice de 1940, par JEAN DECOUX............ 3
Dignité et réserve en diplomatie. — J.-J. Jusserand, Ambassadeur de France, par ANDRE DE LABOULAYE........................ 27
Le point de chute. — *Deuxième partie*, par HENRY POYDENOT..... 44
Vingt-huit ans a la Comédie-Française. — Journal *(novembre 1890-septembre 1892)*, par JULES CLARETIE, *de l'Académie française*..... 76
Les journées « sociales » de Royaumont. — Les problèmes sociaux de l'organisation du travail, par C.-J. GIGNOUX.............. 99
Un épisode de la mission Marchand. — Du Congo au Nil, par le lieutenant-colonel GERMAIN.. 110
Italie retrouvée. — III, par JEAN-LOUIS VAUDOYER............ 132
Revue littéraire. — Le centenaire de Brunetière, par VICTOR GIRAUD 146
Littératures étrangères. — « Vatek » et le secret du « calife » Beckford, par MARCEL BRION..................................... 156
Revue dramatique. — La lune dans le fleuve jaune. — Le retour de l'enfant prodigue, par R. BOURGET-PAILLERON............. 166
A travers la presse.. 177
Menus-propos. — Il y a cent ans............................ 182

15 JUILLET

Rome. — Mes lettres au Roi, par CHARLES DE CHAMBRUN, *de l'Académie française* 193
En Indochine. — Le coup de force du 9 mars, par JEAN DECOUX... 208
Grande-Bretagne. — Réformes sociales et problème économique, par JACQUES CHASTENET, *de l'Institut*........................ 221
Vingt-huit ans a la Comédie-Française. — Journal *(septembre 1892-janvier 1894)*, par JULES CLARETIE, *de l'Académie française*....... 241
Le Maroc après la libération, par HENRI CAMBON............... 262
Le point de chute. — *Troisième partie*, par HENRI POYDENOT...... 278
Deux mondes. — Alice et Sophie, par la comtesse JEAN DE PANGE.. 308

Le souvenir de Luc-Albert Moreau, par PIERRE CAMO.......... 320
Le musée de l'Ile-de-France s'installe chez la duchesse du Maine, par HENRY HUGAULT.......... 326
Poèmes, par J.-L. LE MAROIS.......... 332
Les livres d'histoire. — Autour de 1848, par ADRIEN DANSETTE. 334
Lectures romanesques, par GERARD D'HOUVILLE.......... 350
Essais et notices. — Le pompiérisme moderne et la laideur en peinture, par JACQUES CHAMBAUDET.......... 359
Cinéma, par ROGER LANNES.......... 364
A travers la presse.......... 371
Menus-propos. — Il y a cent ans.......... 376

1er AOUT

De la Suisse a l'Europe, par GONZAGUE DE REYNOLD.......... 385
Ceux de la « Galatée ». — *Première partie,* par ROGER VERCEL.......... 415
Gœthe Européen, par MAURICE MURET, *de l'Institut*.......... 443
Vers la Paix monétaire, par C.-J. GIGNOUX.......... 453
Hugo, le dernier burgrave, par RAYMOND ISAY.......... 465
Vingt-huit ans a la Comédie-Française. — Journal *(janvier 1894-décembre 1895),* par JULES CLARETIE, *de l'Académie française*.......... 490
Poèmes, par FRANCES DE DALMATIE.......... 514
Le point de chute. — *Dernière partie,* par HENRI POYDENOT.......... 517
L'Art secret du dresseur d'animaux, par HENRY THETARD.......... 544
Revue dramatique. — La Parisienne. — Le plaisir de rompre. — Les concours de tragédie et de comédie du Conservatoire, par ROBERT BOURGET-PAILLERON.......... 555
A travers la presse.......... 561
Menus-propos. — Il y a cent ans.......... 565

15 AOUT

Un grand soldat. — Le général Frère dans la Bataille de France (1940). — I, par le général WEYGAND, *de l'Académie française*.......... 577
Le problème chinois et la politique des Etats-Unis, par PAUL GUERIN.......... 592
L' « Esprit des Lois » et la Congrégation de l'Index, par LEON BERARD, *de l'Académie française*.......... 608
Ceux de la « Galatée ». — *Deuxième partie,* par ROGER VERCEL.......... 634
Genève, portrait d'une ville, par HENRI DE ZIEGLER.......... 661
Austerlitz, d'après des documents inédits. — Lettres de Napoléon et de Talleyrand.......... 672
Magie et Vérité. — Journal de la Colombe, par CLAUDE SILVE.......... 694
Le Problème constitutionnel, par HENRI BECQUART.......... 708
Poèmes, par ARMAND GODOY.......... 725
" Don Juan " a Aix-en-Provence, par JEAN-LOUIS VAUDOYER.......... 727
Essais et notices. — Un Ancien du 77e : Mangin, par ELIE CHAMARD.......... 733
Lectures romanesques, par GERARD D'HOUVILLE.......... 743
Danse et cinéma, par ROGER LANNES.......... 752
A travers la presse.......... 759
Menus-propos. — Il y a cent ans.......... 762

Imprimé en France. — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, boulevard Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 — 3e trimestre 1949. — Editeur n° 1
Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon.

LES LIVRES

L'ART ITALIEN DES ORIGINES A LA FIN DU XIVe SIECLE, par Jean Alazard ; un vol. in-4° illustré de 112 planches hors texte et de 39 dessins dans le texte, H. Laurens

M. Jean Alazard est, à l'heure actuelle, un de nos plus éminents historiens de l'art ; aussi ce nouvel ouvrage présente-t-il un intérêt exceptionnel. « L'art italien, écrit M. Alazard dans son avant-propos, a été étudié par beaucoup d'historiens français dont les travaux ont la meilleure place entre ceux innombrables, que lui ont consacrés les érudits des autres pays. Mais il est assez curieux de constater que nul d'entre eux n'a songé à en présenter un tableau complet. » Et M. Alazard indique que c'est seulement « dans l'Histoire de l'Art publiée sous la direction d'André Michel que, grâce à André Pératé et à Emile Bertaux, nous furent données quelques-unes des brillantes synthèses que l'on pouvait désirer ». M. Jean Alazard se propose de traiter en quatre volumes l'histoire complète de l'art italien. Le premier tome, qui vient de paraître, envisage la période du Ve siècle à la fin du XIVe. L'auteur, qui a voulu donner à son ouvrage une grande valeur didactique, en a établi le plan de façon très claire. Tout d'abord l'architecture, du Ve siècle à la fin du XIIIe dans les différentes régions de l'Italie, puis la sculpture, la peinture et les arts mineurs du XIe à la fin du XIIIe siècle ; l'architecture au XIVe siècle, ensuite la sculpture à la même époque et enfin la peinture et les arts mineurs. Cette disposition permet de trouver aisément les renseignements cherchés sur tel monument, tel artiste. L'illustration est abondante et admirablement choisie. Quel plaisir tous ceux qui ont parcouru l'Italie éprouvent à retrouver dans ces belles planches l'image de tant de chefs-d'œuvre contemplés à Venise ou à Florence, à Sienne ou à Ravenne, ou encore à Palerme ! Les dessins dans le texte, d'un caractère technique, mettent sous les yeux le plan des monuments ou les détails de leur construction. Un tel ouvrage, avec la précision de ses informations, est destiné à rendre les plus grands services aux étudiants, mais aussi à plaire aux amateurs qui désirent se familiariser avec un des plus précieux trésors de l'art universel.

LA CHARTREUSE DE JOUY, par Bernard Frank ; 1 vol. in-16. Flammarion.

Historiographe de Jules Verne et de ses voyages, conférencier justement réputé, romancier maritime de **En plongée** et de **La Vergue**, roman couronné par l'Académie française, M. Bernard Frank publie aujourd'hui un roman terrestre. Il se déroule sur un demi-siècle, débute en 1897 et prend fin lors de l'avance allemande de 1940 en Normandie. Le personnage principal est Marcienne de Jouy, fille du comte Arnaud qui mourra pour la France à Verdun. Marcienne pour sauver l'honneur de ce père épouse Paul Dubreuil qu'elle n'aime pas, alors qu'elle était éprise de Jacques, frère de son futur mari devenu presque aveugle durant la guerre de 1914-1918 et qui s'est retiré du monde. M. Bernard Frank dans cette vaste fresque d'une époque bouleversée par deux guerres, présente un grand nombre de personnages secondaires typiques et soigneusement étudiés. Animée d'un ardent patriotisme, Marcienne sera tuée à l'ennemi en défendant son idéal et la terre de ses ancêtres.

LE ROI DE ROME, par Thérèse Lenotre ; 1 vol. in-16 jésus. Gédalge.

Le sort réservé au « fils de l'Homme », à ce Roi de Rome né à Paris et mort à Vienne « en son uniforme blanc », est bien digne de toucher les cœurs. Edmond Rostand a fait de ce prince un héros de théâtre, Thérèse Lenotre vient de lui consacrer un ouvrage propre à émouvoir la jeunesse. La sûreté de sa documentation ne l'a pas entraînée à romancer cette existence si authentiquement dramatique. Des cent un coups de canons qui éveillèrent, le 20 mars 1811, les Parisiens et suscitèrent dans toute la ville un grand enthousiasme, jusqu'à la nuit de Schoenbrunn du 21 au 22 juillet 1832, au matin de laquelle s'éteignit, à vingt et un ans quatre mois et deux jours, l'Aiglon, Thérèse Lenotre fait revivre en quinze chapitres, l'enfance, le caractère, l'exil, les aspirations et la maladie implacable du jeune prince. Ce livre rassemble tout ce qu'on doit savoir sur une des plus émouvantes figures de l'histoire.

Imprimé en France — Imprimerie E. Pigelet, 189-191, bd Voltaire, Paris (XIe)
Dépôt légal n° 345 - 3e trimestre 1949 - Editeur n° 1

Le Rédacteur en chef gérant : L.-J. Arrigon